



Syndicat mixte  
du bassin de Thau

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU  
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU BASSIN DE THAU



Modification n°1 du SCOT du Bassin de Thau

Pièce complémentaire :  
Rectifications mineures portant sur la cartographie



## Rectifications mineures portant sur la cartographie :

La présente pièce complémentaire constitue toutes les « Rectifications mineures portant sur la cartographie » traitées dans le cadre du volet 5 concernant les modifications apportées aux dispositions écrites et graphiques du SCOT du dossier de modification : paragraphe 5.1. (p.74).

Ce document est divisé en trois parties conformément à la présentation des justifications des modifications (paragraphe 4.1., page 28).

- A. Zonages différents selon les cartes,
- B. Incohérences avec la réalité terrain 2009,
- C. Présence injustifiée de résidus de polygones, décalages, masques, zones blanches ...

## Absence d'incidence notable sur l'environnement

L'identification d'une trame verte et bleue dans le SCOT répond à la fois aux exigences des lois Grenelle et à la volonté d'exemplarité des élus du territoire. L'armature de cette trame répond aux enjeux de préservation de l'environnement du territoire. Toutefois, quelques compléments ou modifications ont dû être apportés aux cartographies.

Ces modifications cartographiques sont principalement dues à des rectifications d'erreurs de 3 types (erreurs matérielles, de concordance entre cartes et d'incohérences avec la réalité terrain 2009), expliquées ci-dessus et par leur ampleur implique l'absence d'atteinte significative sur l'environnement.

Sur les 83 modifications cartographiques apportées à la carte des vocations des espaces maritimes et littoraux, 67 augmentent la protection des espaces naturels et agricoles (environ 116ha, cf. paragraphe ci-dessous) ou n'ont aucune incidence sur ces espaces. 8 erreurs amènent à mettre en correspondance un classement d'espaces naturels ou agricoles protégés en espaces agricoles périurbains pour une surface de : 48 hectares, soit un passage en espace agricole périurbain de 0,15 % des espaces naturels et agricoles protégés terrestres, ou 0,09 % des espaces naturels et agricoles protégés terrestres et maritimes) et 9 erreurs correspondent à des erreurs manifestes d'appréciation qui ont amené à classer des espaces déjà urbanisés en espaces naturels ou agricoles protégés (exemple : A41, B12, B13...). Sur ce point la jurisprudence confirme que la qualification d'espaces remarquables ne devant s'appliquer qu'aux espaces naturels les plus remarquables, les zones urbanisées ou altérées par l'activité humaine ne peuvent être qualifiées d'espaces remarquables et caractéristiques au titre de l'article L.146-6 (CE, 29 juin 1998, n° 160256).

Par conséquent, ces modifications cartographiques apportent 70 hectares supplémentaires d'espaces protégés (agricoles ou naturels).

Sur la cartographie des vocations des espaces maritimes et littoraux, environ 116 hectares d'espaces agricoles périurbains ou d'espaces qui ne faisaient l'objet d'aucun classement, ont été classés, suite à la modification, en espaces naturels ou agricoles protégés.

Sur les secteurs amenés à être classés en « espaces agricoles périurbains » (autre que les erreurs manifestes d'appréciation), aucun déclassement de « cœurs de nature terrestres » ou « d'espaces remarquables » ne sera réalisé. Seuls sont impactés les « espaces de nature ordinaire préservés » identifiés dans la trame verte du SCOT.

Traitement des espaces de nature ordinaire :

En effet, la trame verte du SCOT est composée de trois types de classements ; les cœurs de nature terrestres, les espaces de nature ordinaire préservés et les espaces agricoles d'intérêt écologique. L'identification des « espaces de nature ordinaire » au SCOT est issue d'une donnée cartographie régionale : la Bd OCSOL SIG LR (base de données d'occupation du sol 2006).

Le projet Occupation du sol sur le Languedoc Roussillon a été porté par l'association SIG LR depuis 2005. Les bases de données « occupation du sol LR 2006 » sont issues du traitement et de l'analyse d'une couverture régionale d'images satellitaires Landsat 7 ETM+. Ce produit a été conçu pour disposer d'une base de données régionale et inter-régionale d'occupation du sol.

La couche « Landes et Maquis » a ainsi été reprise pour figurer dans la cartographie de la Trame Verte du DOO. Or, le Guide technique de l'Occupation du sol sur le Languedoc Roussillon précise les limites d'utilisation de cette donnée produite par SIG-LR :

- « La base de donnée produite est issue d'un nombre limité de source. Sa production peut donc comporter des erreurs ou des omissions. »,
- « Ces différentes limitations conduisent à utiliser cette base de données dans une gamme d'échelles comprise entre le 1:50 000ème et le 1:100 000ème » :

De plus, le Centre de ressources Trame verte et bleue<sup>1</sup>, pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue, liste les différentes données mobilisables pour élaborer les trames vertes et bleues, et précise concernant la donnée « Bd OCSOL SIG LR » : *« D'après l'association SIG-LR, cette base de données est à une échelle trop grossière pour la cartographie de la Trame verte et bleue à une échelle plus fine que l'échelle régionale. A l'échelle régionale, il est nécessaire d'apporter des données complémentaires pour affiner l'occupation du sol. Il existe certaines confusions entre les garrigues et la forêt. De plus, les garrigues sont parfois sous-estimées. Enfin, la base de données cartographie les parcelles agricoles, mais avec de nombreuses erreurs. »*<sup>2</sup>

Au-delà des problématiques de fiabilité de la source ou de précision de la donnée, ce classement en « Landes et Maquis », repris en tant qu'espaces de nature ordinaire préservés au SCOT, notamment pour les 7 points identifiés, n'a pas forcément de fondement environnemental car cette classification est issue d'une occupation du sol et non d'une étude environnementale.

Quoi qu'il en soit, le SCOT ne se substitue pas aux études d'impacts qui seront nécessaires pour les PLU ou pour un certains nombres de projets relevant d'autres maîtrises d'ouvrage, il a pour vocation d'appréhender et d'anticiper à l'échelle de son territoire et de façon globale les effets généraux de la mise en œuvre du document.

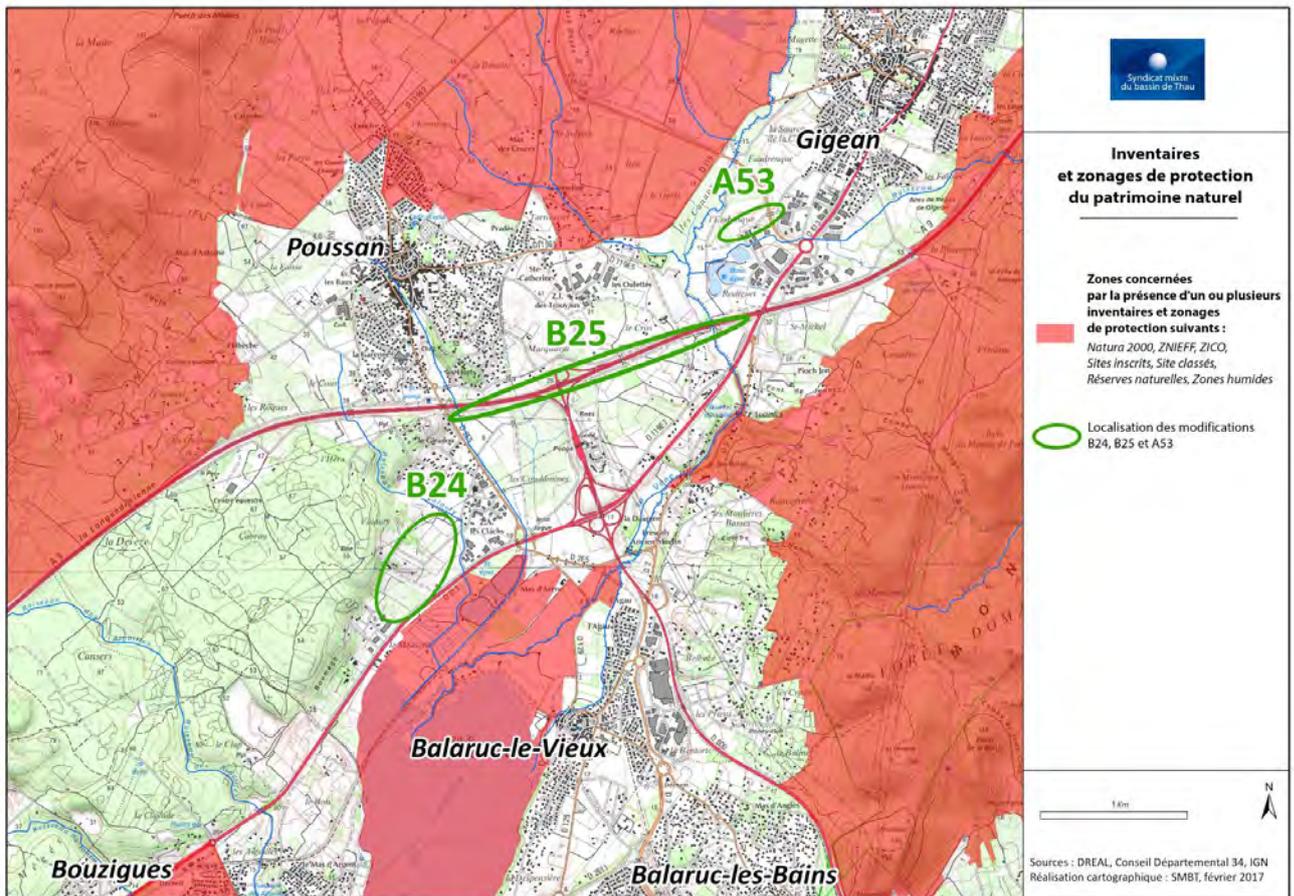
Lors de la consultation des PPA, les services de l'Etat ont relevé un défaut de justification de l'absence d'incidence notable sur l'environnement concernant trois modifications cartographiques : A53, B24 et B25. Ces trois secteurs ne sont concernés par aucun périmètre de protection environnementale ni

---

<sup>1</sup> Sous la coordination du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM), le Centre de ressources TVB repose sur une organisation fédérative regroupant l'Aten, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), le Museum national d'histoire naturelle (MNHN), l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema).

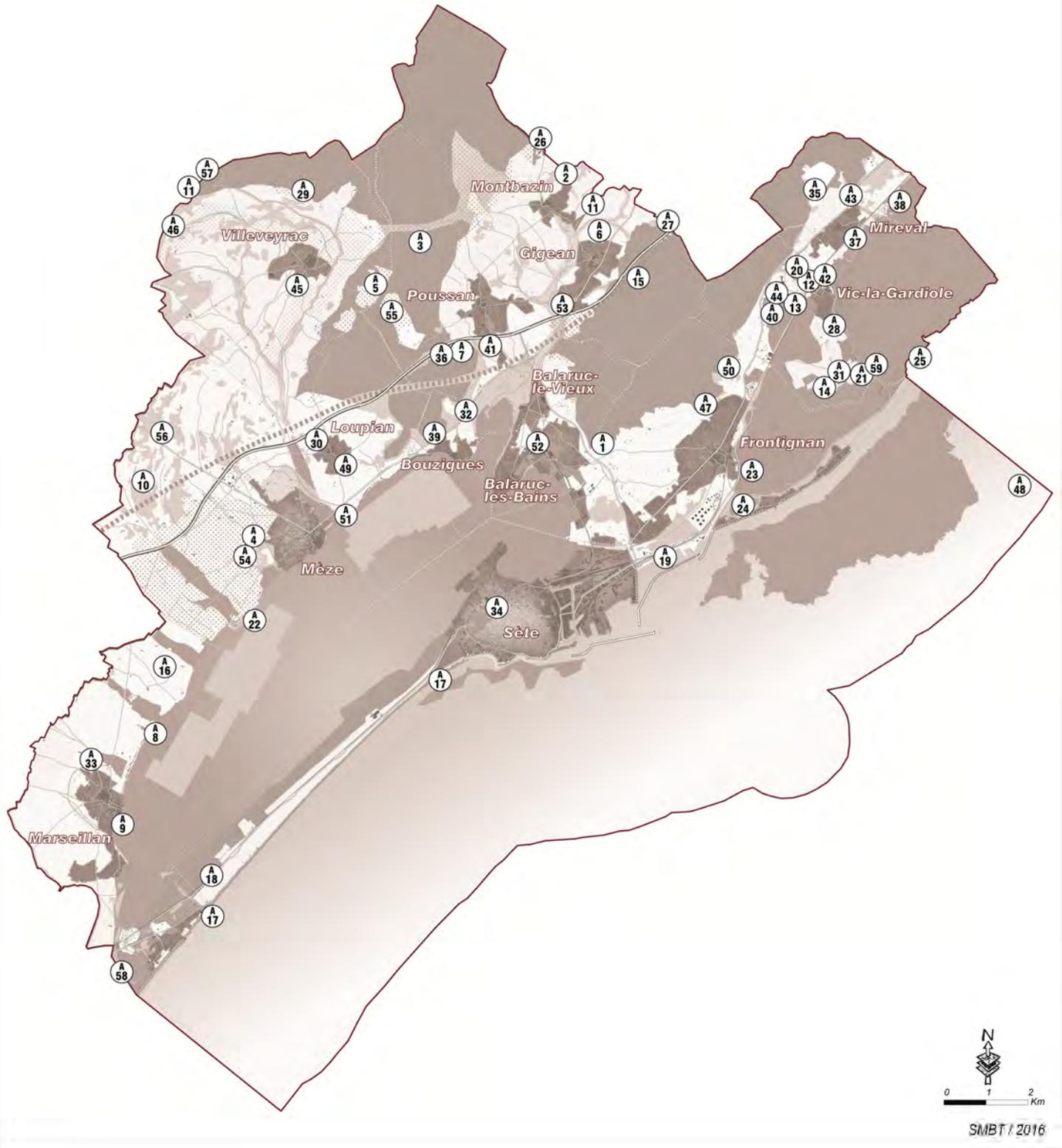
<sup>2</sup> <http://www.trameverteetbleue.fr/outils-methodes/donnees-mobilisables/bd-ocsol-sig-lr>

aucun inventaire révélant un patrimoine naturel spécifique : ZNIEFF de type 1 et 2, ZICO, sites Natura 2000, zones humides inventoriées, réserves naturelles, sites inscrits ou classés, comme en témoigne la carte suivante.



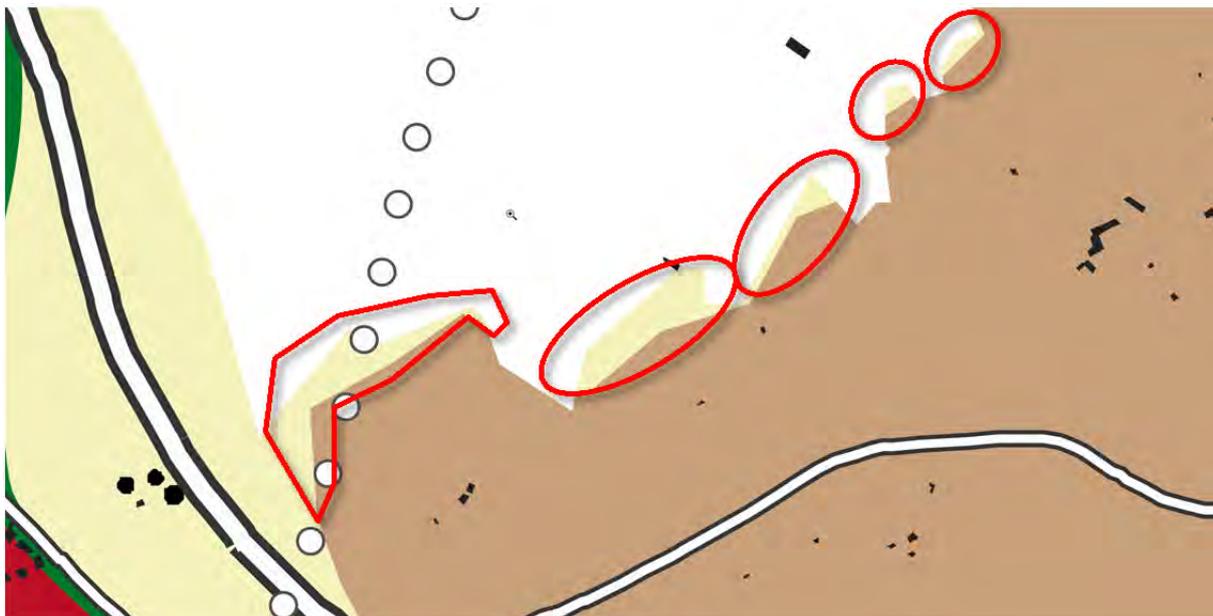


## Localisation des erreurs cartographiques de type A (Zonages différents selon les cartes)



Correction A1 :

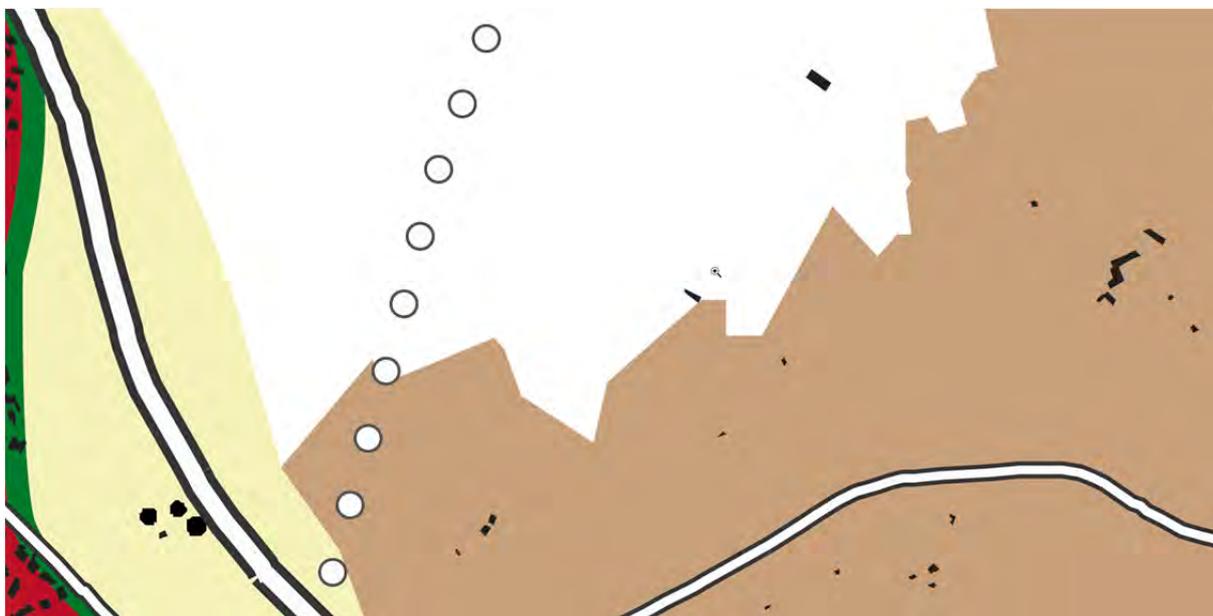
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(erreur cartographique)

2

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

3

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



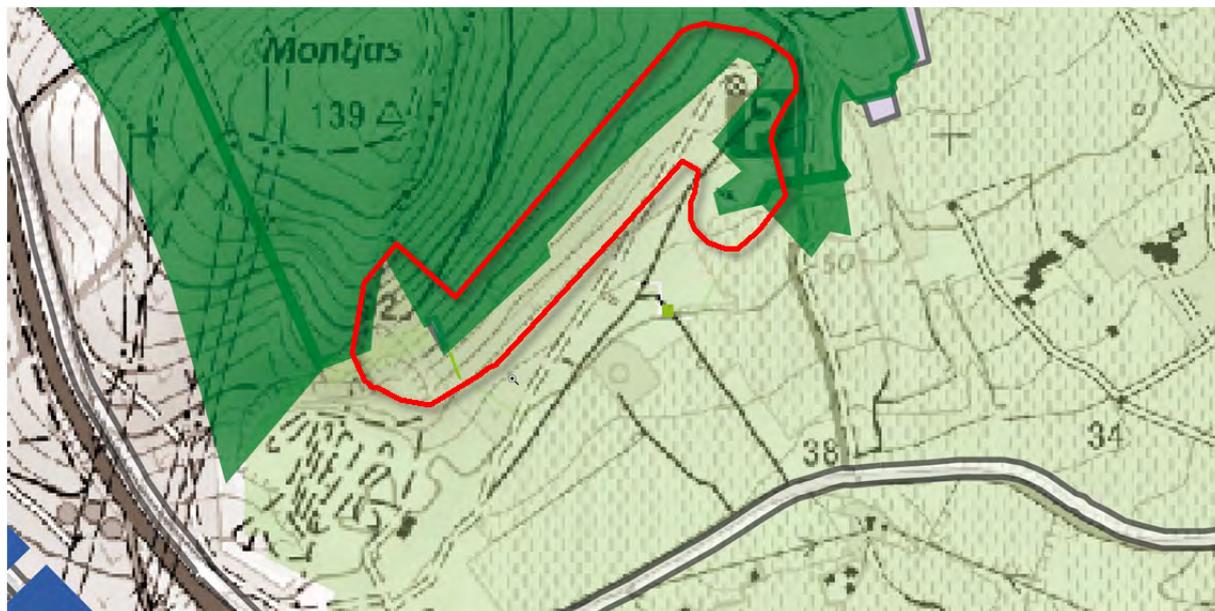
Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

4

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

5

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A2 :

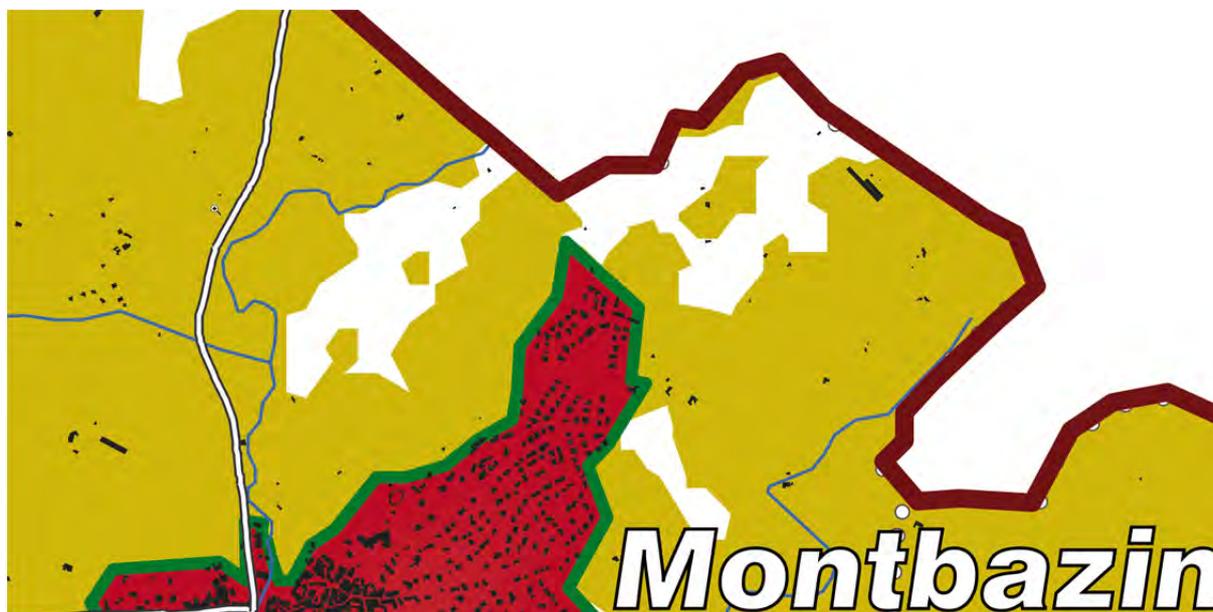
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Agricole et Vocations des espaces maritimes et littoraux

6

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A3 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Avant correction :



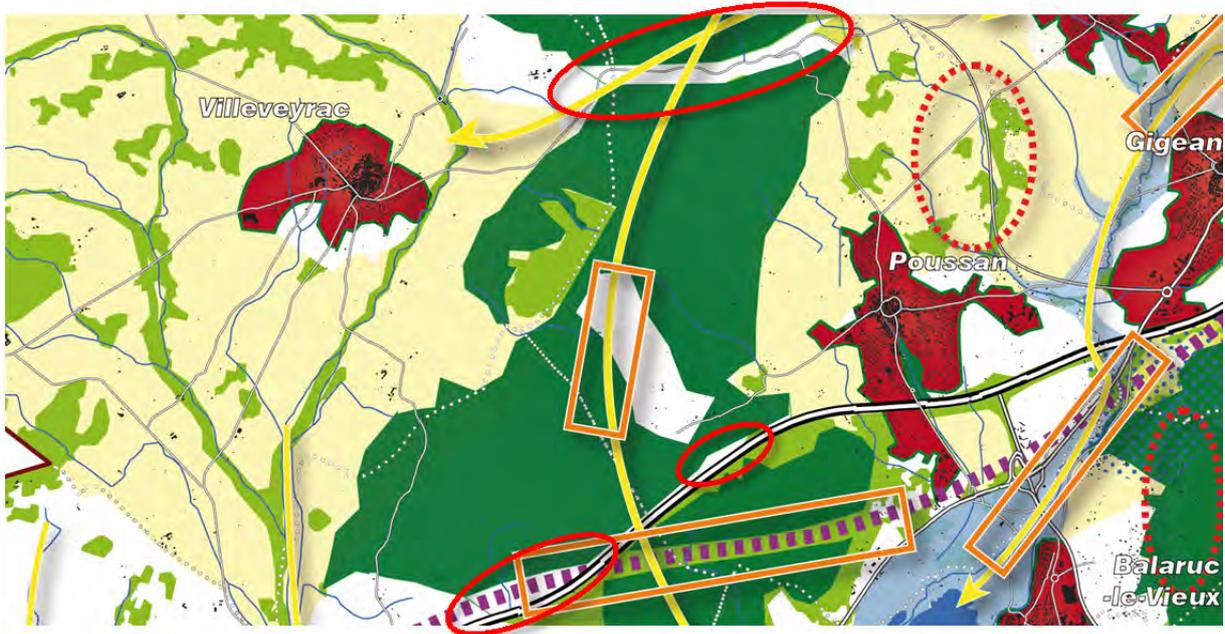
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

7

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Après correction :



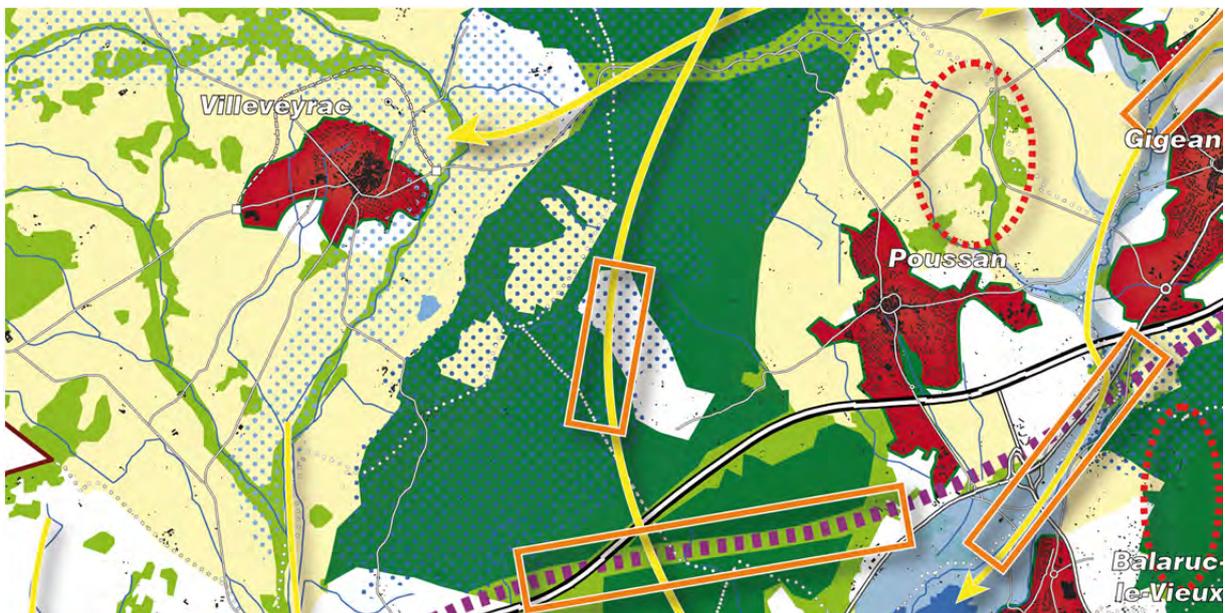
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

8

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :





Correction A5 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Agricole et Vocations des espaces maritimes et littoraux

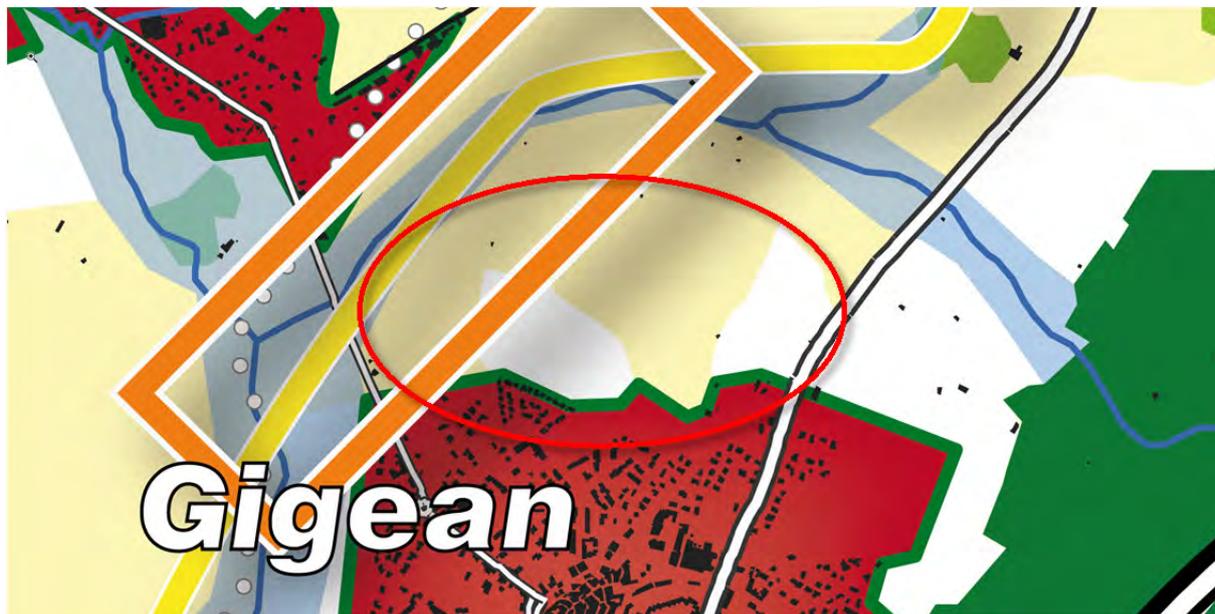
10

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A6 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Agricole et Vocations des espaces maritimes et littoraux

11

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A7 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Vocations des espaces maritimes et littoraux

12

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A8 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Vocations des espaces maritimes et littoraux

13

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Vocations des espaces maritimes et littoraux

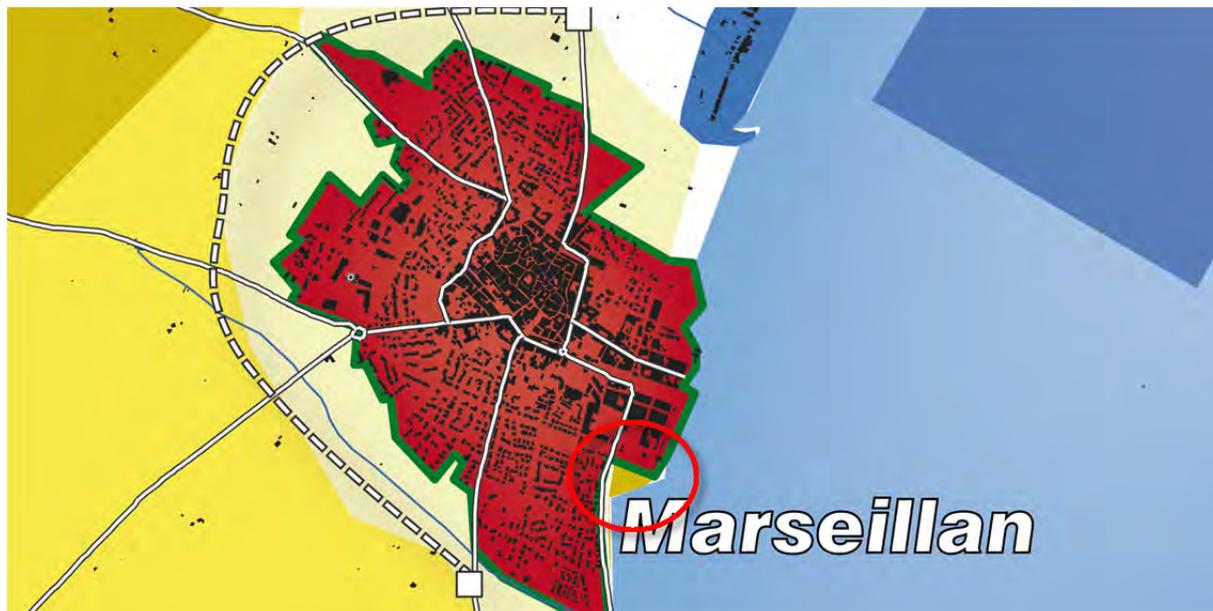
14

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



Correction A9 :

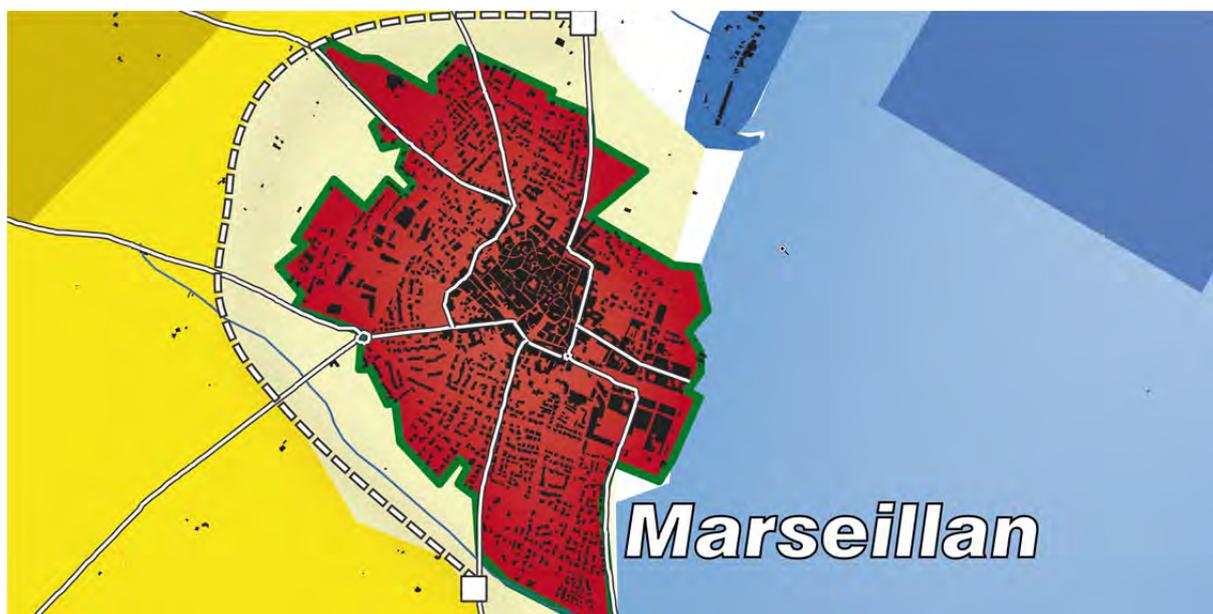
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



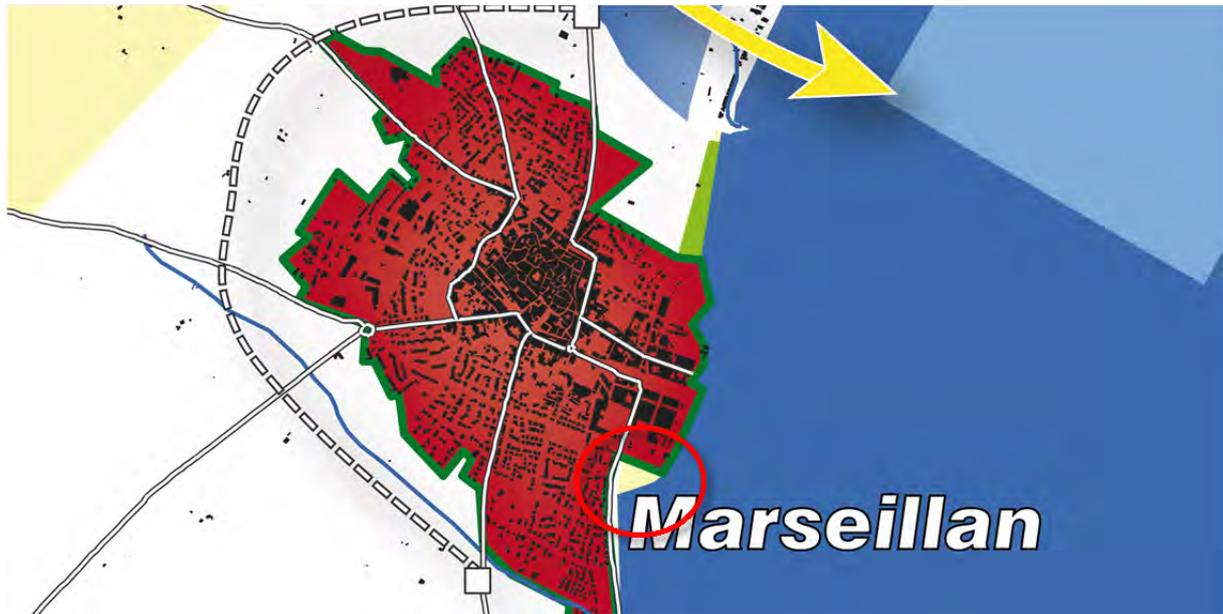
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

15

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



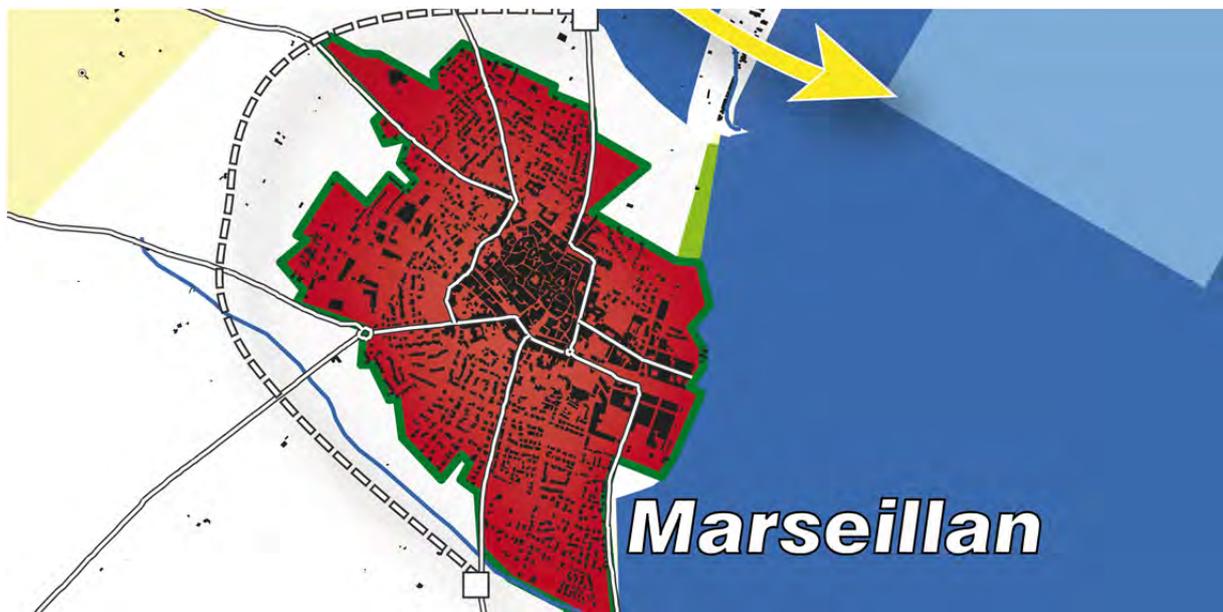
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

16

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A10 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

17

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A11 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Suppression voie ferrée- Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

18

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Suppression voie ferrée- Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

19

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A12 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

20

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A13 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



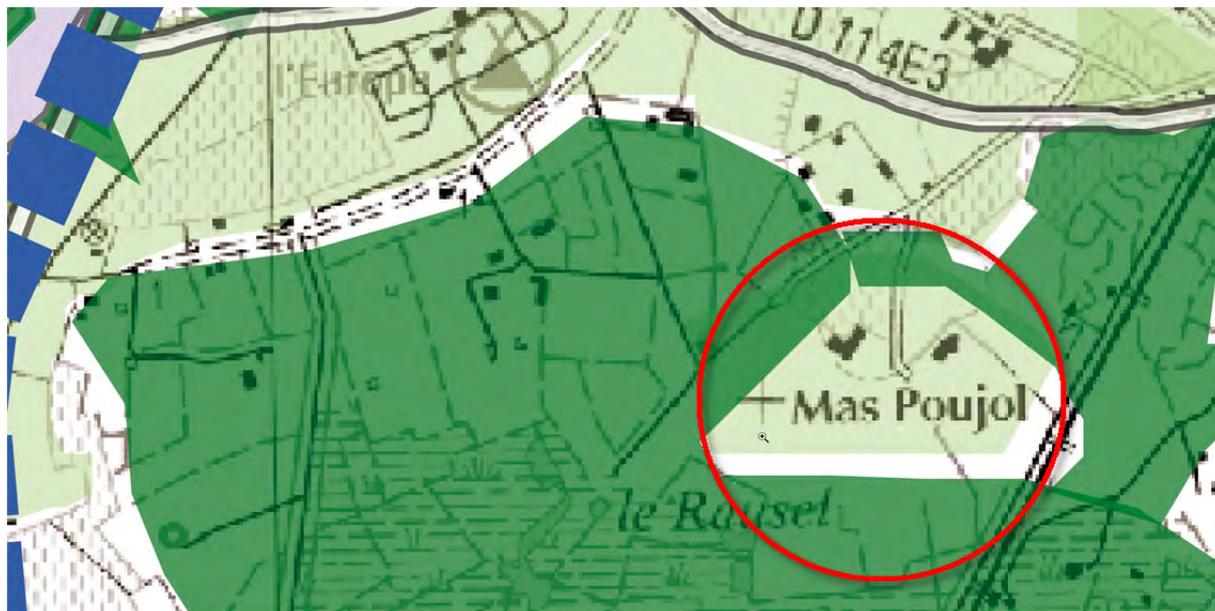
Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

21

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



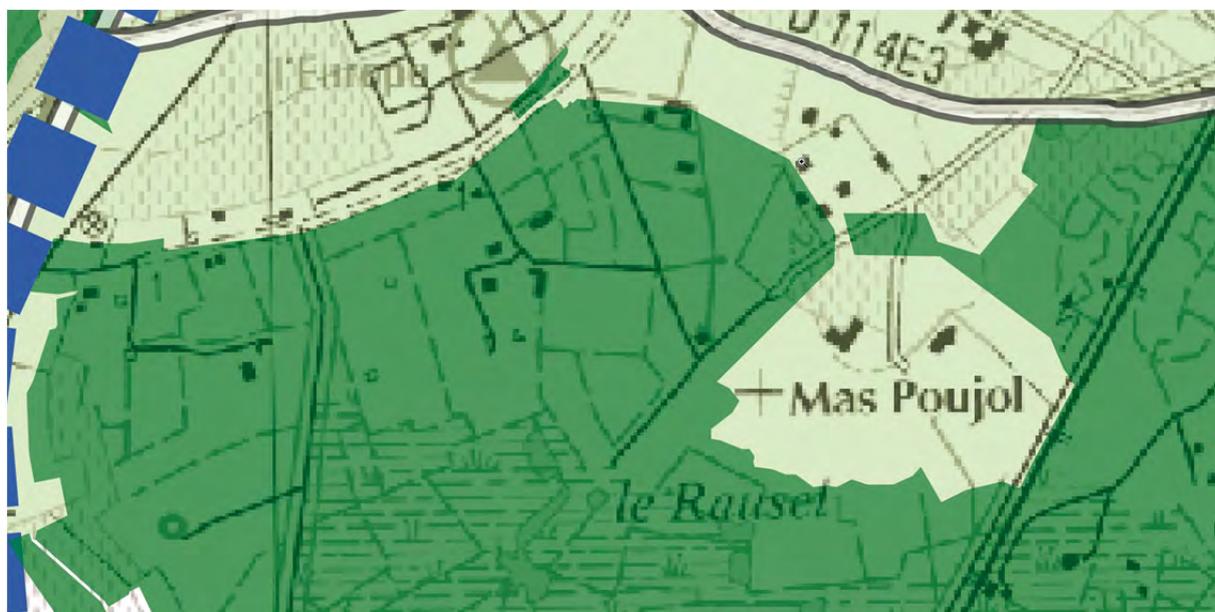
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

22

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A14 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

23

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A15 :

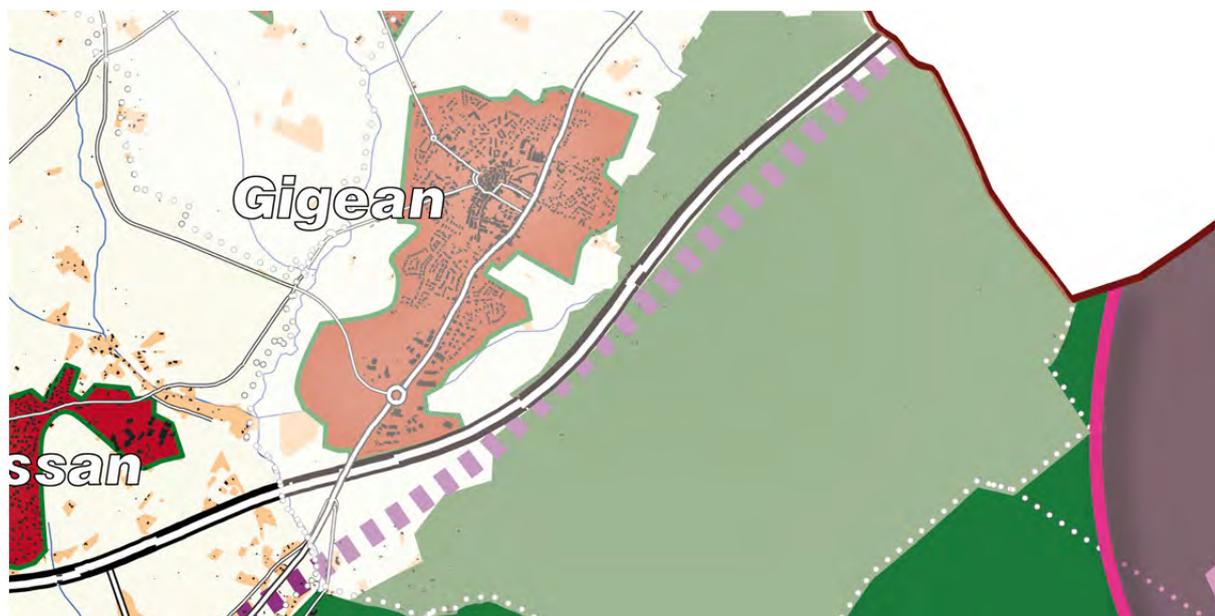
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

24

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



Correction A16 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



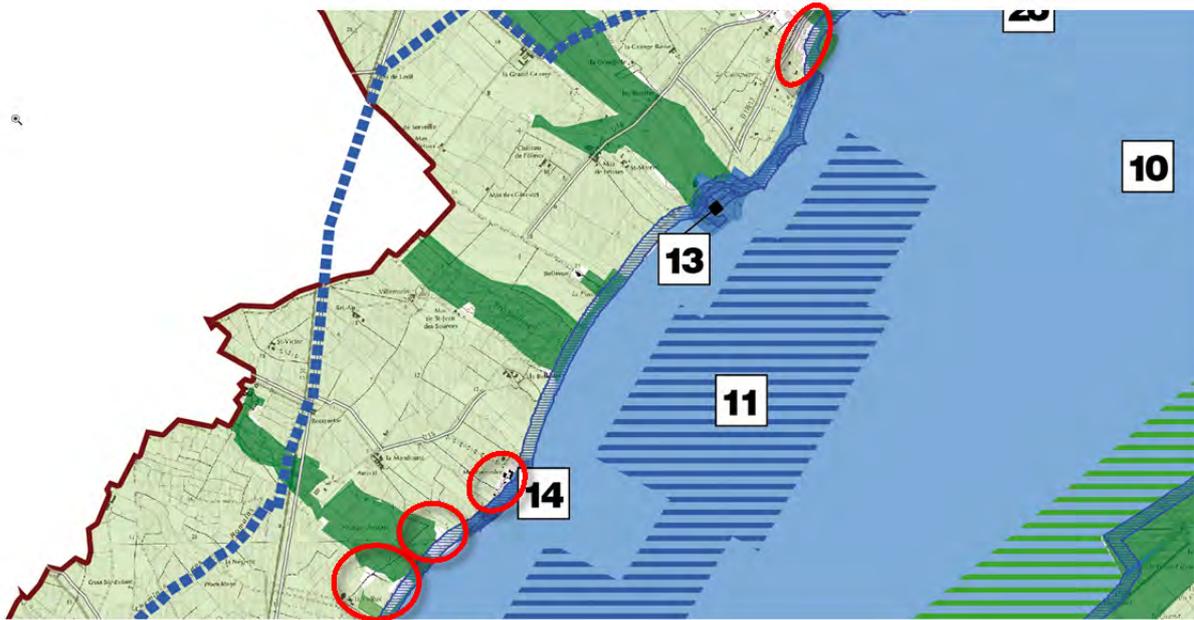
Modification de la carte en fonction des cartes Trame Agricole et Vocations des espaces maritimes et littoraux

25

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



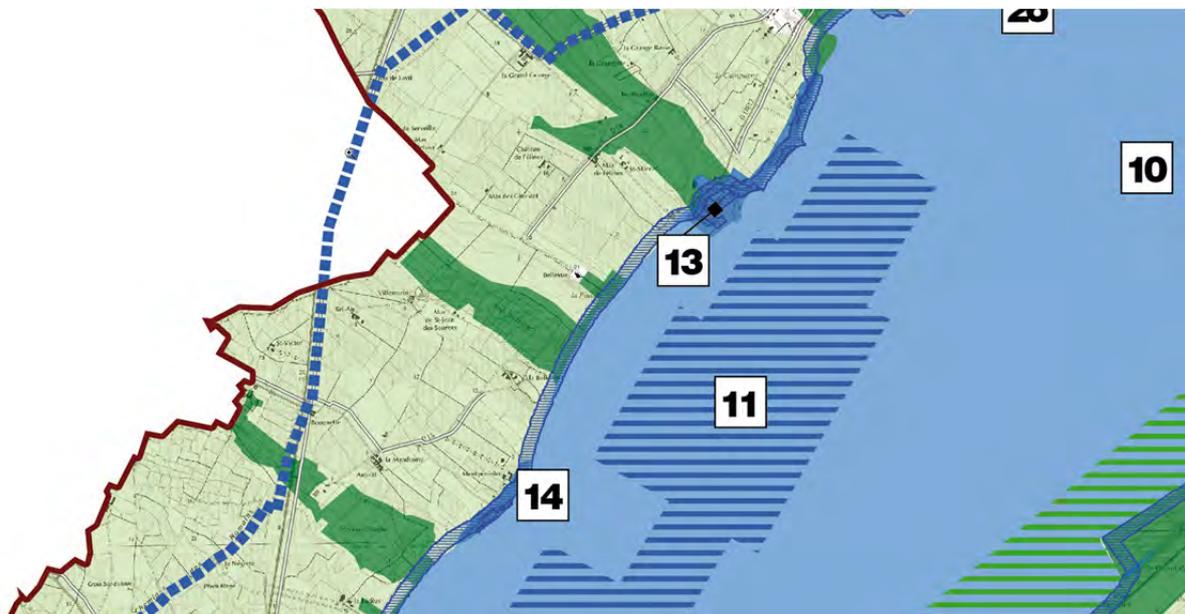
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Agricole et Vocations des espaces maritimes et littoraux

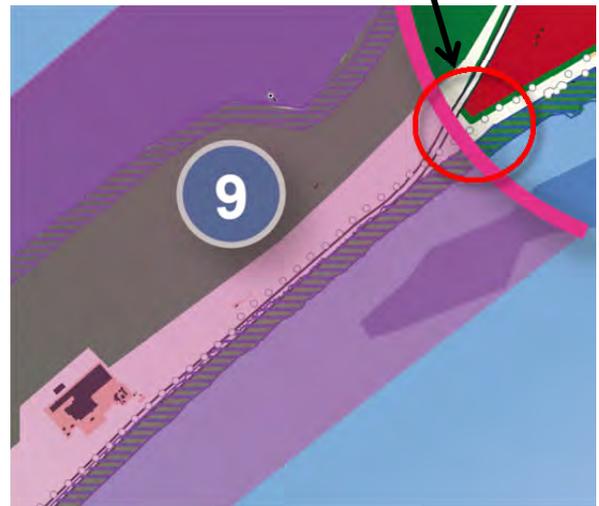
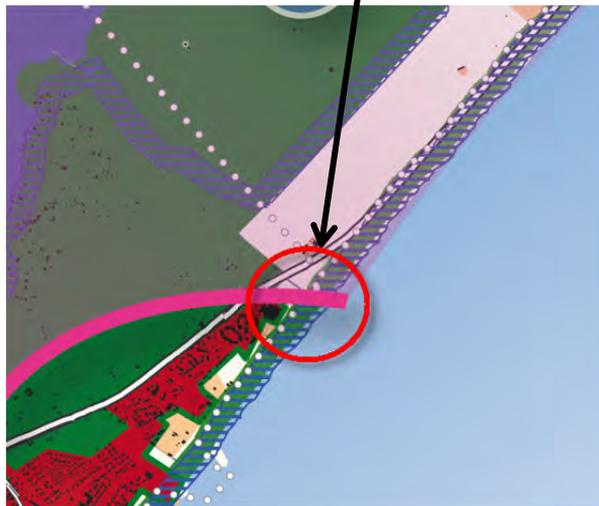
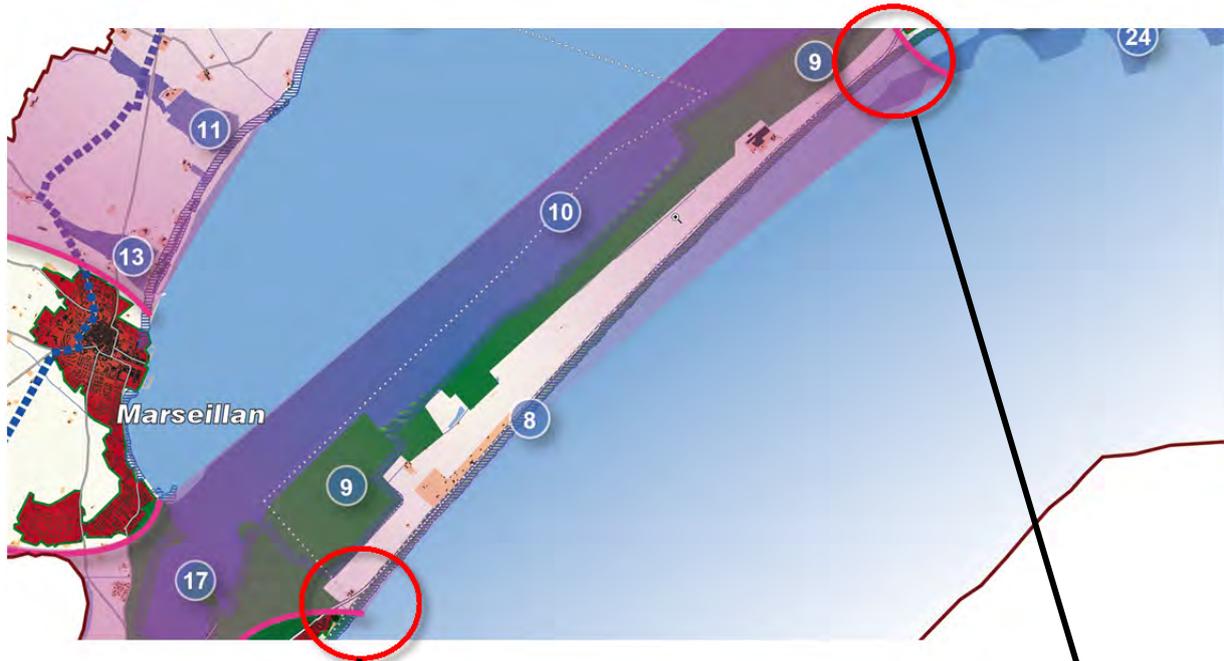
26

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



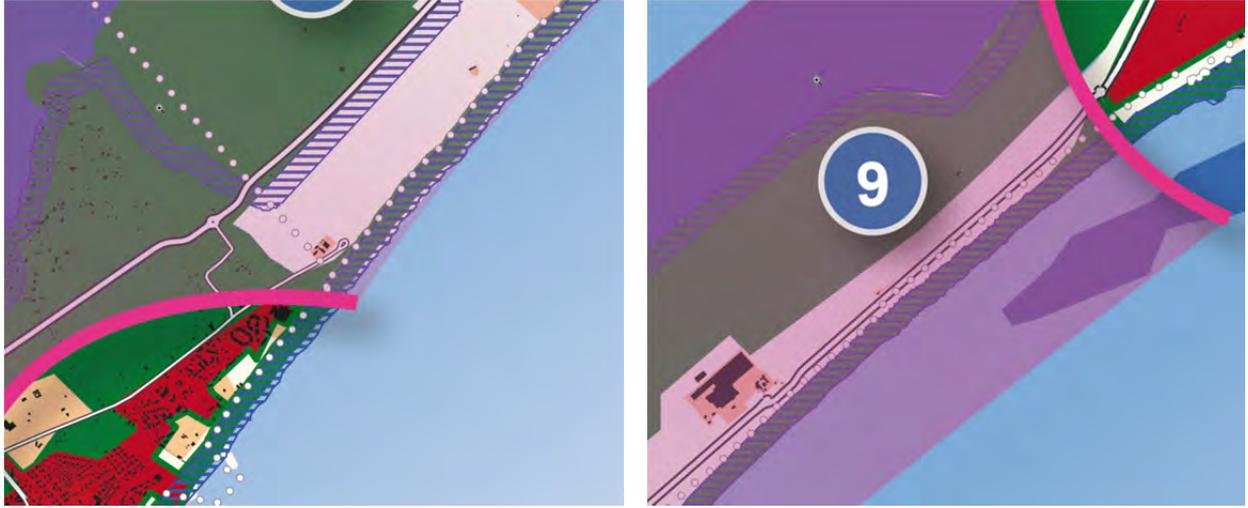
Correction A17 :

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

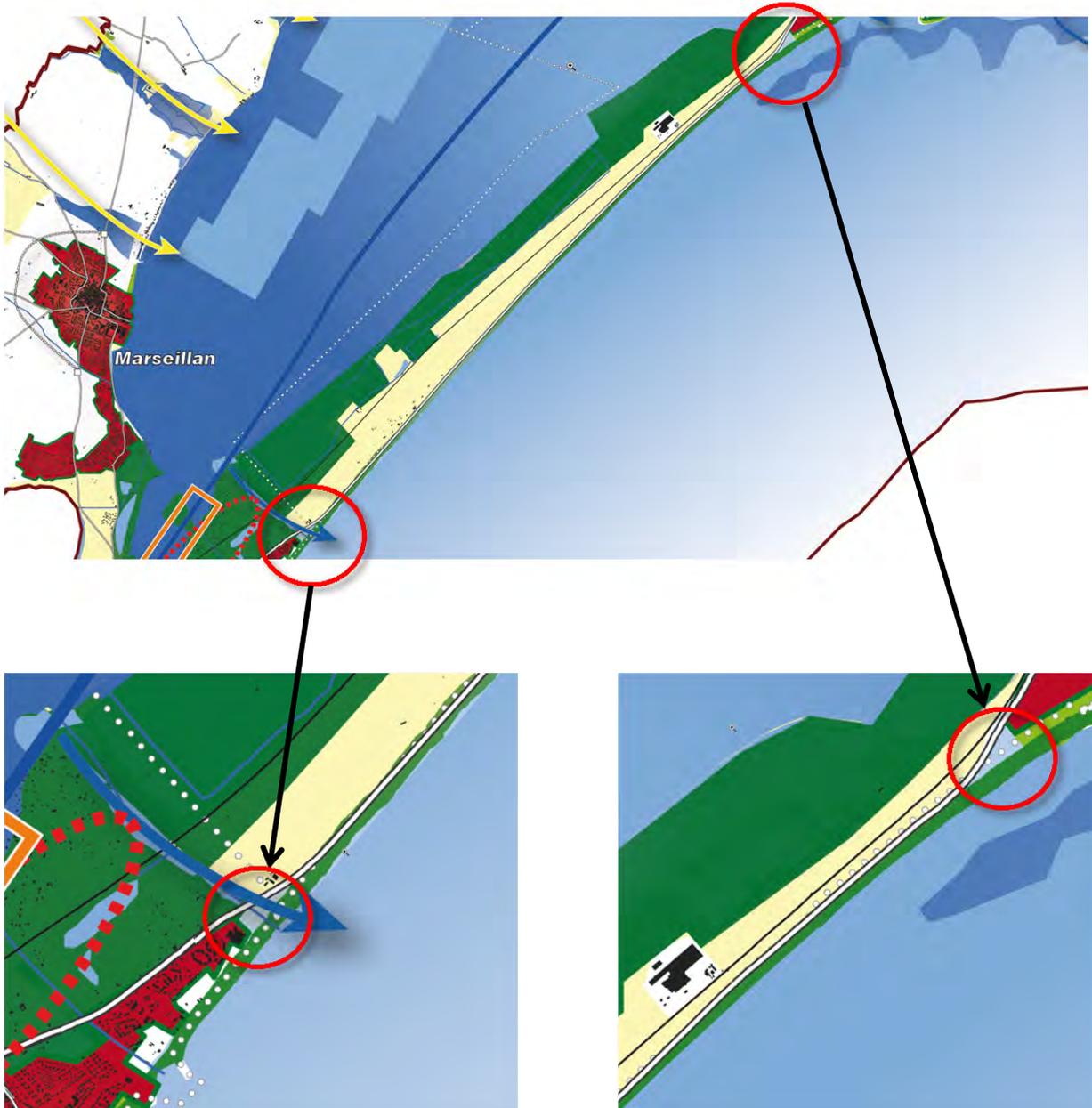


Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



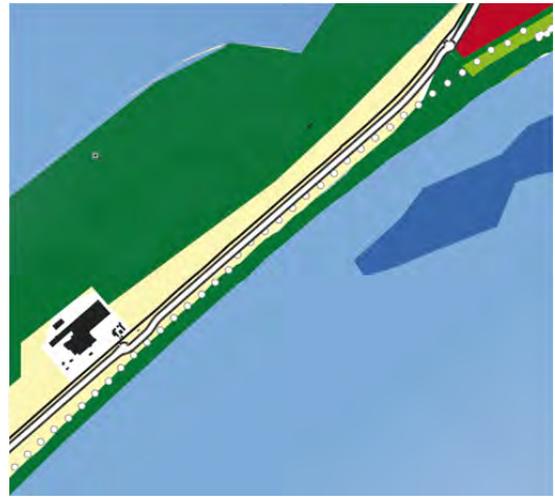
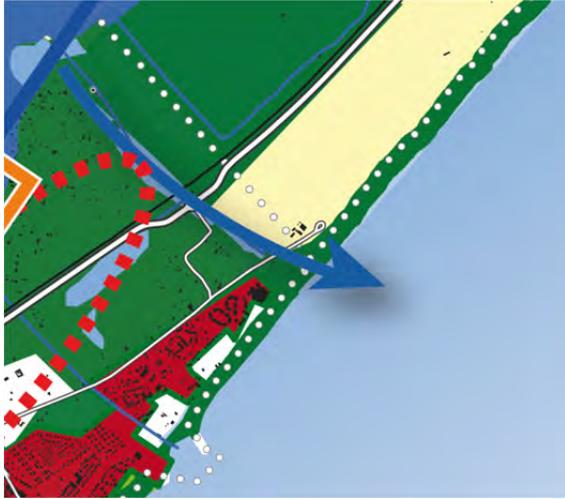
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



29

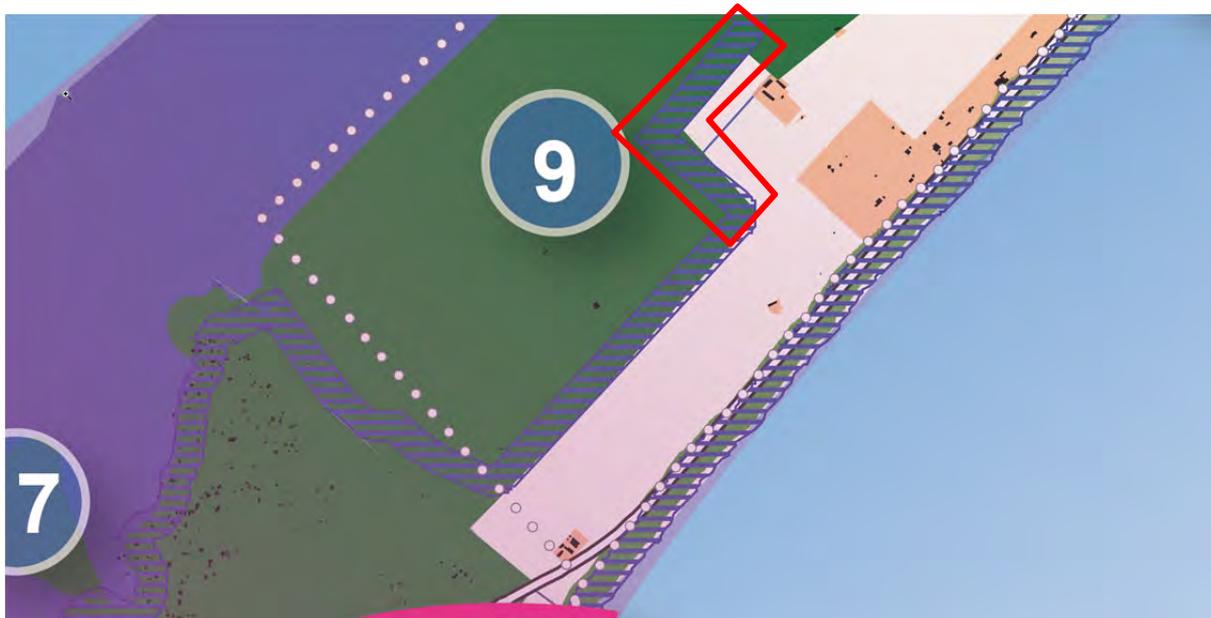
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction A18 :

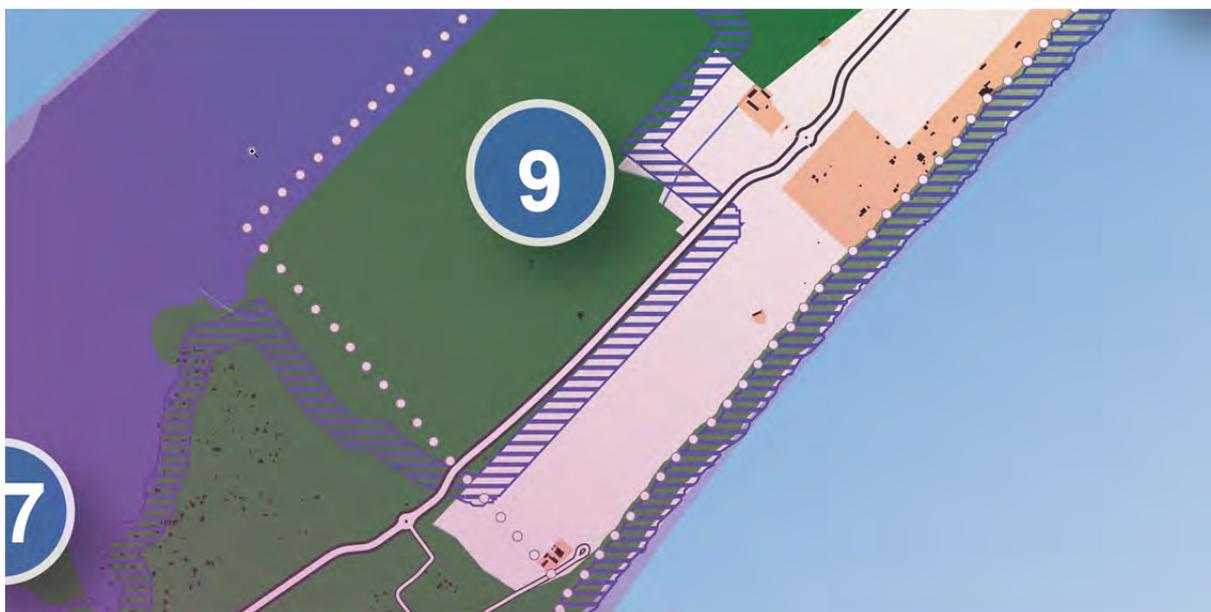
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



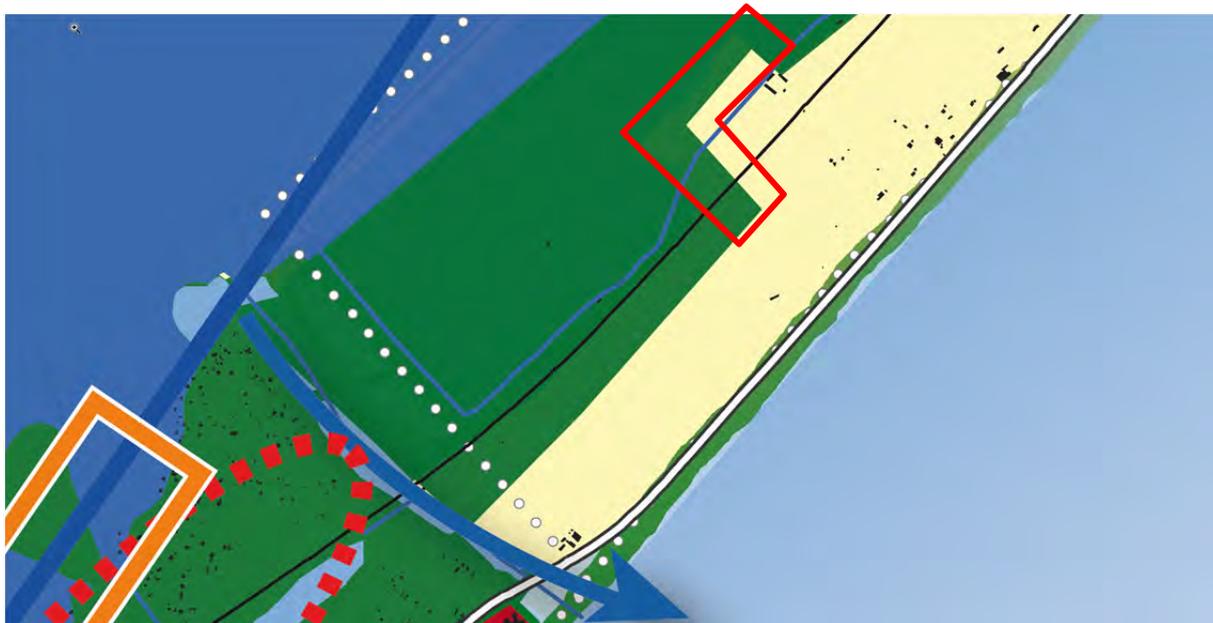
Modification de la carte en fonction de la carte Trame agricole

31

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame agricole

32

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame agricole

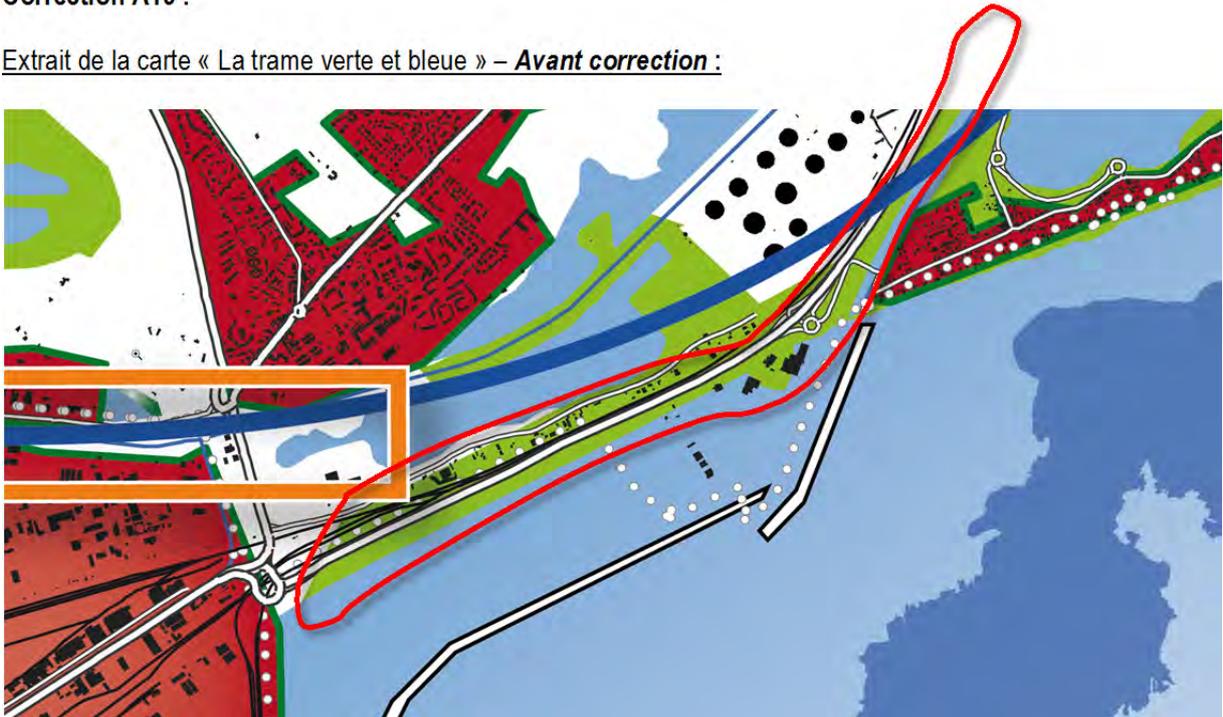
33

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



**Correction A19 :**

**Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :**



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

**Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :**





Correction A21 :

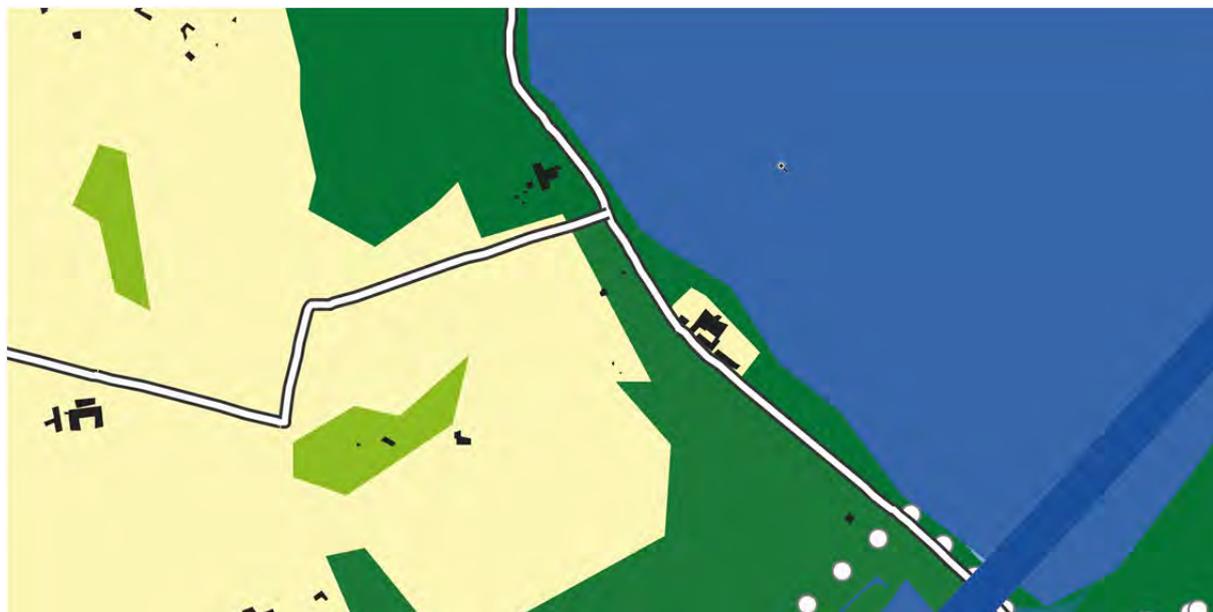
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



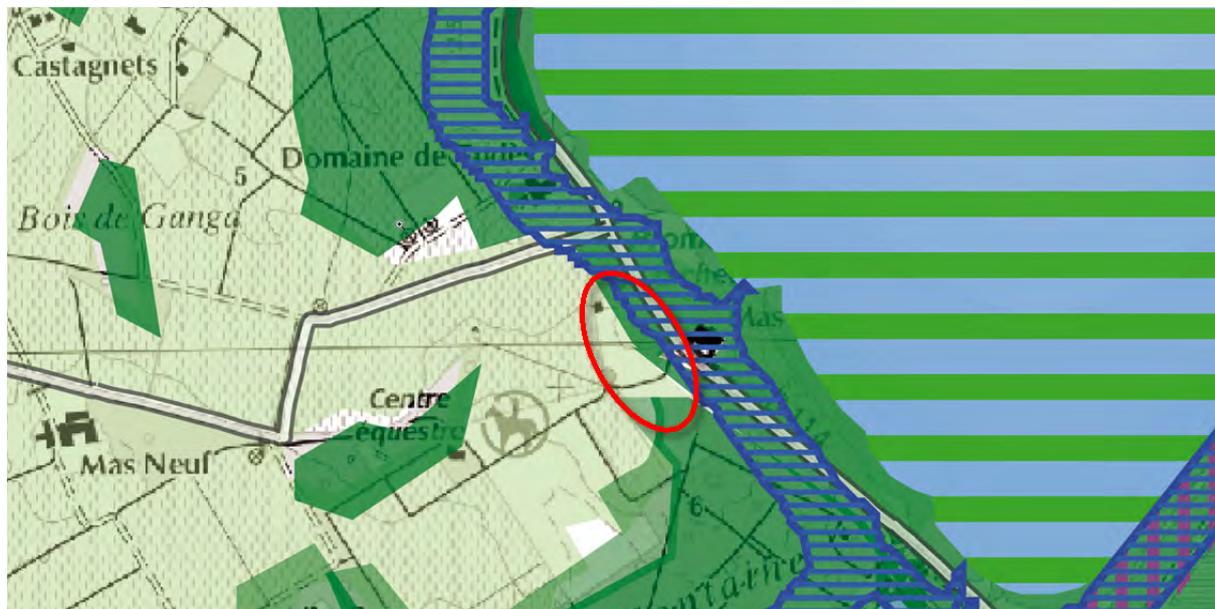
Modification de la carte en fonction des cartes Trame agricole et Bleue et Loi littoral

36

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame agricole et Bleue et Loi littoral

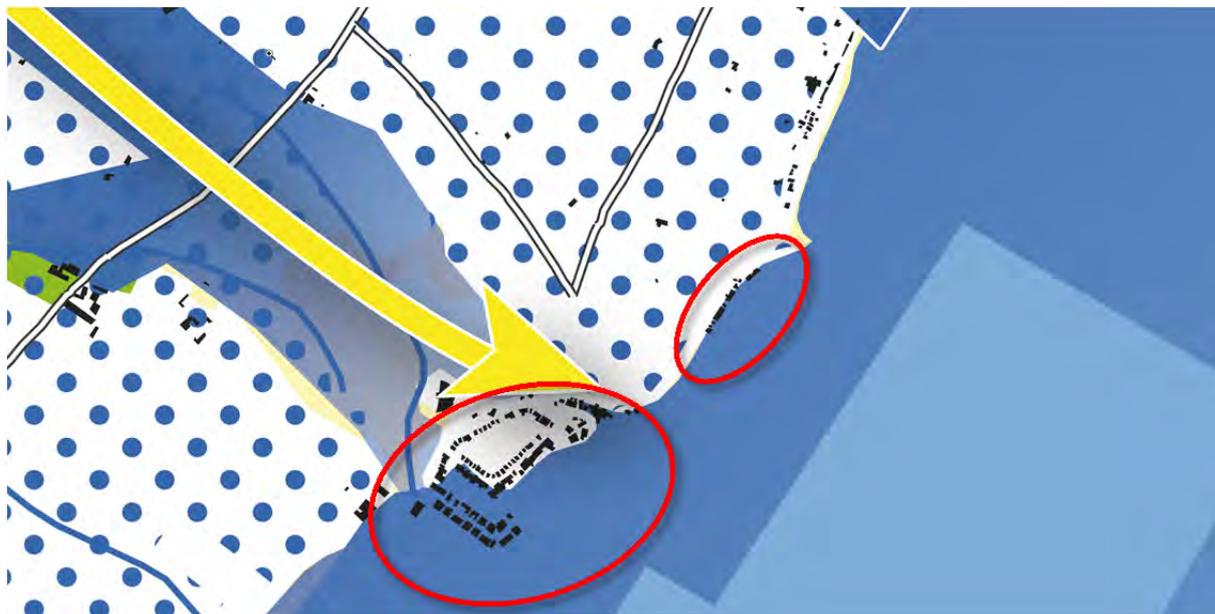
37

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A22 :

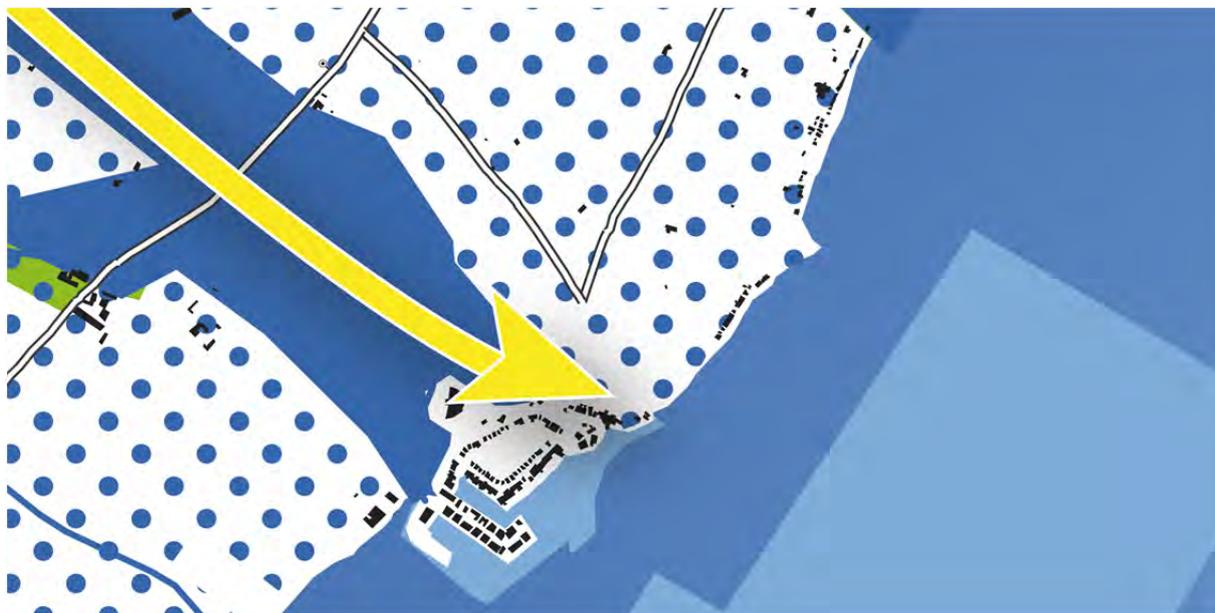
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Agricole et Vocations des espaces maritimes et littoraux

38

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A23 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Modalités d'application de la loi littoral

39

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A24 :

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

40

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

41

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A25 :

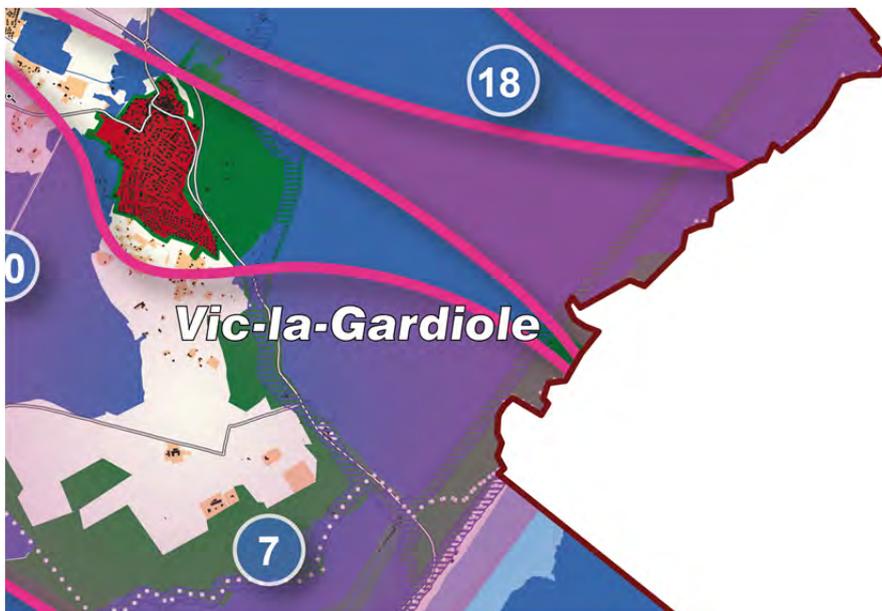
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



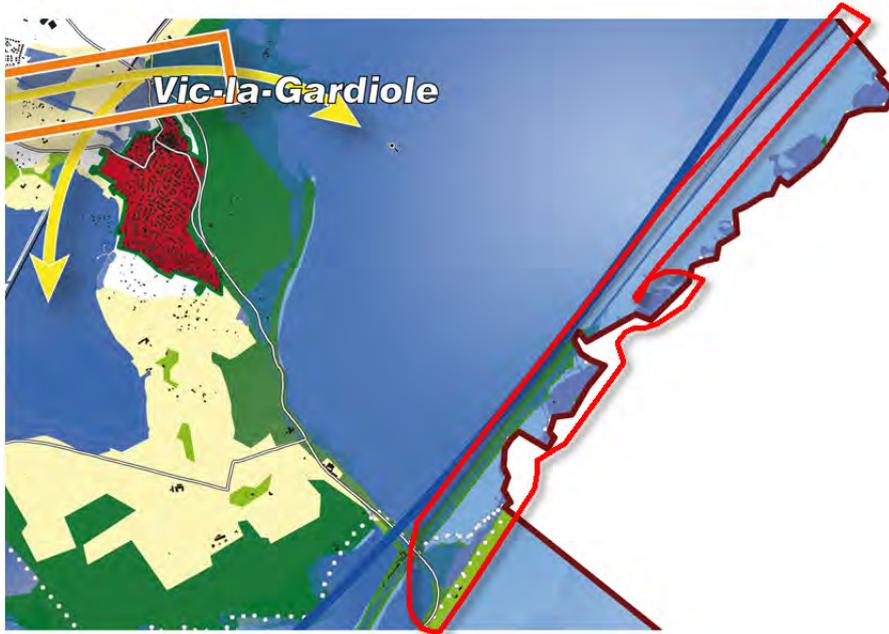
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

42

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



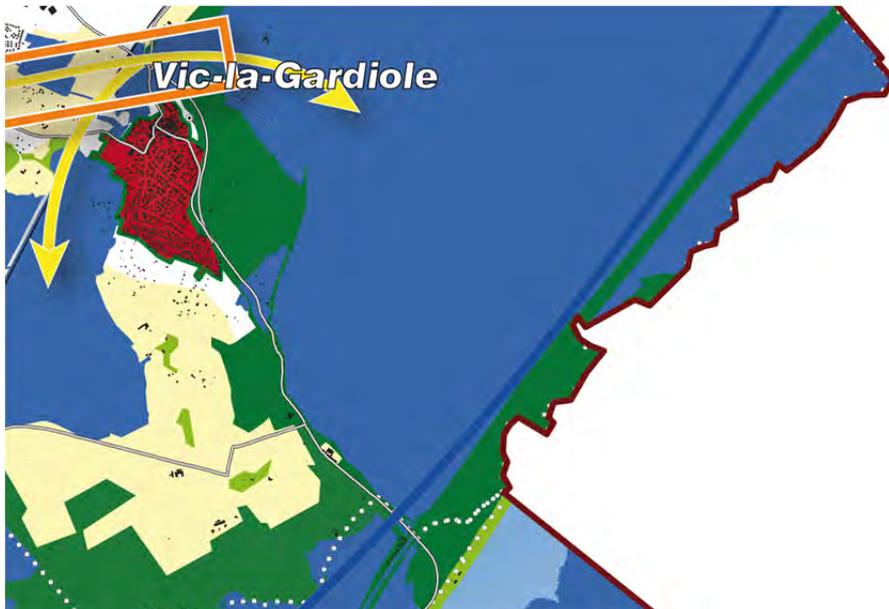
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

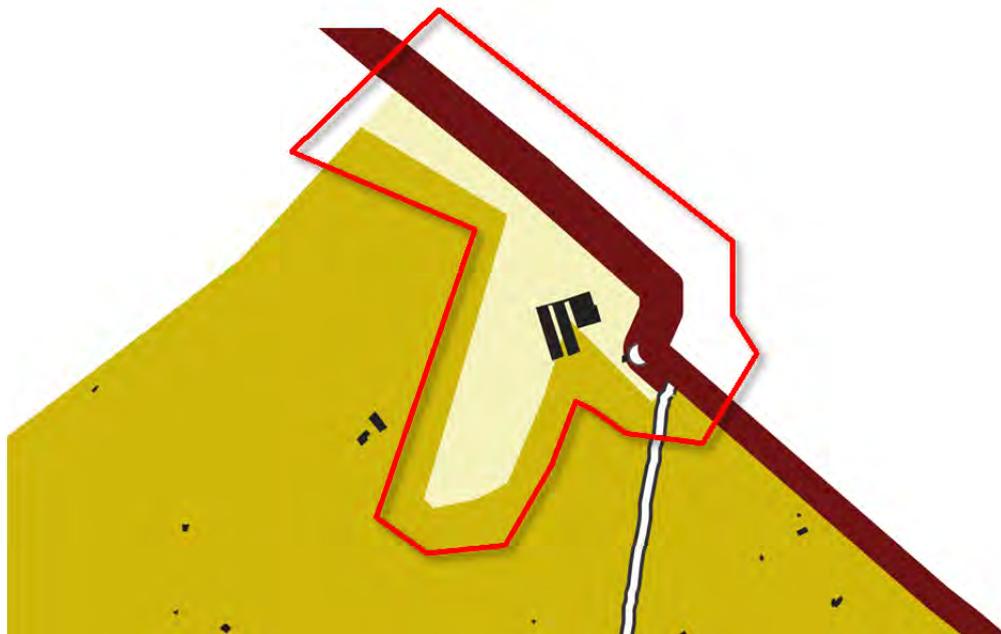
43

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction A26 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



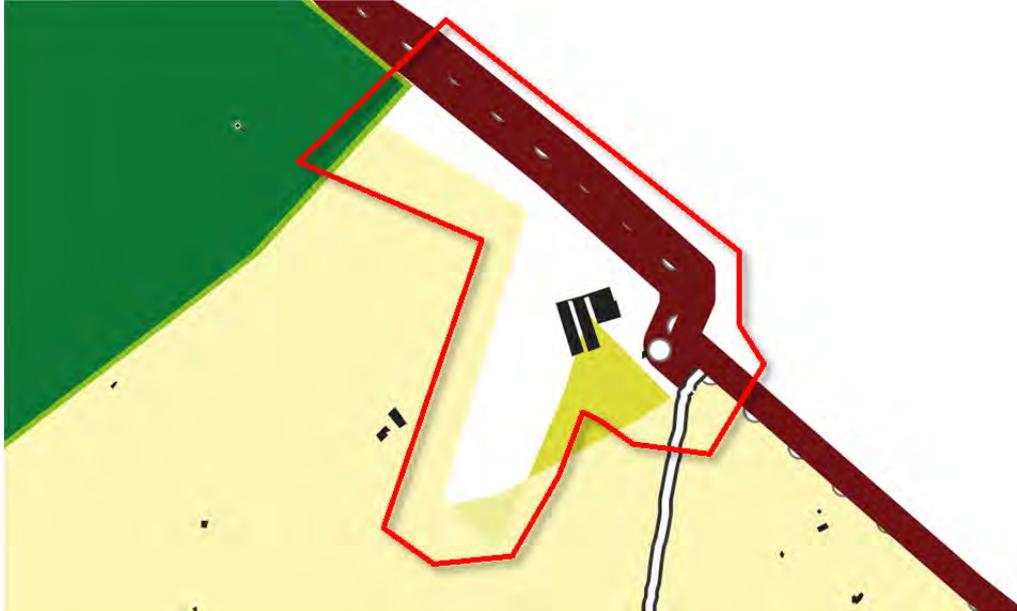
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

44

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



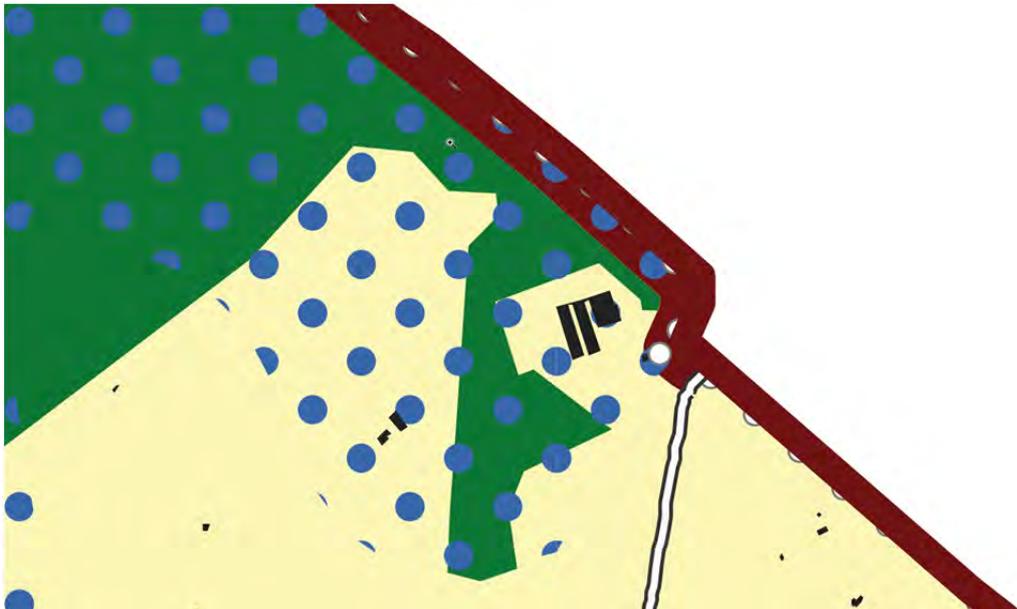
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

45

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A27 :

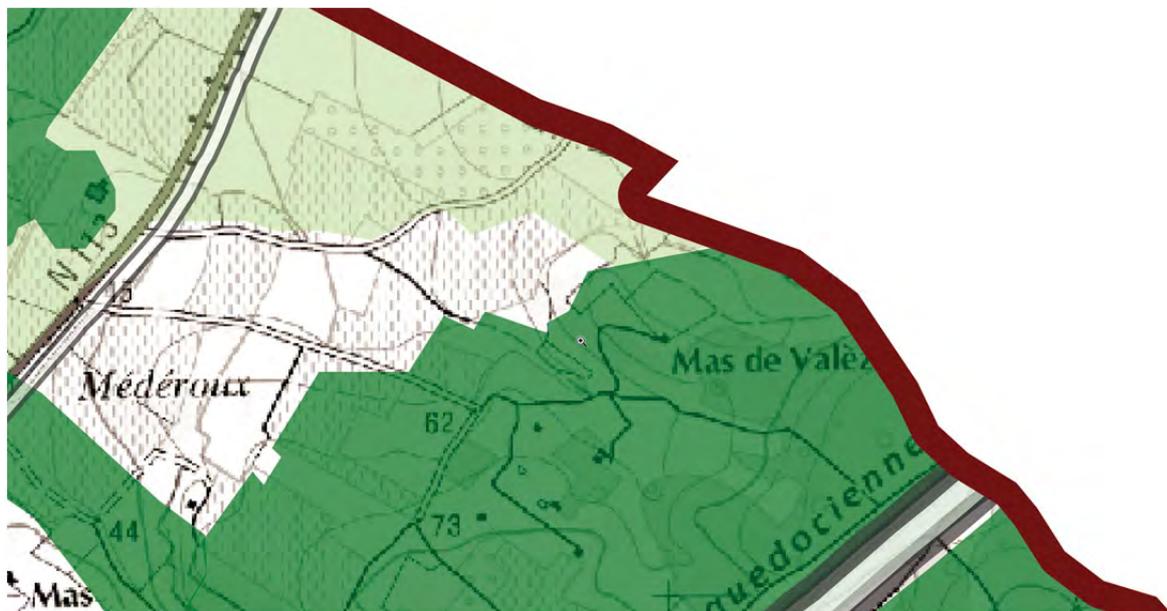
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

46

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A28 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

47

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

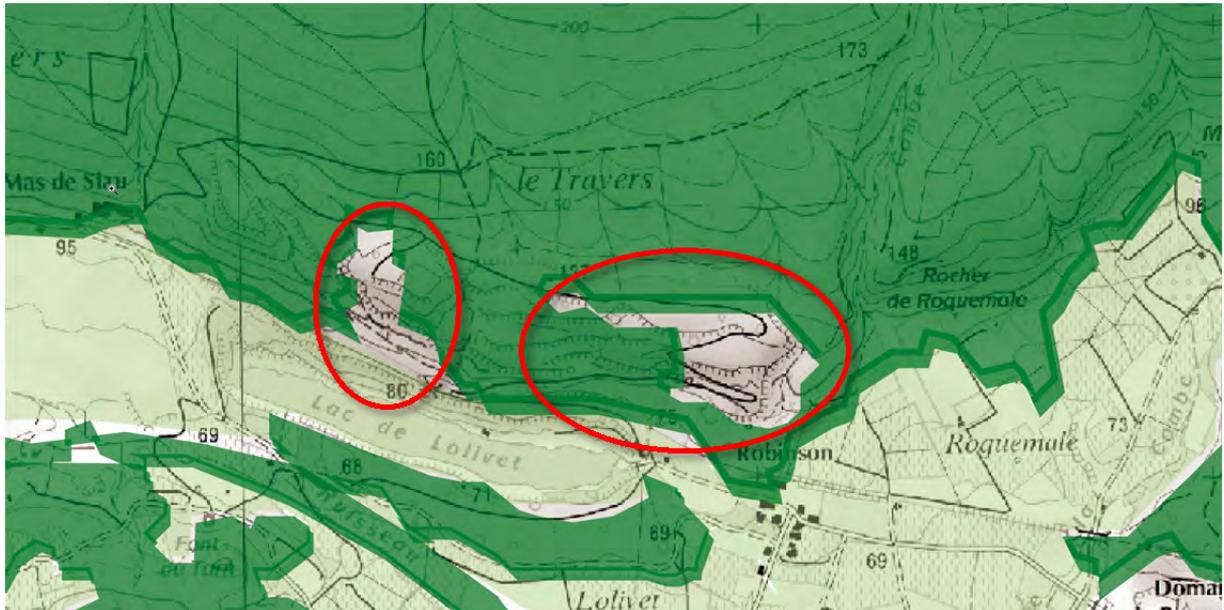
48

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction A29 :

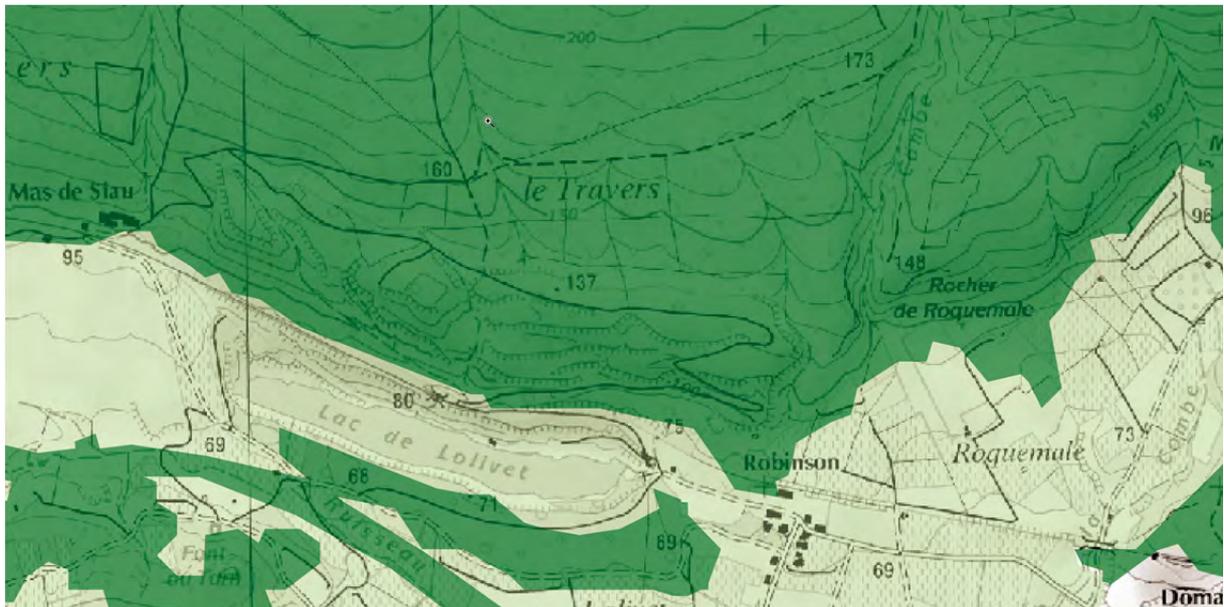
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

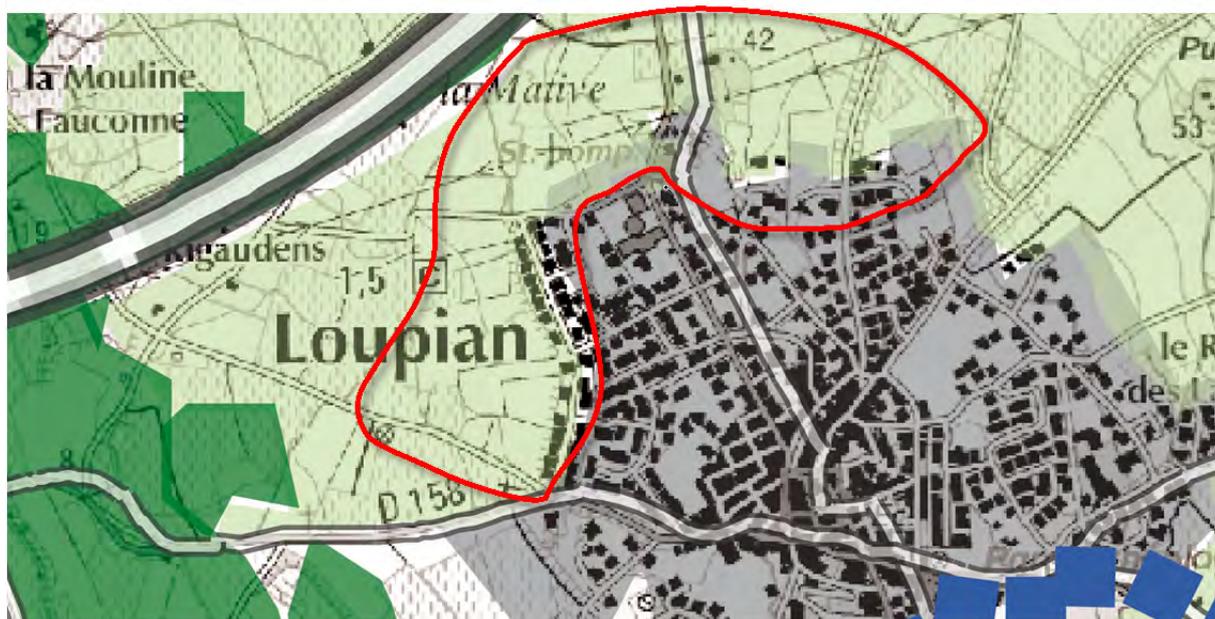
49

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A30 :

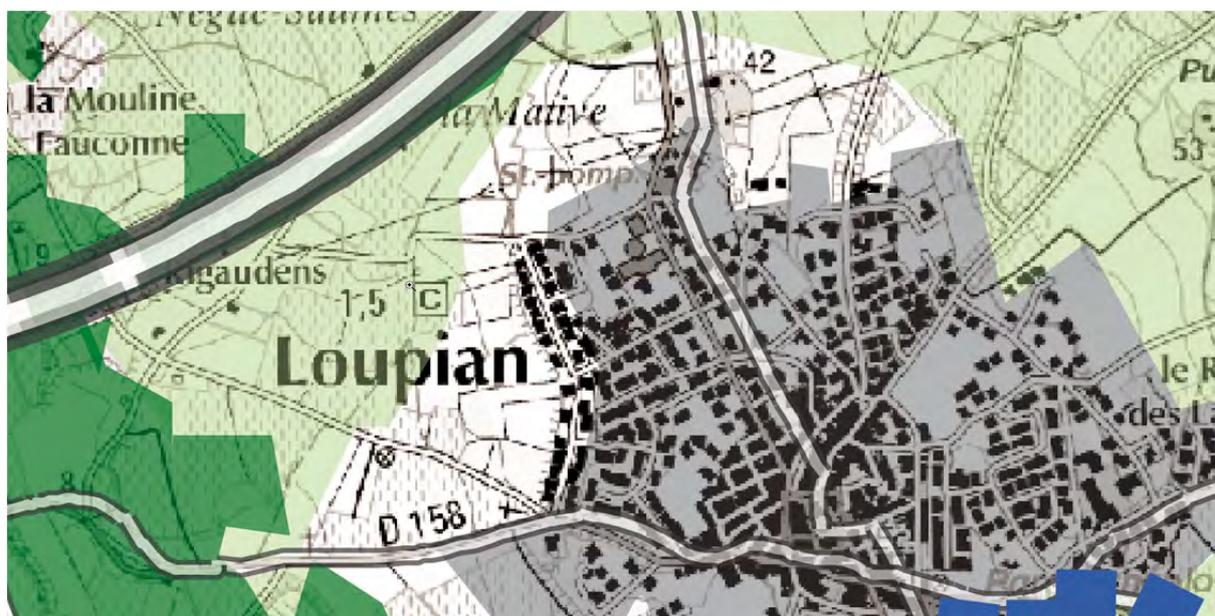
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Agricole

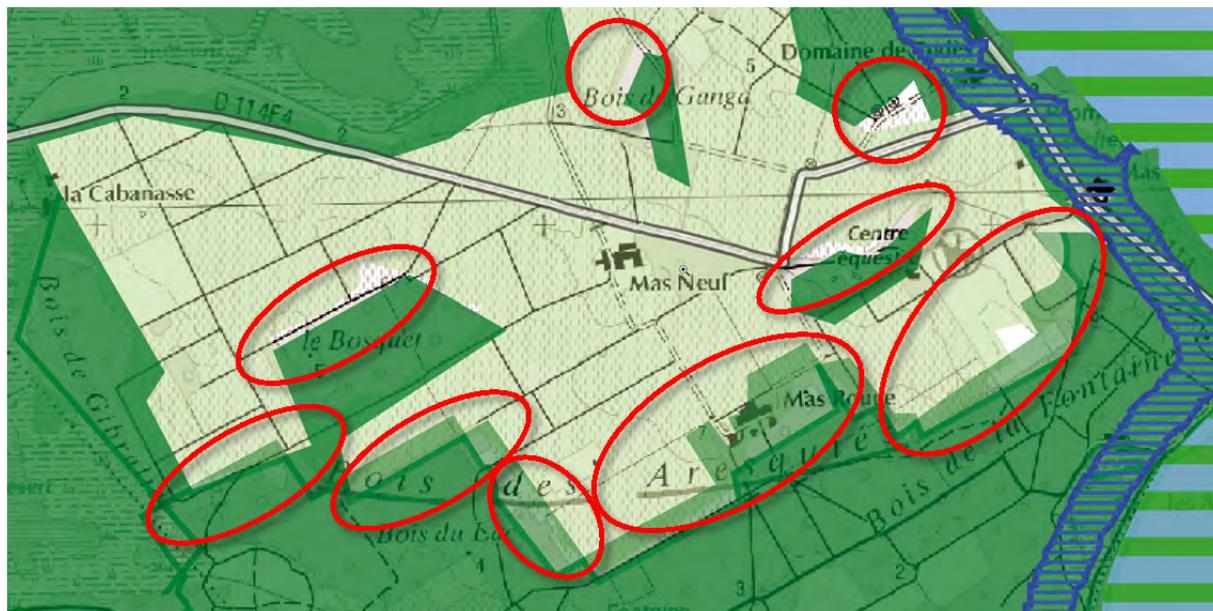
50

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A31 :

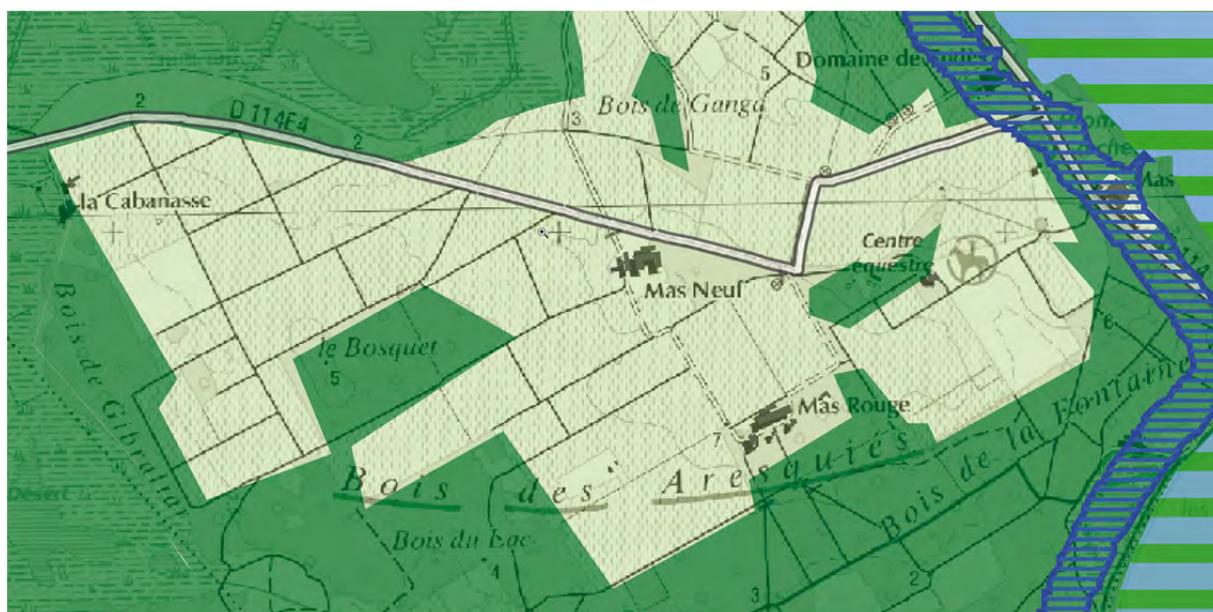
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte

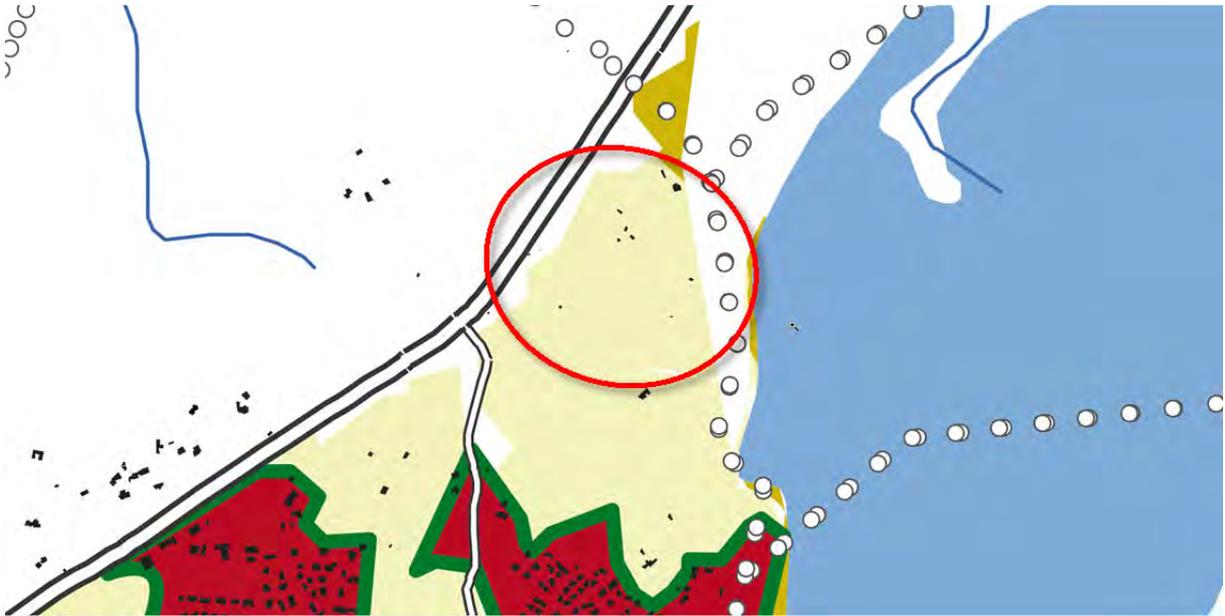
51

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A32 :

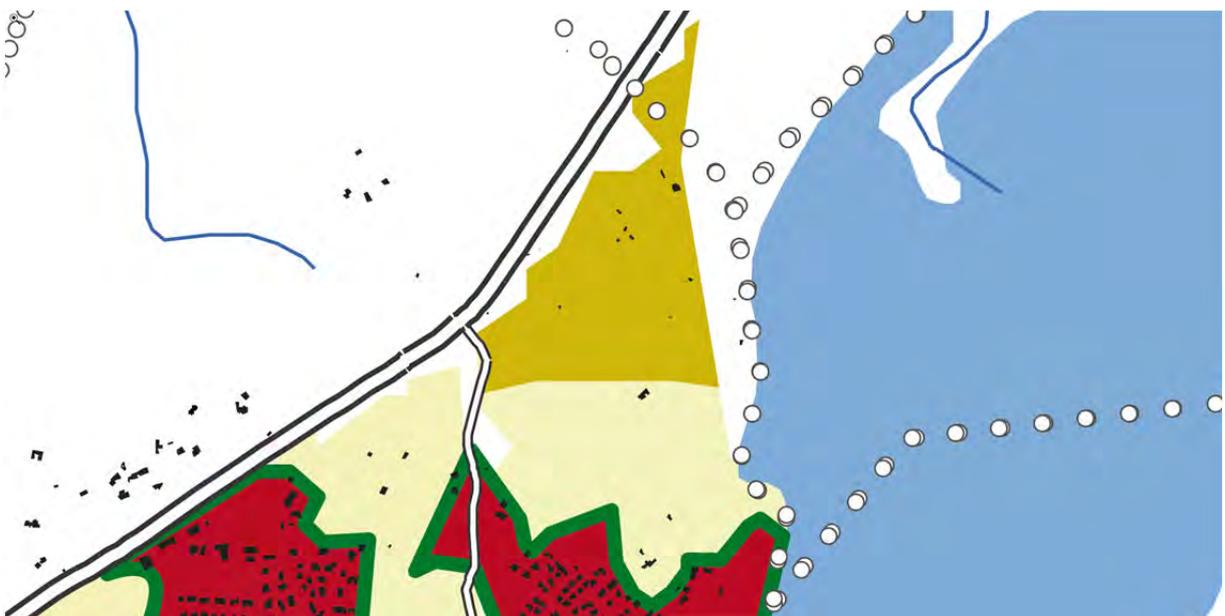
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



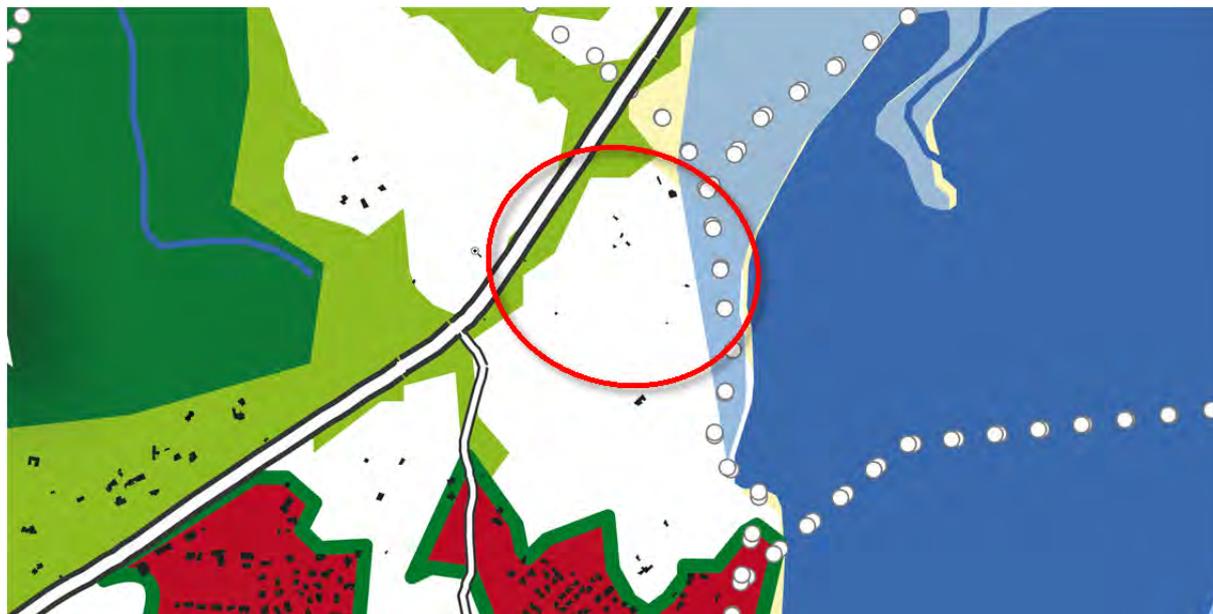
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

52

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

53

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A33 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

54

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A34 :

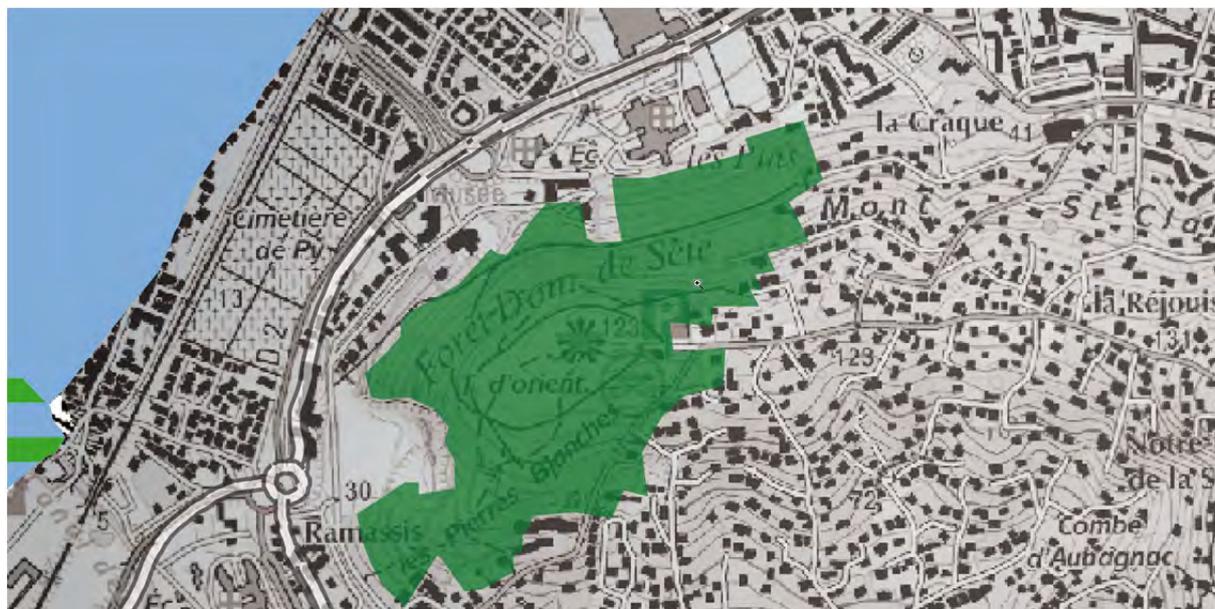
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

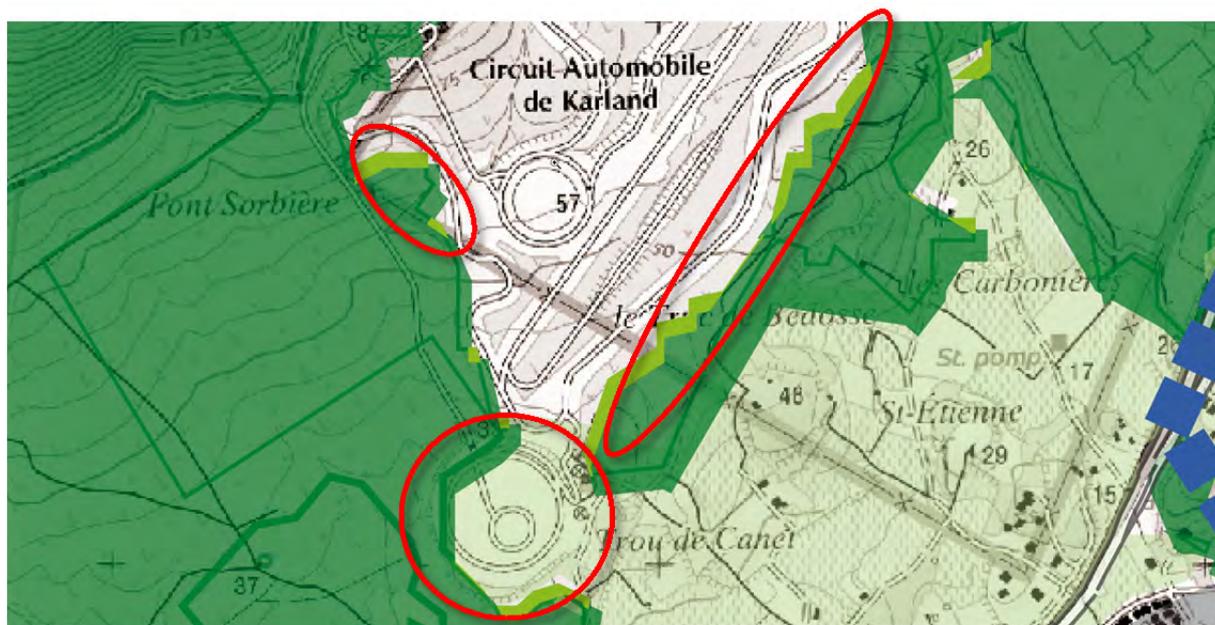
55

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A35 :

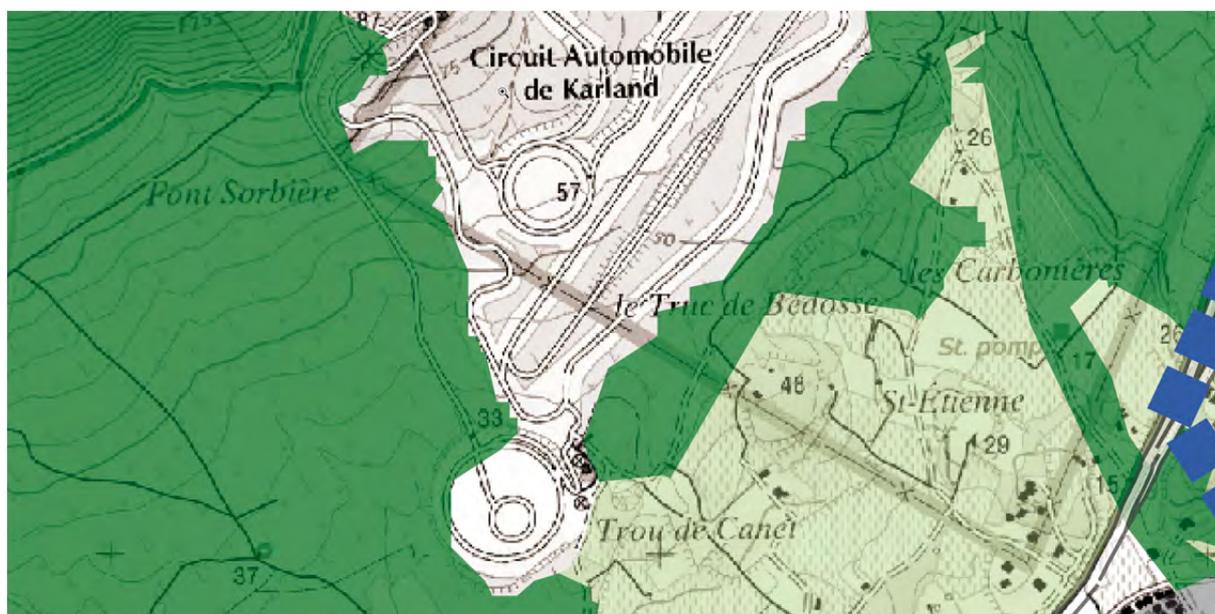
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

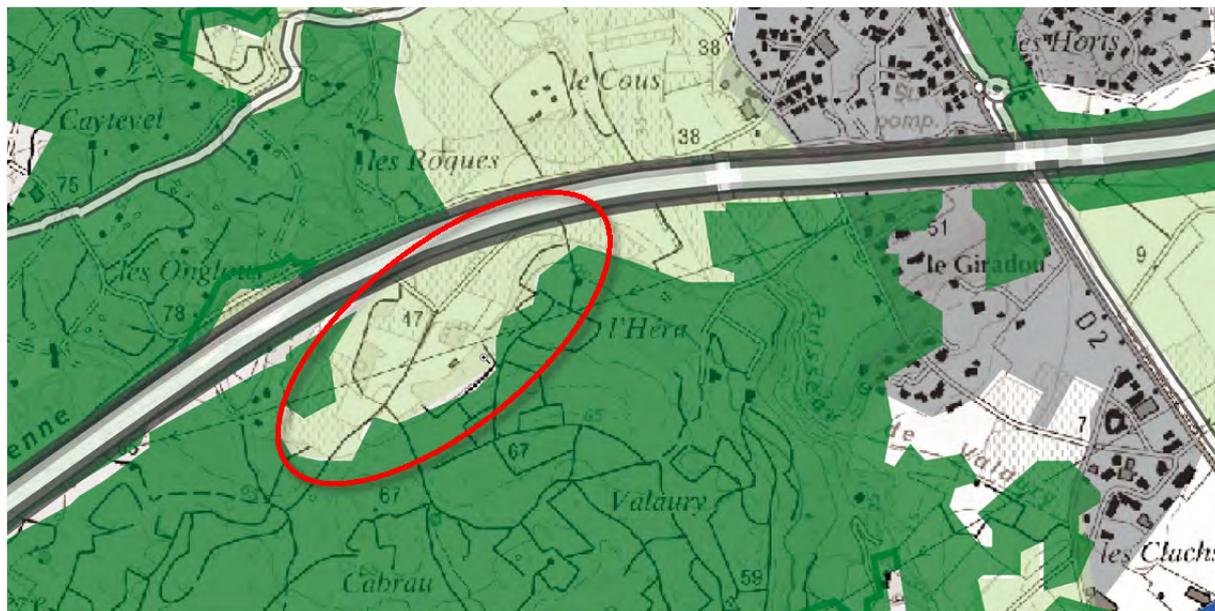
56

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A36 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Trame Agricole

57

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A37 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

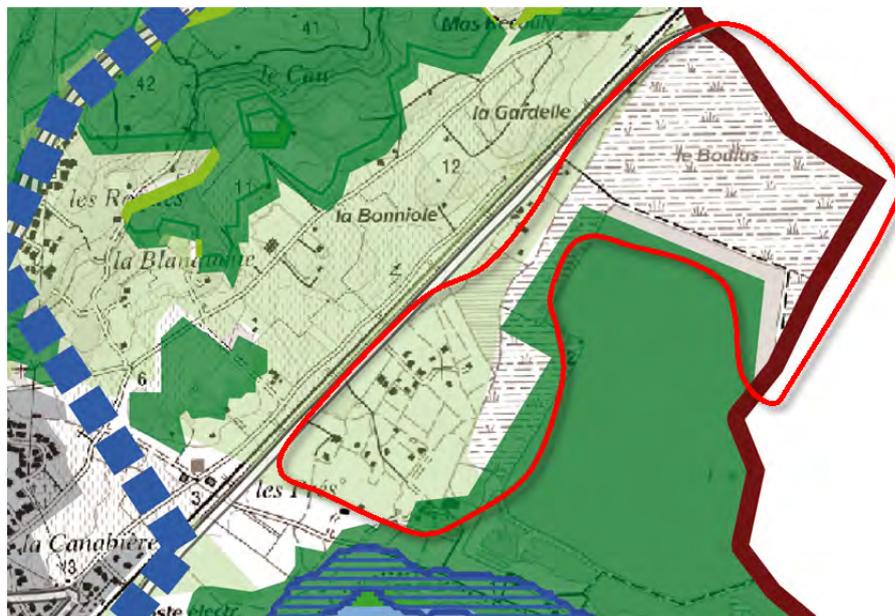
58

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A38 :

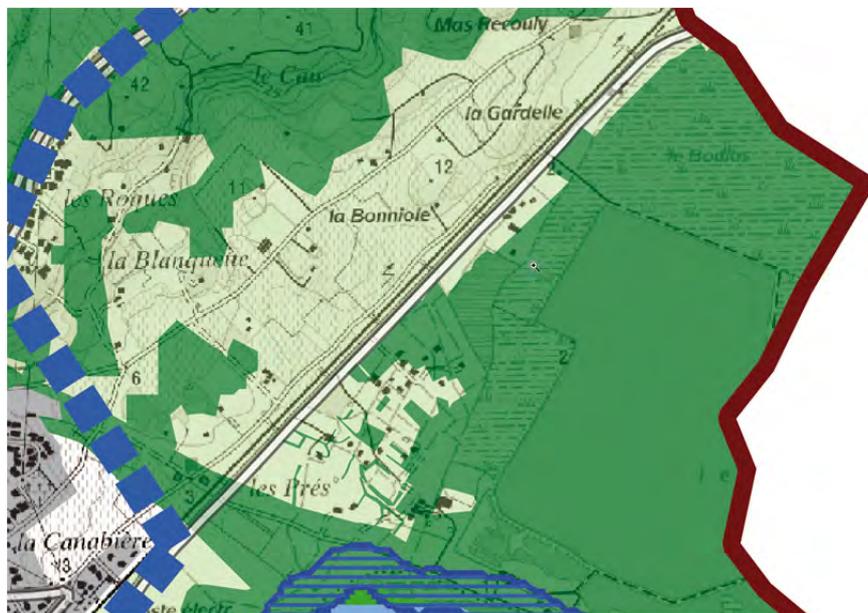
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Trame Agricole

59

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A39 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

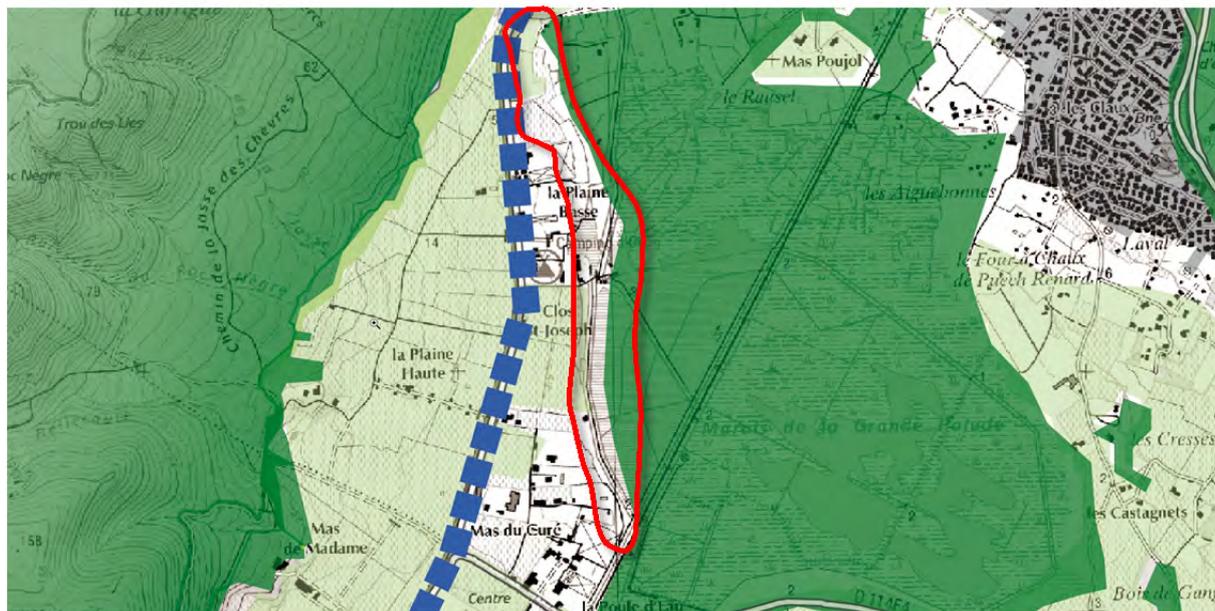
60

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A40 :

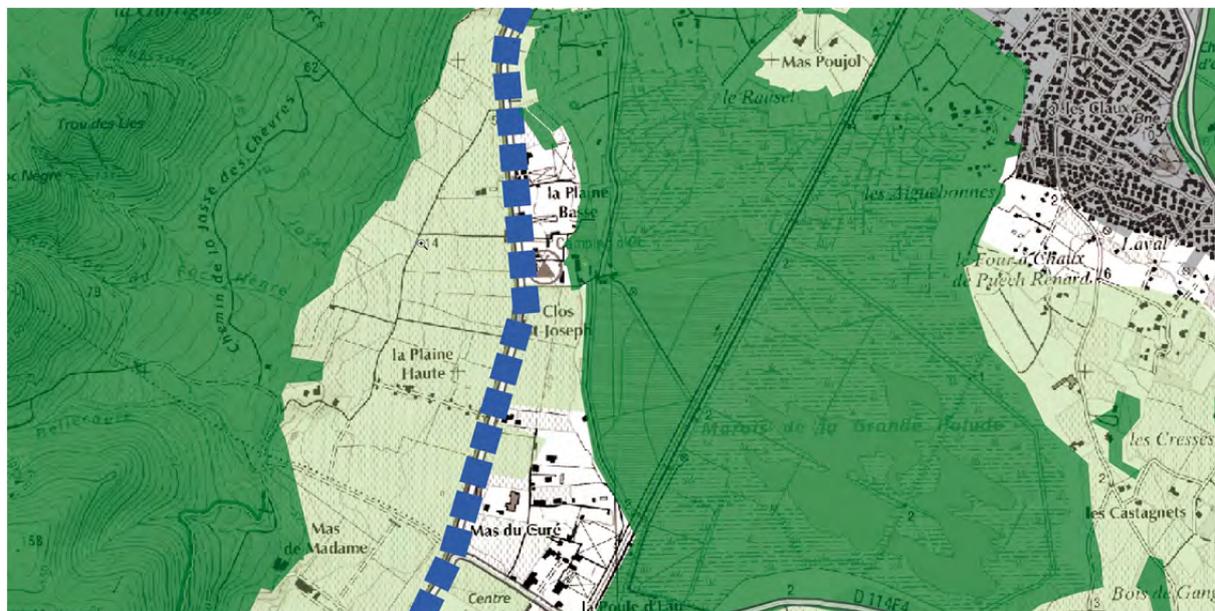
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

61

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A41 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

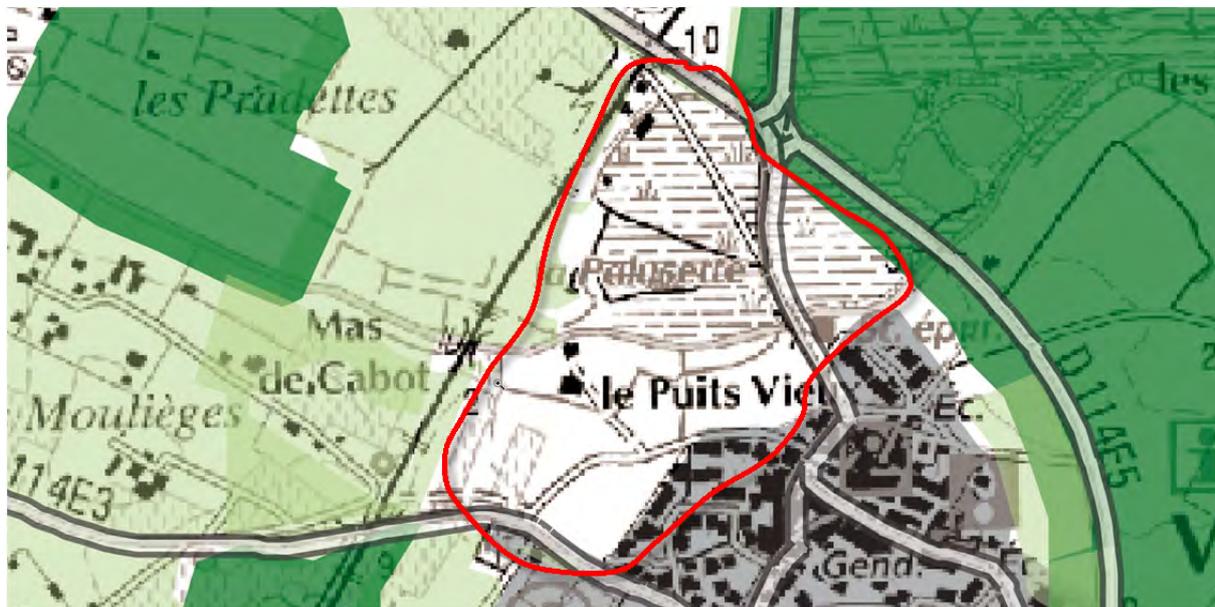
62

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A42 :

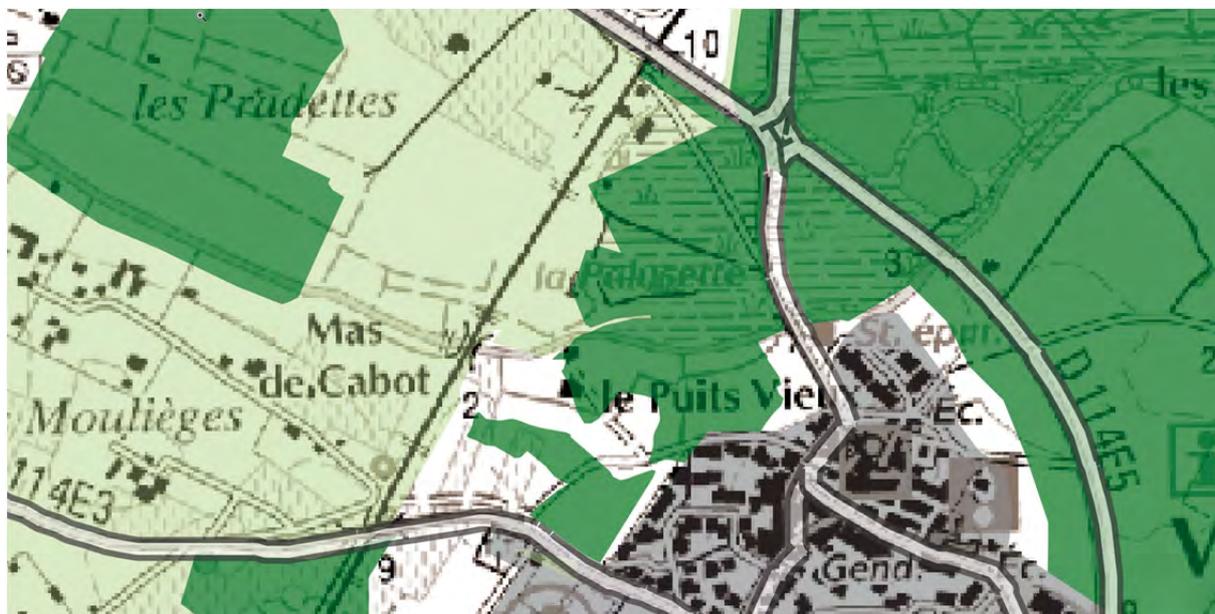
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

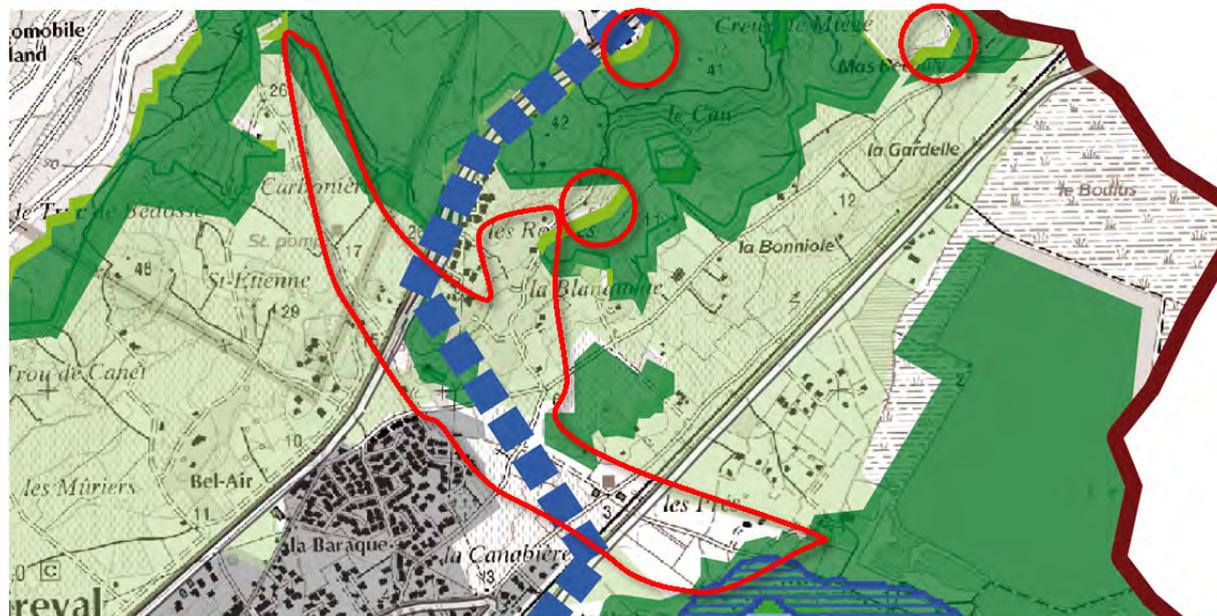
63

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A43 :

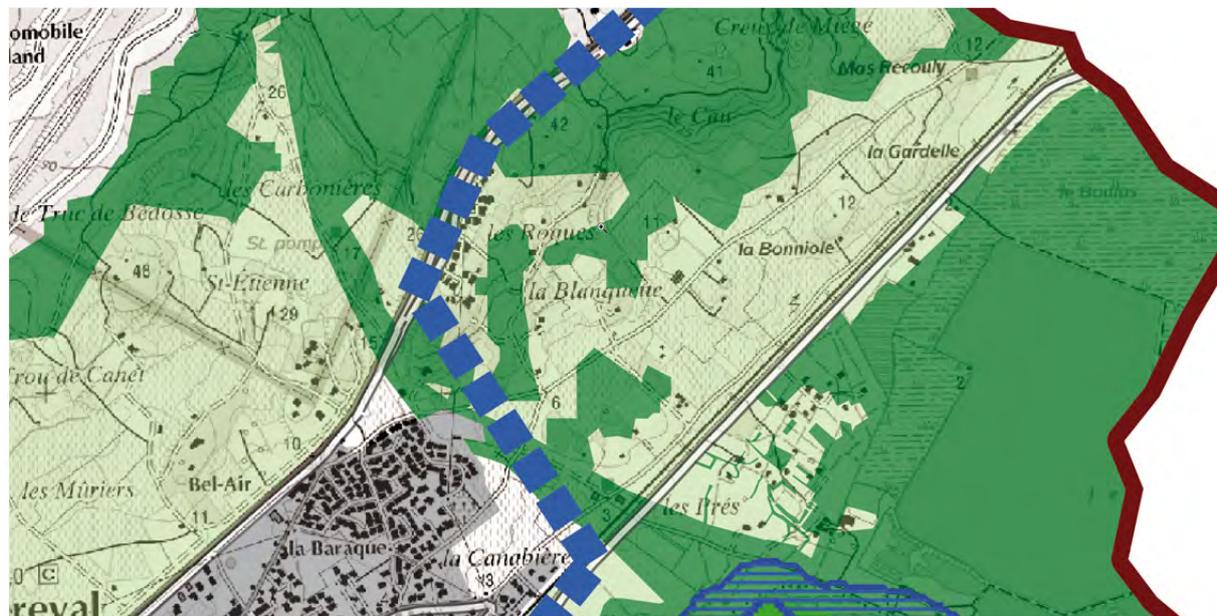
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

64

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A44 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



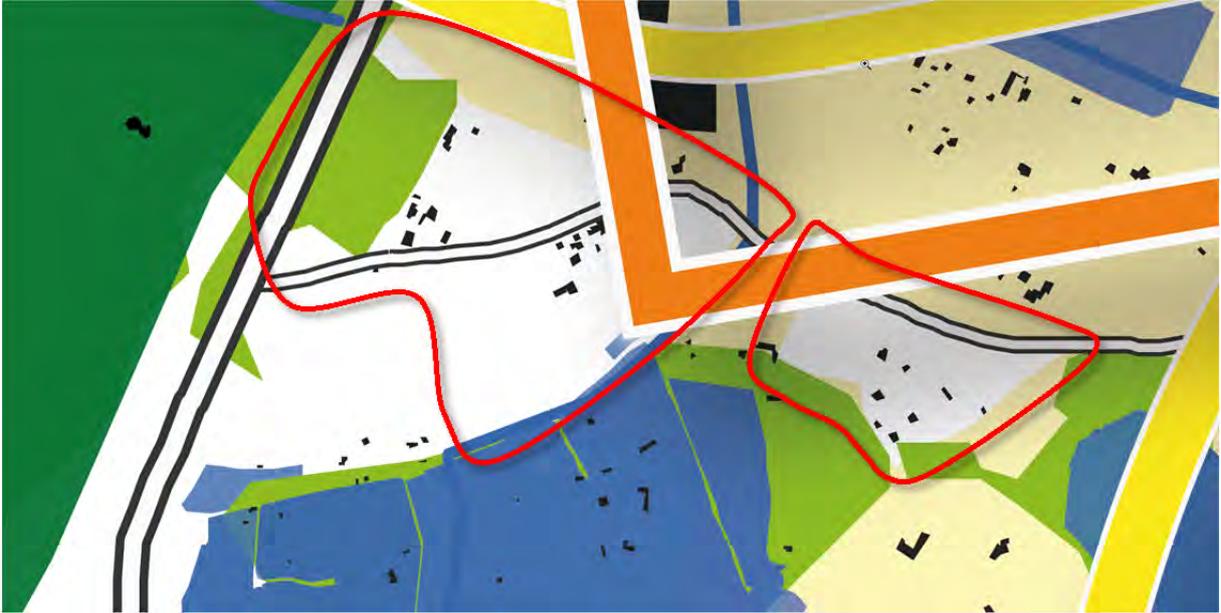
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

65

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

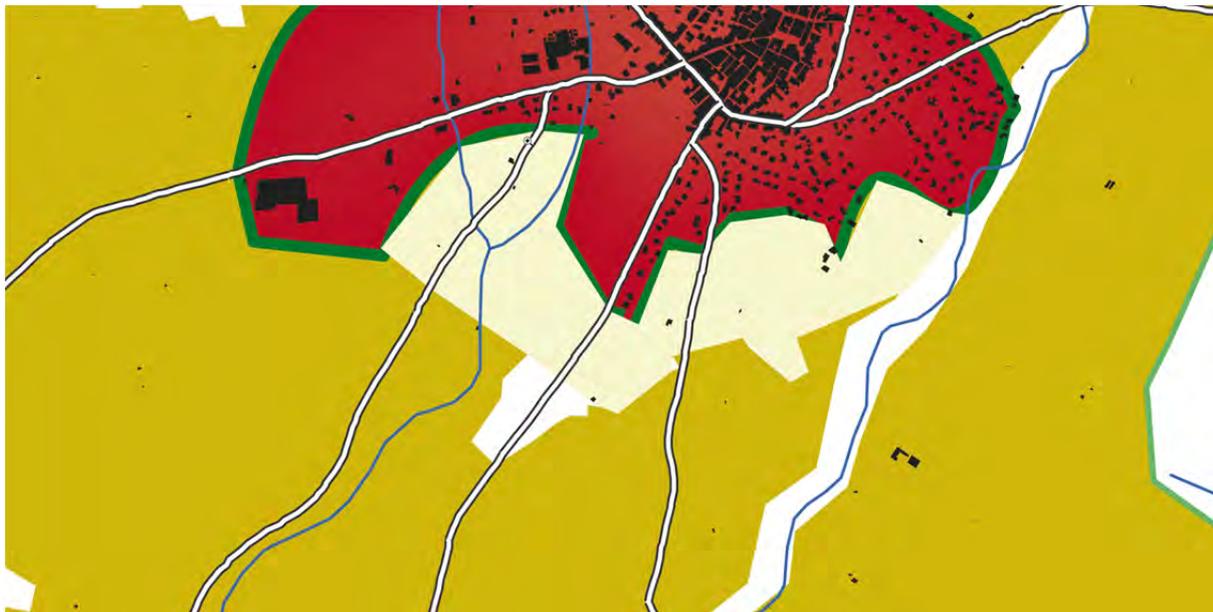
66

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A45 :

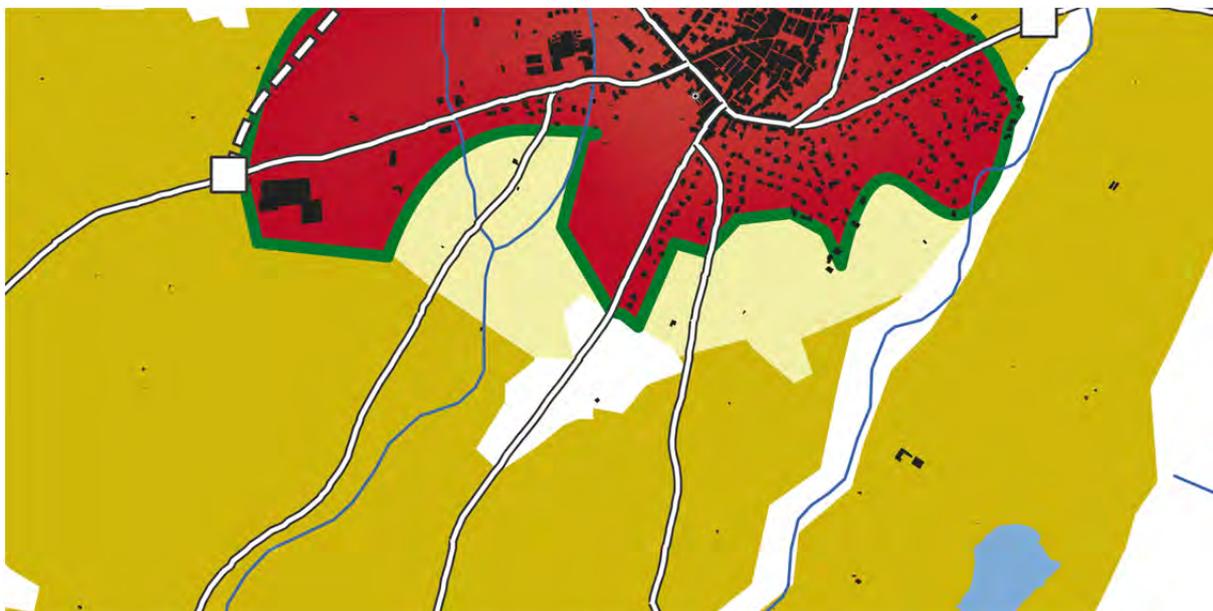
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



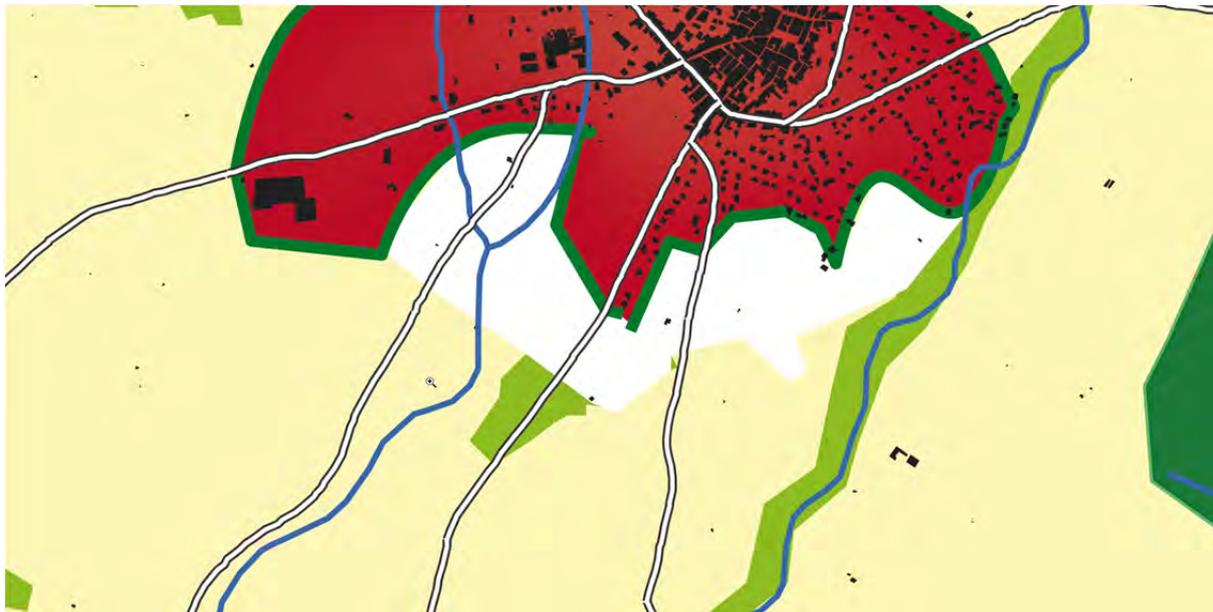
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

67

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

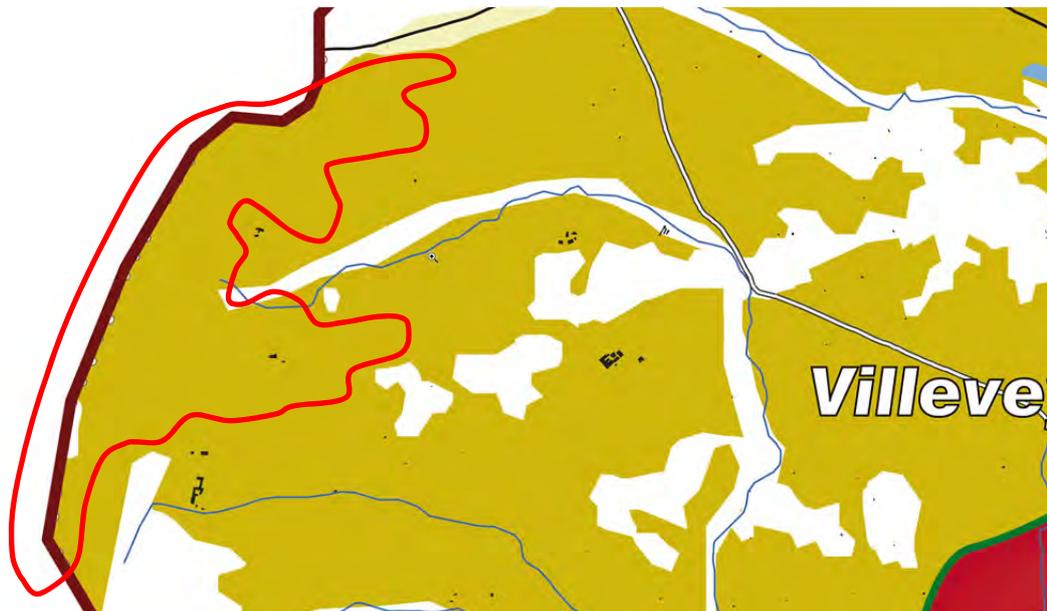
68

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction A46 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



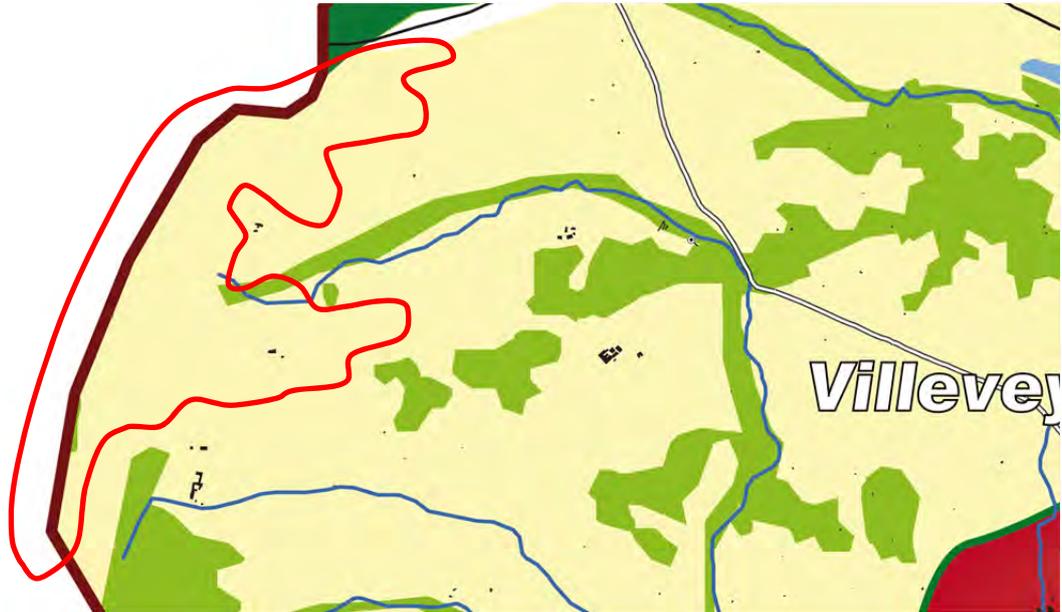
Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

69

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



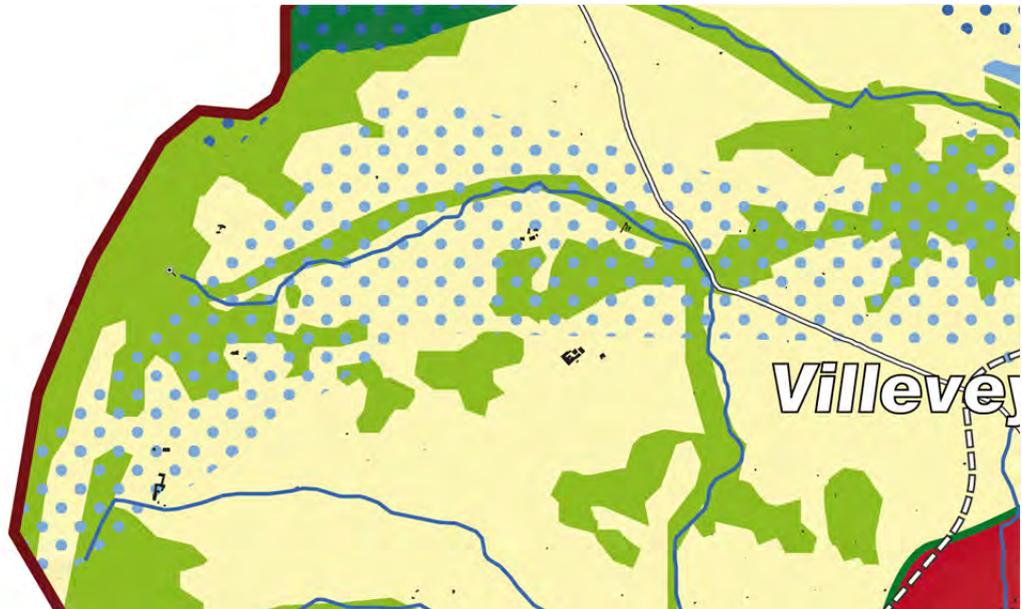
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

70

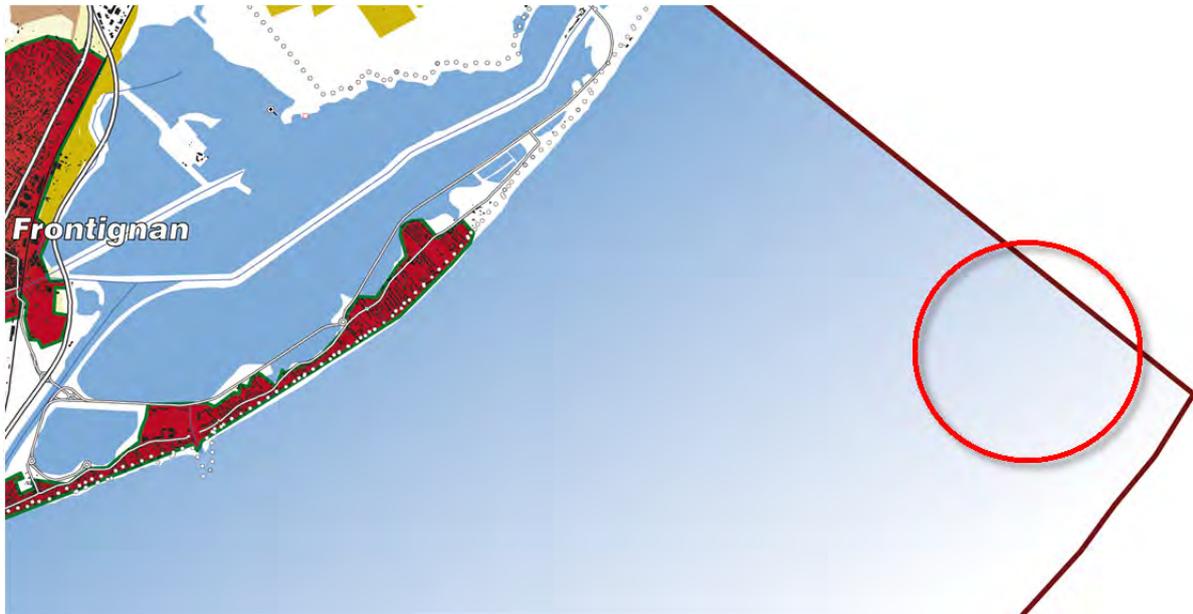
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :





Correction A48 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Vocations des espaces maritimes et littoraux

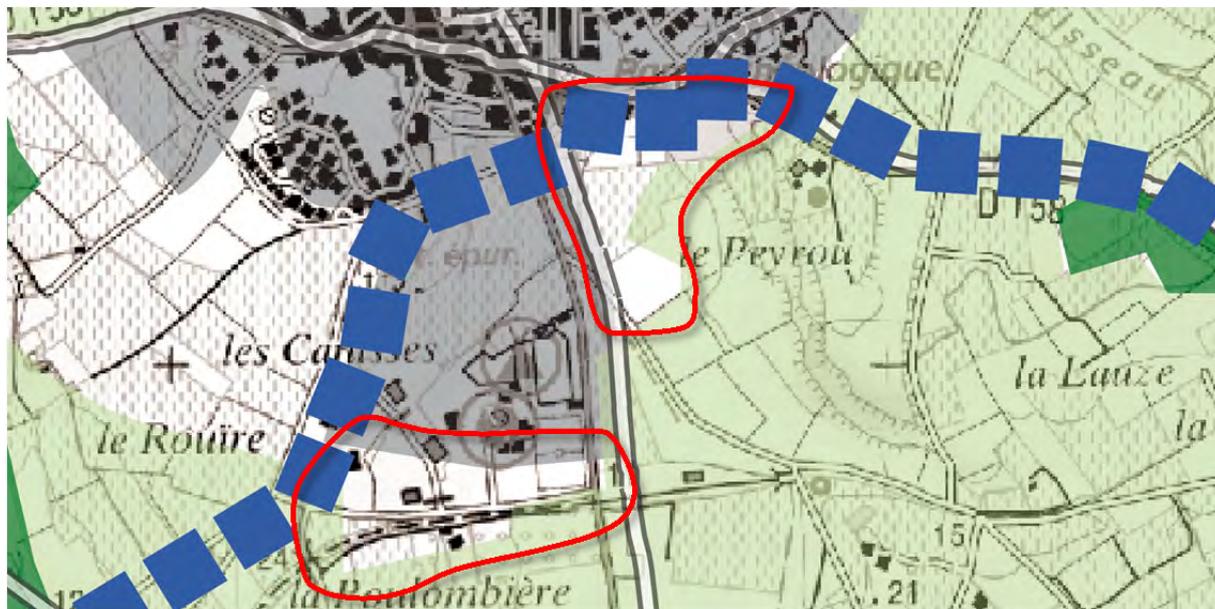
72

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction A49 :

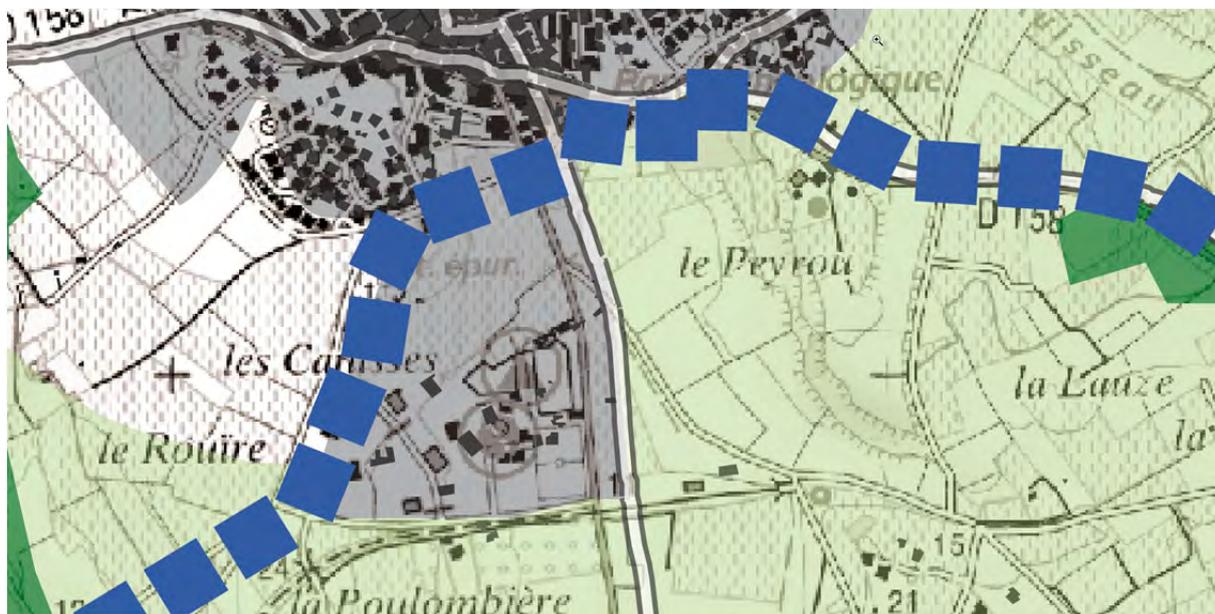
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

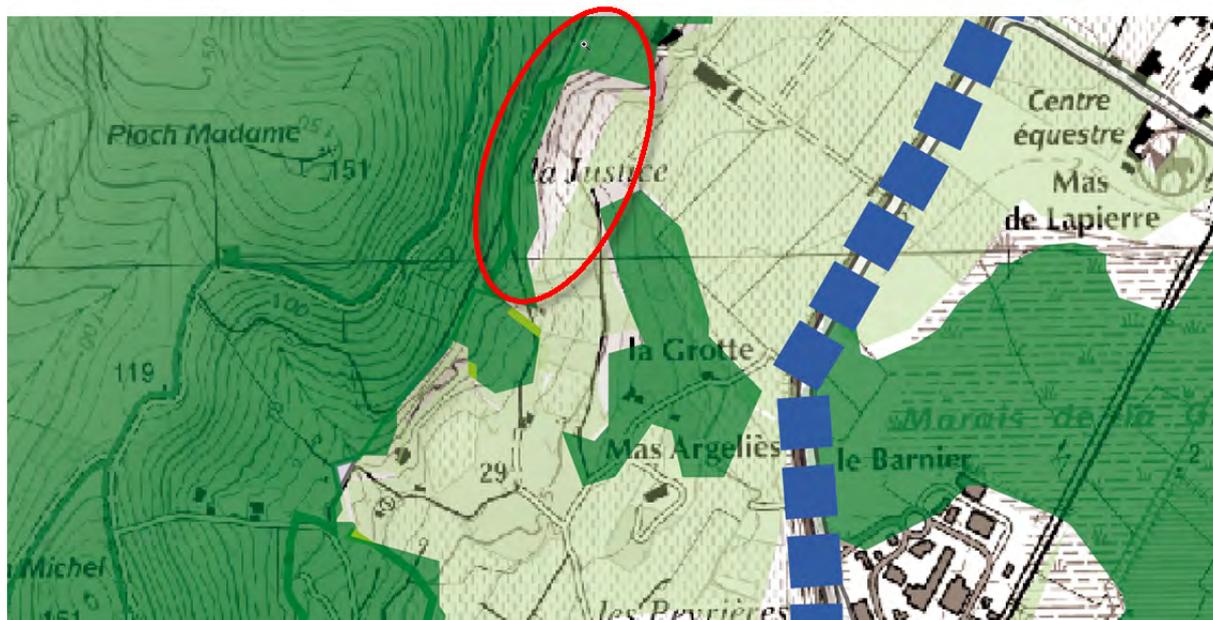
73

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A50 :

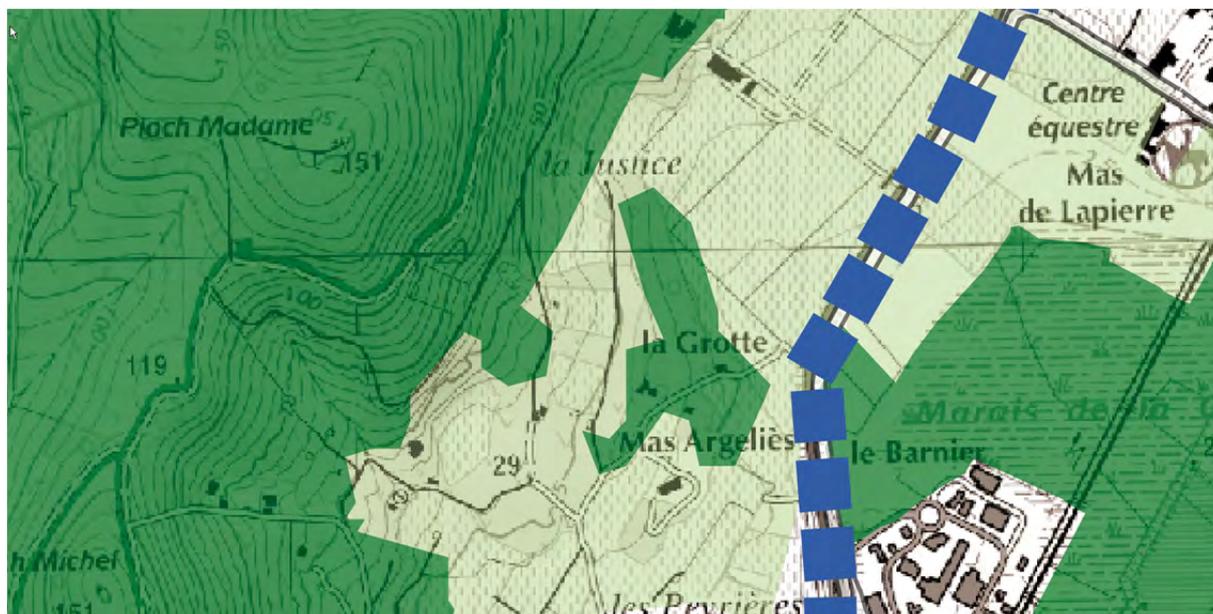
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

74

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A51 :

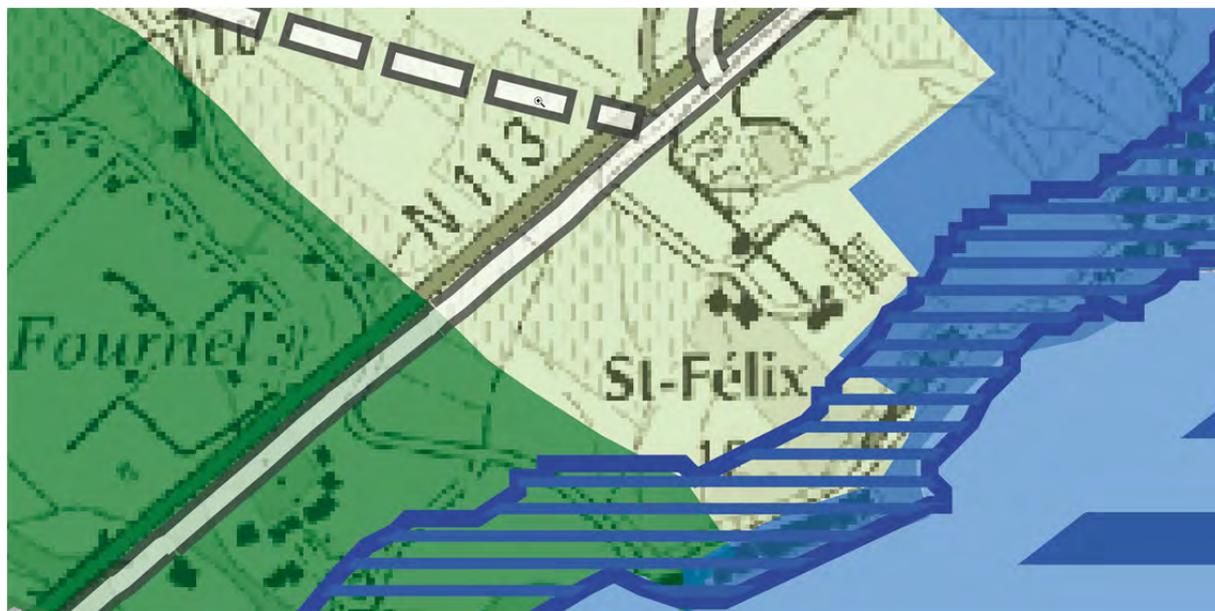
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

75

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A52 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

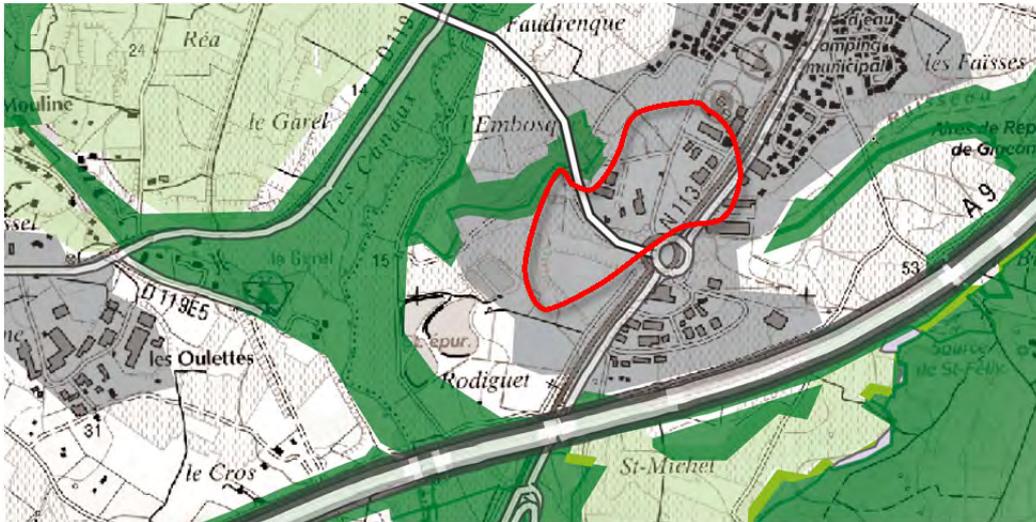
76

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A53 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

La carte de synthèse des espaces maritimes et littoraux fait apparaître une zone de protection des milieux et des équilibres biologiques alors que cette zone est cartographiée comme « espaces urbanisés des agglomérations et villages » dans l'ensemble des autres cartes du SCOT et notamment dans la carte de la Trame Verte et Bleue. La carte de la Trame Verte et Bleue propose de retenir les cours d'eau de la Vène et des Oulettes et leur ripisylve comme espaces préservés et corridors écologiques à maintenir, mais n'identifie pas la zone en question (A53) comme présentant des fonctionnalités écologiques particulièrement structurantes à l'échelle du territoire. C'est le choix retenu pour la modification cartographique, d'autant que le classement initial en zone de protection des milieux et des équilibres biologiques provient d'une imprécision de la base de données SIG LR 2006 qui catégorisait cette zone en « maquis et garrigue ». Cette modification concerne 3,89 hectares (soit 0,0077 % des espaces naturels et agricoles terrestres et maritimes du SCOT).

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A54 :

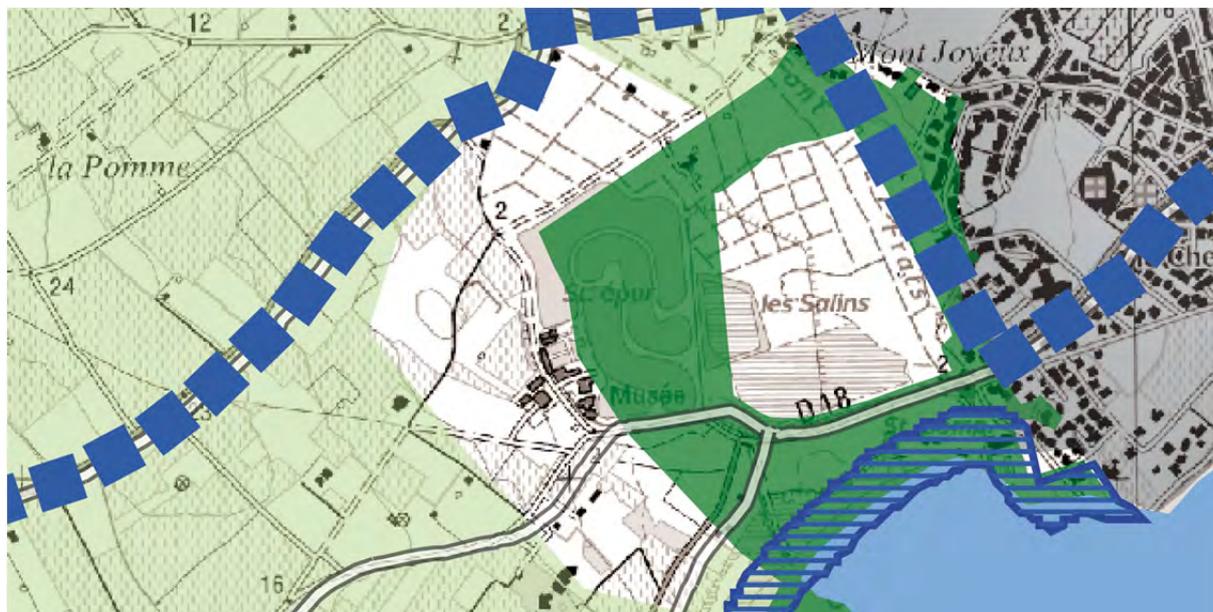
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

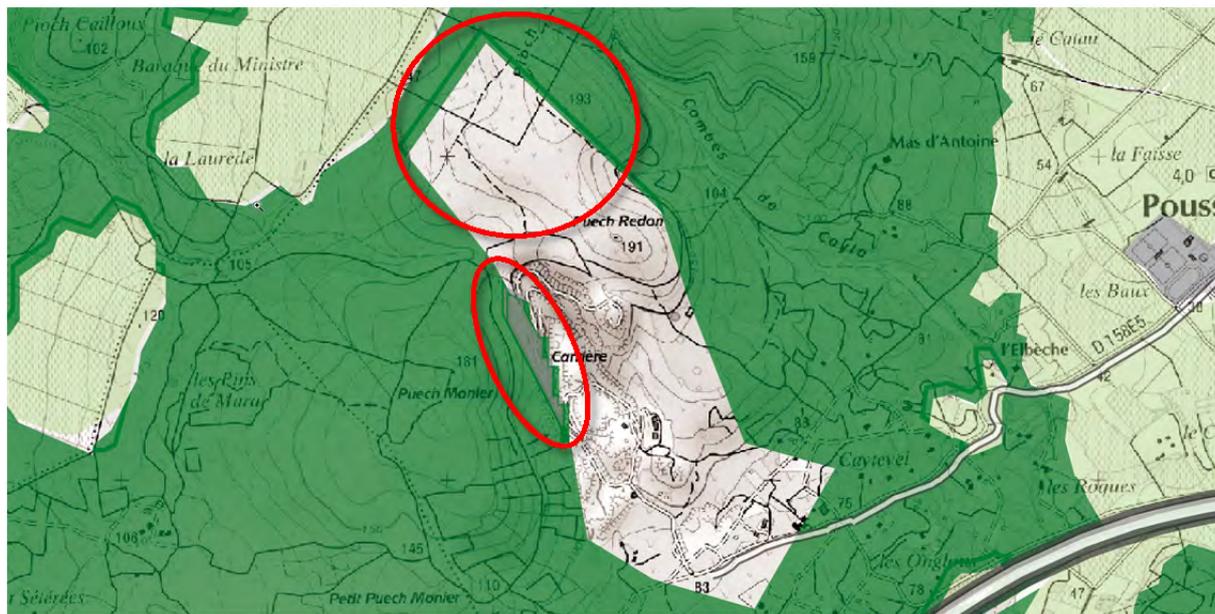
78

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A55 :

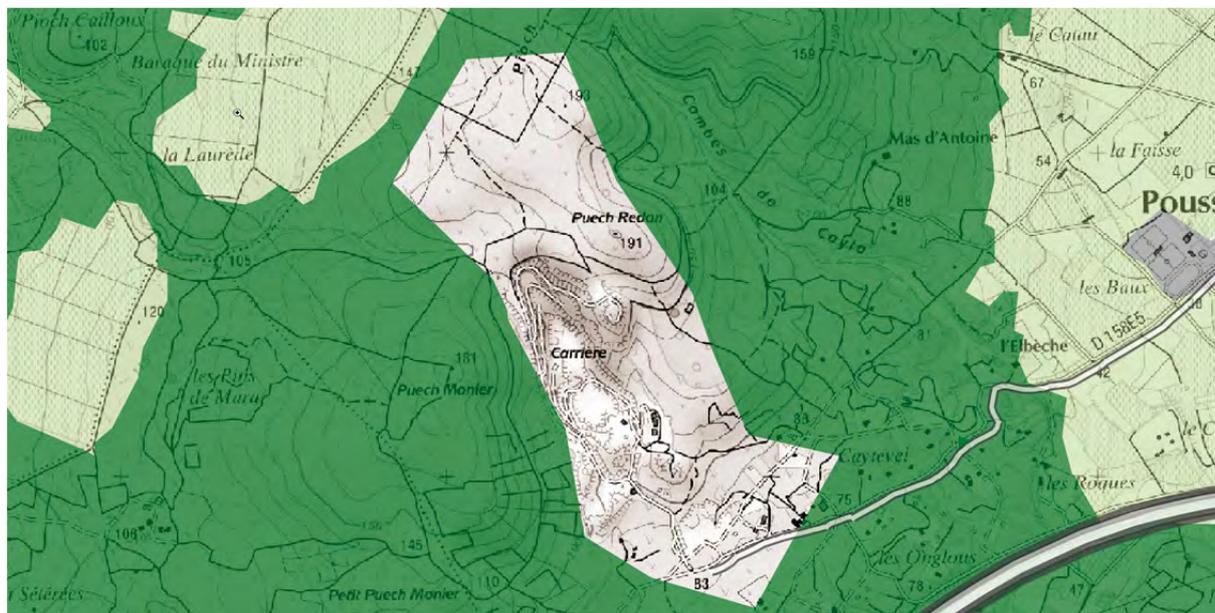
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Avant correction :***



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

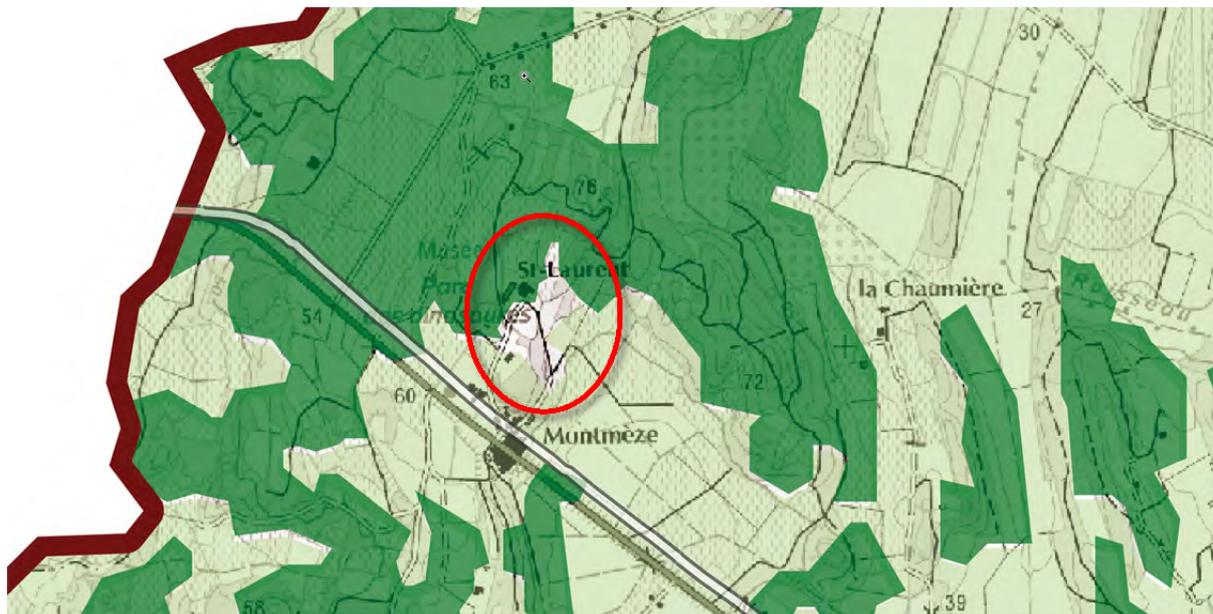
79

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Après correction :***



Correction A56 :

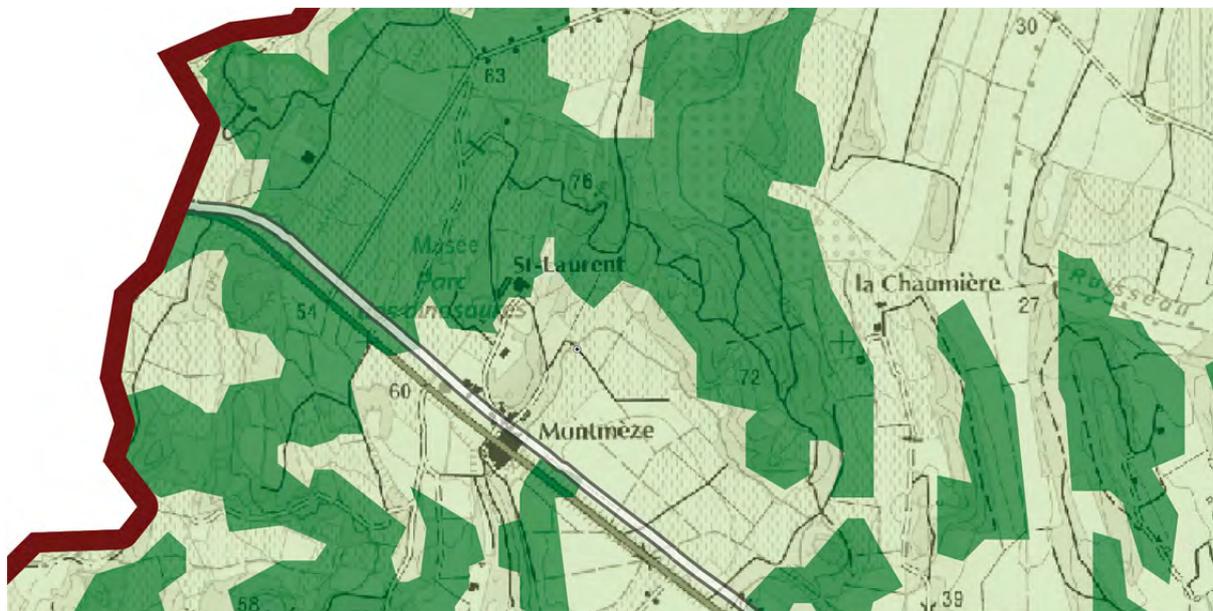
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Avant correction :***



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Agricole

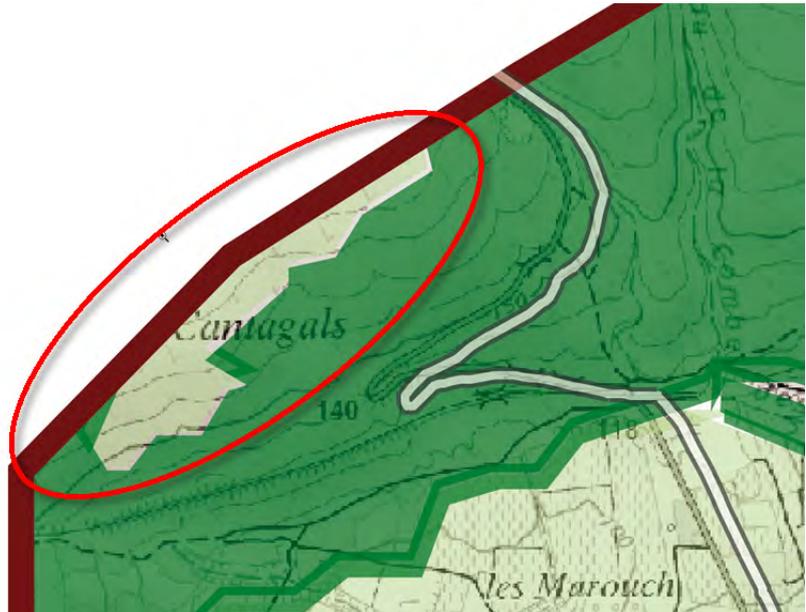
80

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Après correction :***



Correction A57 :

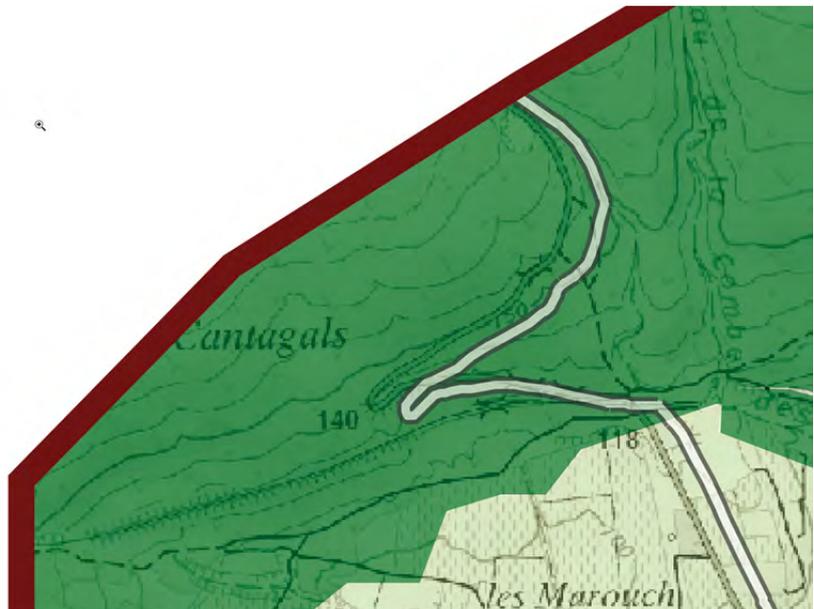
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Trame Agricole

81

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction A58 :

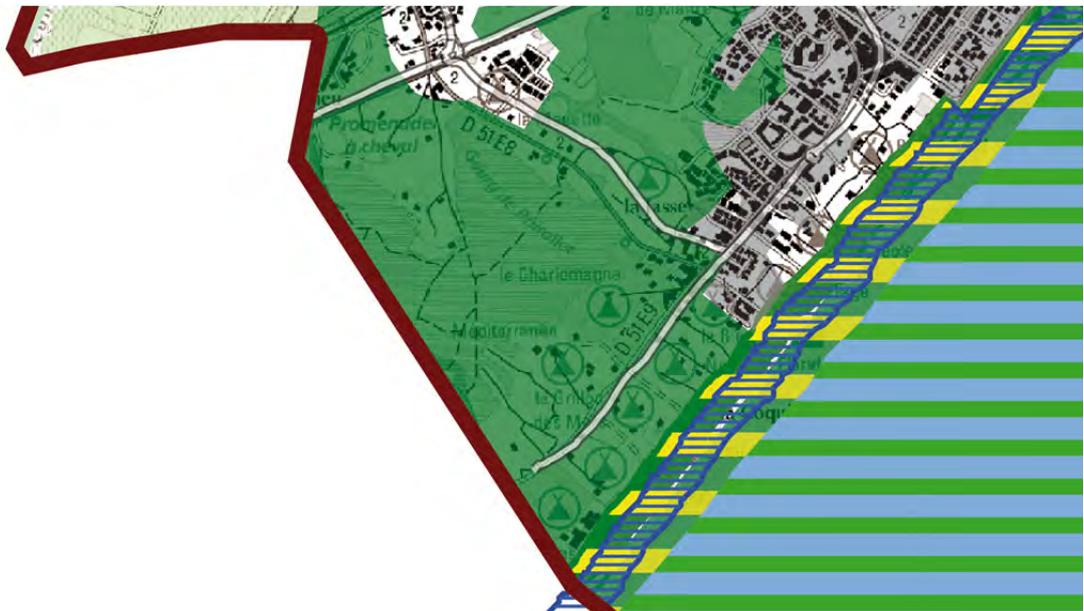
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – Avant correction :



Modification de la carte en fonction des cartes Trame Verte et Bleue et Trame Agricole

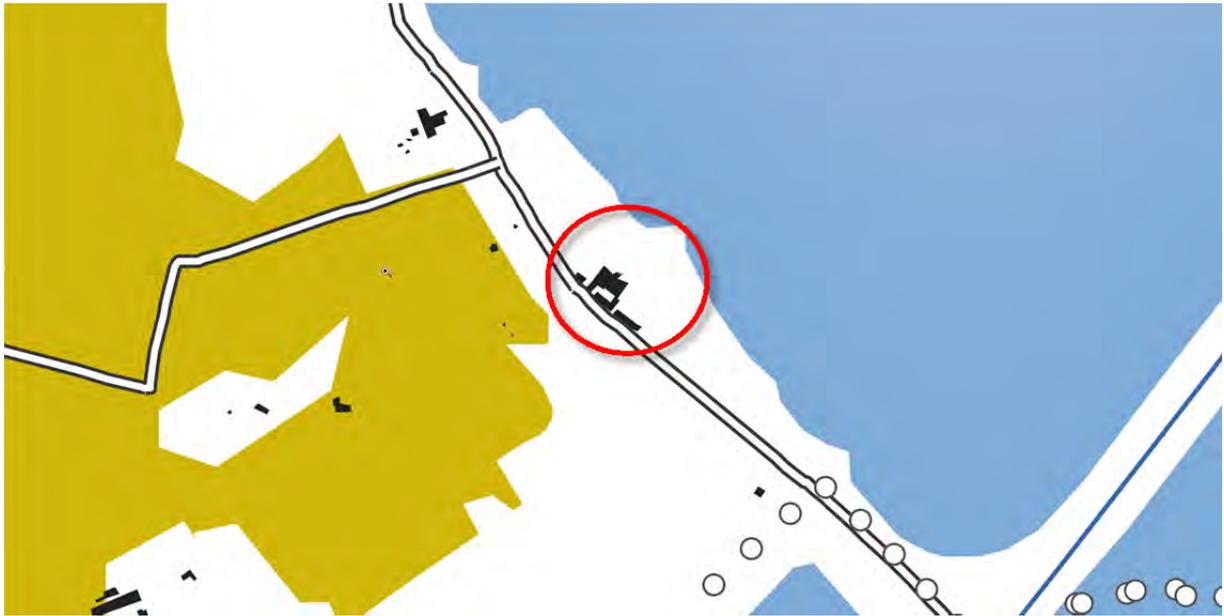
82

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – Après correction :



Correction A59 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

83

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



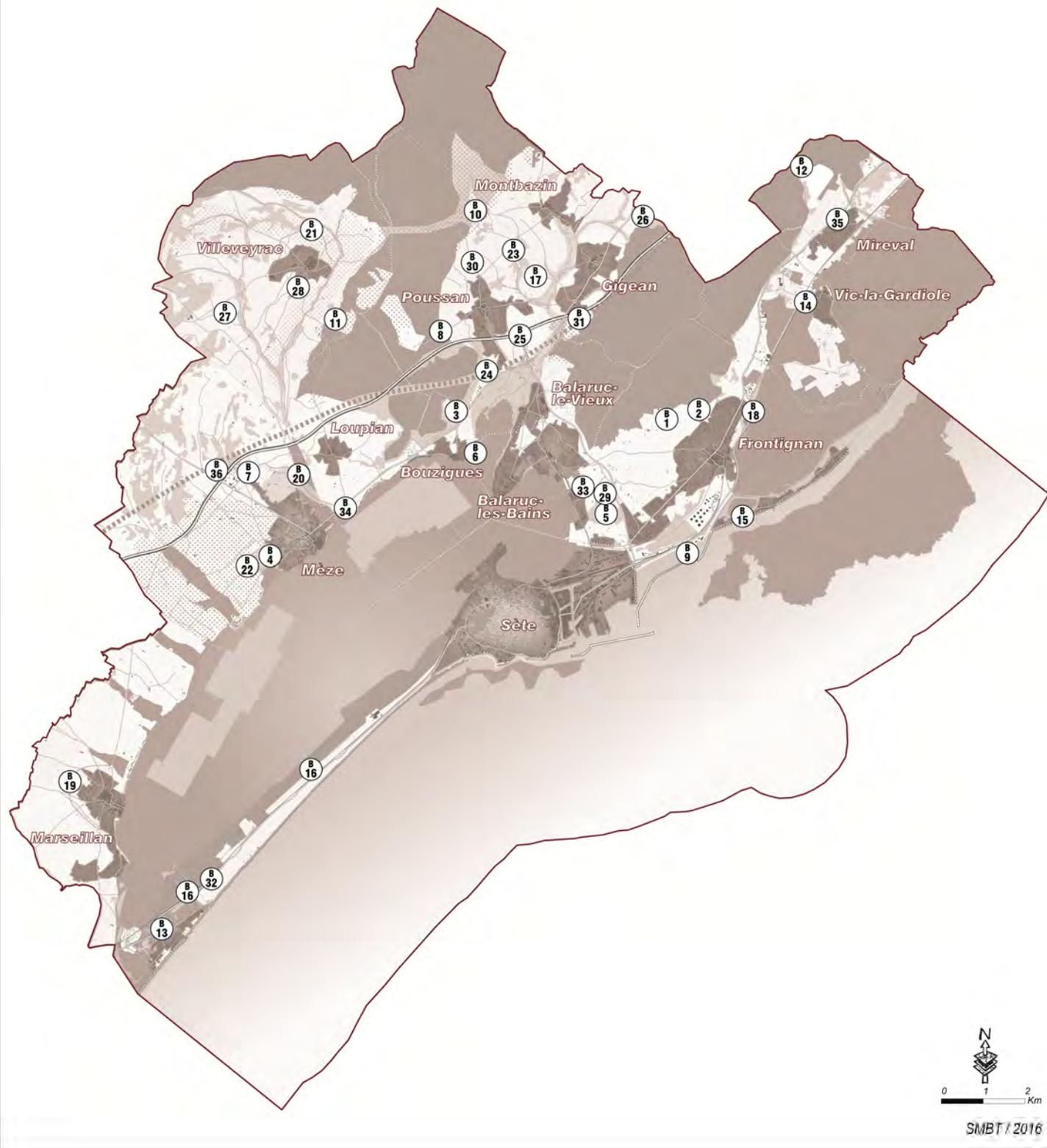
Modification de la carte en fonction de la carte Trame Verte et Bleue

84

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



## Localisation des erreurs cartographiques de type B (Incohérences avec la réalité terrain 2009)



1

Correction B1 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



3

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

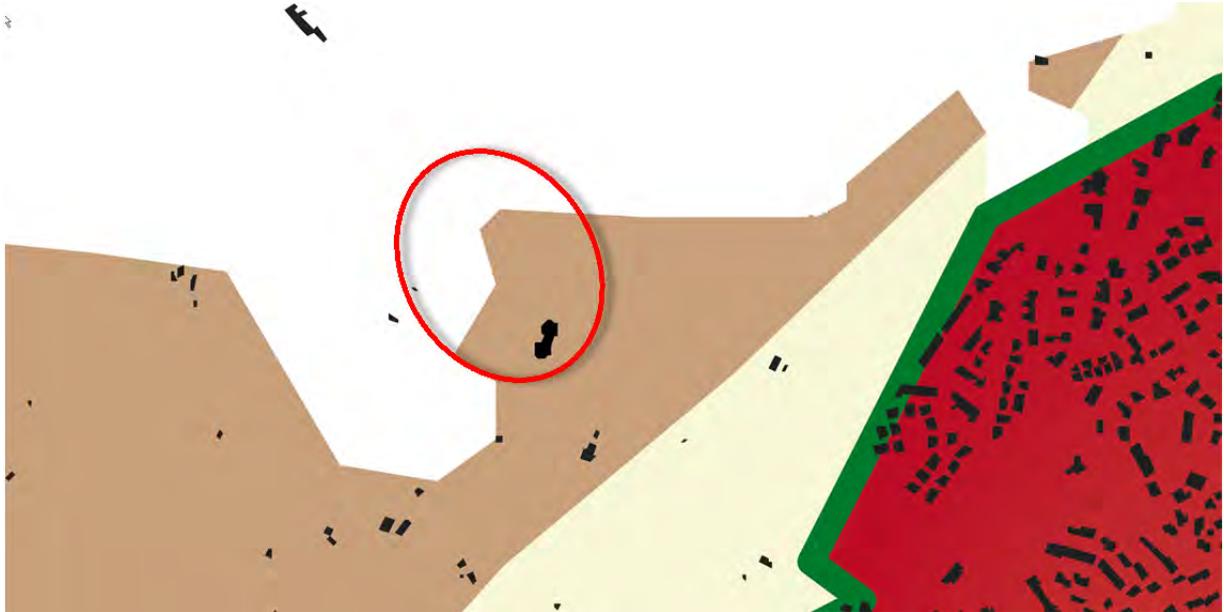


Correction B2 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

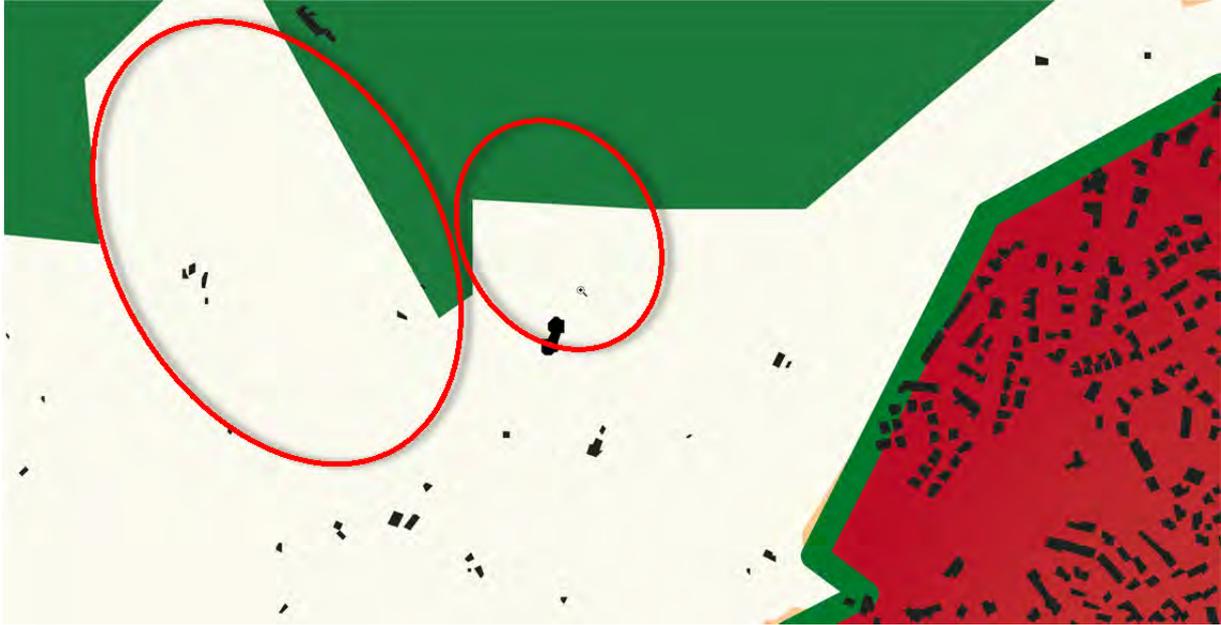


5

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :

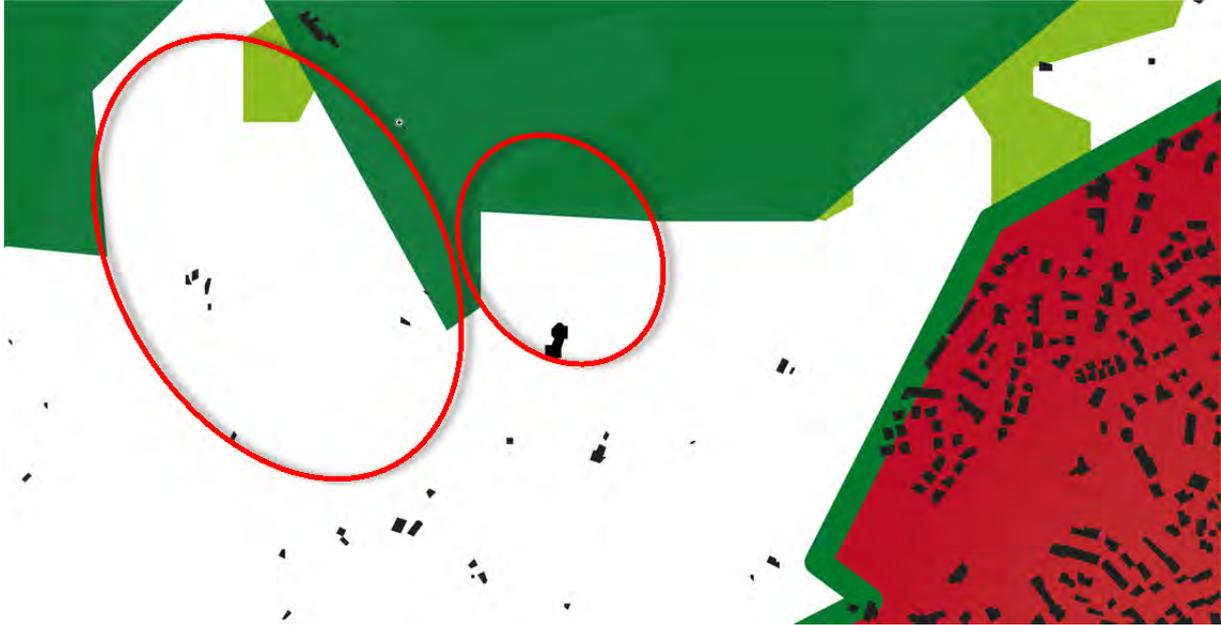


6

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

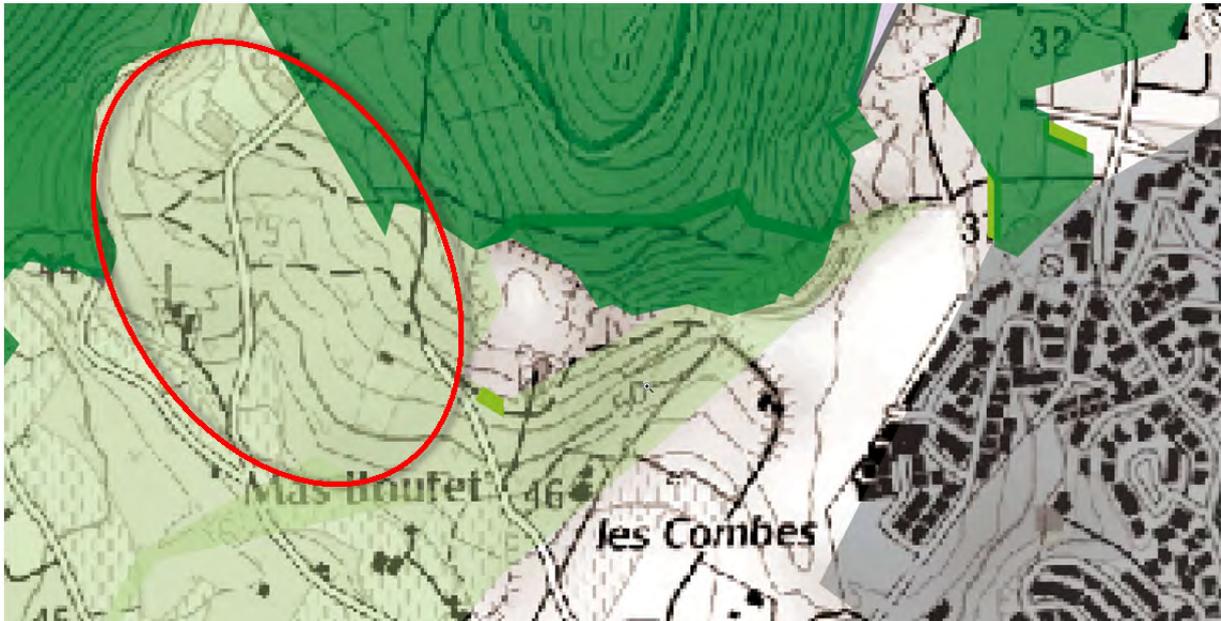


7

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

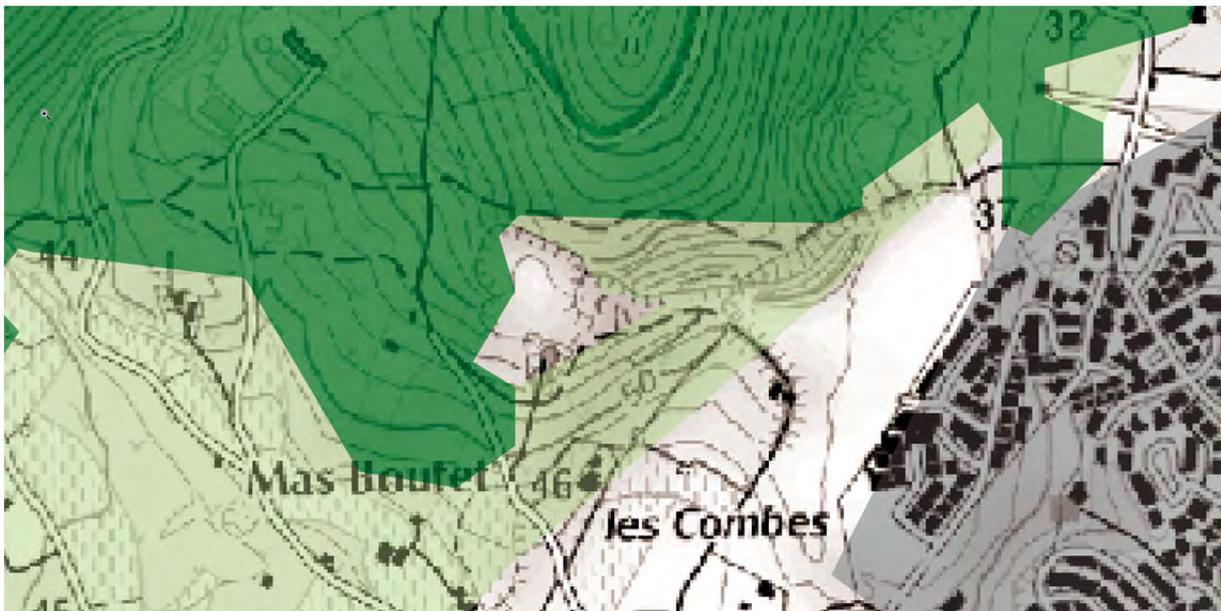


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



8

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

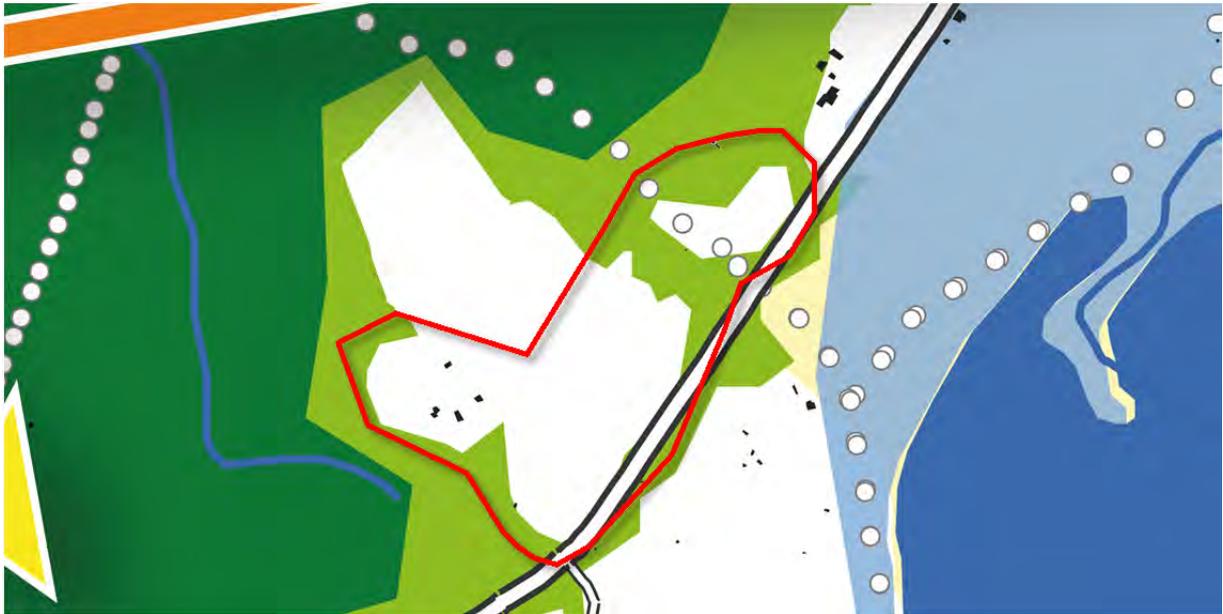


Correction B3 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

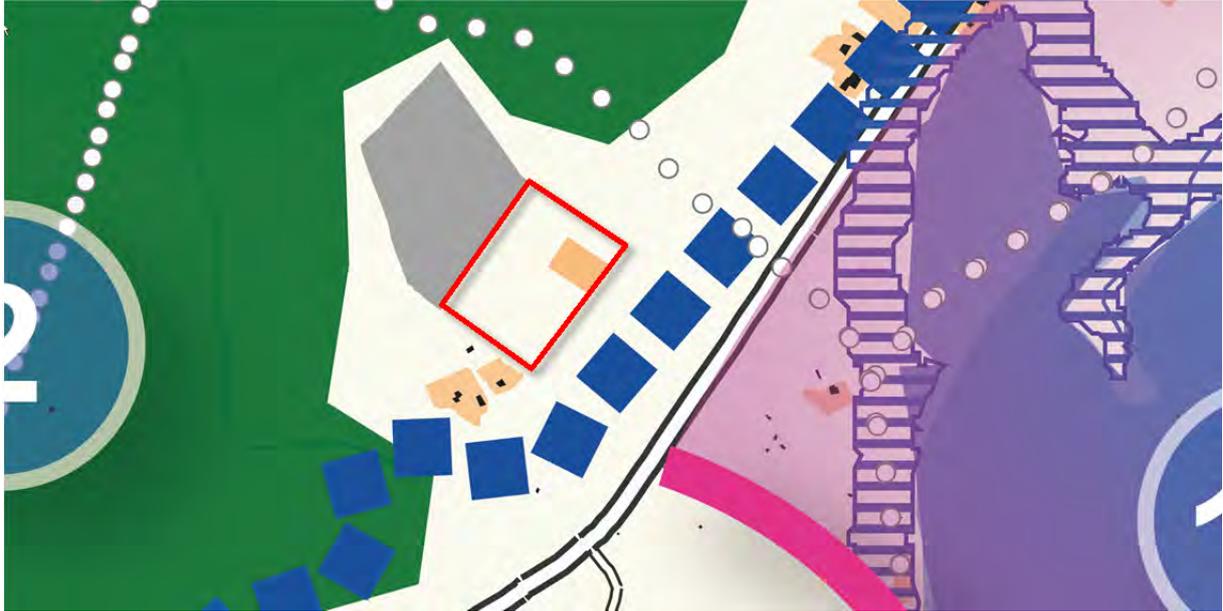


10

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

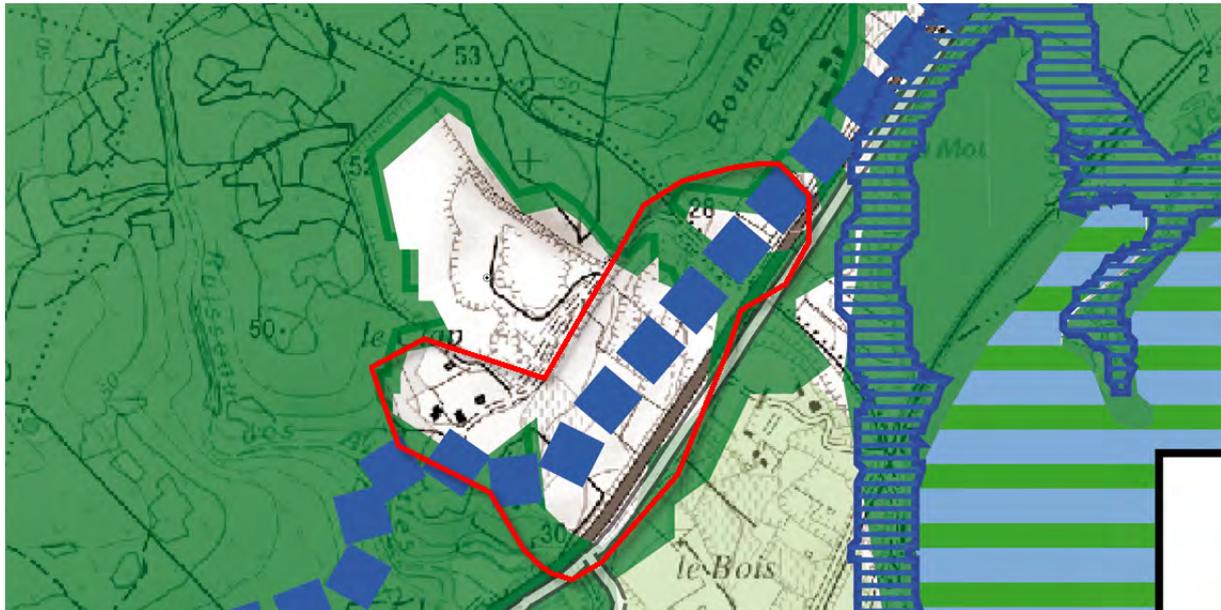


11

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :

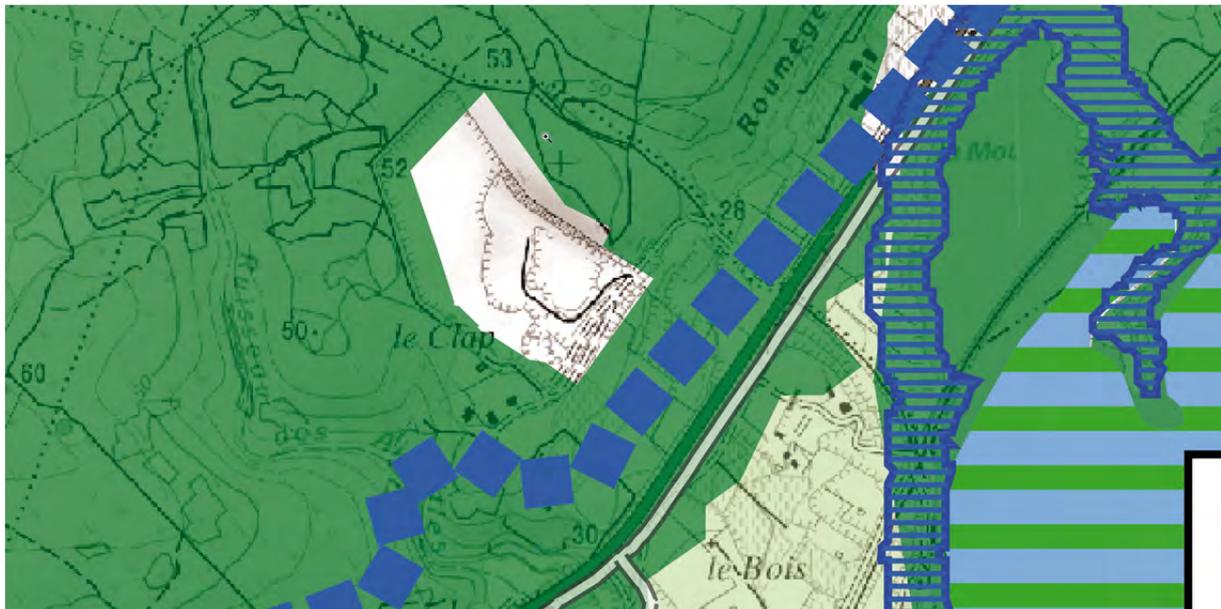


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



12

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B4 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

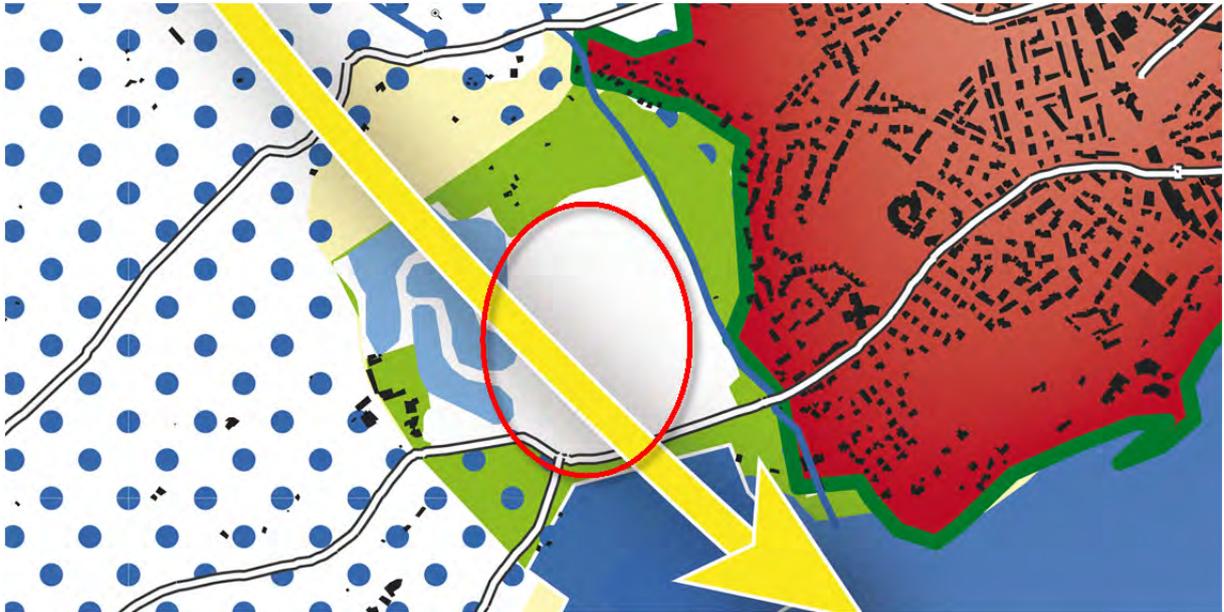


14

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

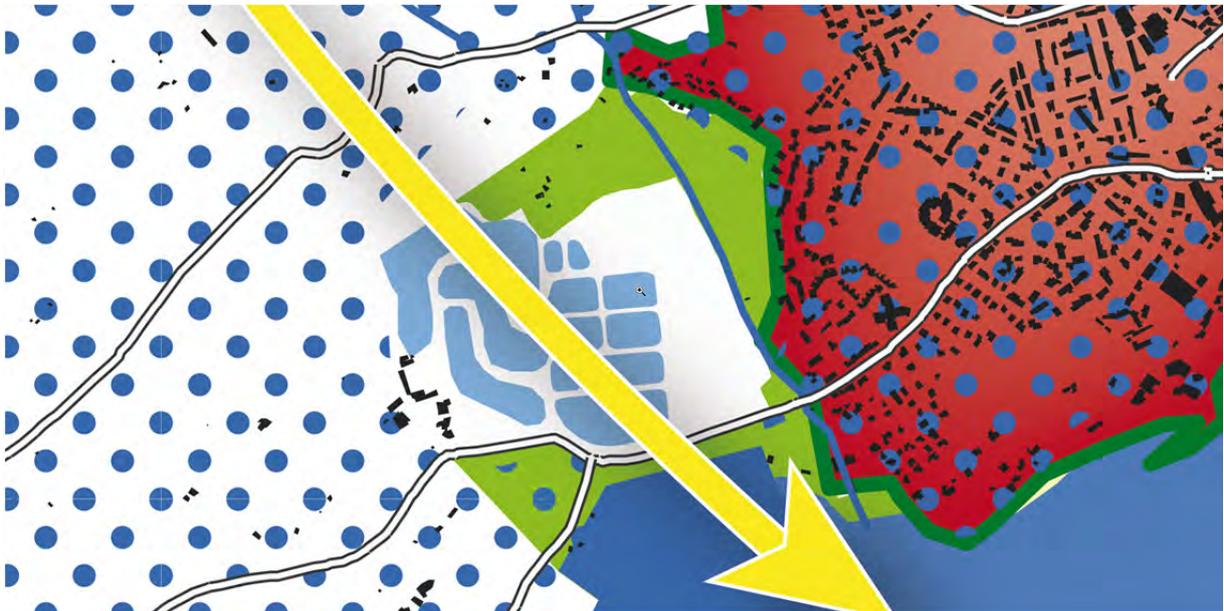


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



15

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction B5 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :

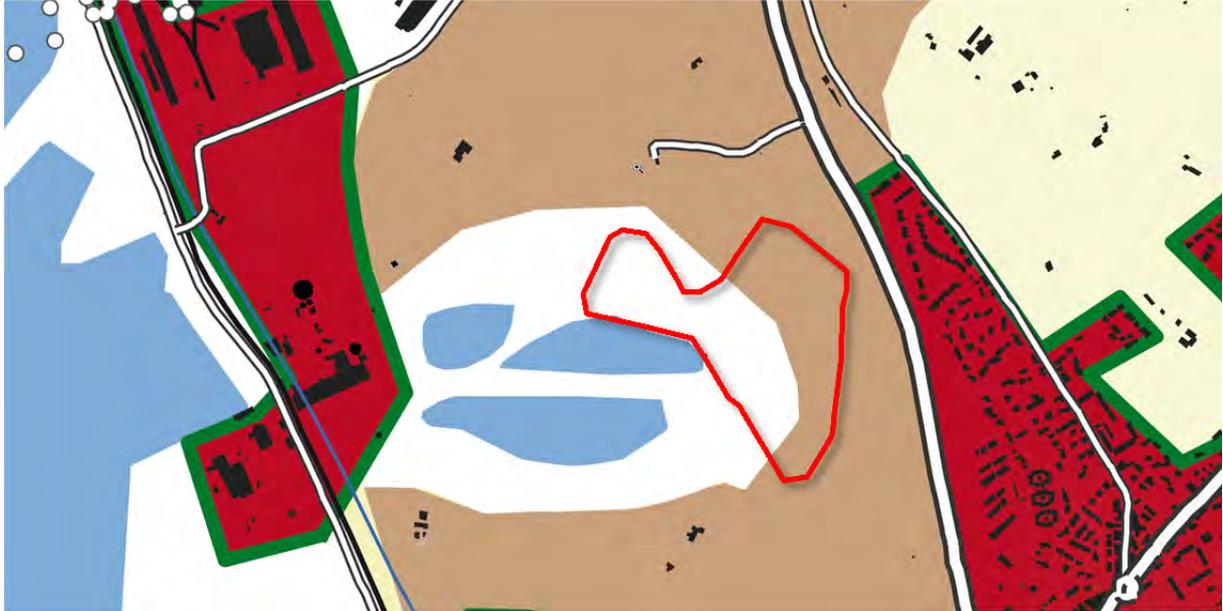


16

Extrait du SCAN 25 IGN :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

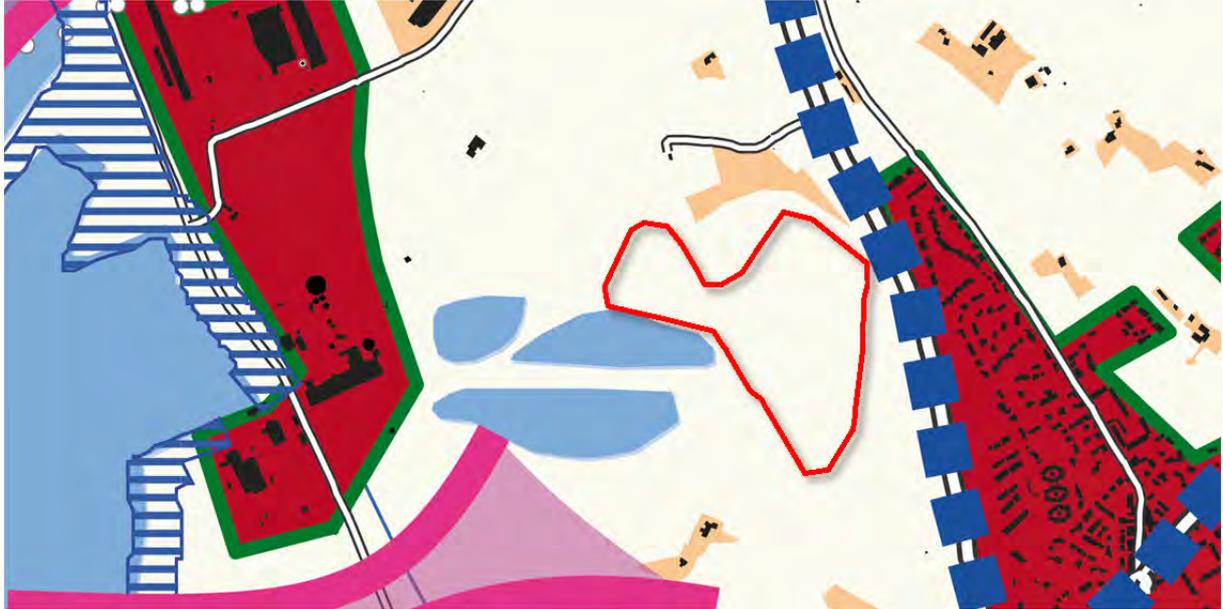


17

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

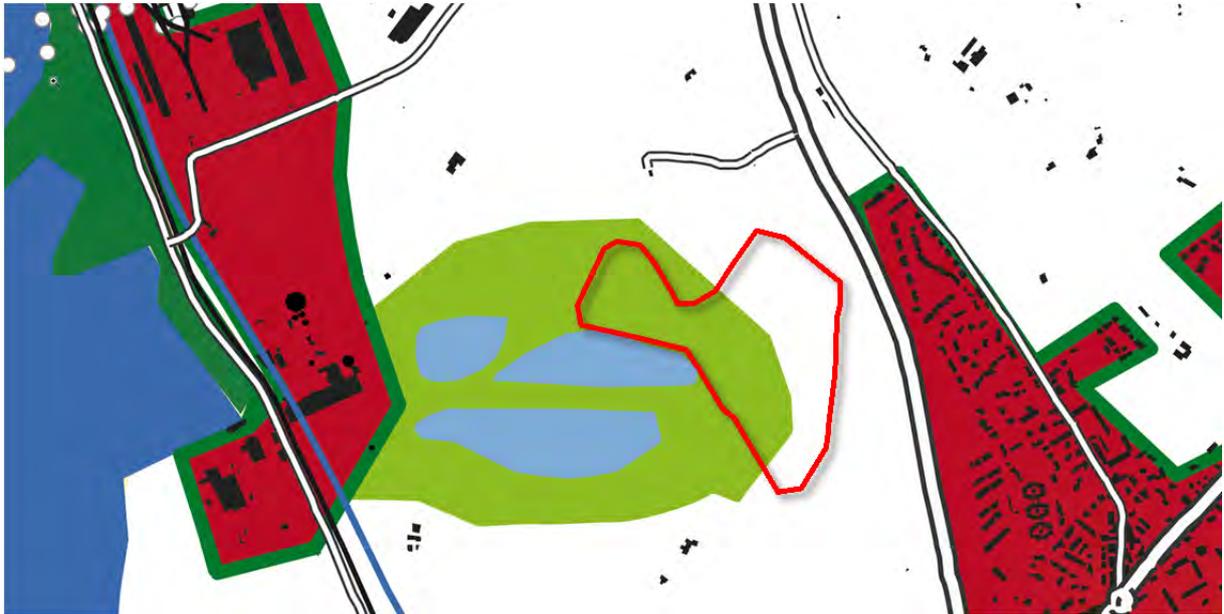


18

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



19

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction B6 :

Extrait du SCAN 25 IGN :



(limite communale)

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



21

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



22

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction B7 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :

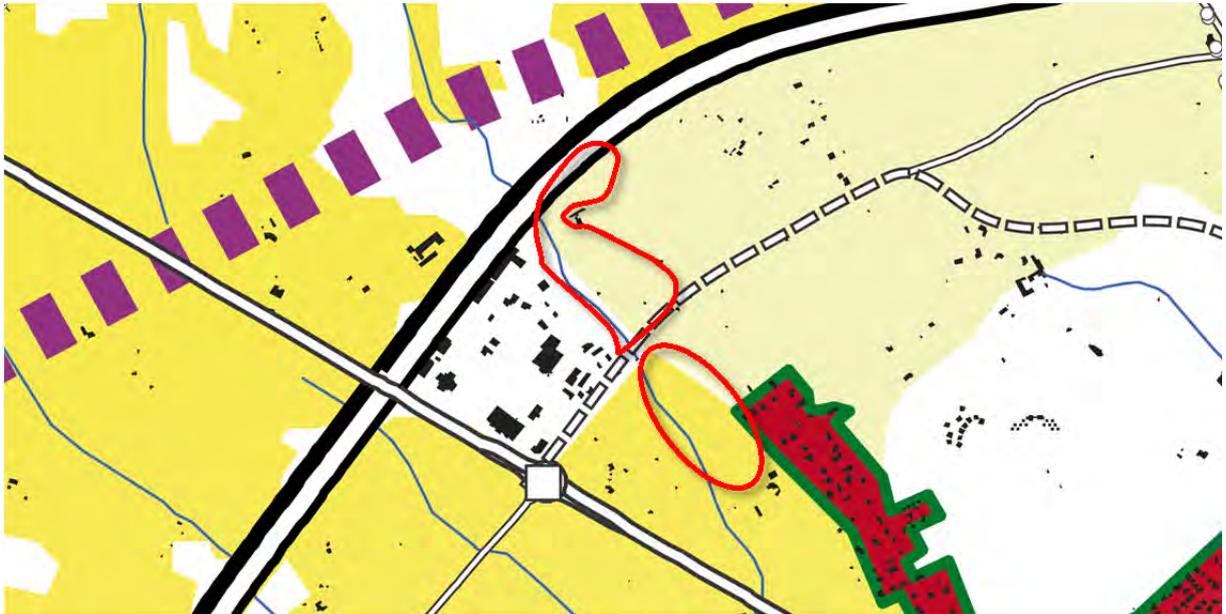


23

Extrait de la photographie aérienne mai 2016 (Google Map) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



25

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

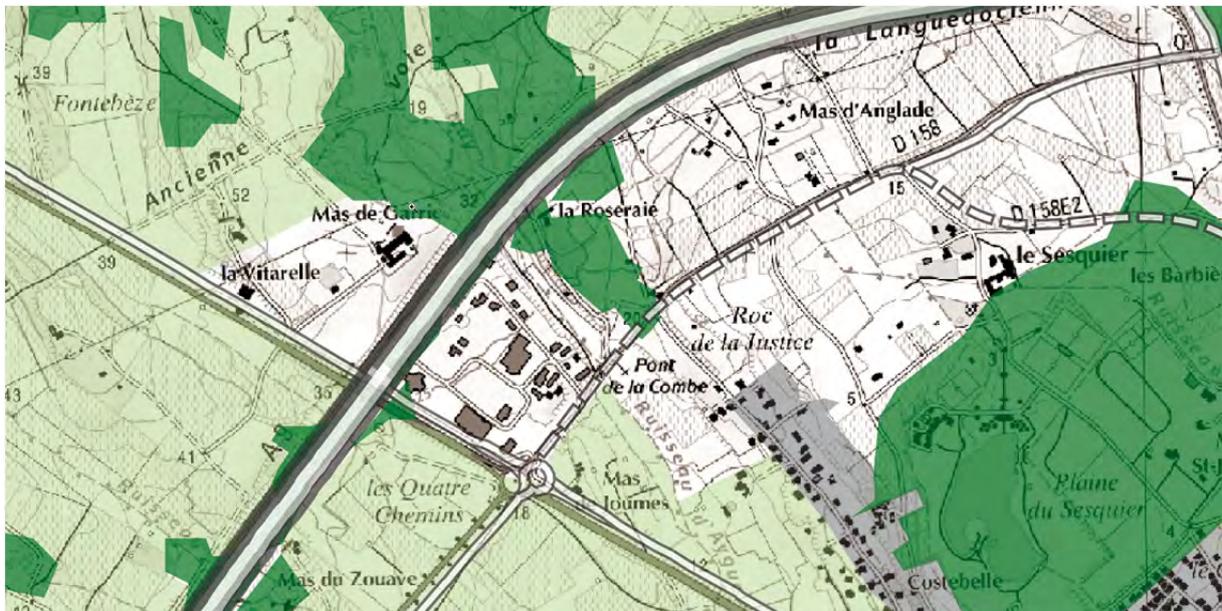


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



26

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B8 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

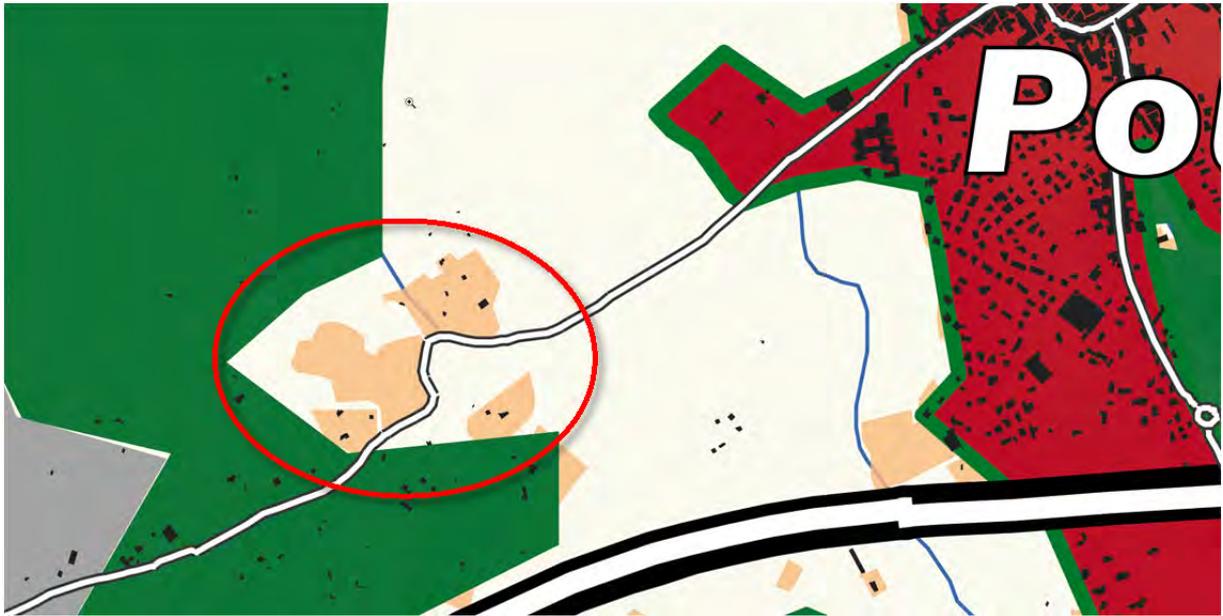


28

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



29

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



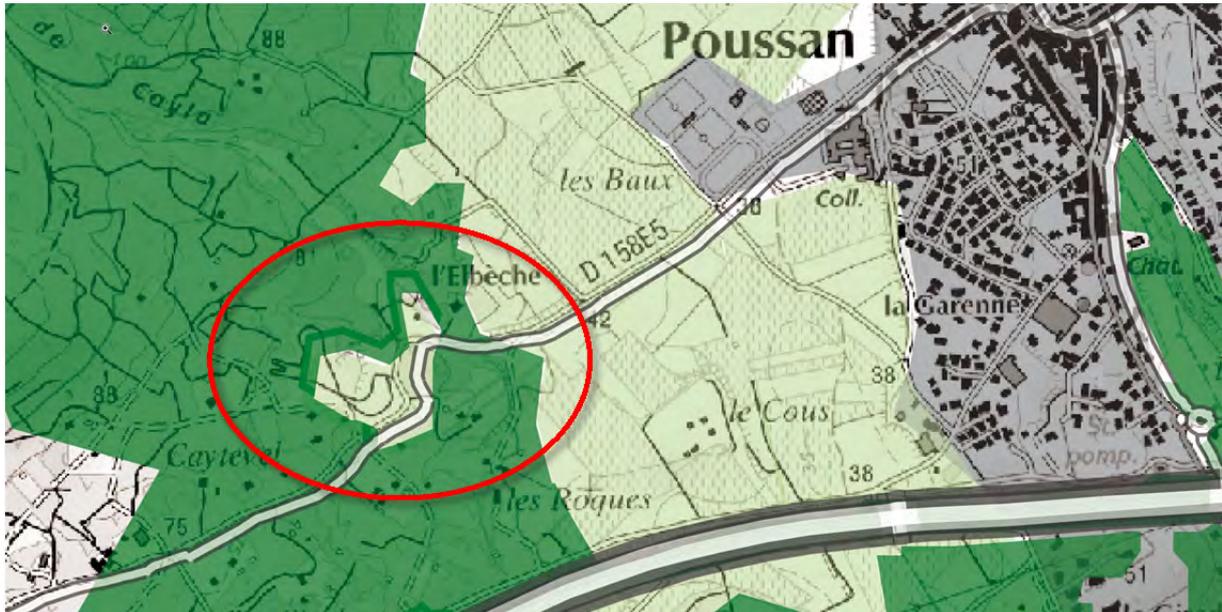
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

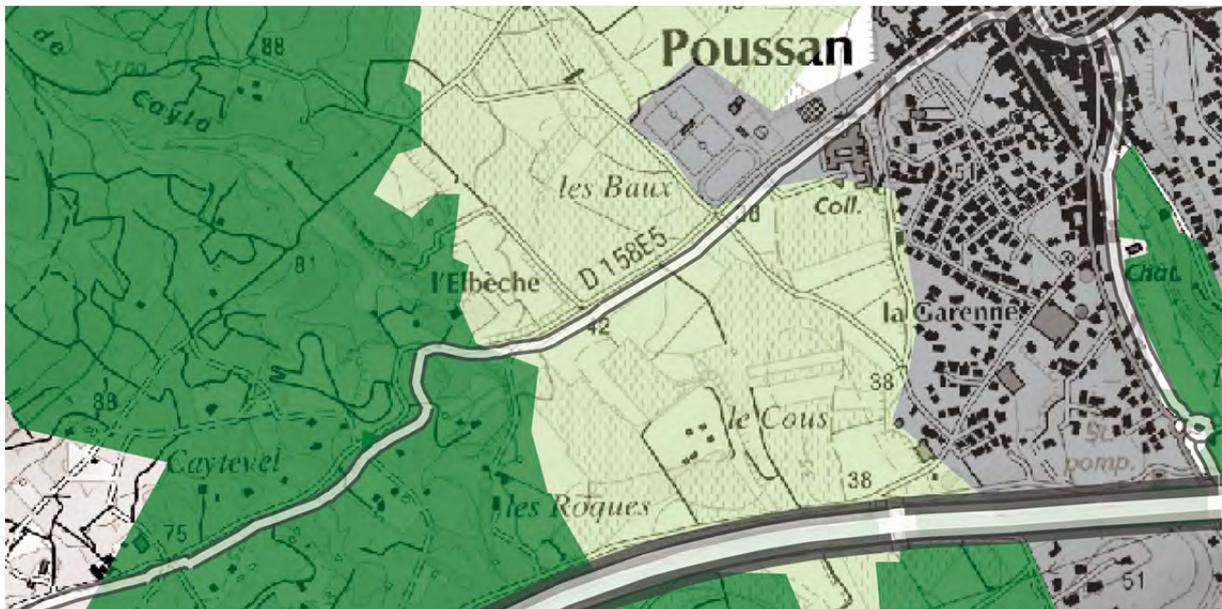


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



31

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

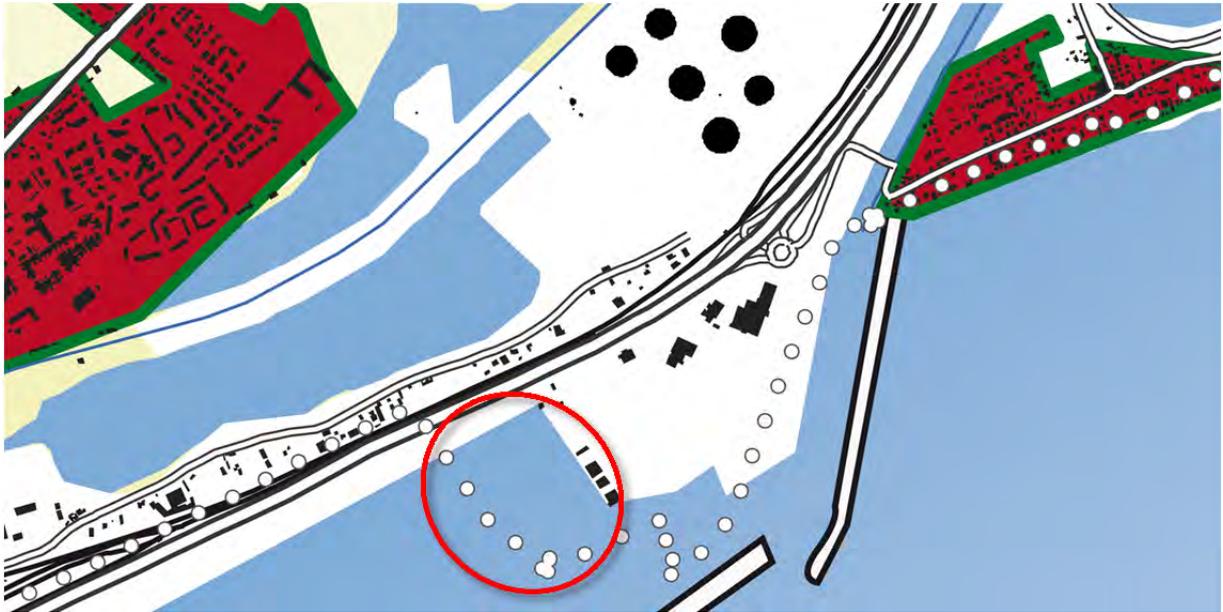


Correction B9 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



33

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :

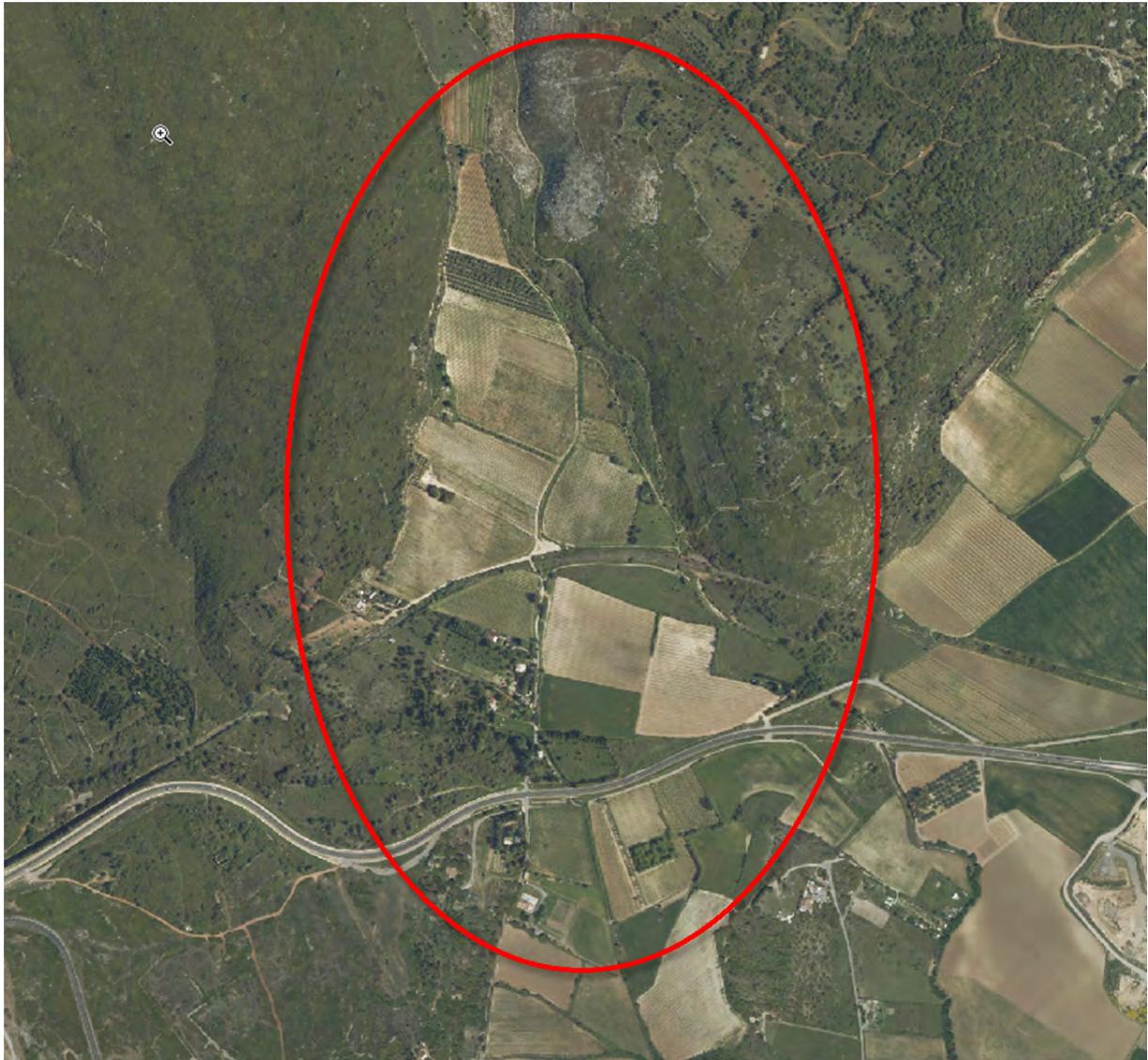


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction B10 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

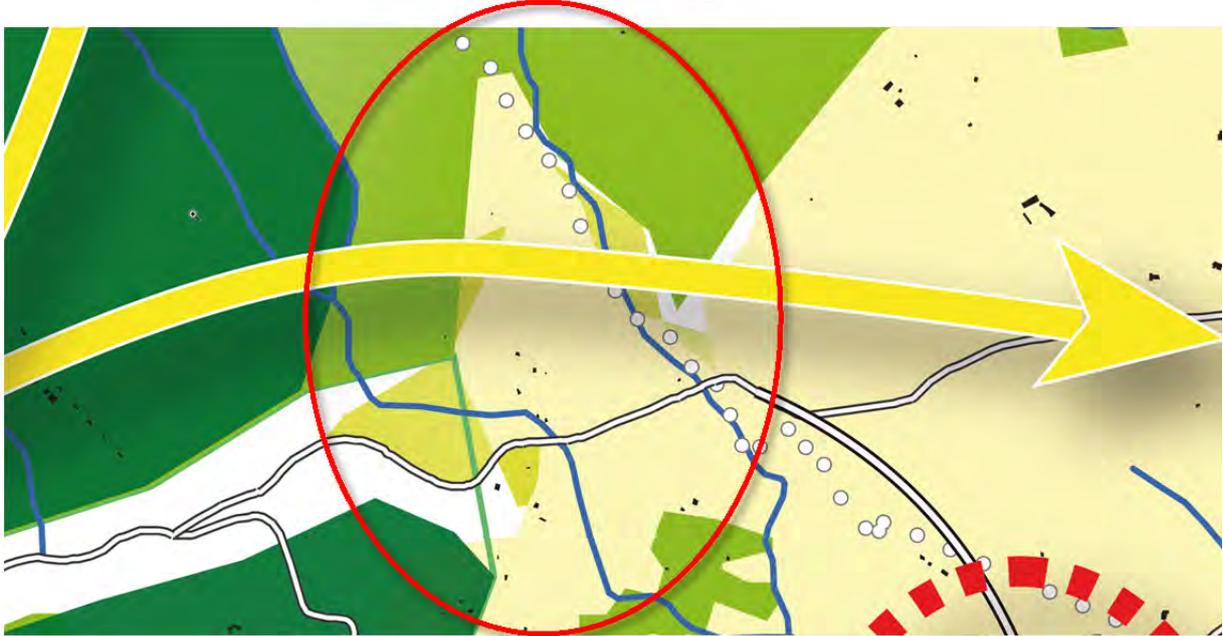


36

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

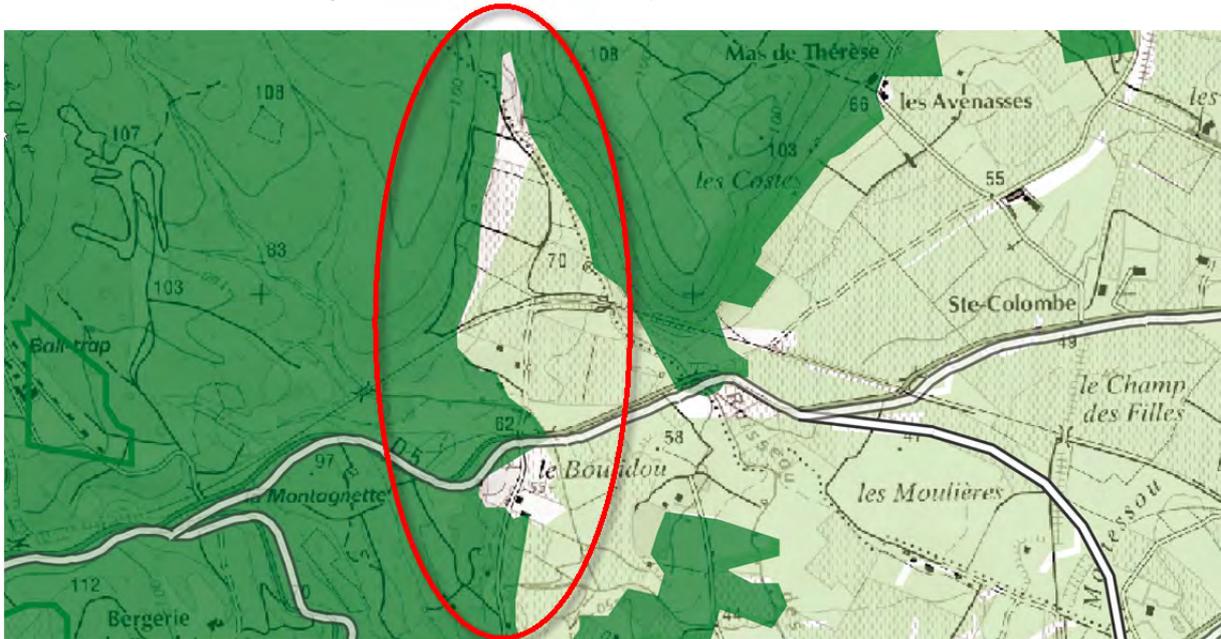


37

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

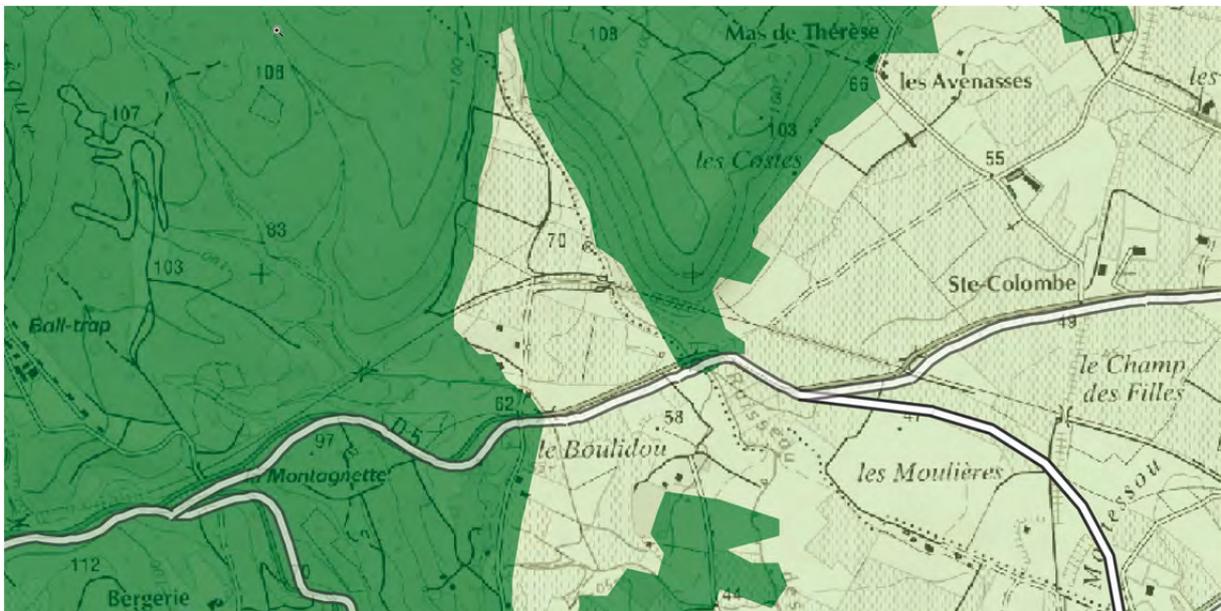


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



38

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

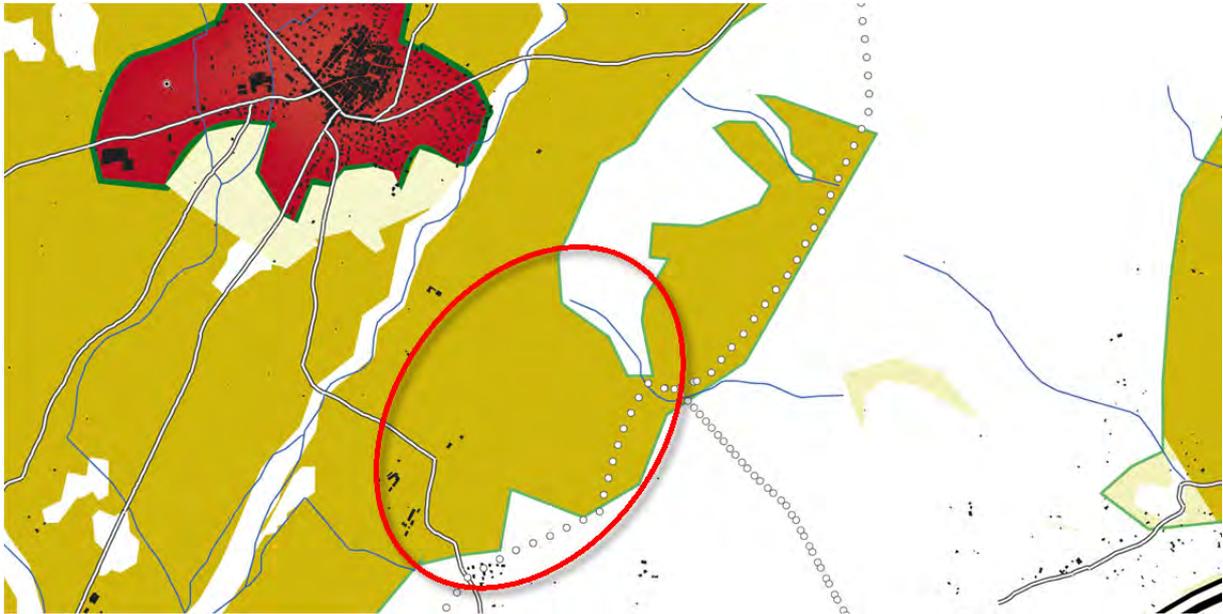


Correction B11 :

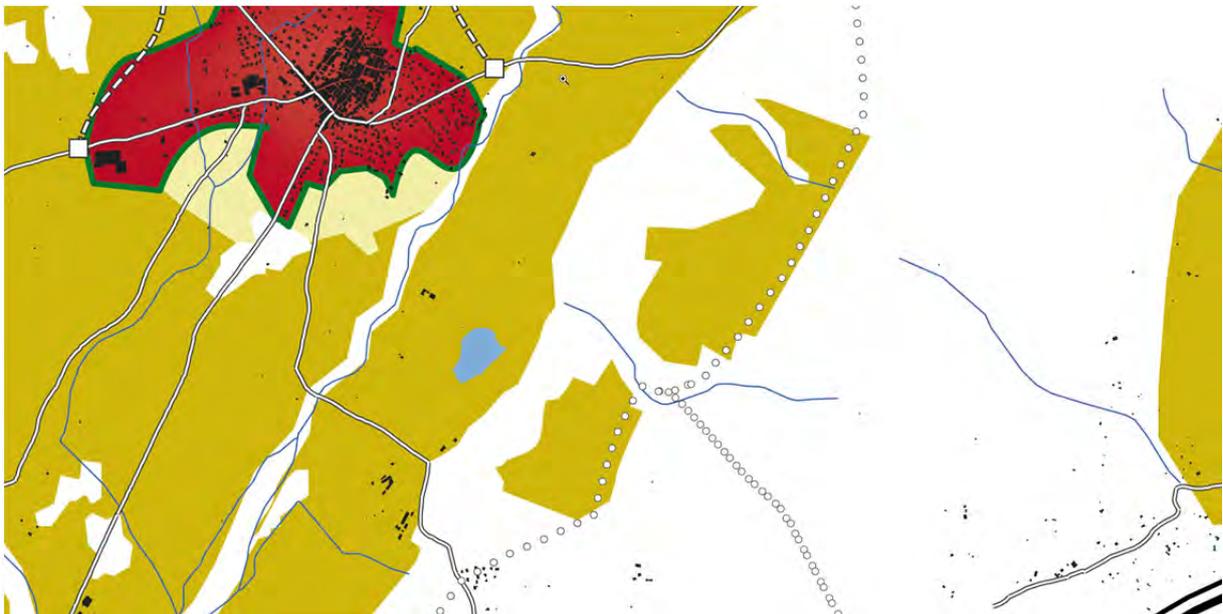
Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



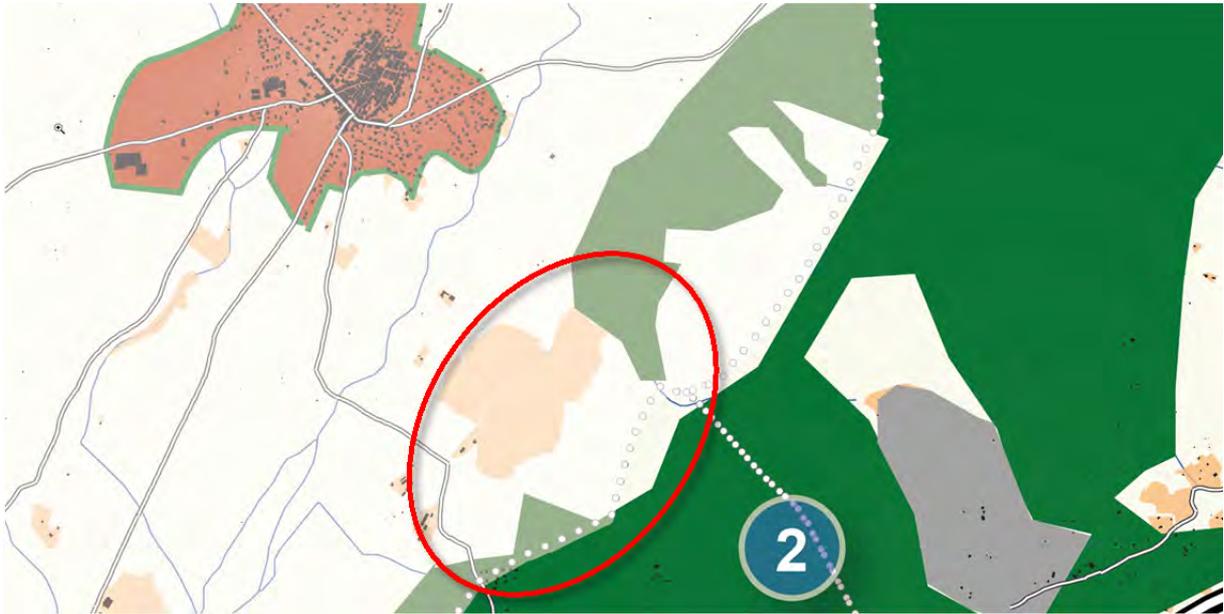
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

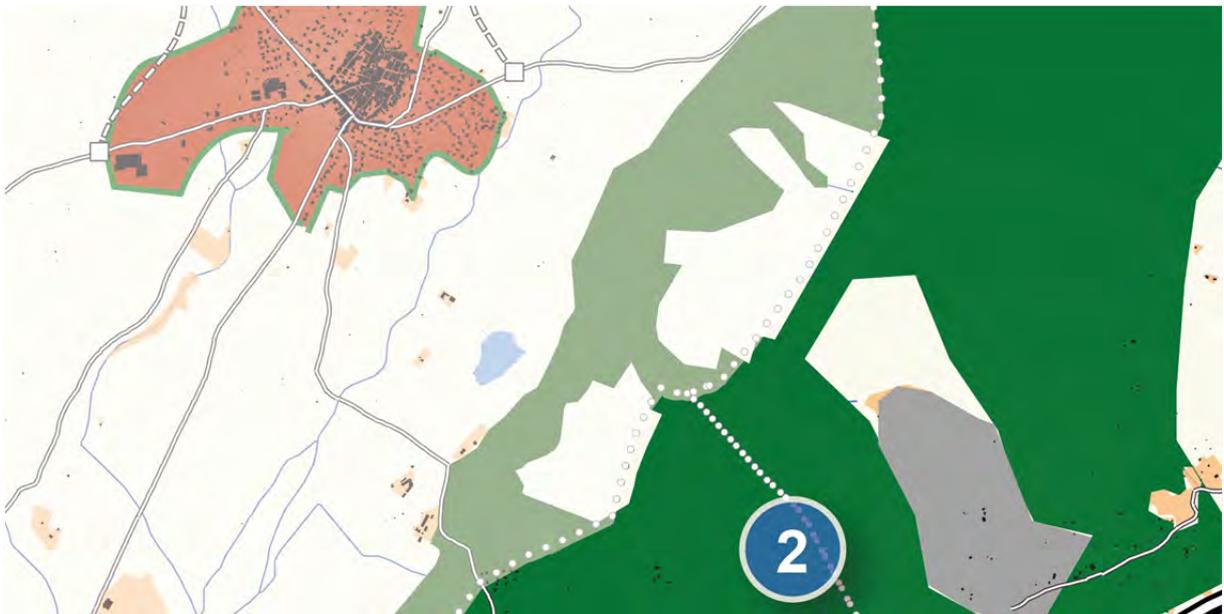


Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :

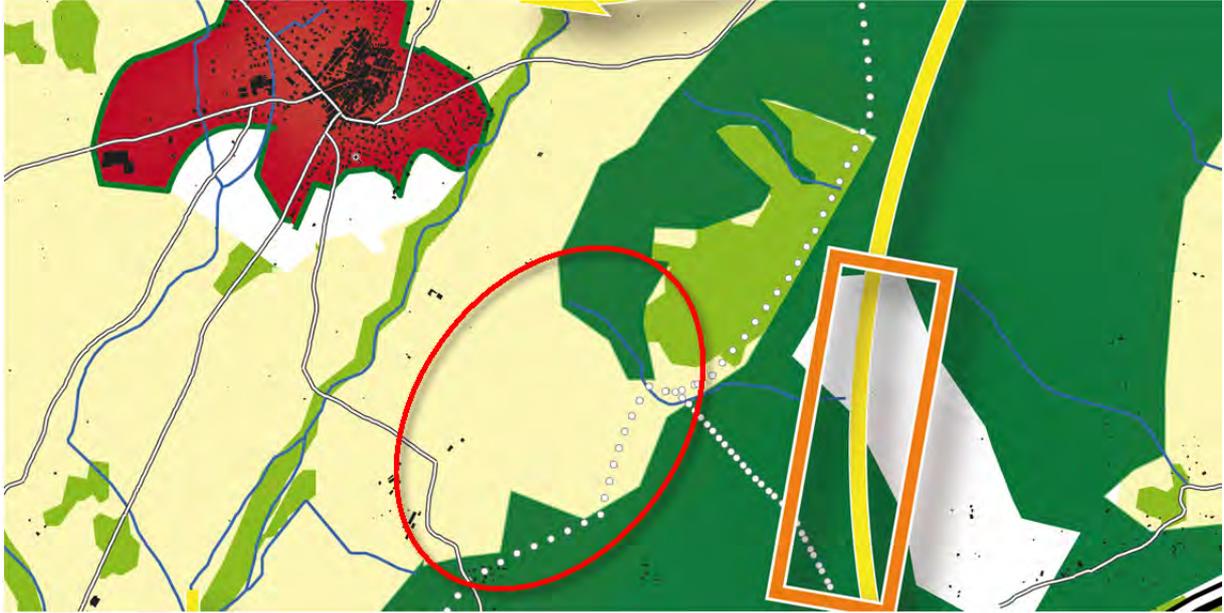


41

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :

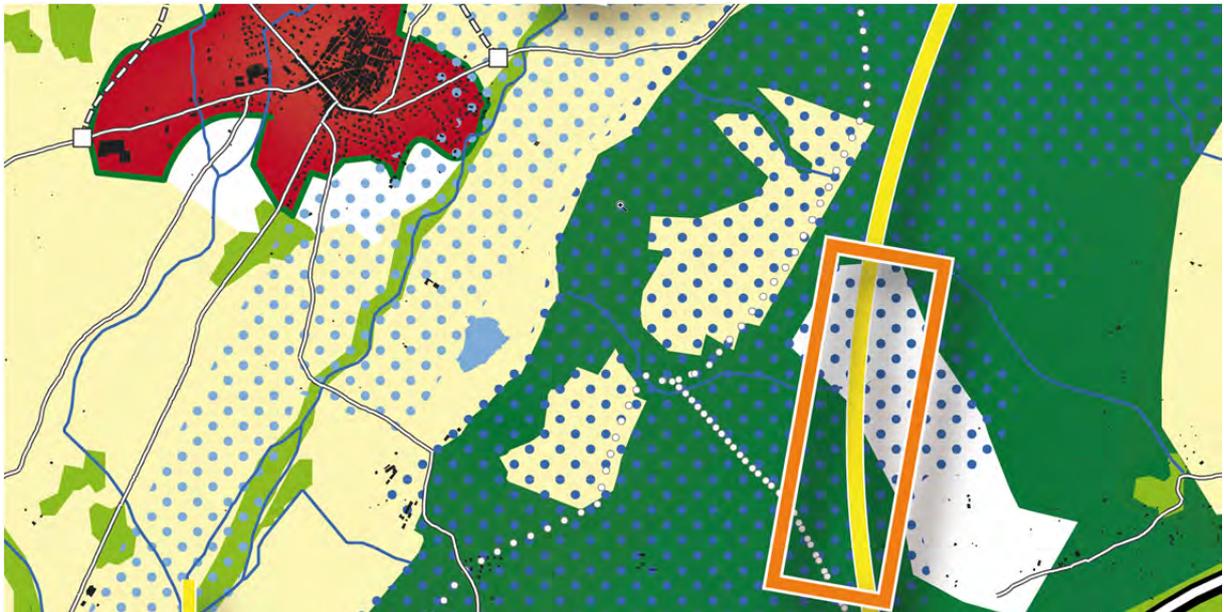


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

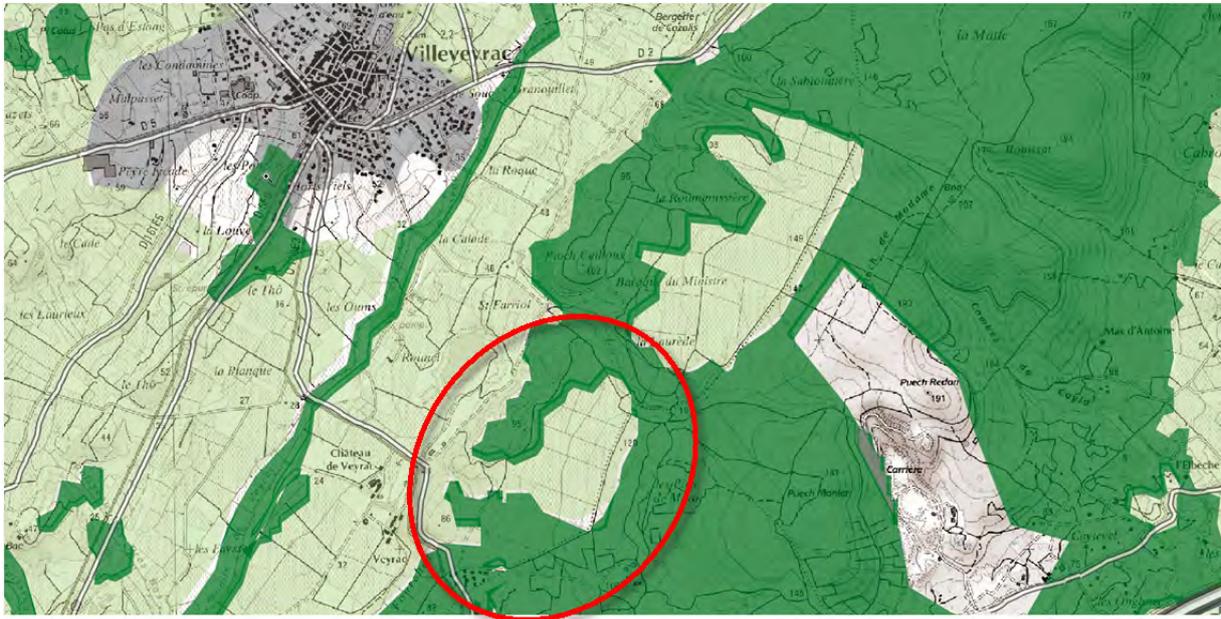


42

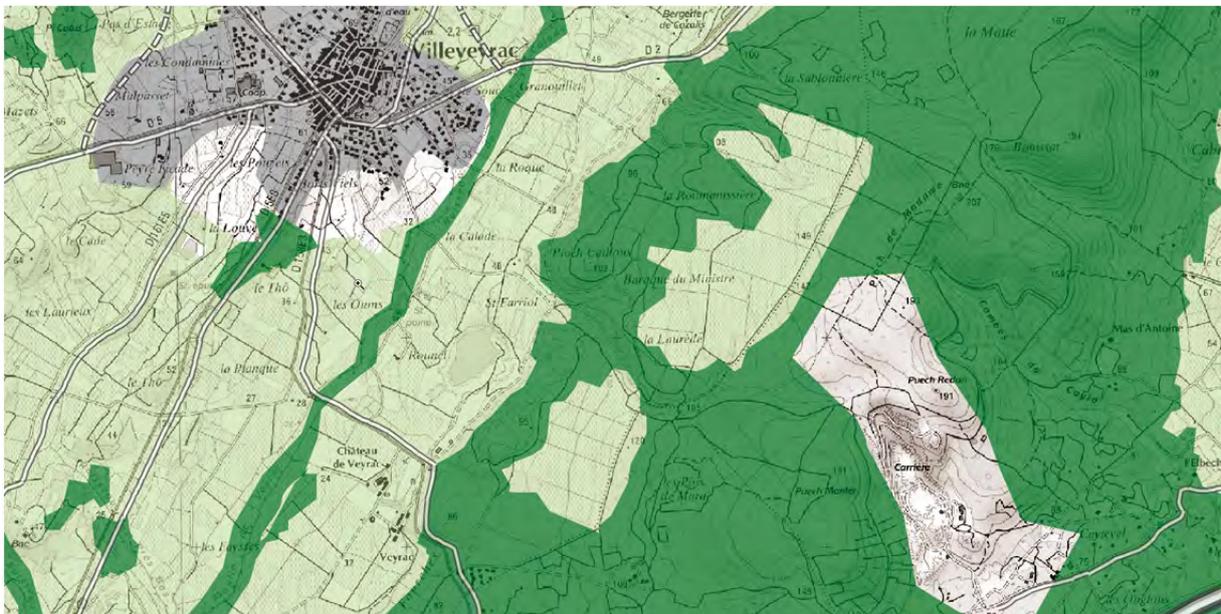
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B12 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

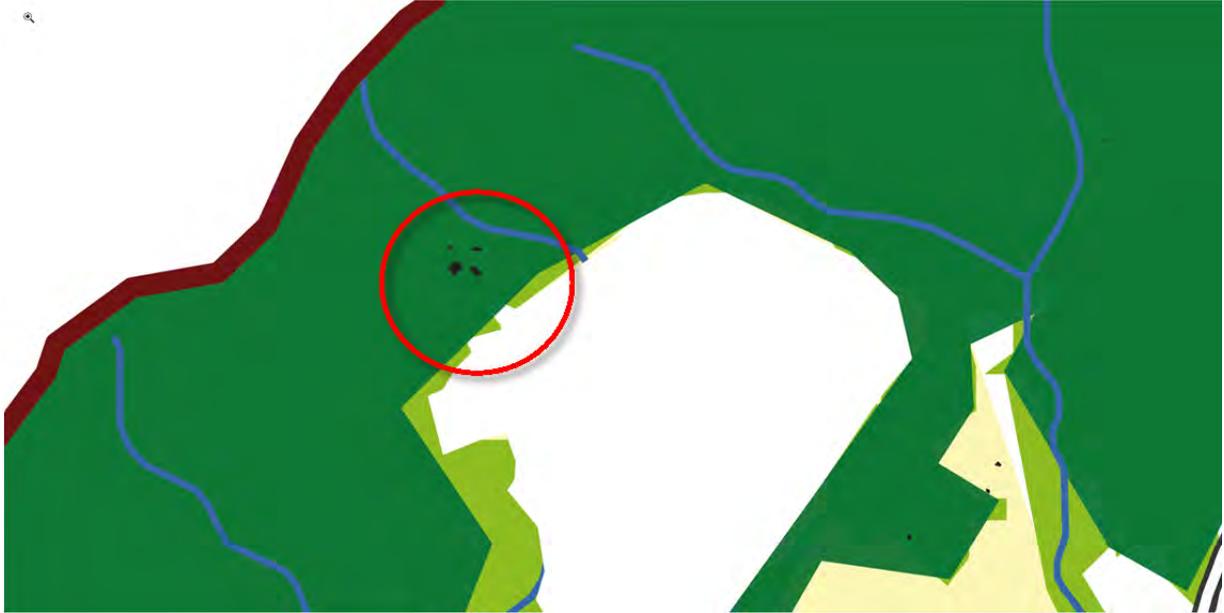


45

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

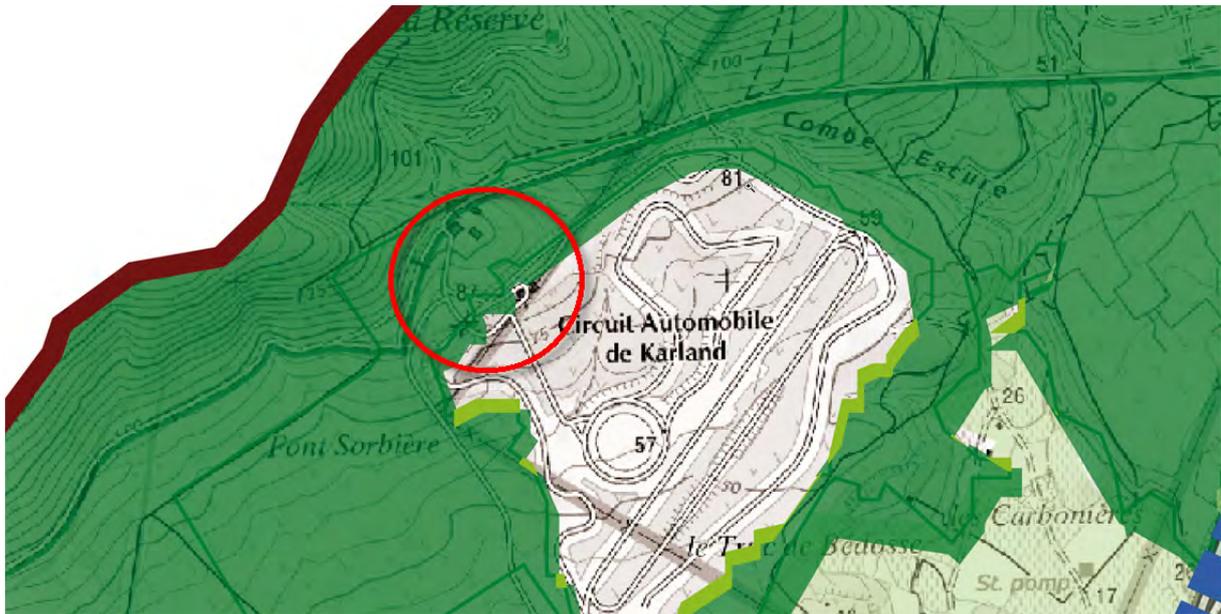


46

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

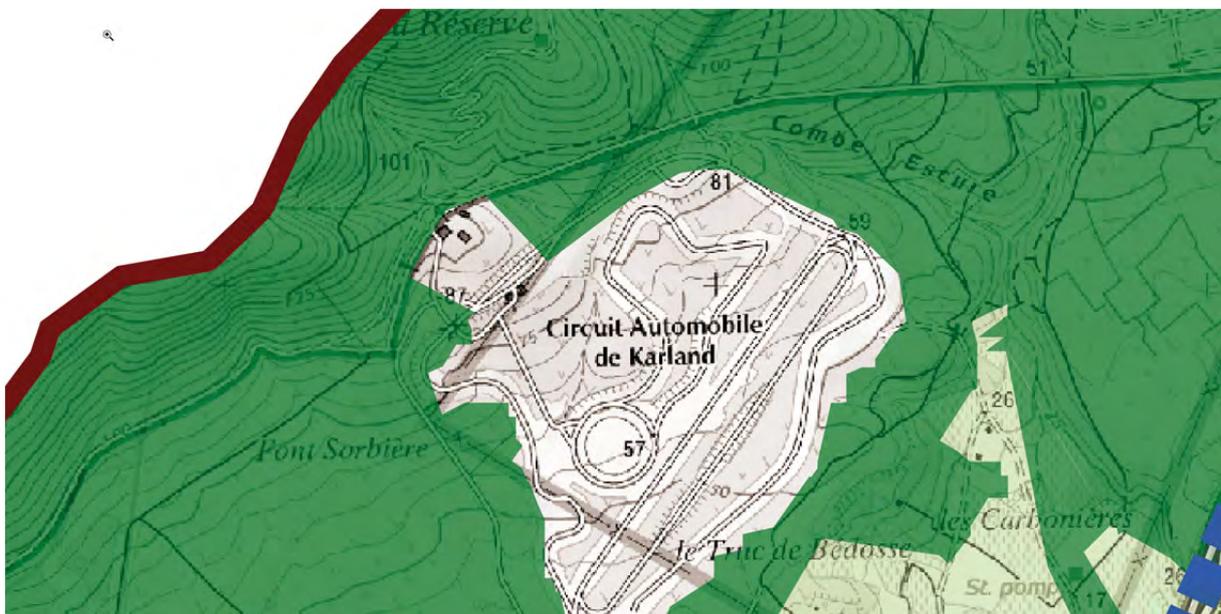


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Avant correction :***



47

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Après correction :***



Correction B13 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



49

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



50

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



51

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B14 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



53

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



54

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



56

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

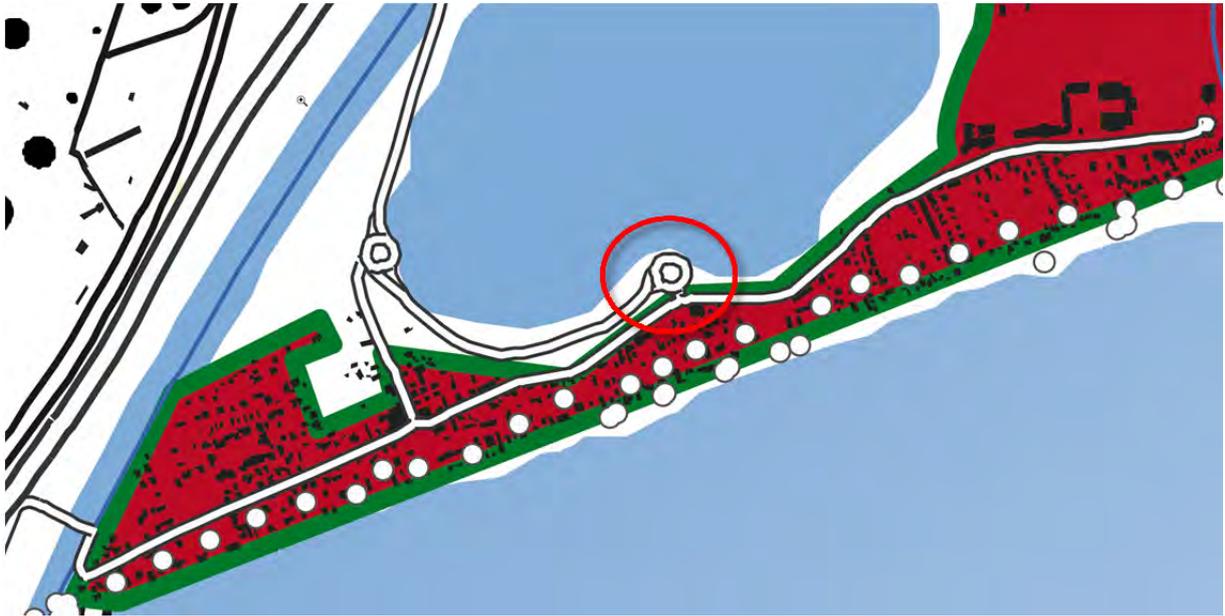


Correction B15 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



58

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



59

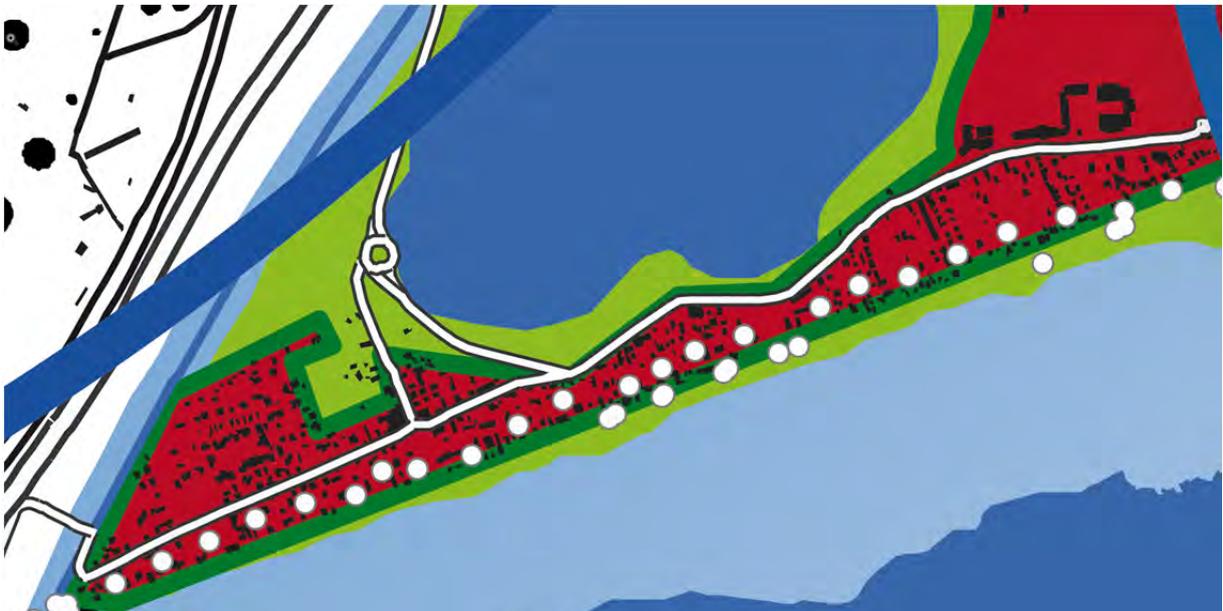
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



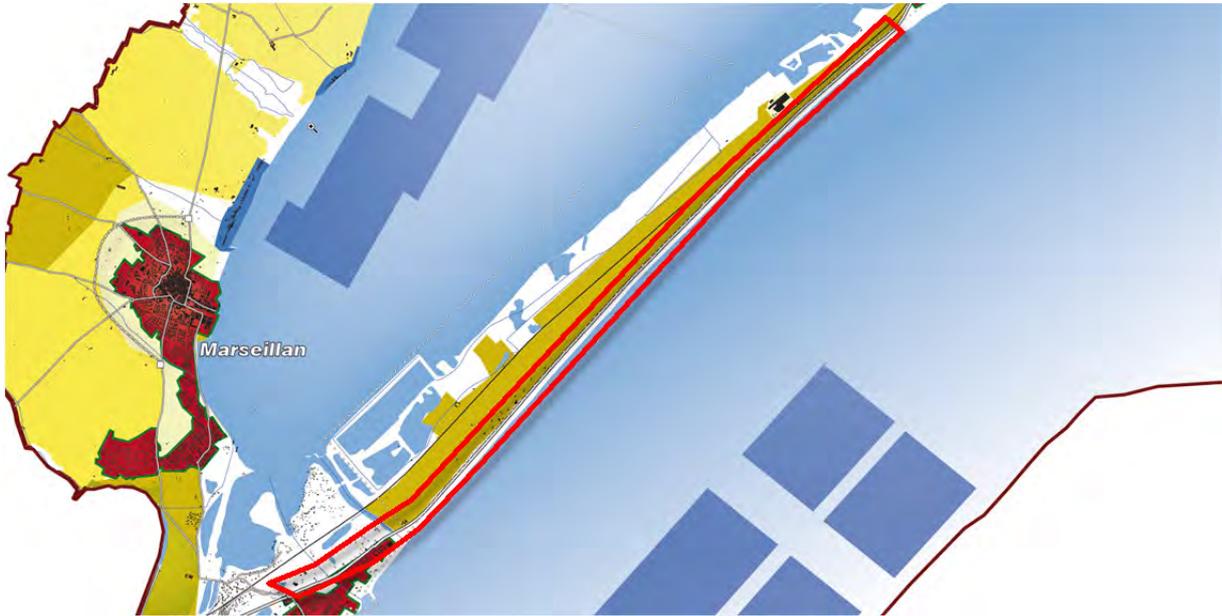
Correction B16 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



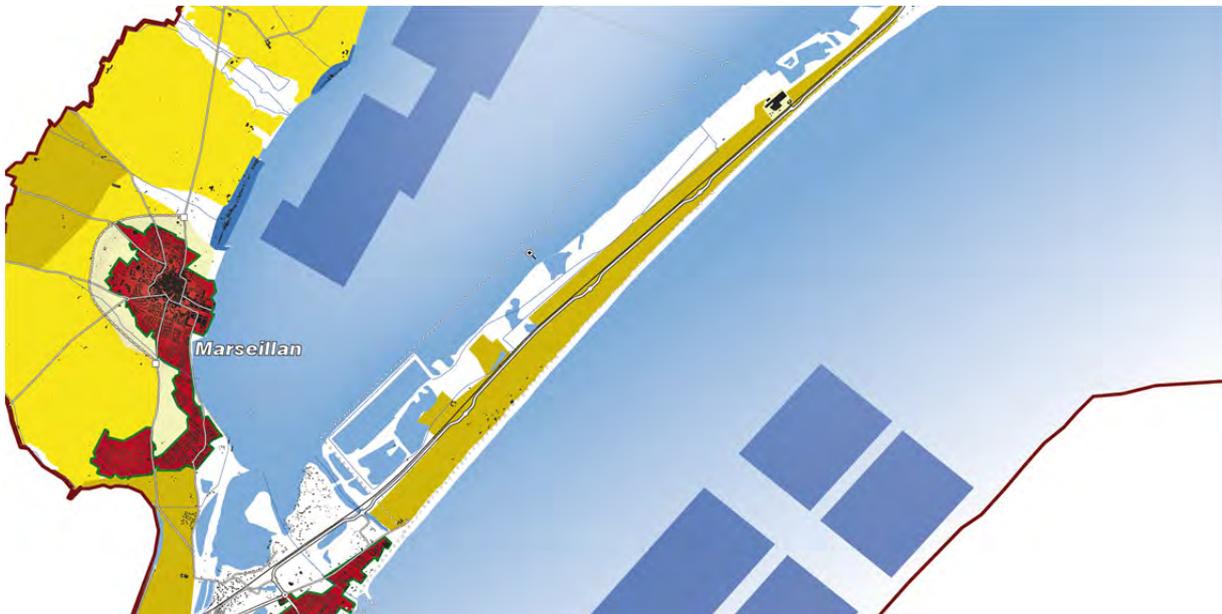
(nouvelles routes)

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

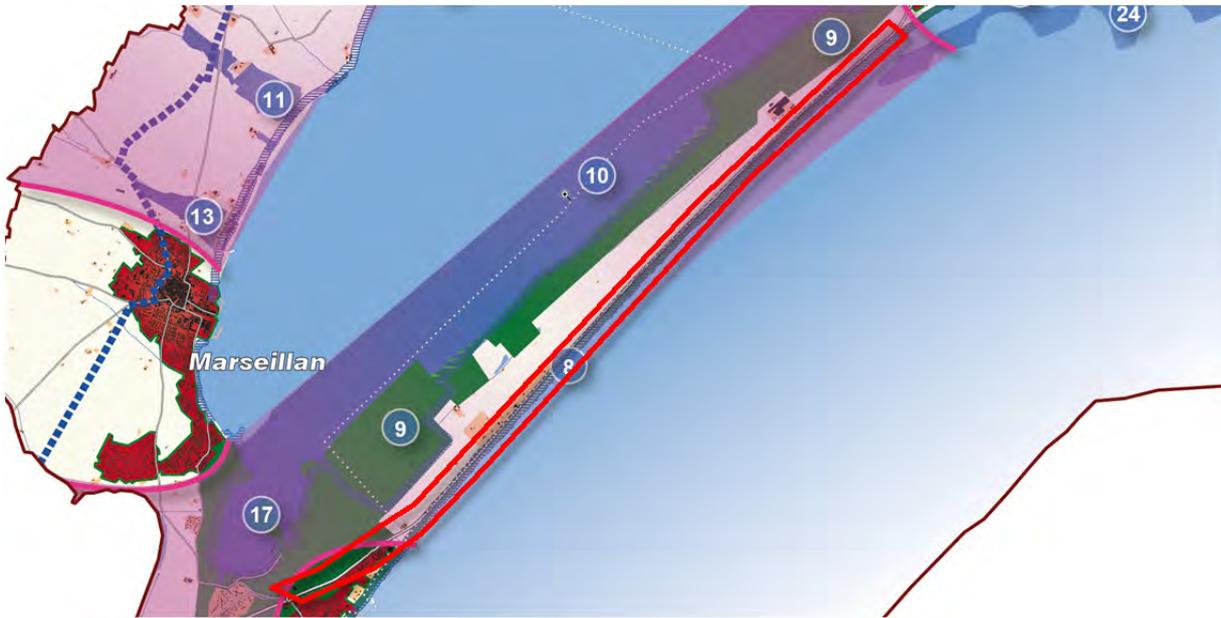


62

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



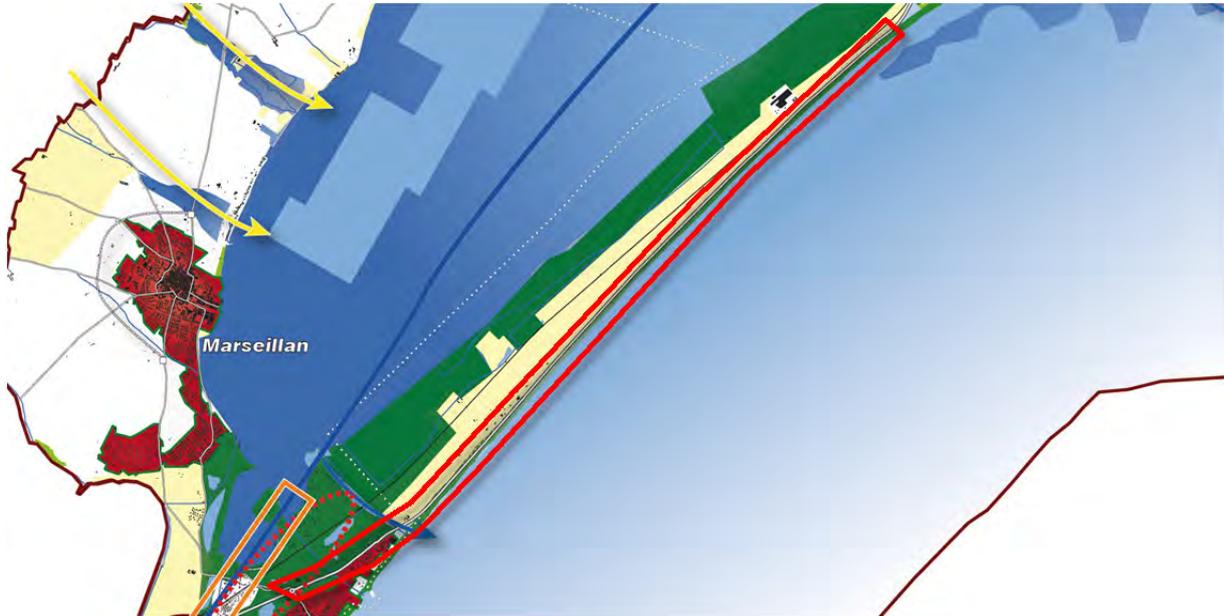
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :

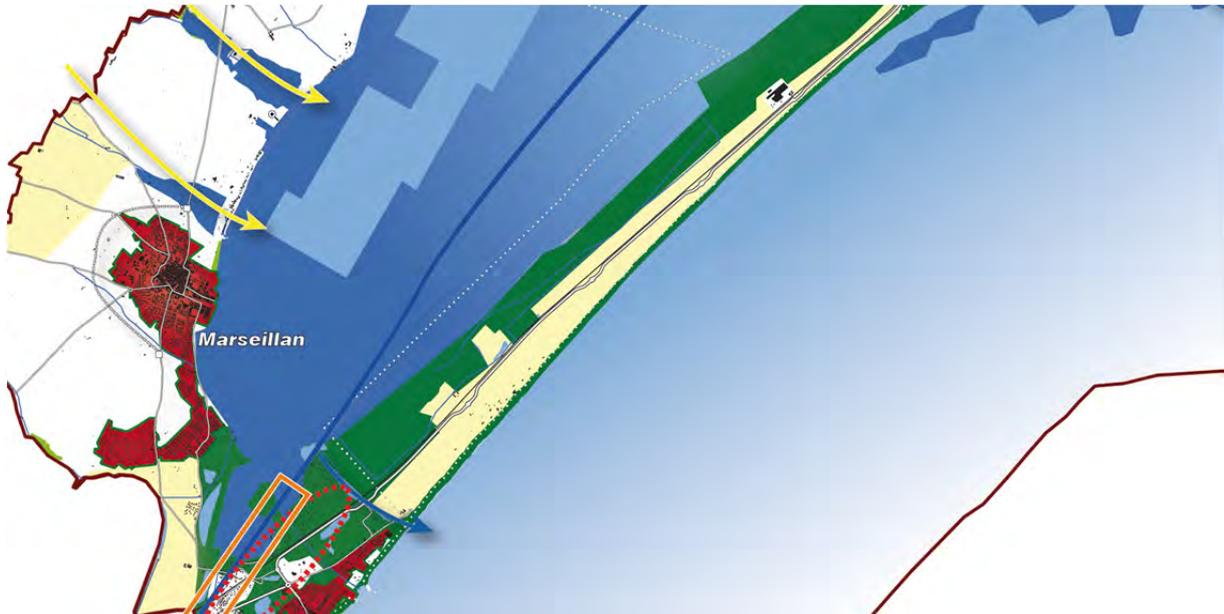


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

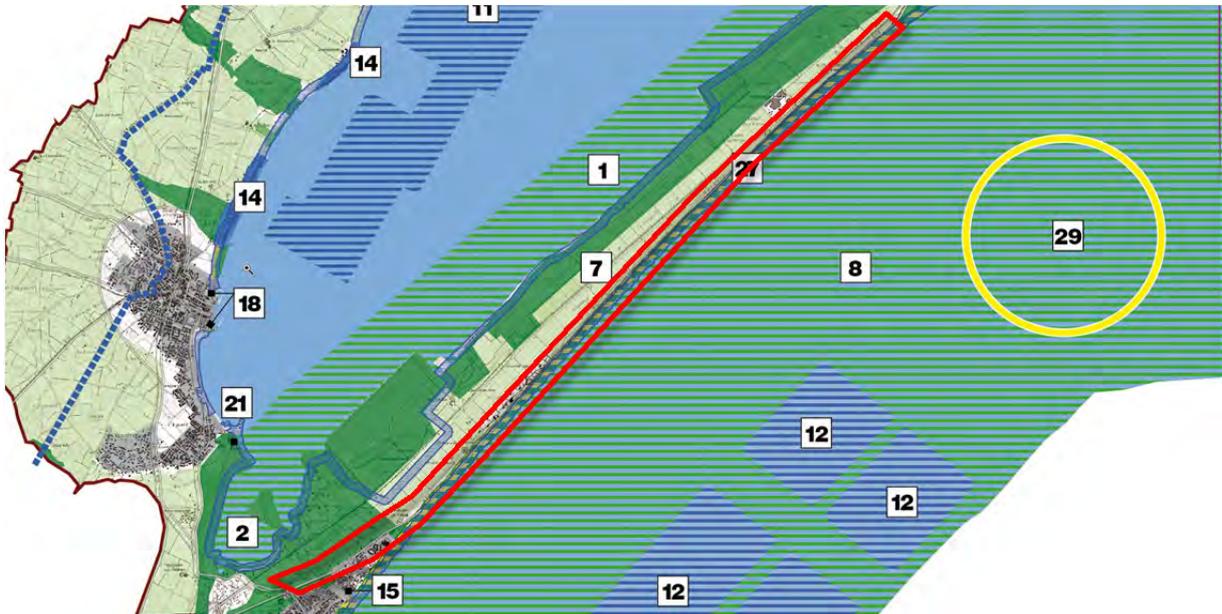


64

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

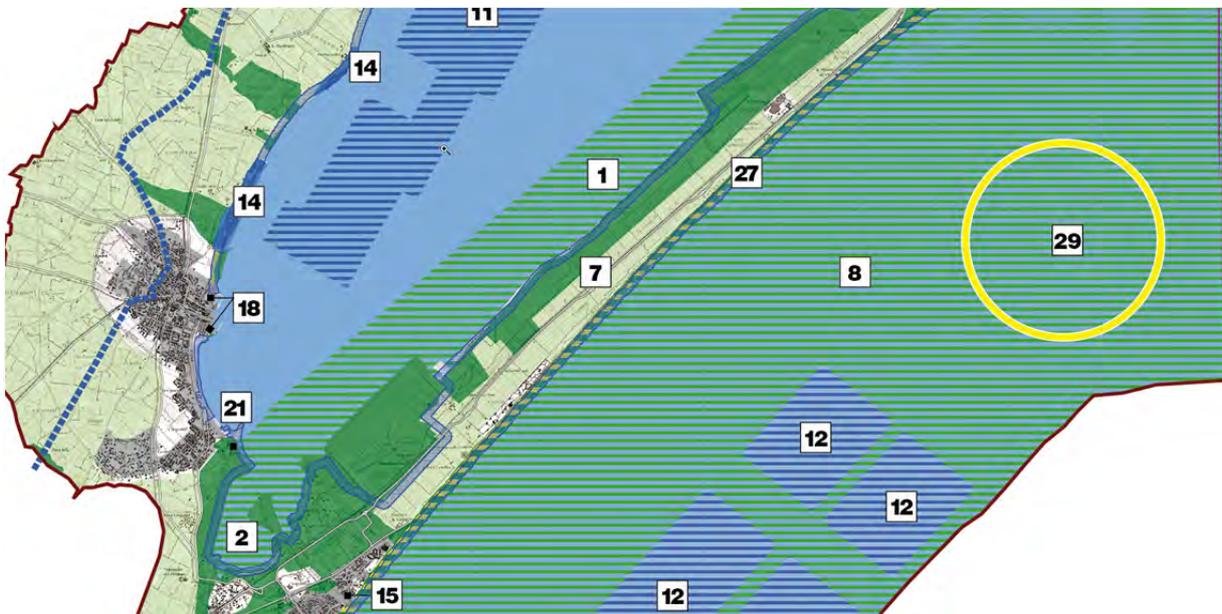


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



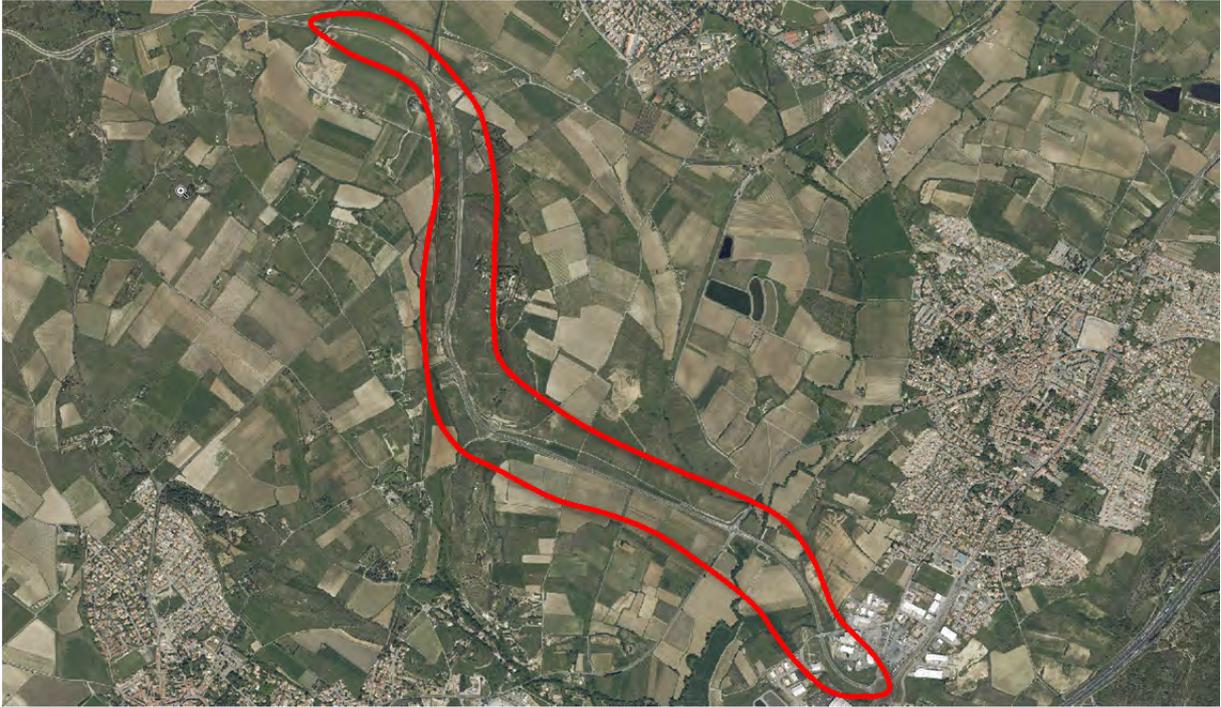
65

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

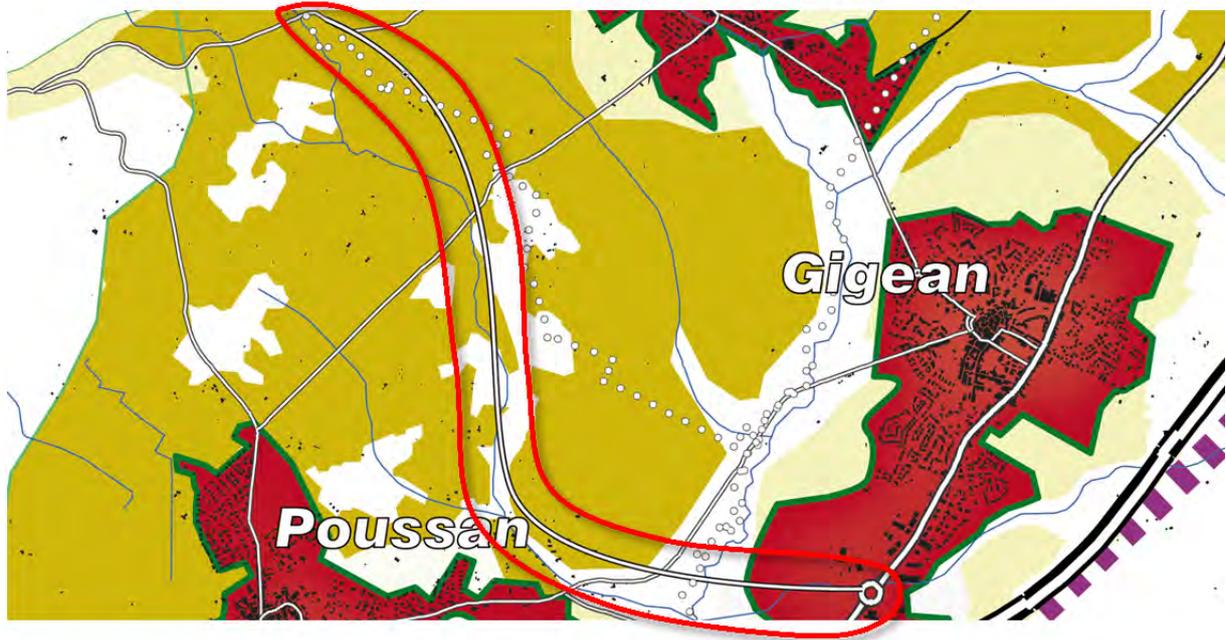


Correction B17 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :

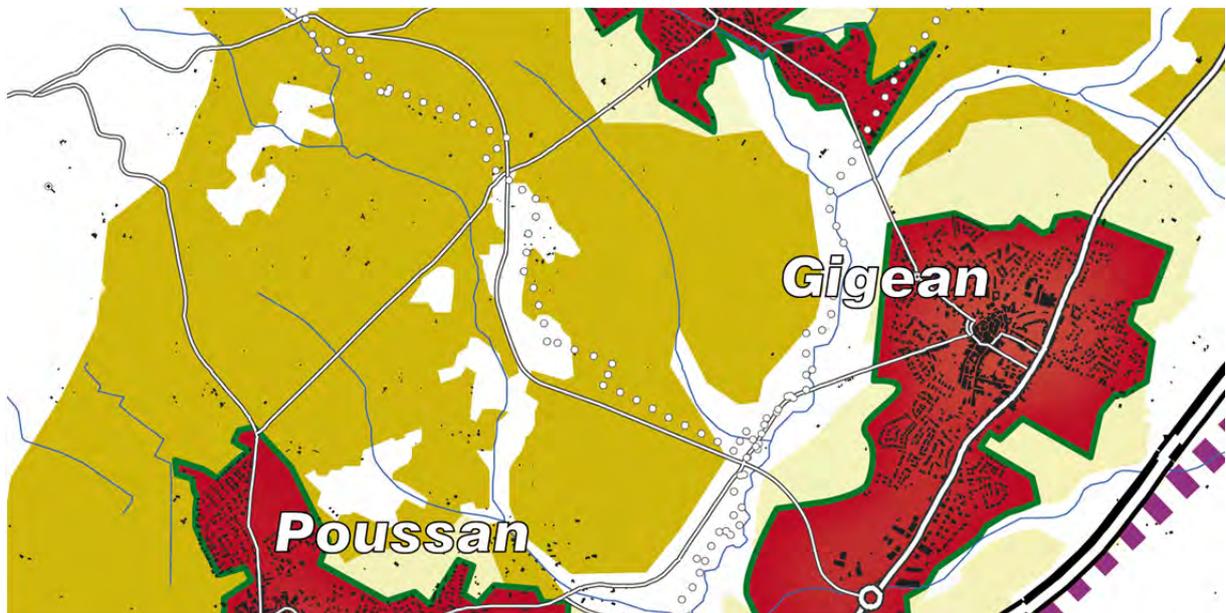


Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Avant correction :

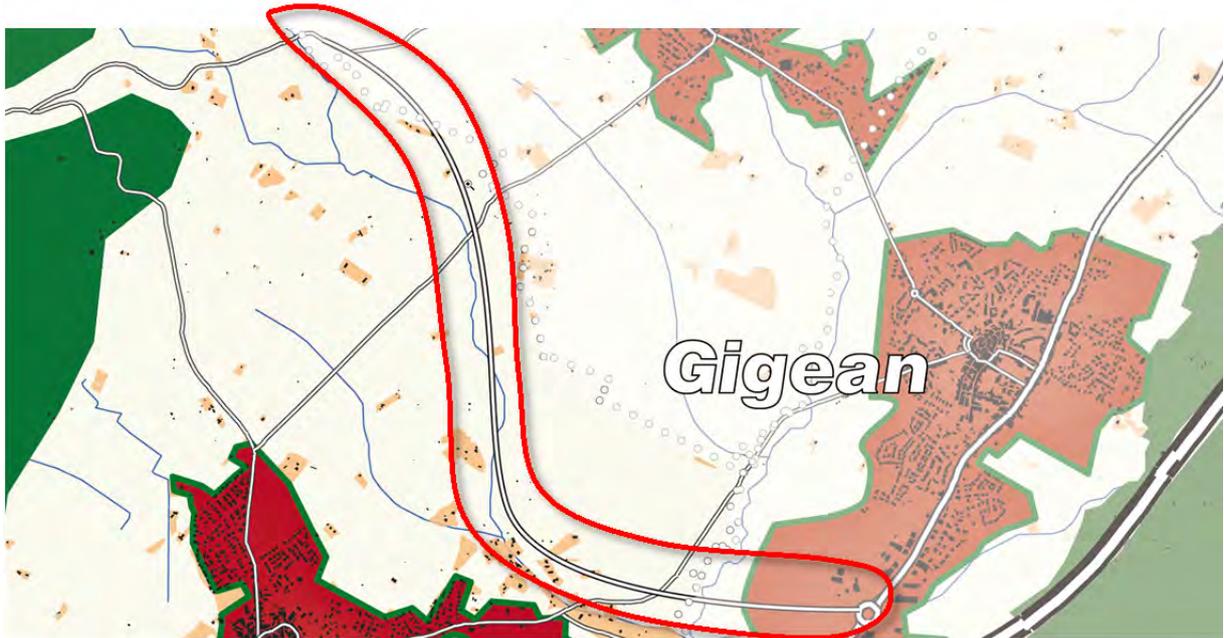


67

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Après correction :

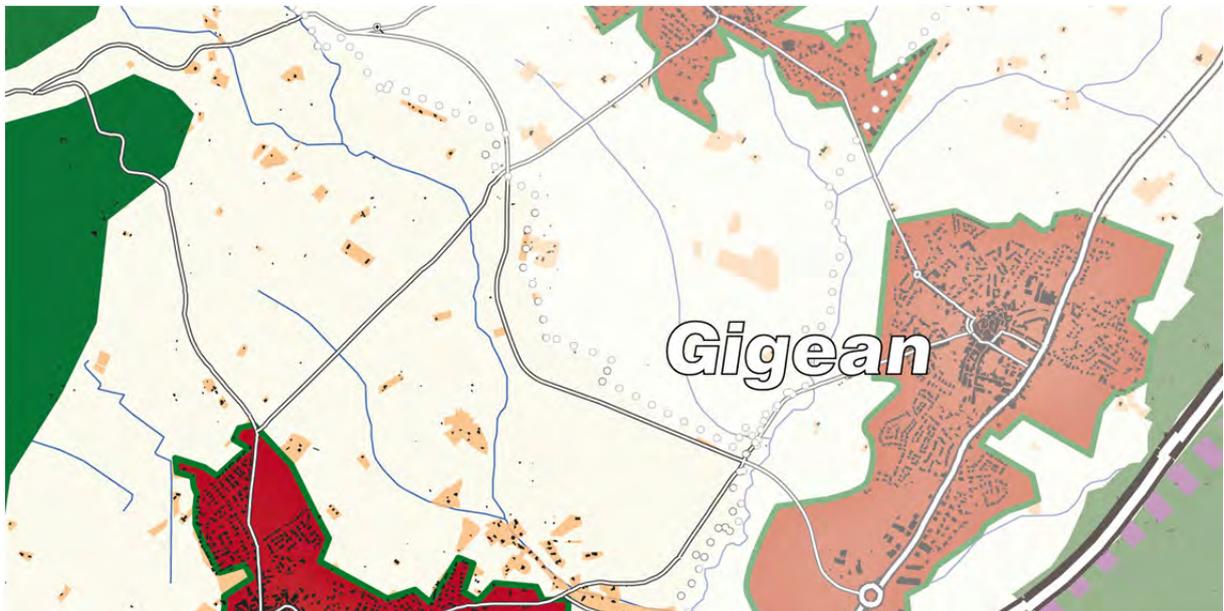


Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

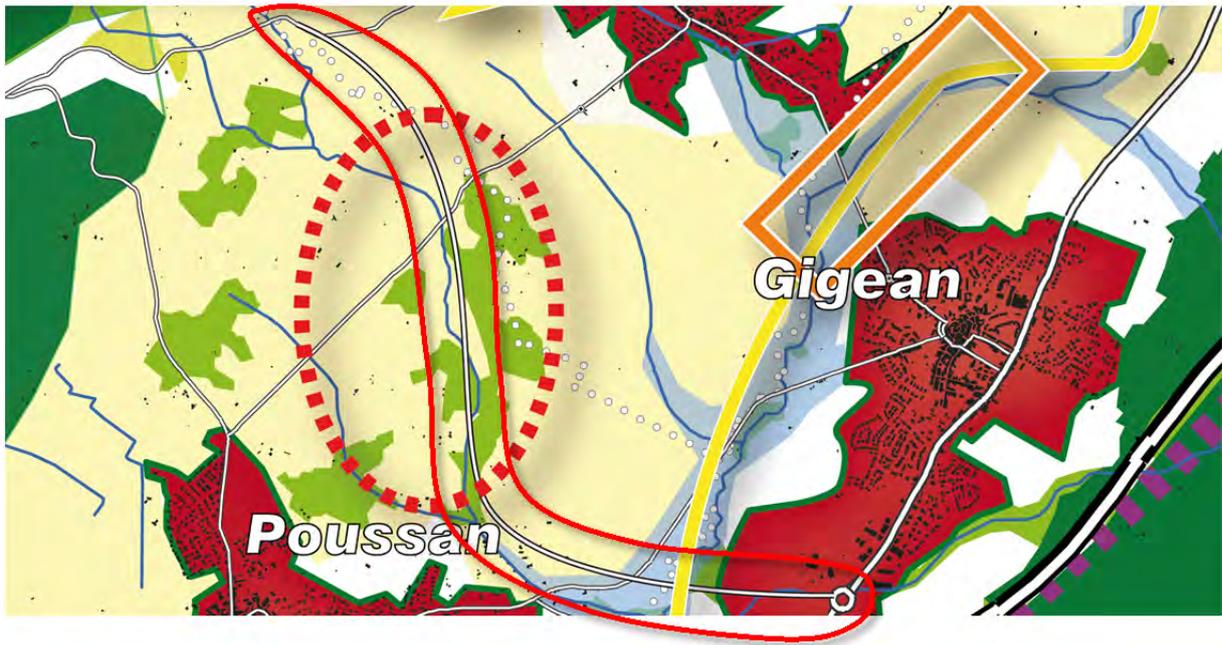


68

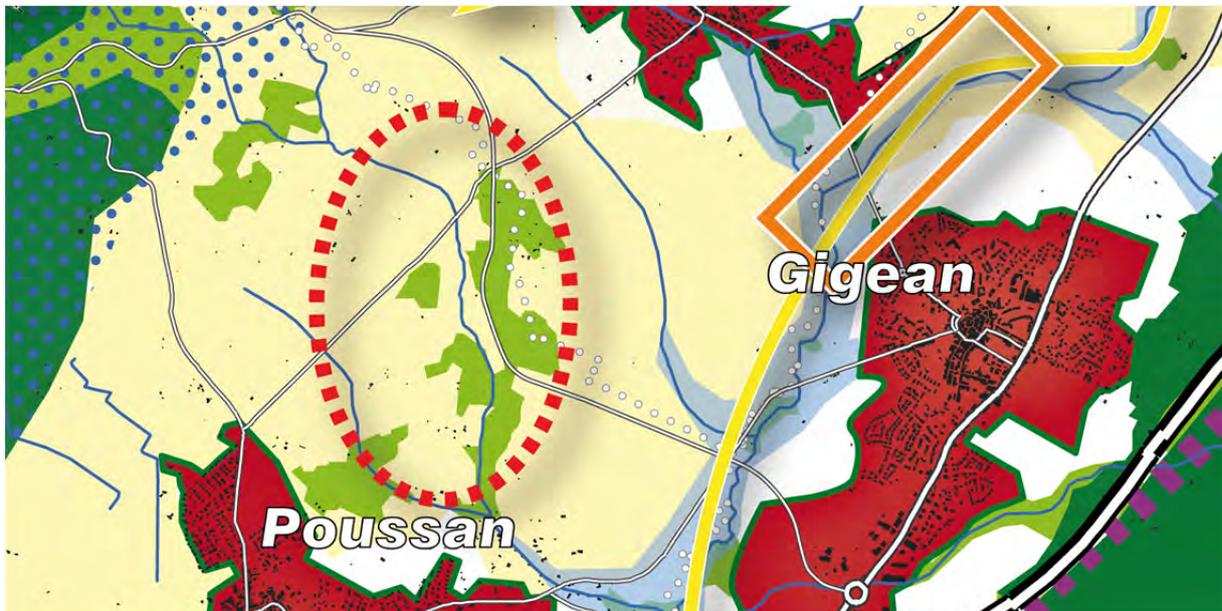
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction B18 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



72

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



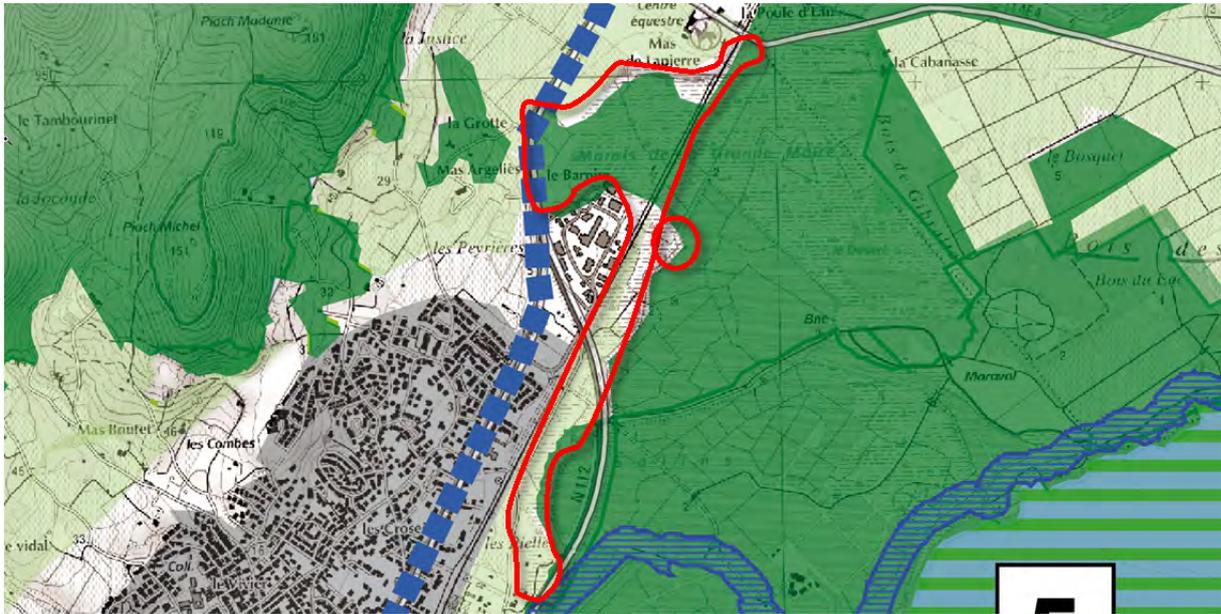
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



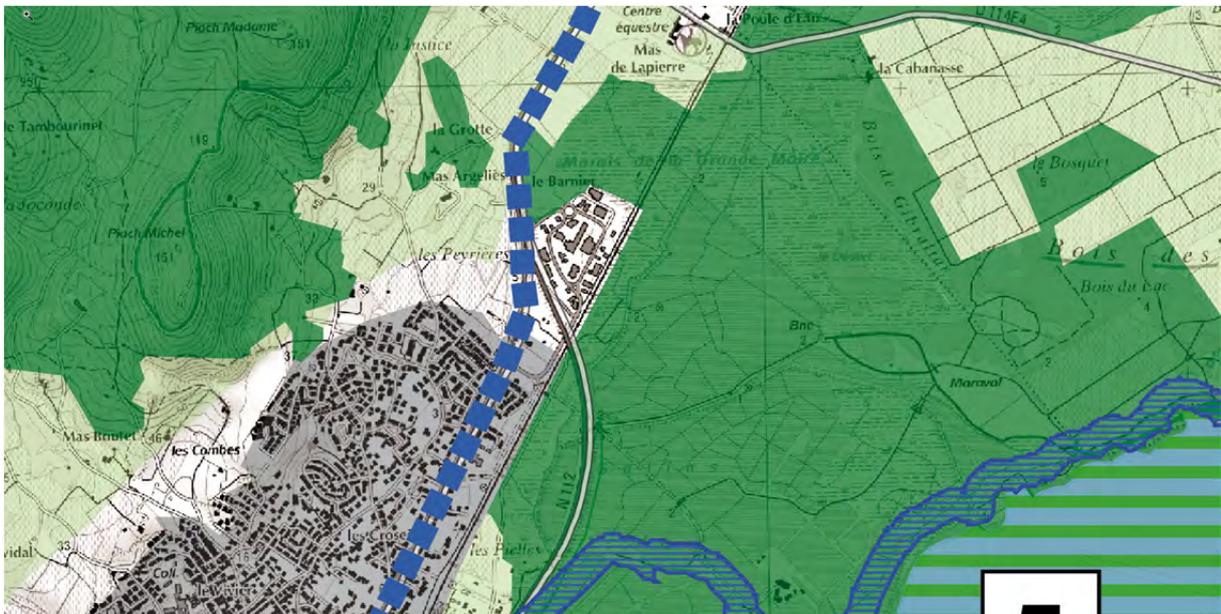
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :

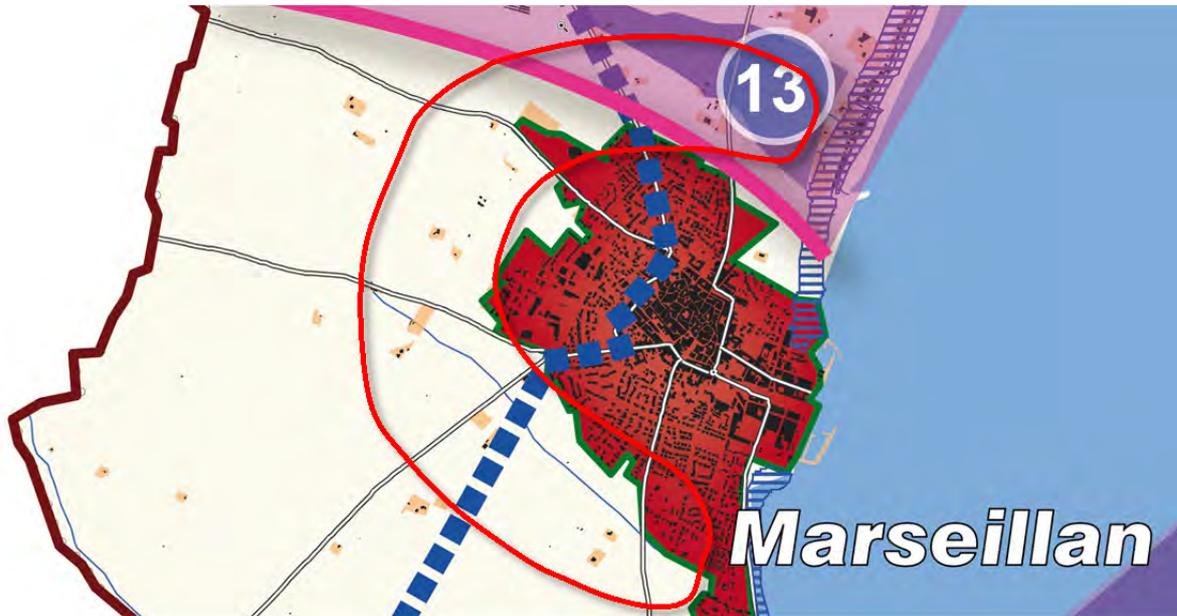


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



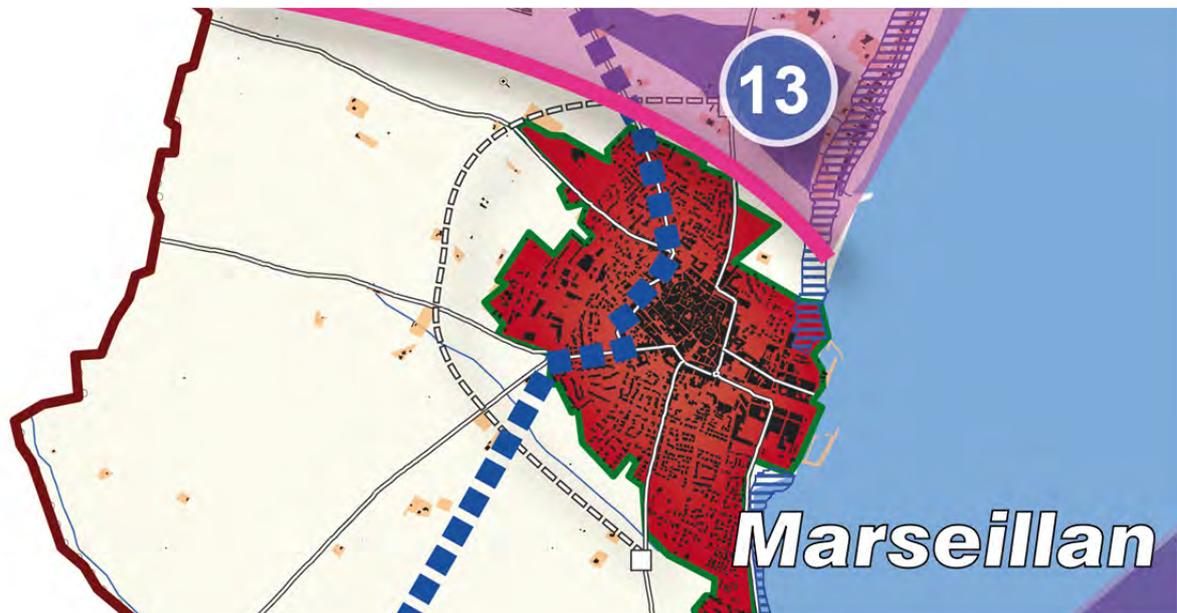
Correction B19 :

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :

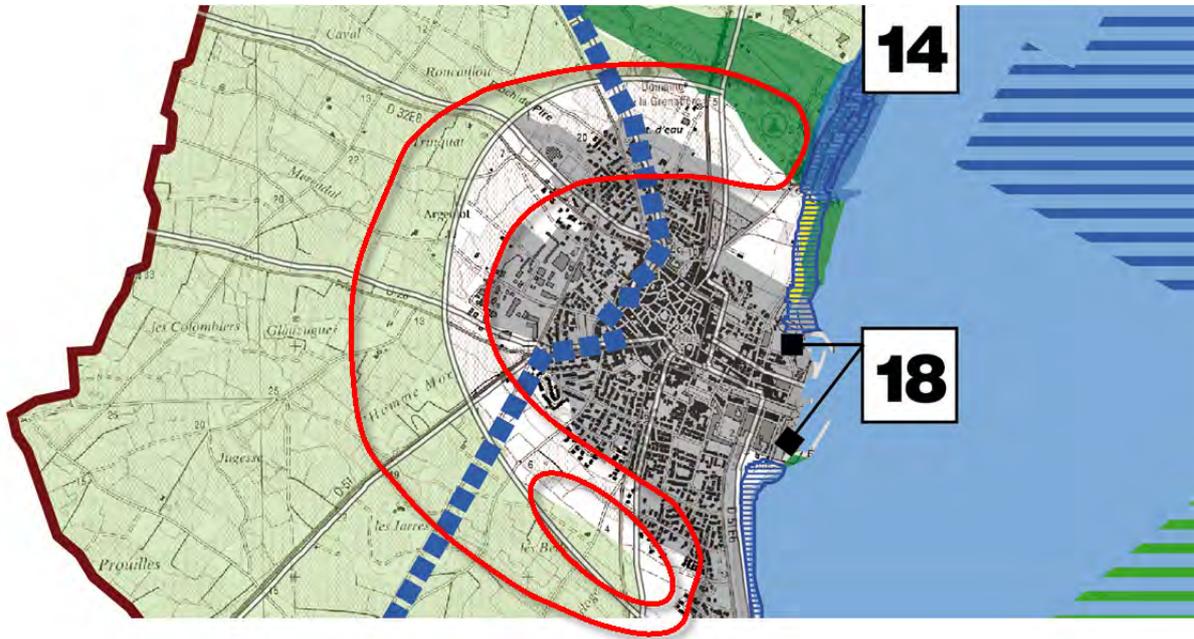


75

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :

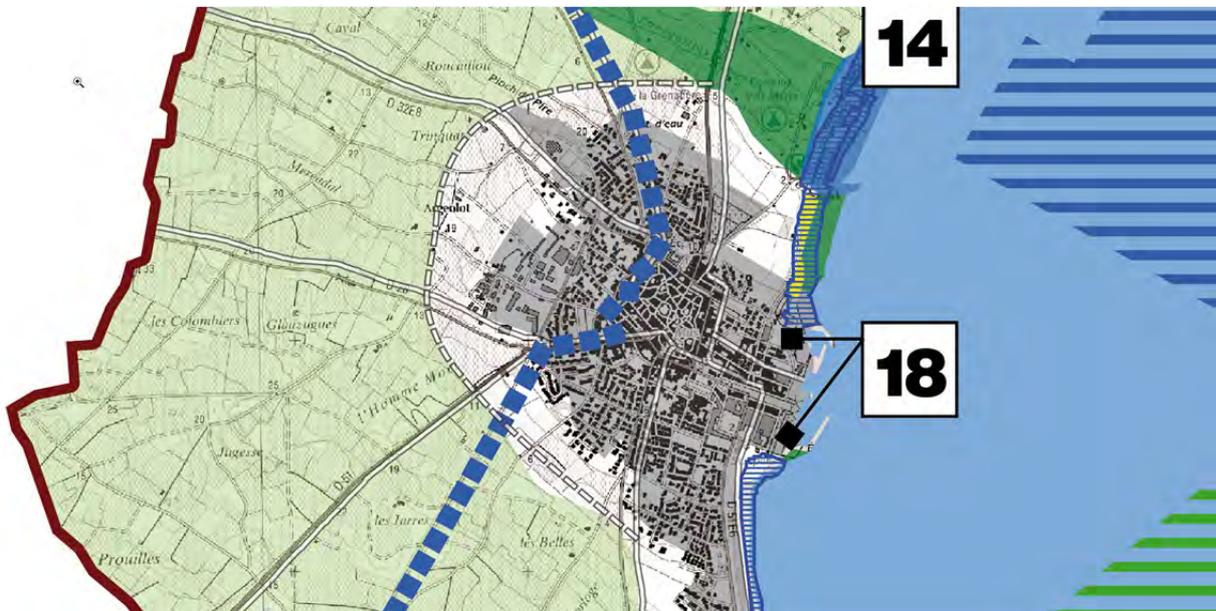


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



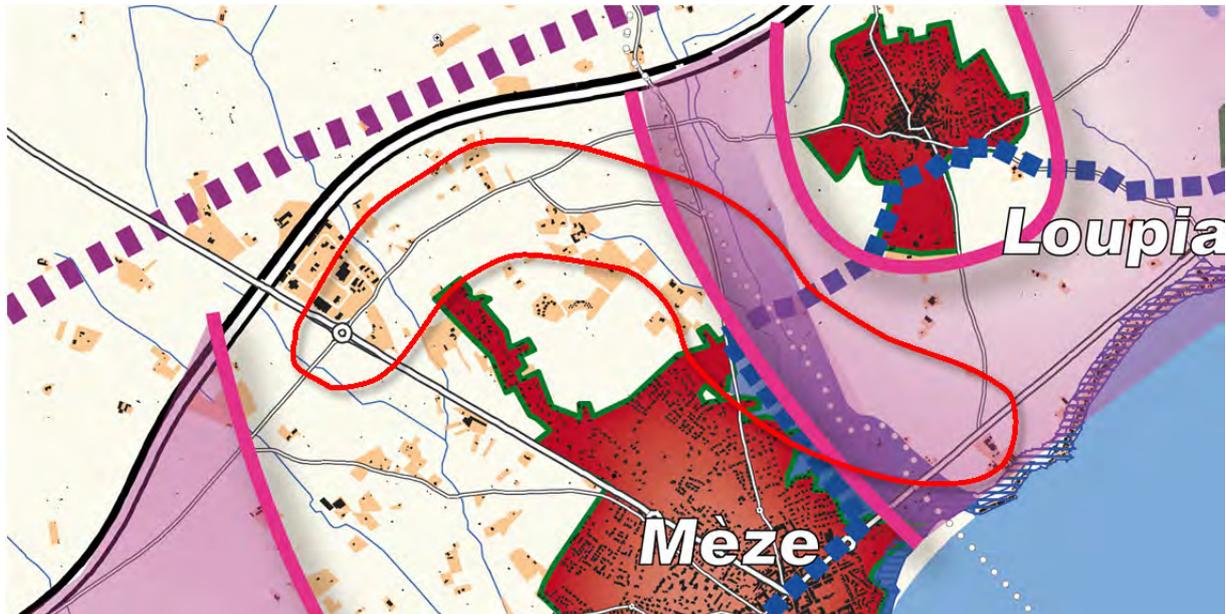
76

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

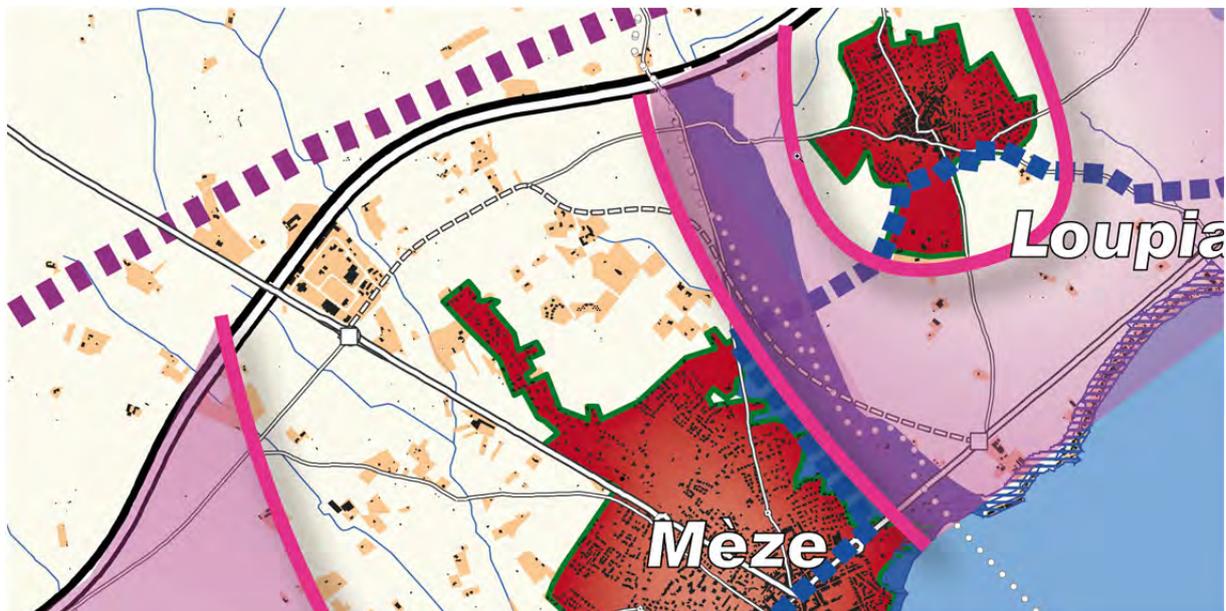


Correction B20 :

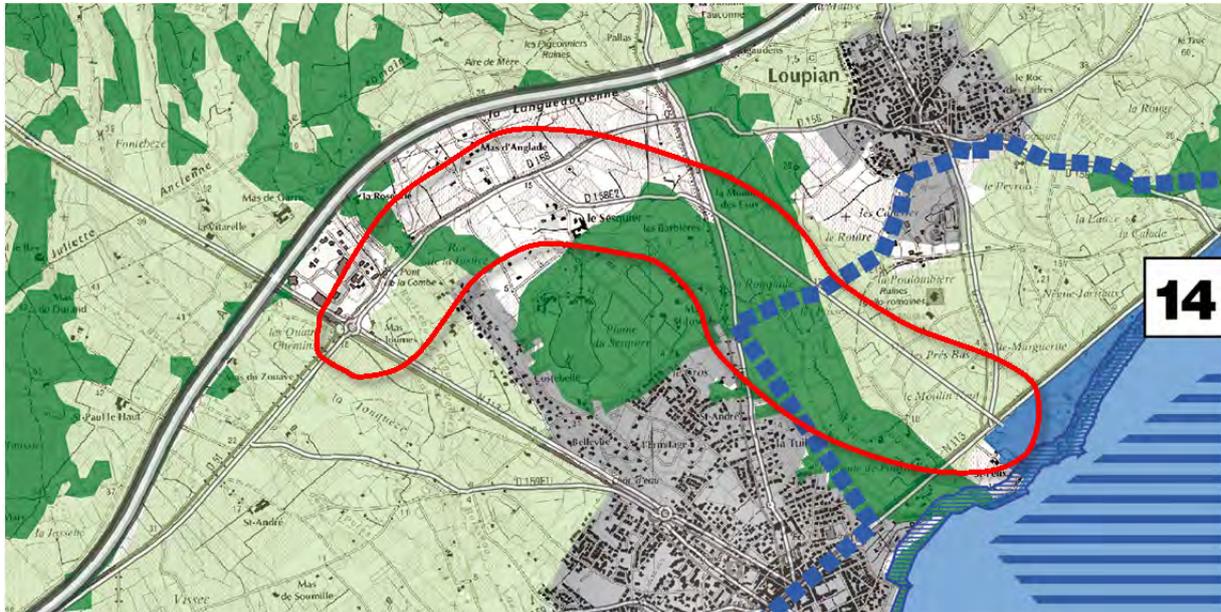
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



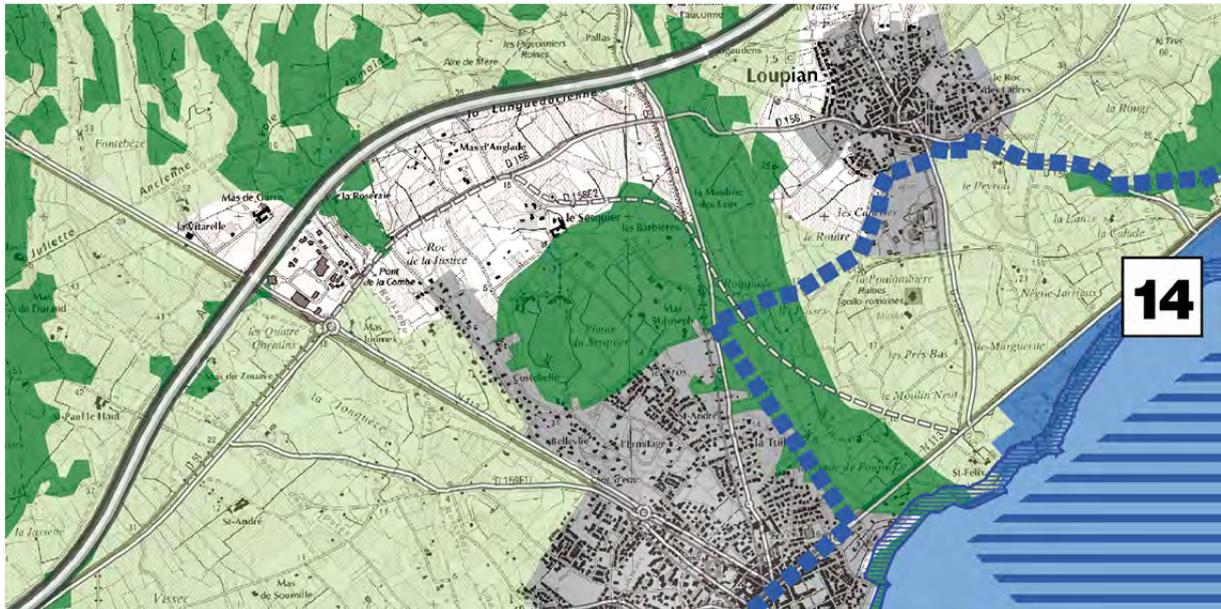
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :

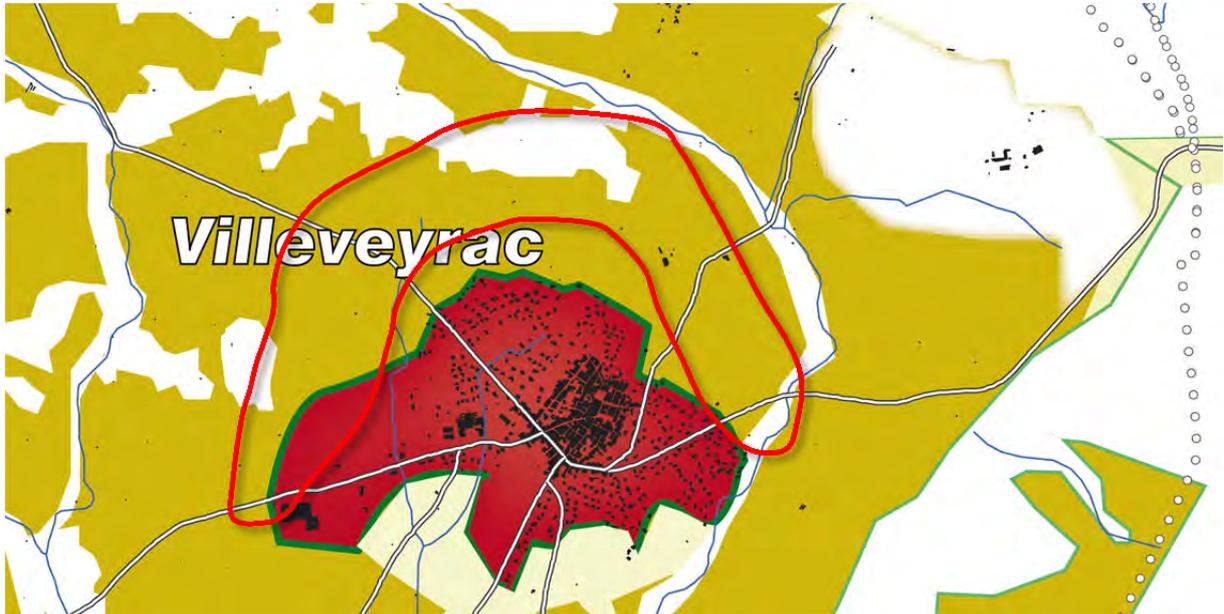


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



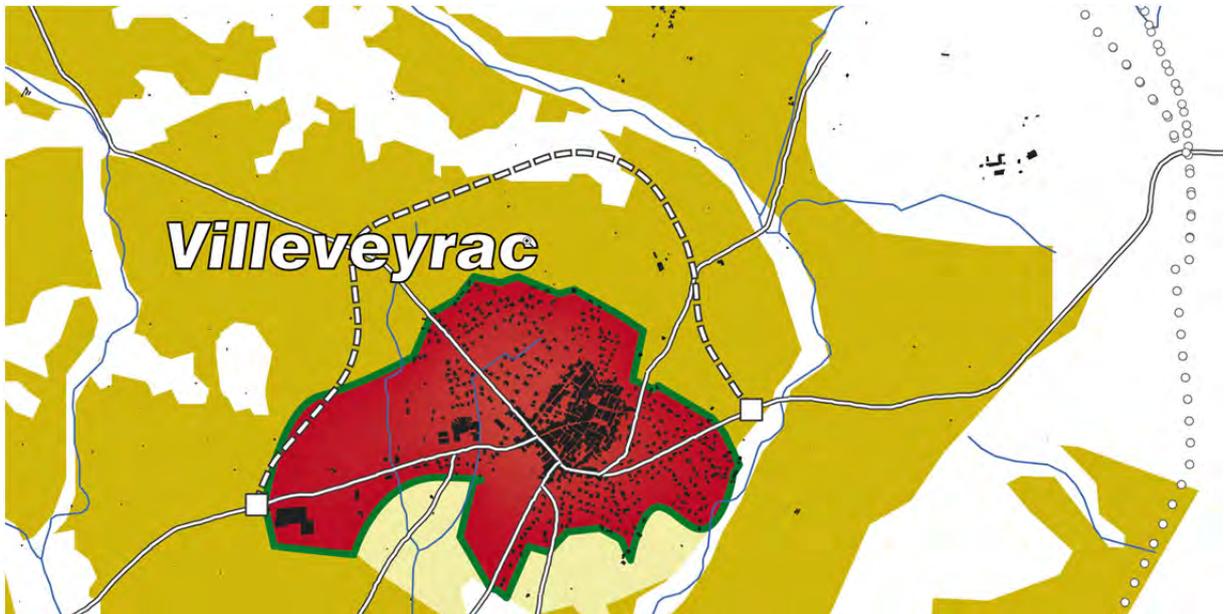
Correction B21 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



79

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

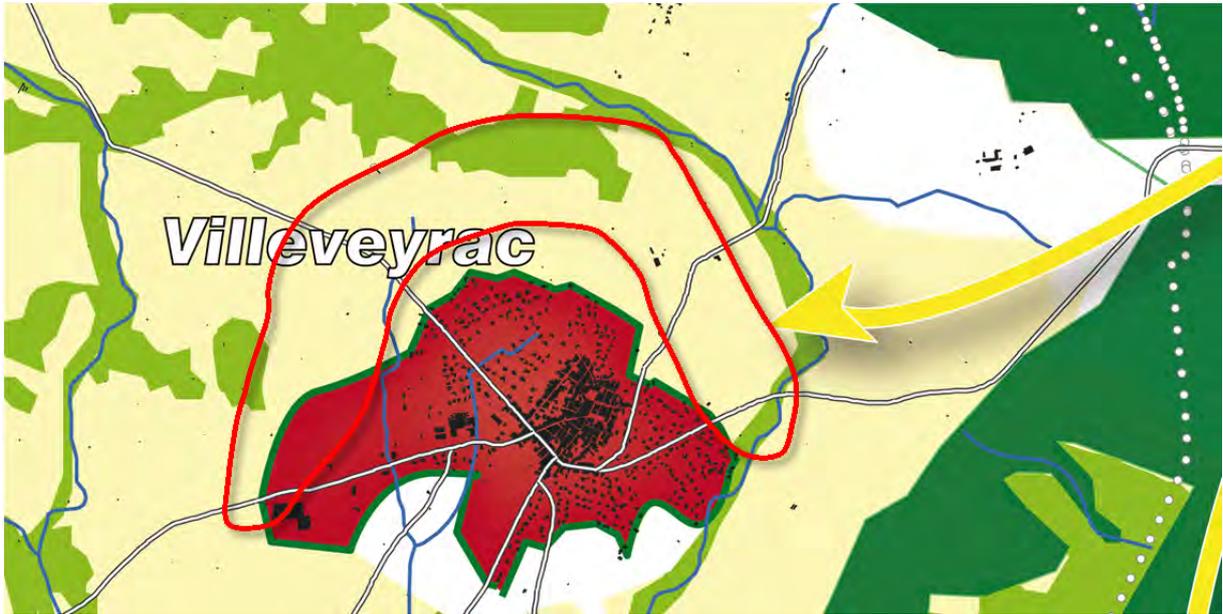


80

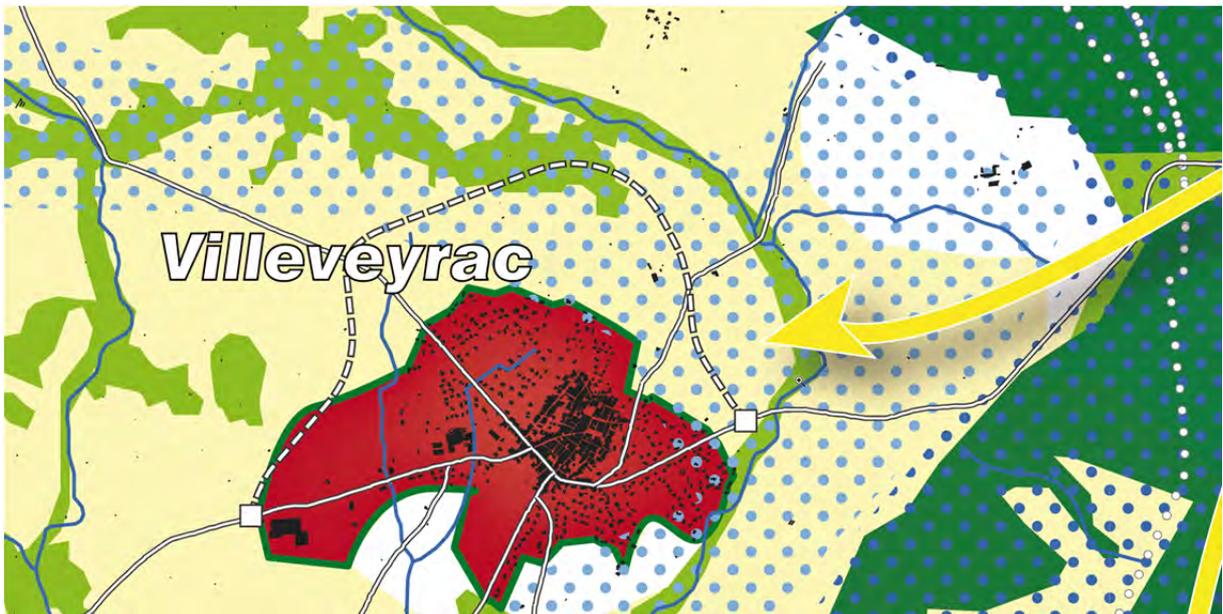
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



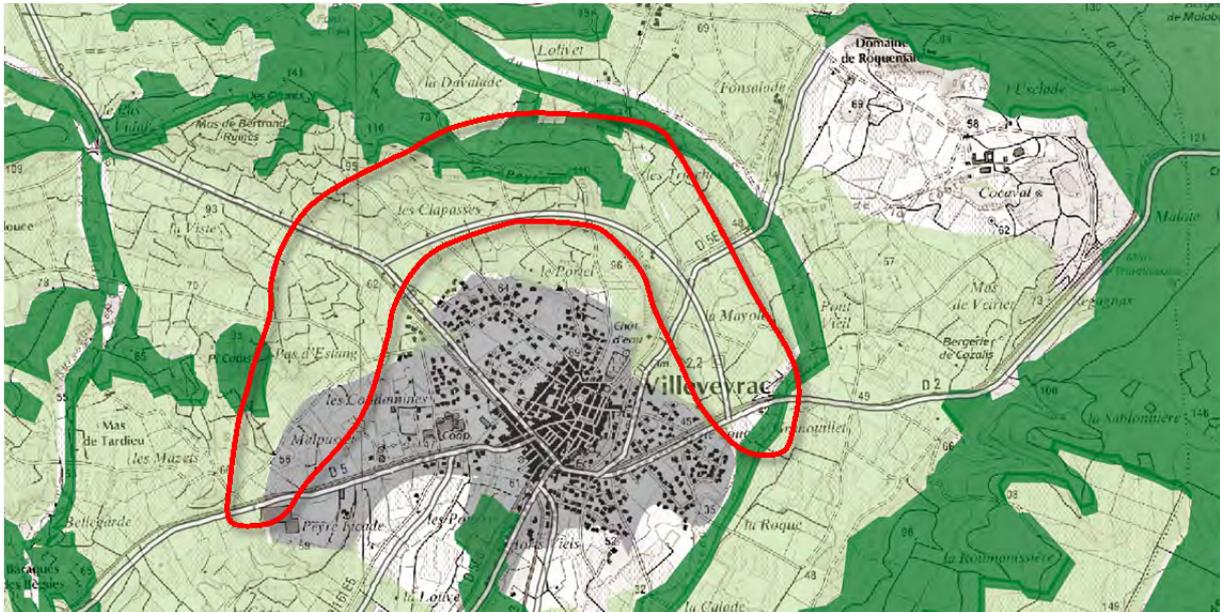
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

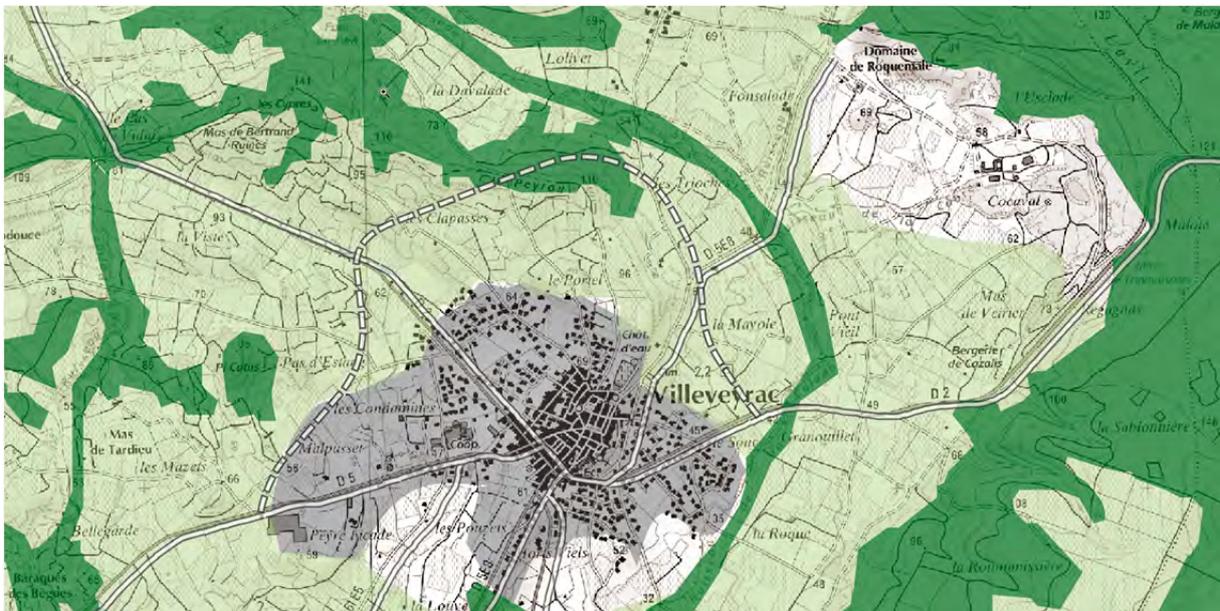


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



82

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B22 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

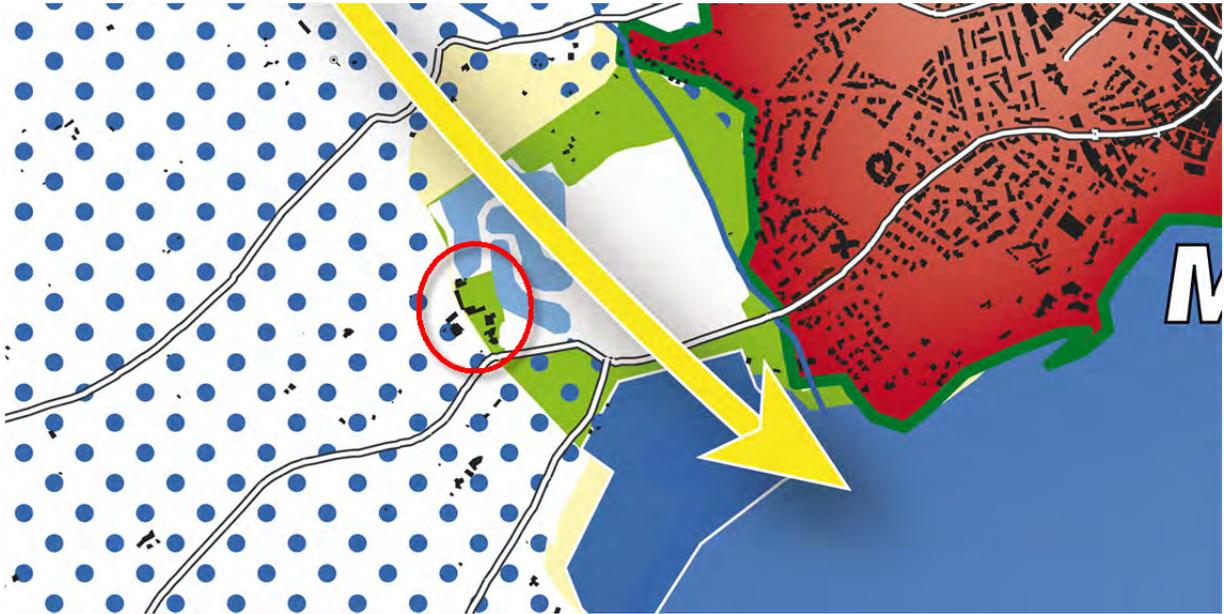


84

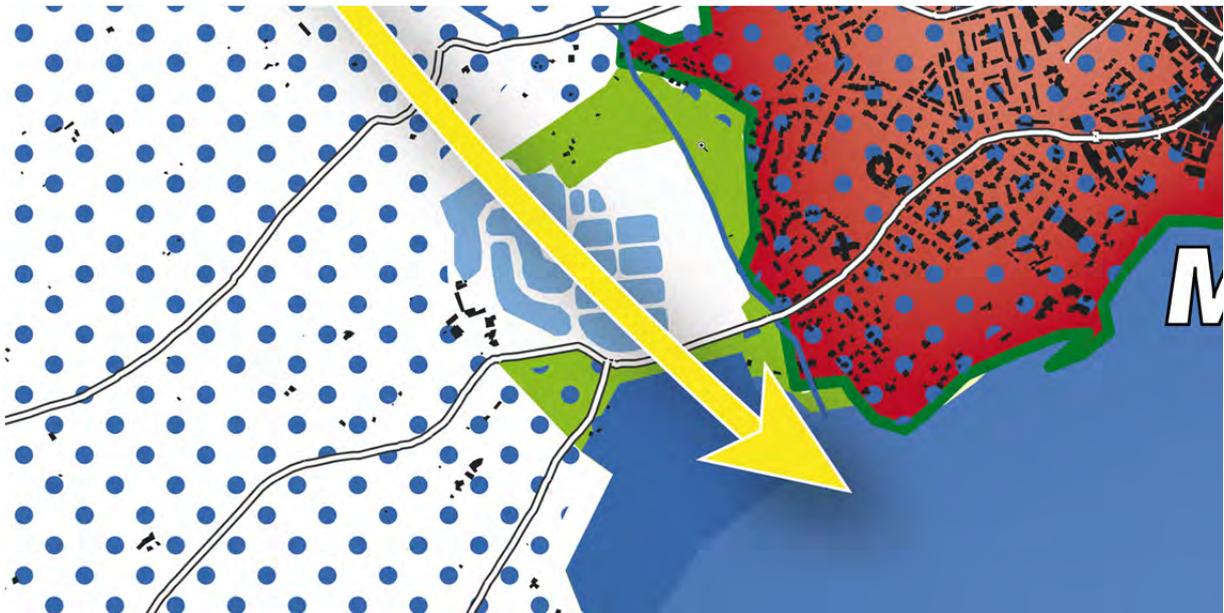
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



Correction B23 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



87

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B24 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



90

Classé en espace agricole périurbain

La cartographie initiale était basée sur l'occupation du sol selon la base de données de 2006 de SIG LR qui présente de nombreuses imprécisions. Typiquement, le secteur était concerné par une occupation agricole des sols de type « pelouses et prairies » pourtant reprise intégralement comme espace naturel dans les cartes du SCOT. Or la photographie aérienne de 2009 (BD ORTHO IGN), appuyée par les observations de terrain, permet de préciser l'occupation du sol au temps 0 du SCOT. Ainsi, les espaces du secteur des Clashes ont pu être reclassés en deux typologies : les espaces naturels (garrigues sur les flancs du massif calcaire) et les espaces agricoles (cultures annuelles, friches et prairies). Les espaces agricoles ainsi reclassés ont été intégrés dans la cartographie de la trame agricole du SCOT en tant qu' « espaces agricoles périurbains » puisqu'aucun enjeu écologique spécifique n'est connu sur ce secteur.

Le bilan de ces changements amène à rebasculer 2,86 hectares d'espace de nature ordinaire en espace agricole (soit 0,0057 % des espaces naturels et agricoles terrestres et maritimes du SCOT).

Pour rappel, cette zone est directement impactée par le tracé de la future Ligne Grande Vitesse Montpellier-Perpignan.

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



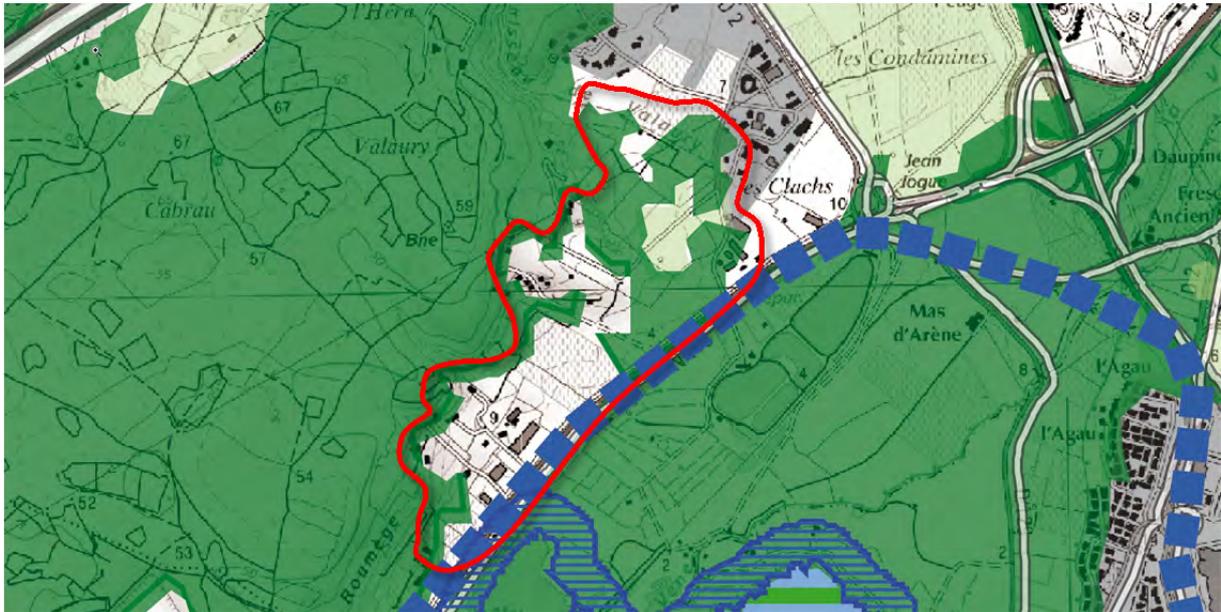
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



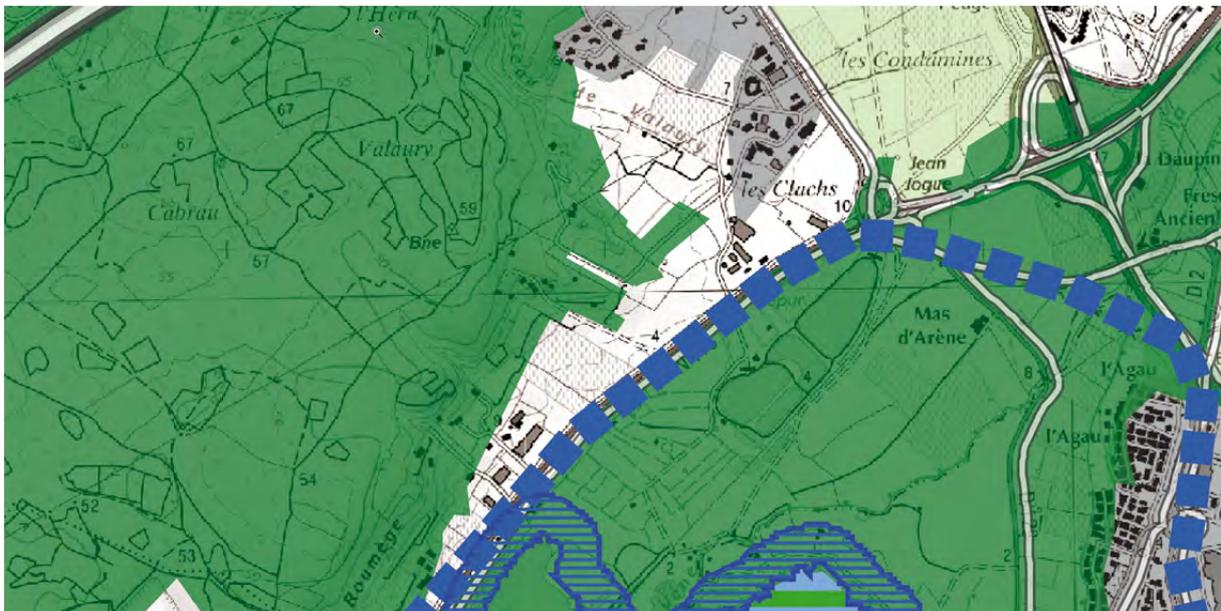
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B25 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



94

La cartographie initiale n'était basée sur aucune base de données cartographique spécifique mais sur un tracé redessiné arbitrairement, prenant en compte, et cela de manière très élargie (englobant des parcelles agricoles), les délaissés de l'autoroute et de l'échangeur de Poussan. Cette cartographie ne reflète donc pas la réalité terrain et la zone ne se justifie pas comme élément constitutif de la Trame Verte et Bleue du territoire.

La vingtaine d'hectares concernée a été réintégrée parmi les zonages d'espaces agricoles alentours. Une dizaine d'hectares a ainsi été reclassée en espaces agricoles protégés et une dizaine d'hectares en espaces agricoles périurbains.

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



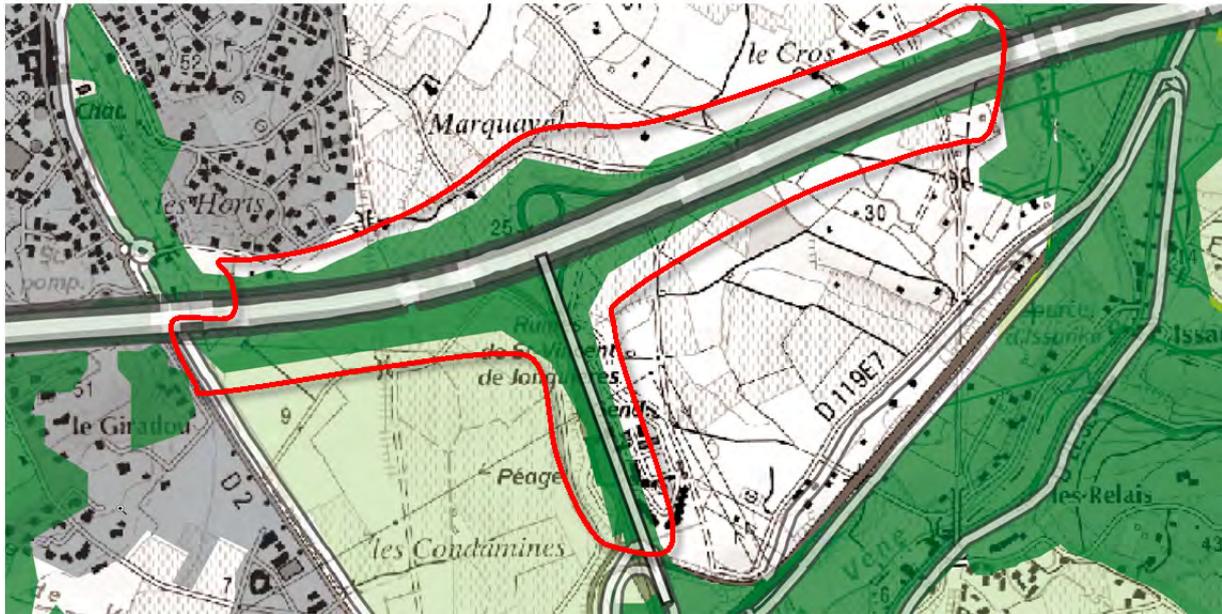
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



97

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

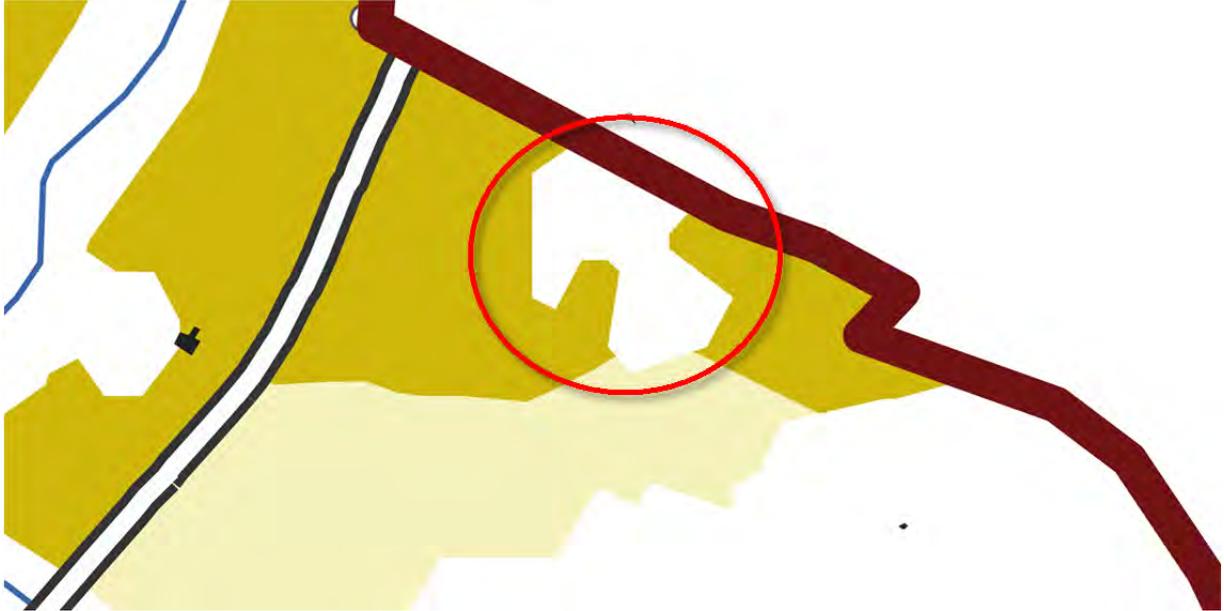


Correction B26 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :

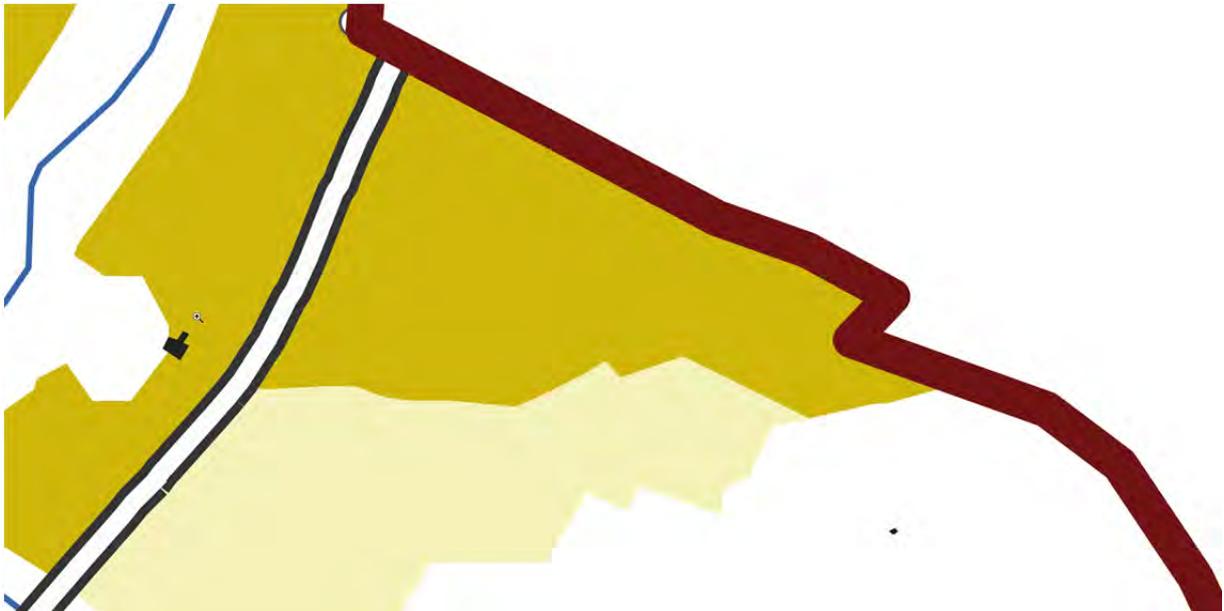


Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

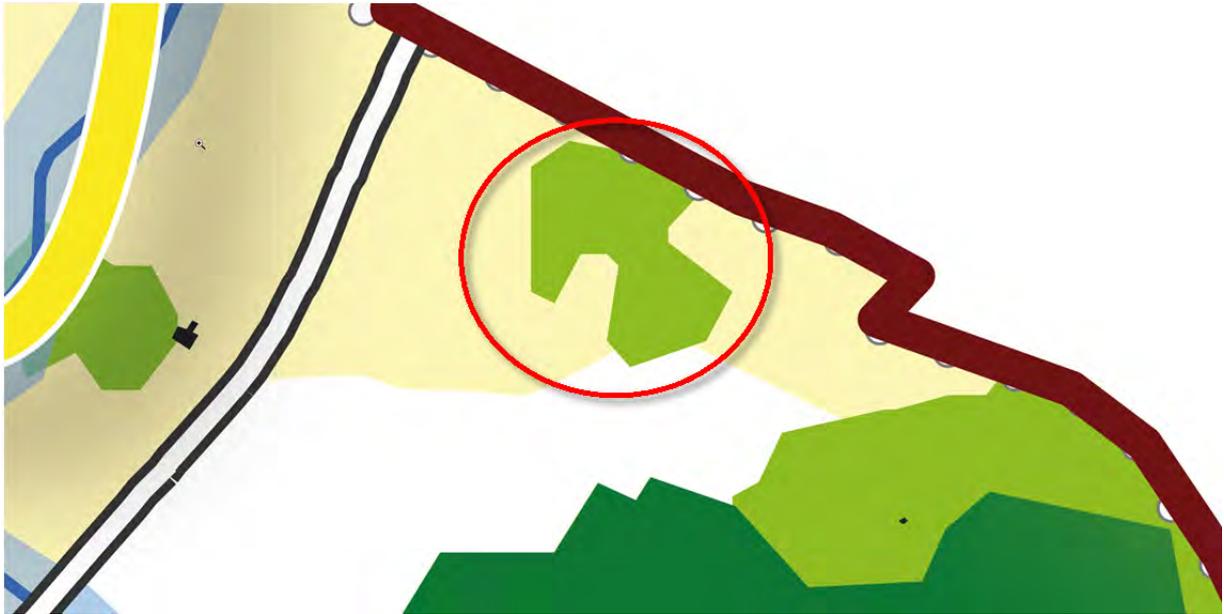


99

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

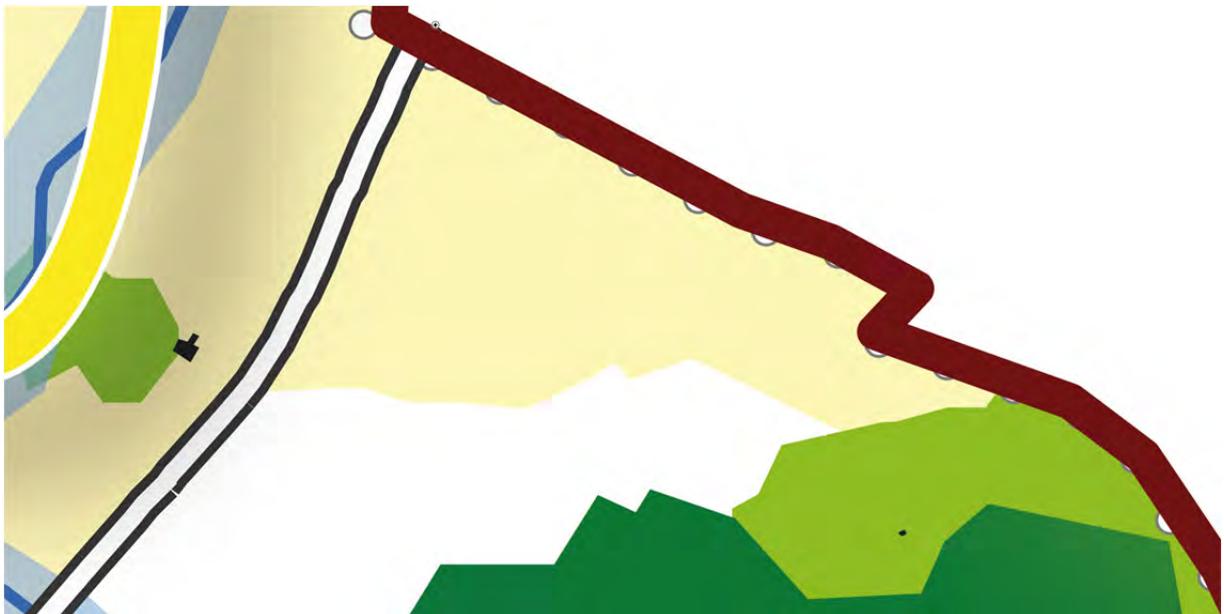


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

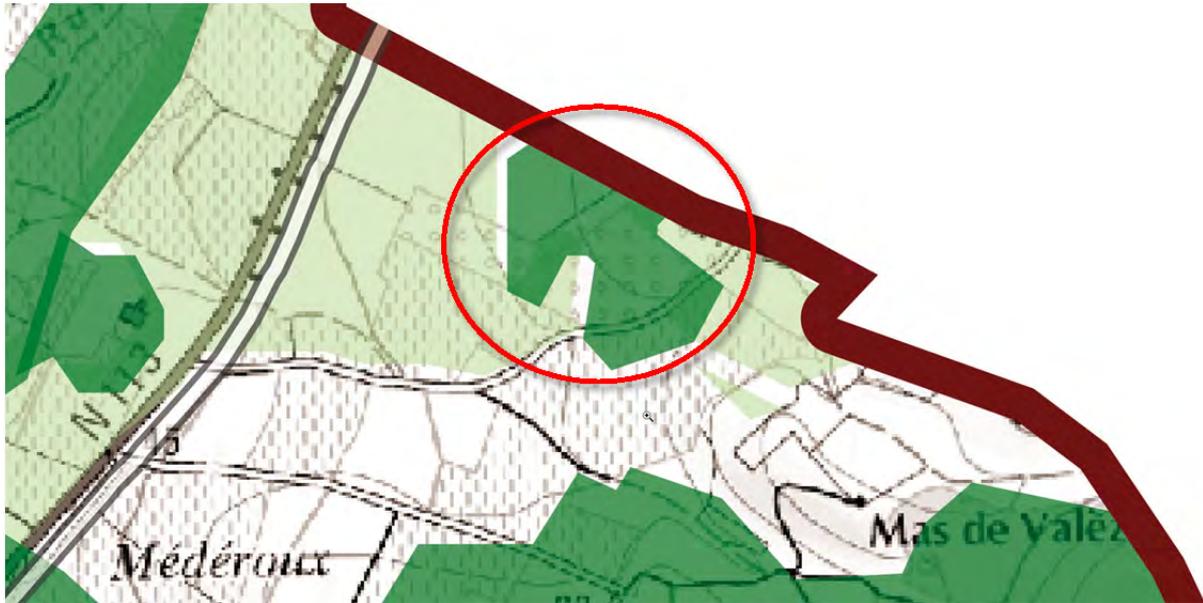


100

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B27 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



103

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



104

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

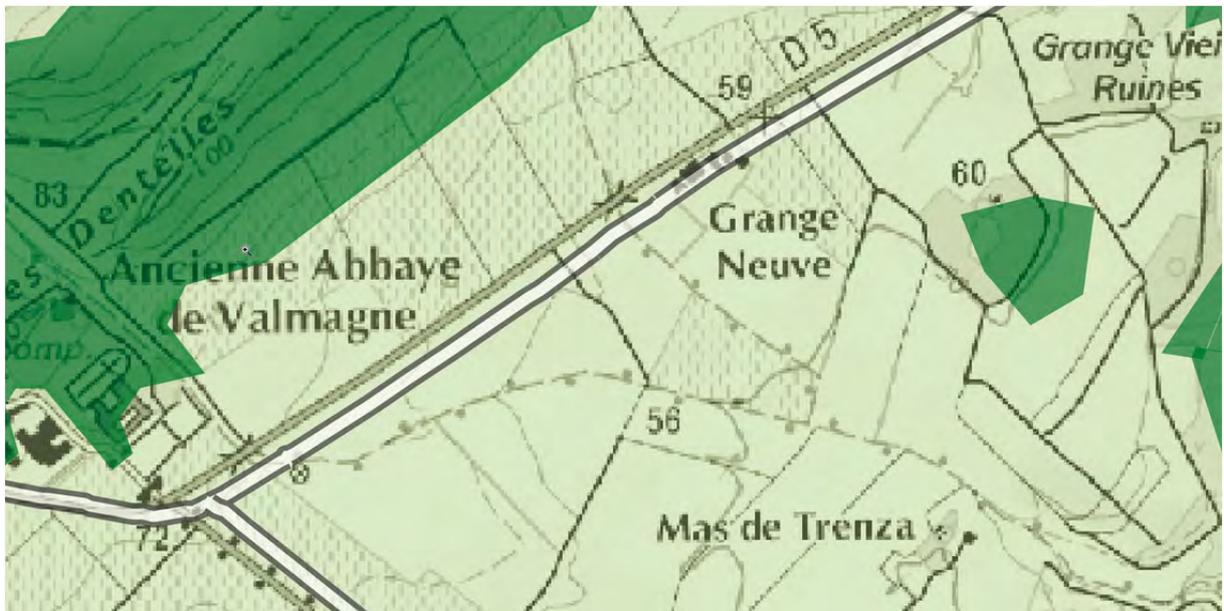


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



105

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B28 :

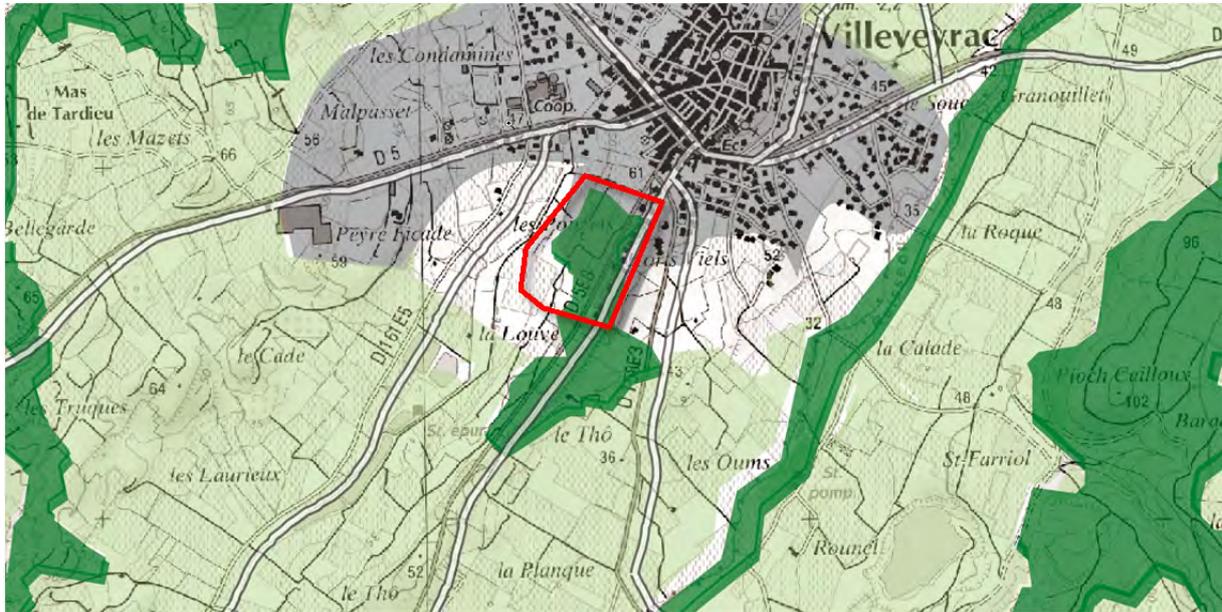
Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



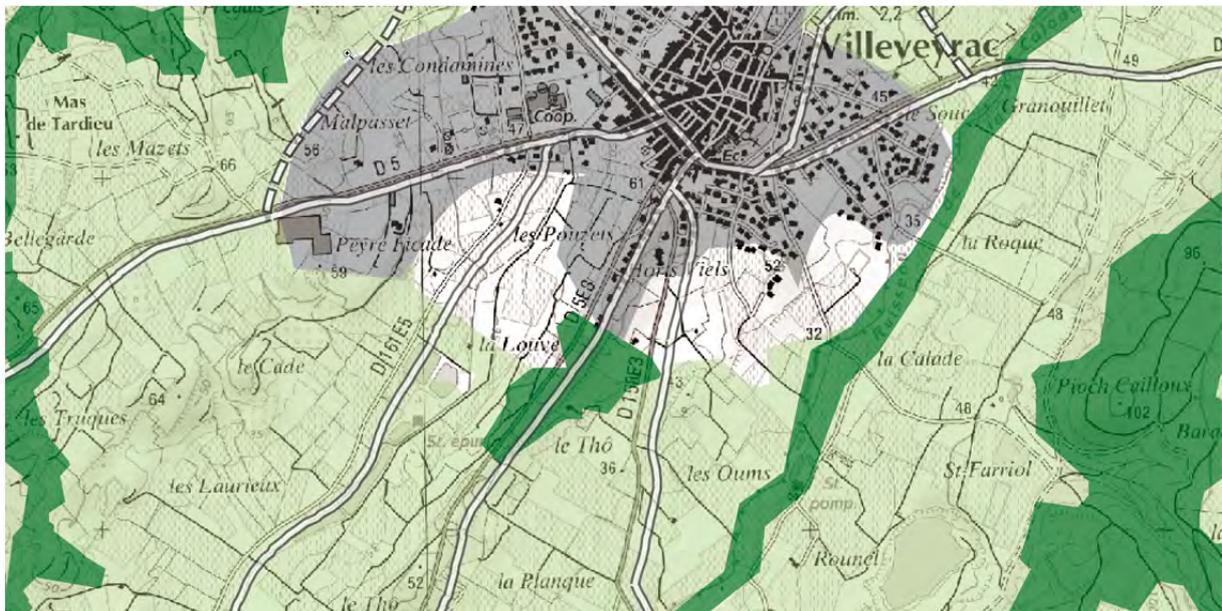
Extrait de la photographie aérienne mai 2016 (Google Map) :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Avant correction :***



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – ***Après correction :***



Correction B29 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait du SCAN 25 IGN :



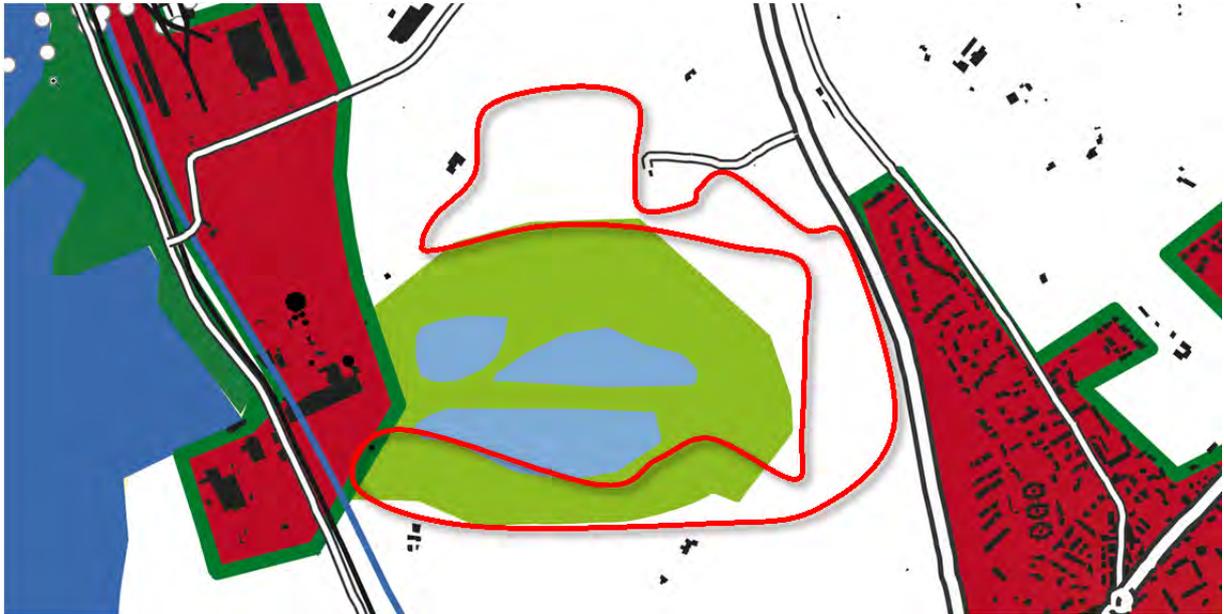
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



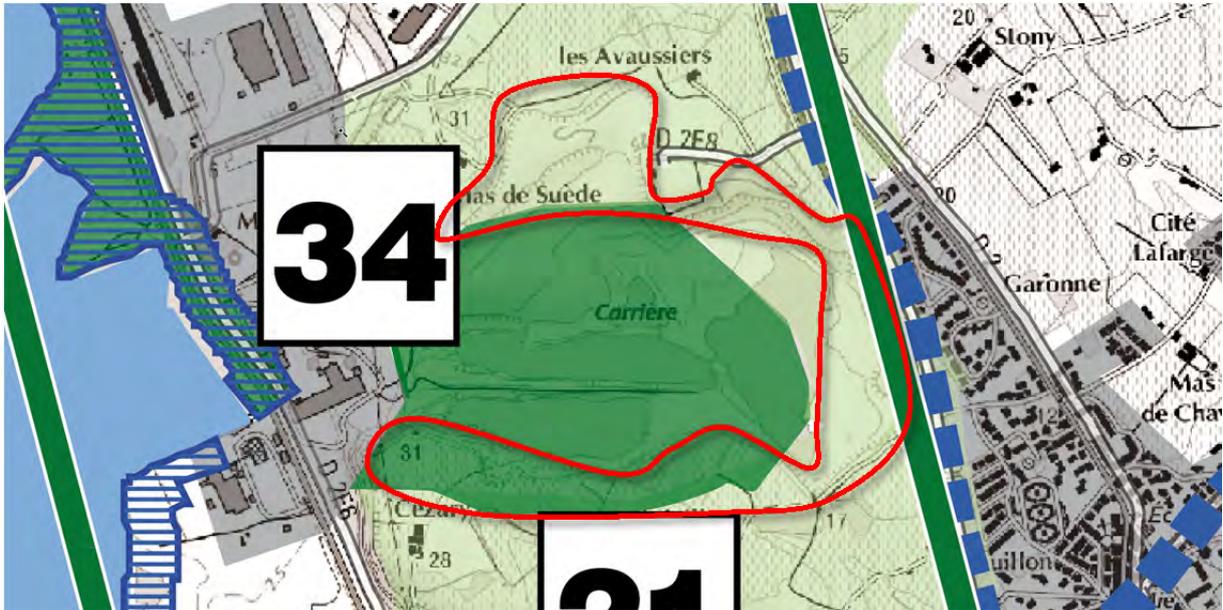
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



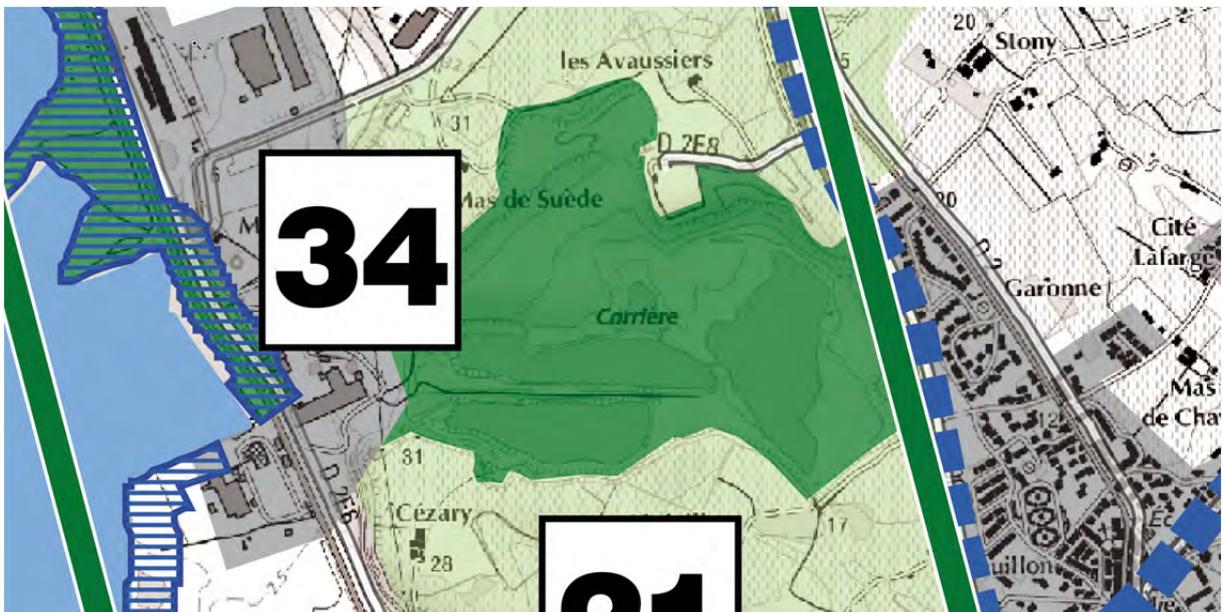
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B30 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



113

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



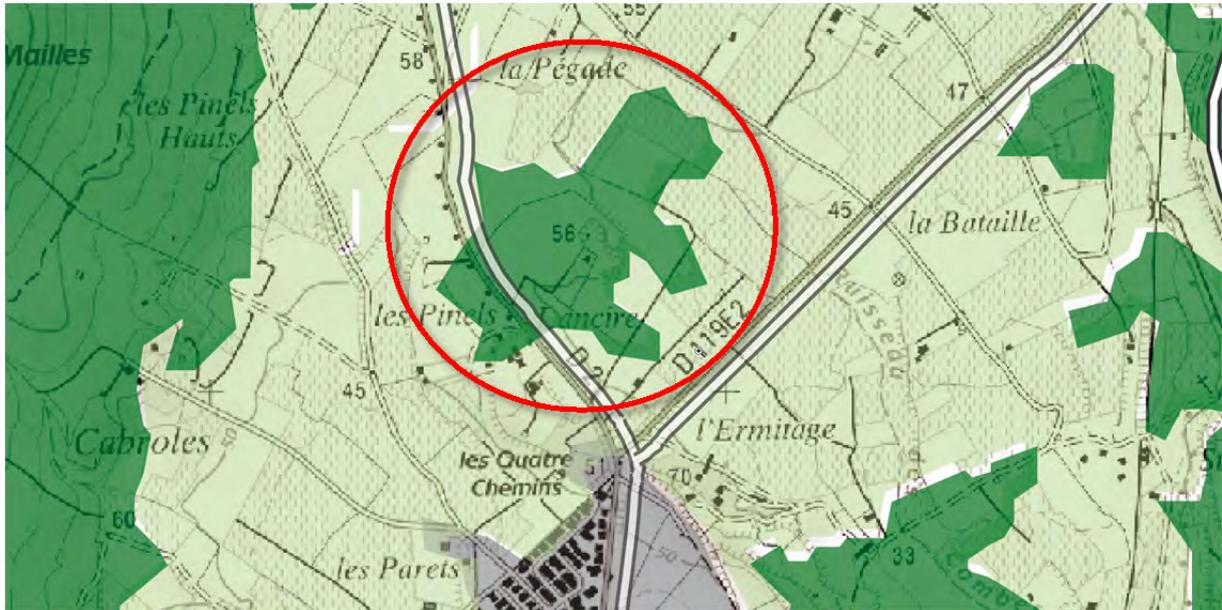
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



115

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B31 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

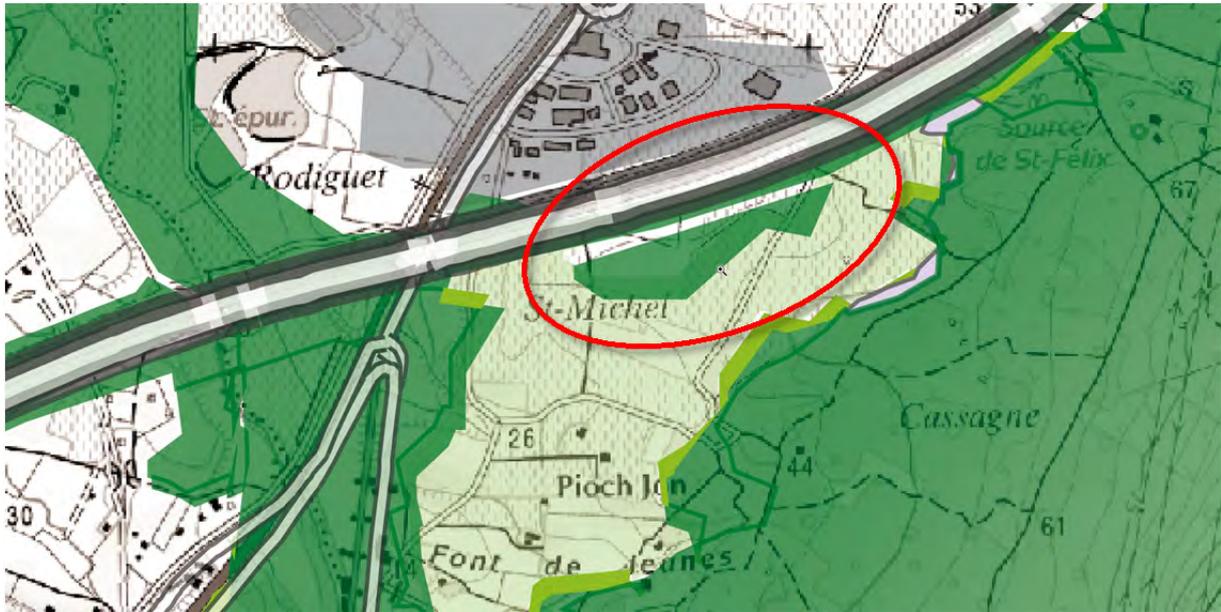


118

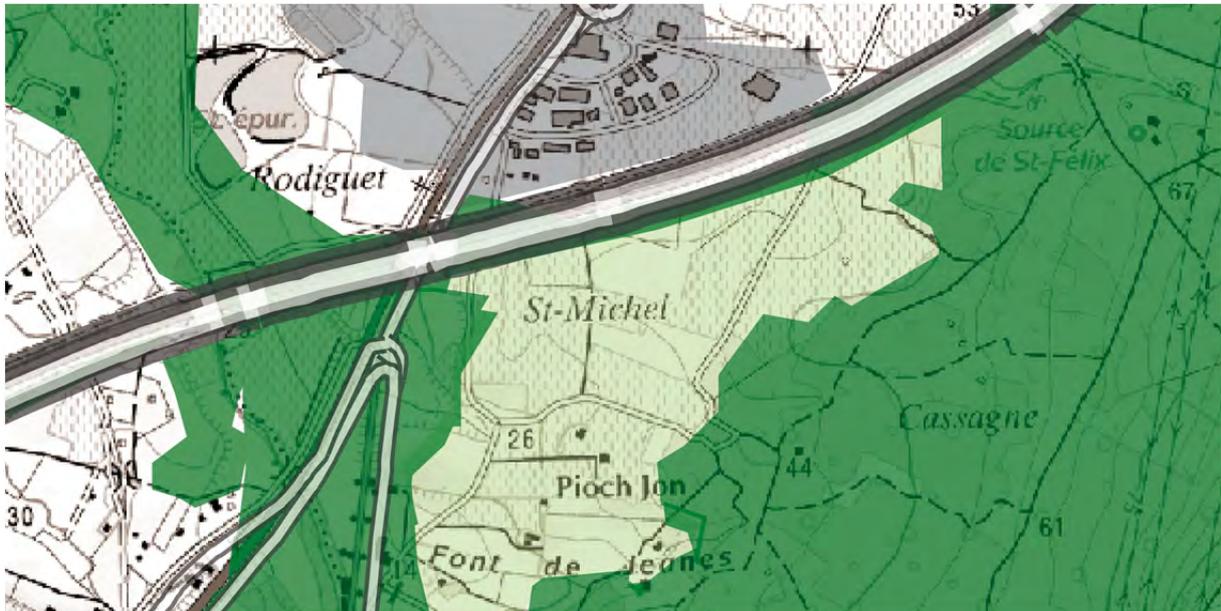
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

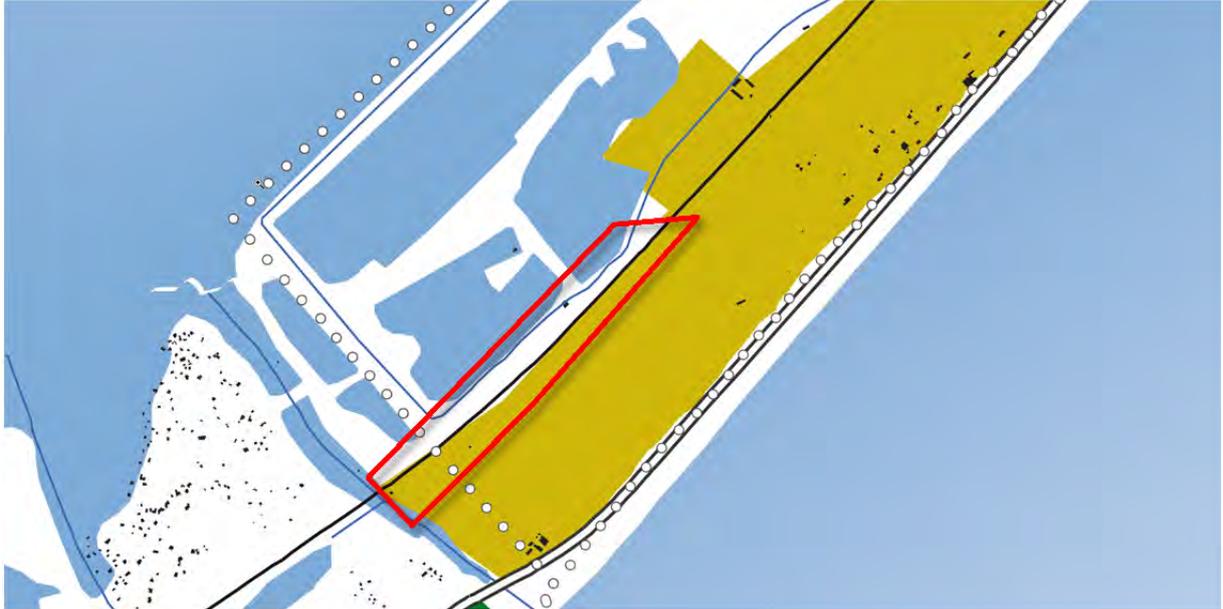


Correction B32 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :

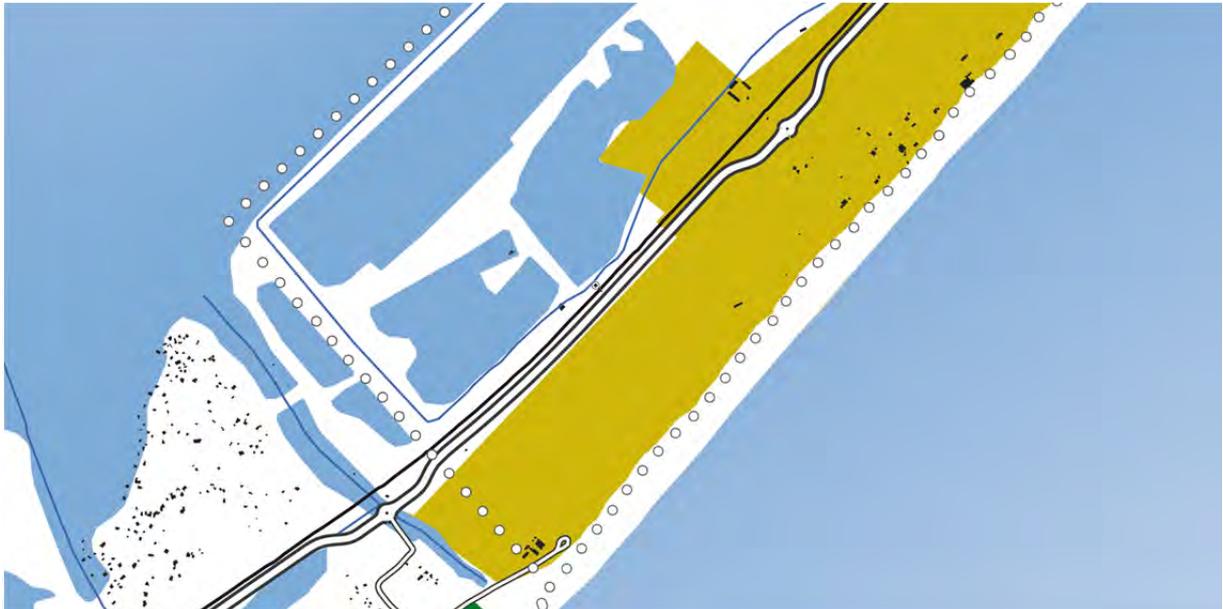


Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

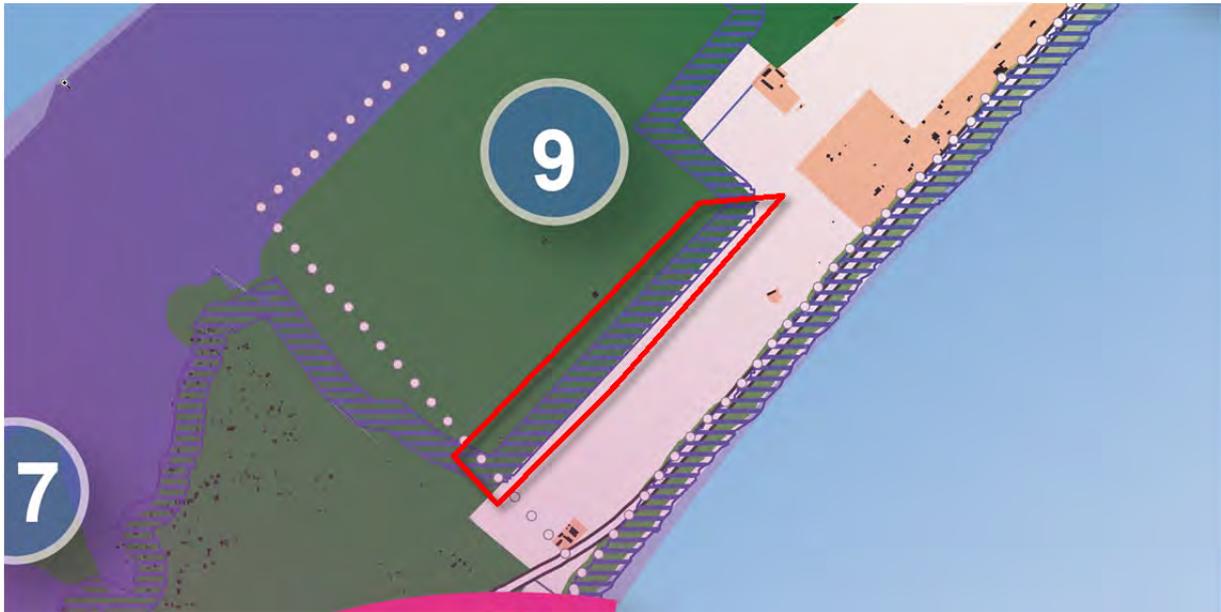


121

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

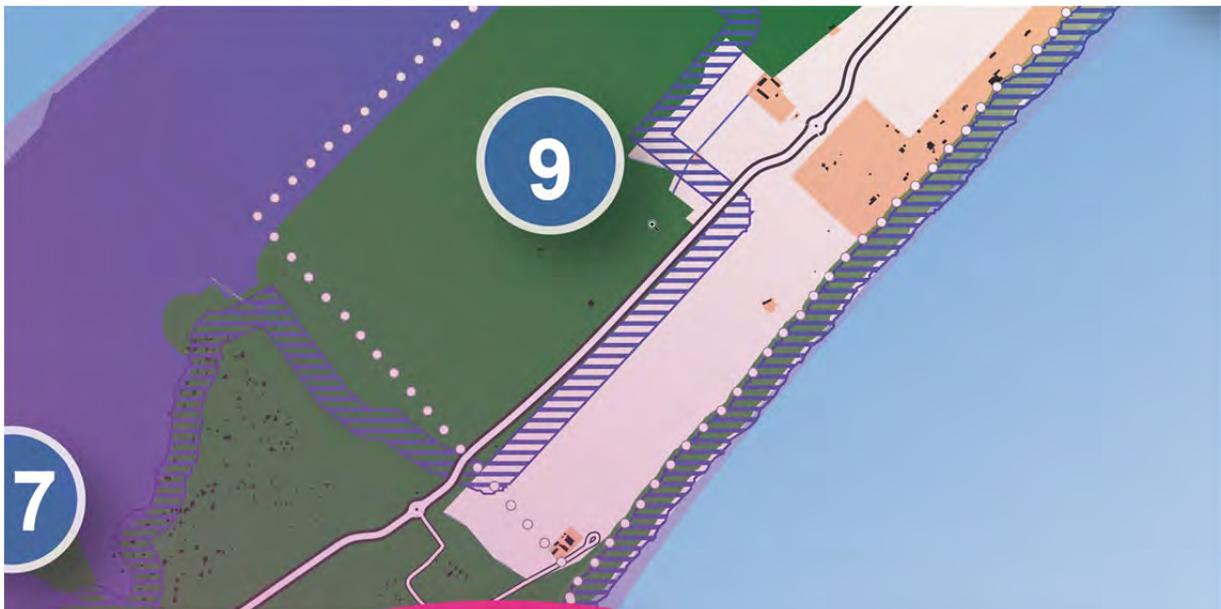


Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

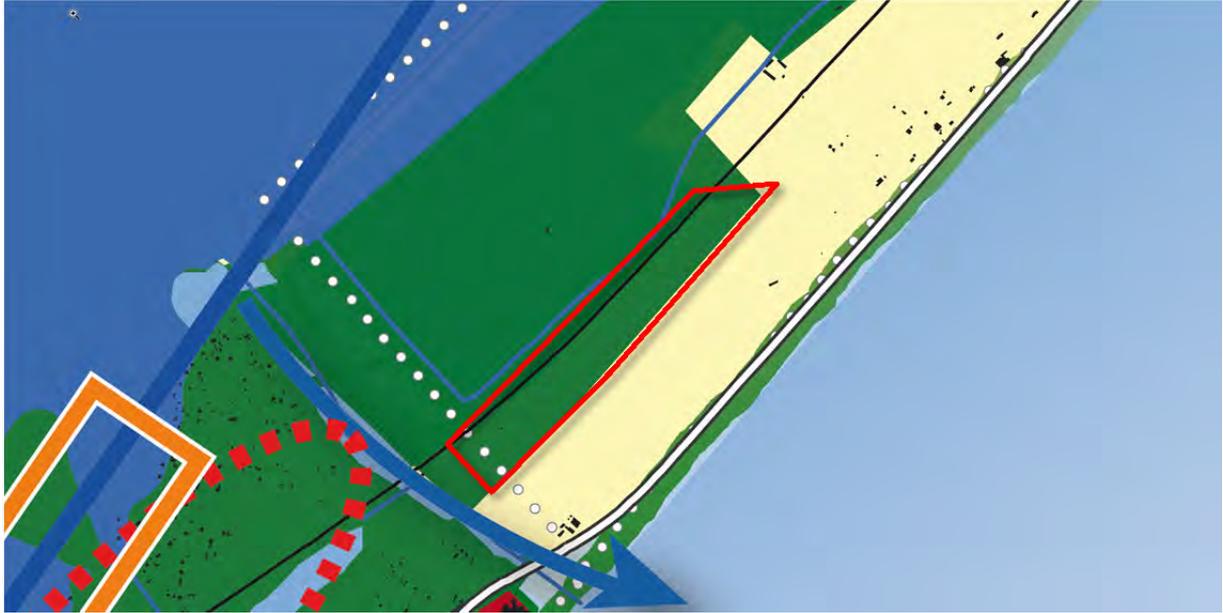


122

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



123

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

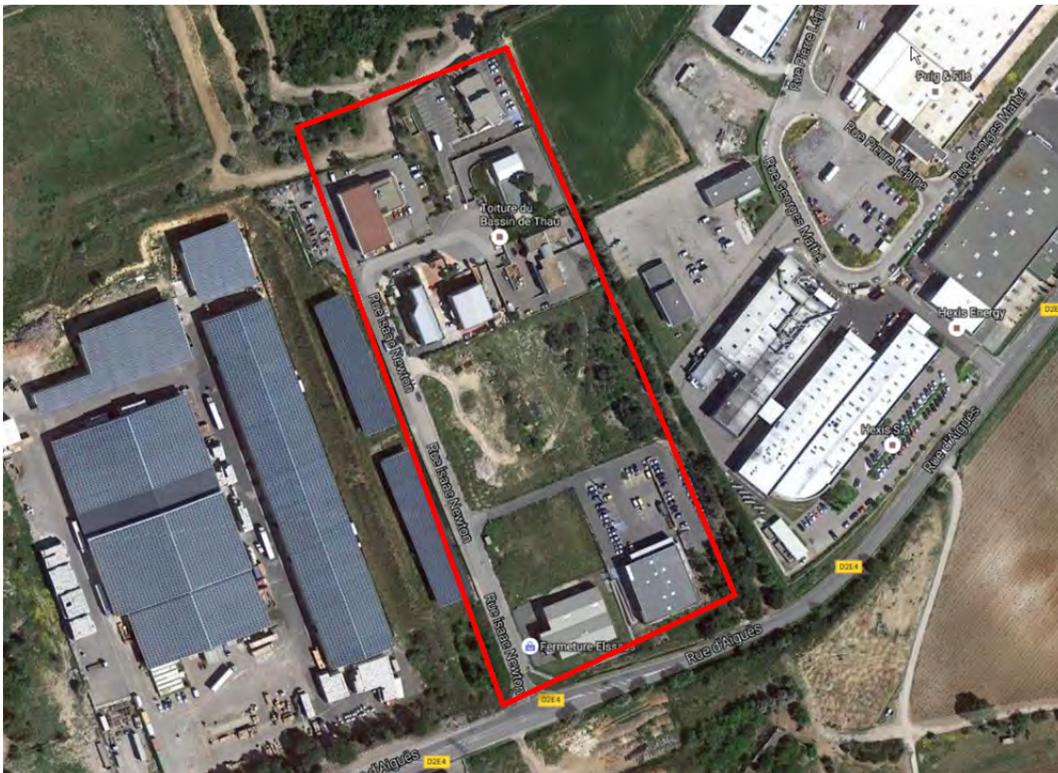


Correction B33 :

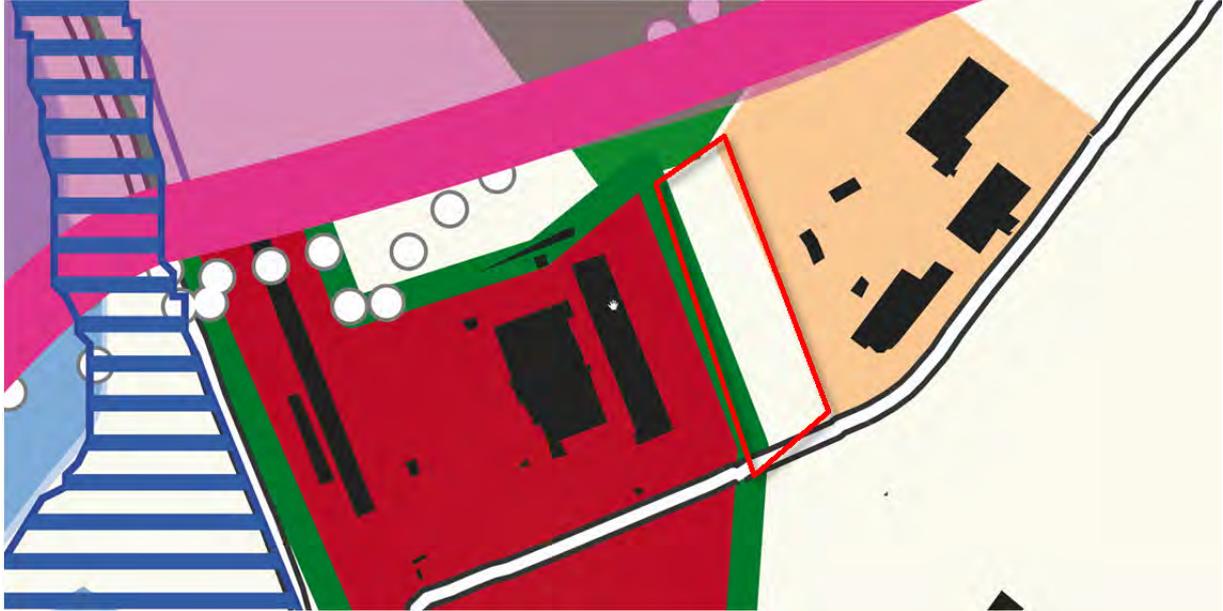
Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la photographie aérienne mai 2016 (Google Map) :

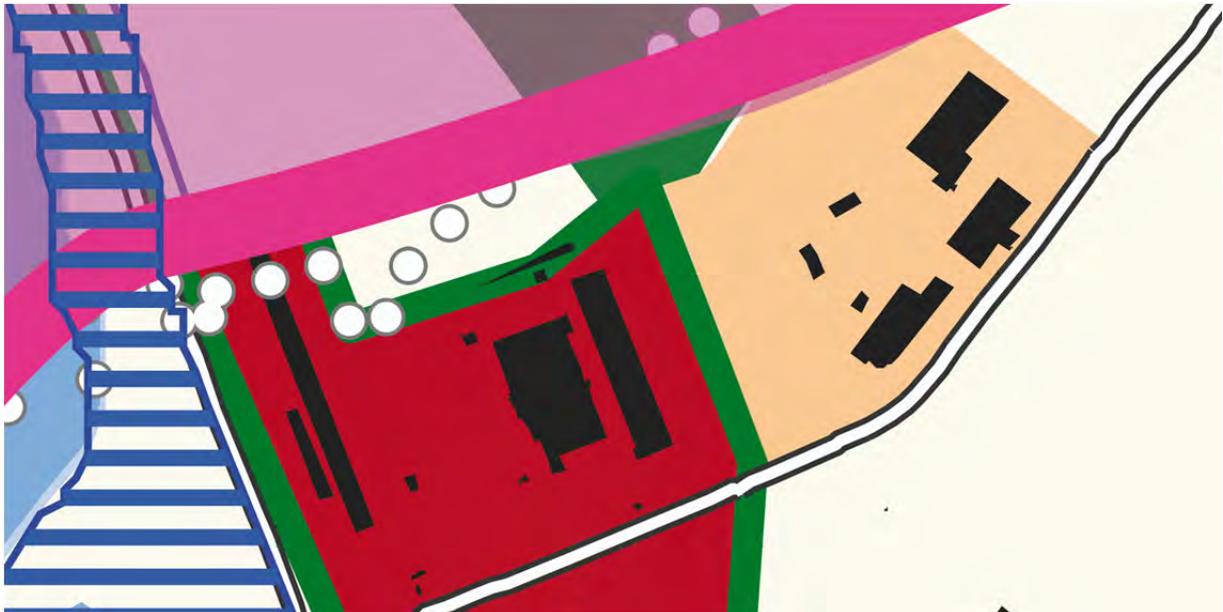


Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



126

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction B34 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction B35 :

Extrait de la photographie aérienne 2009 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



131

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



132

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



133

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



134

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :

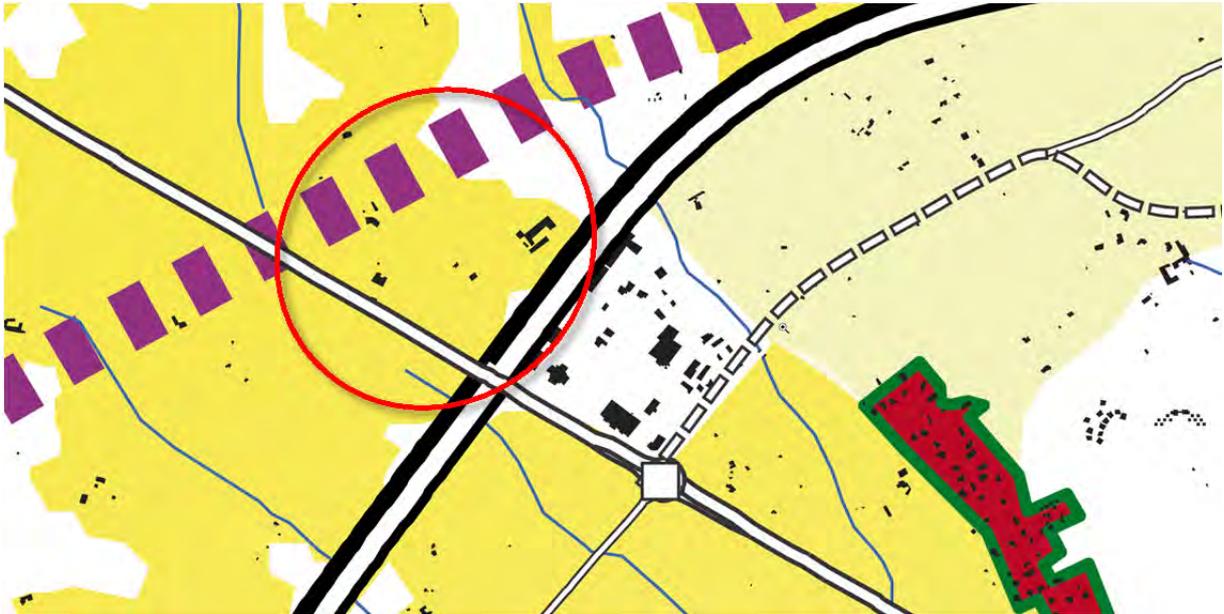


Correction B36 :

Extrait de la photographie aérienne 2012 (BD ORTHO IGN) :



Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

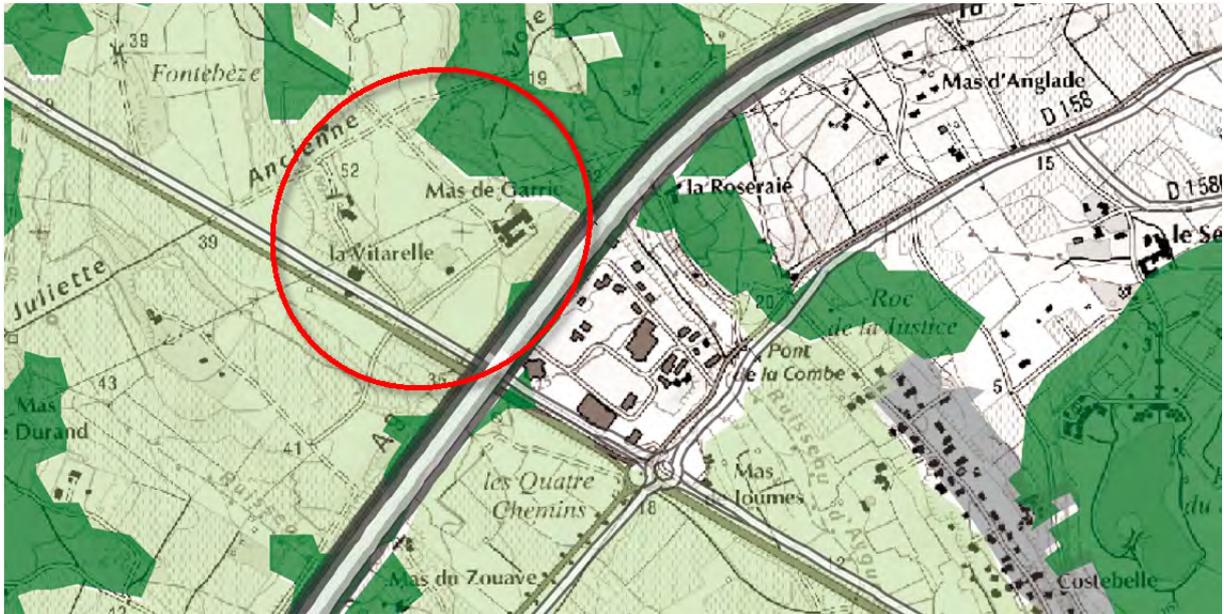


136

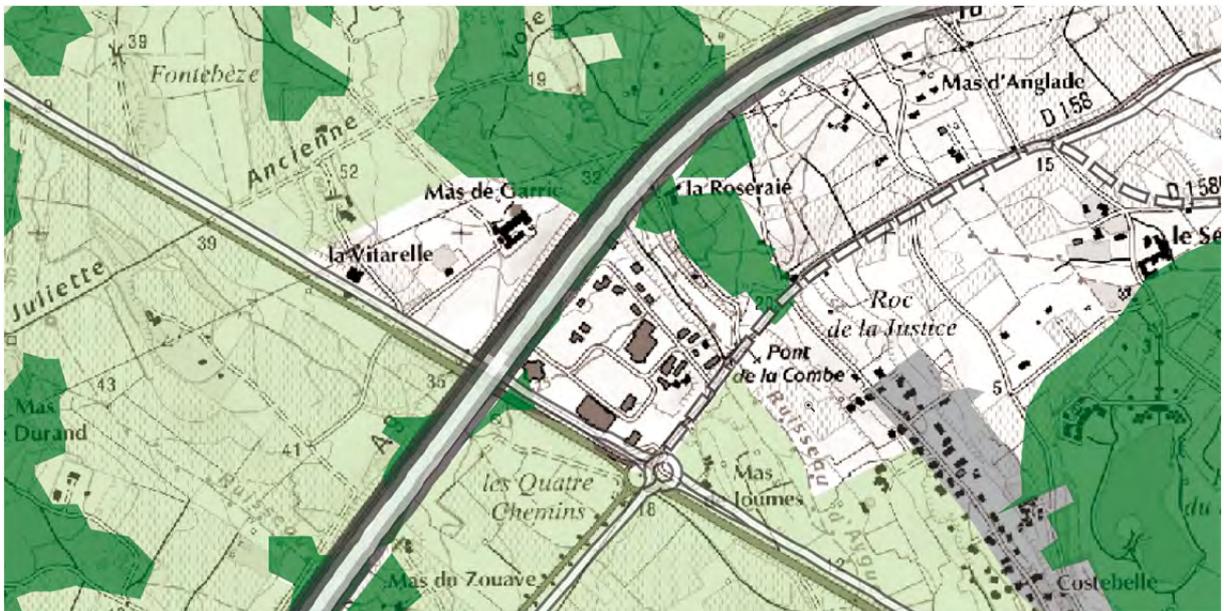
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :

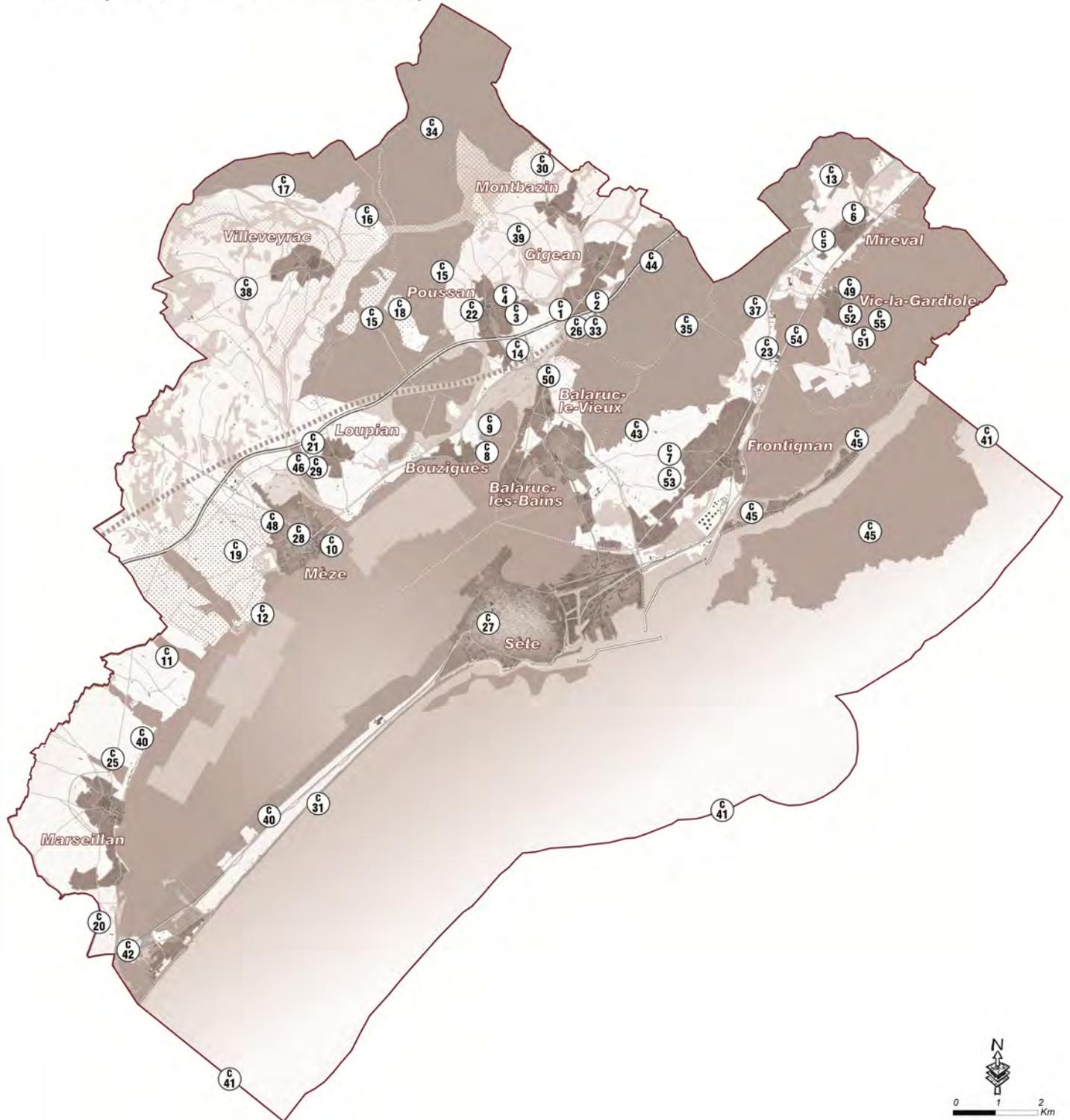


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



## Localisation des erreurs cartographiques de type C

(Présence injustifiée de résidus de polygones, décalages, masques, zones blanches...)



Correction C1 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



2

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C2 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



3

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C3 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



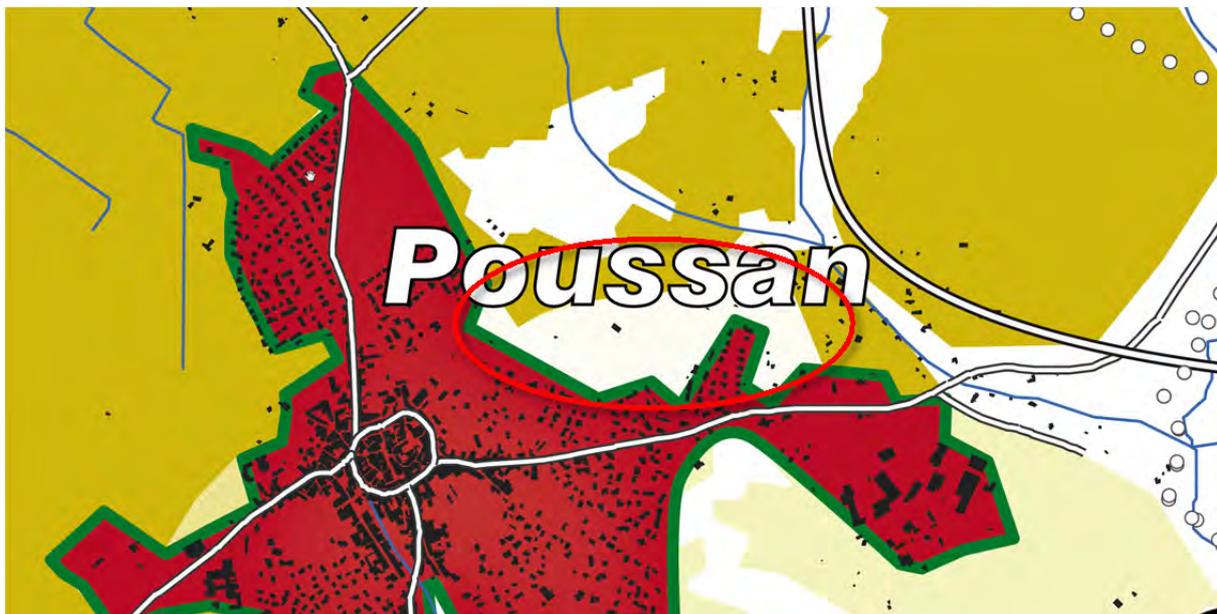
4

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



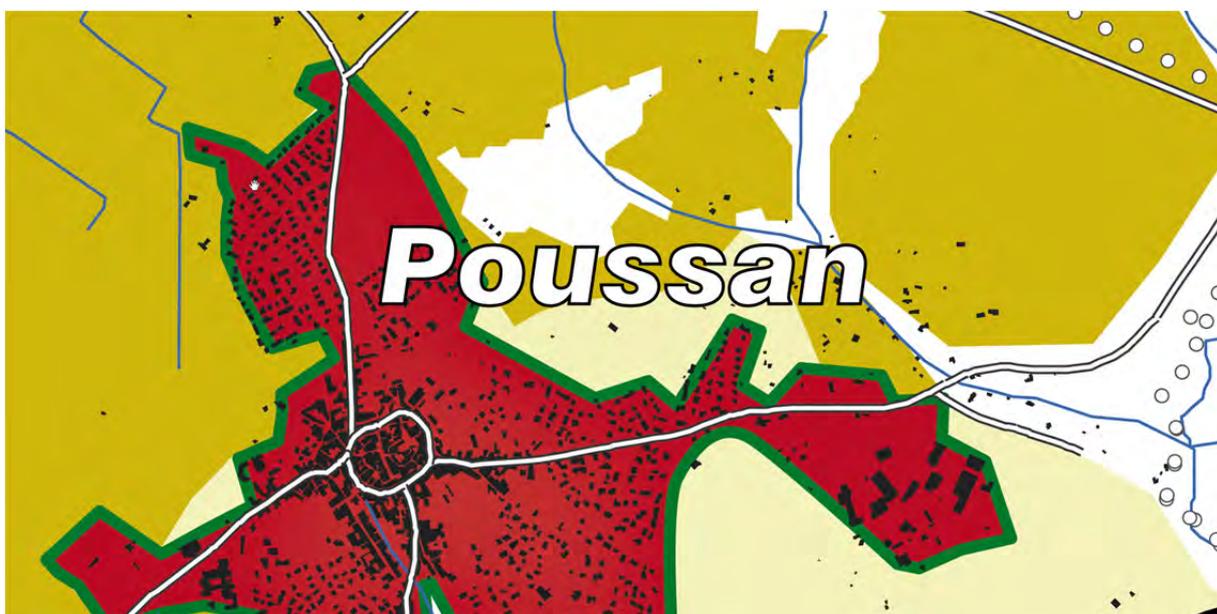
Correction C4 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



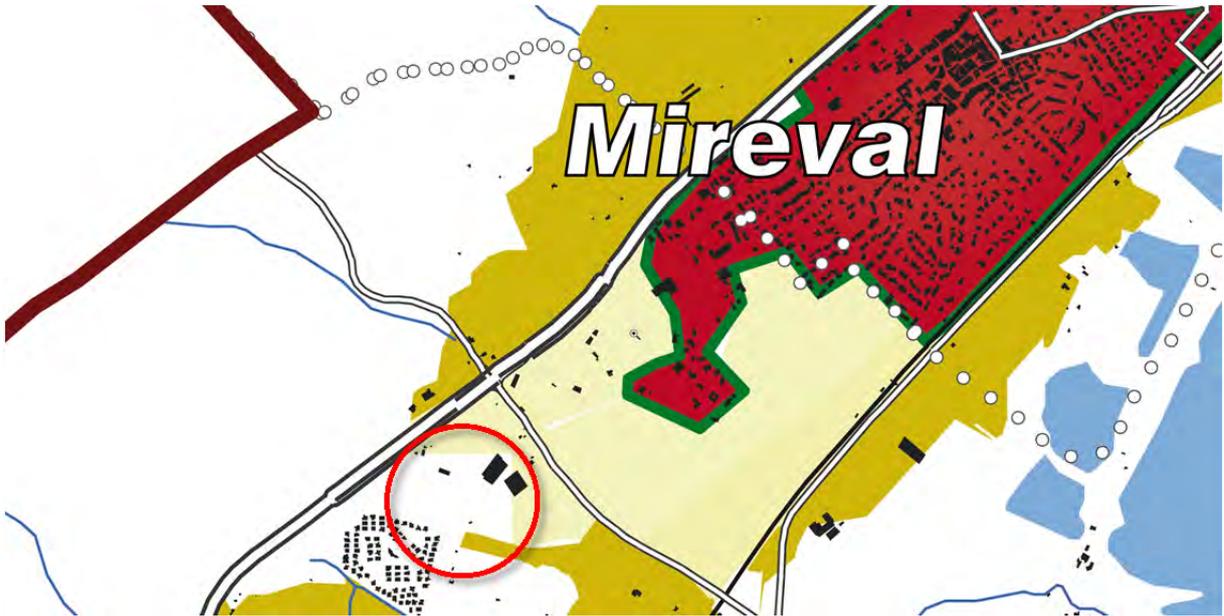
5

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



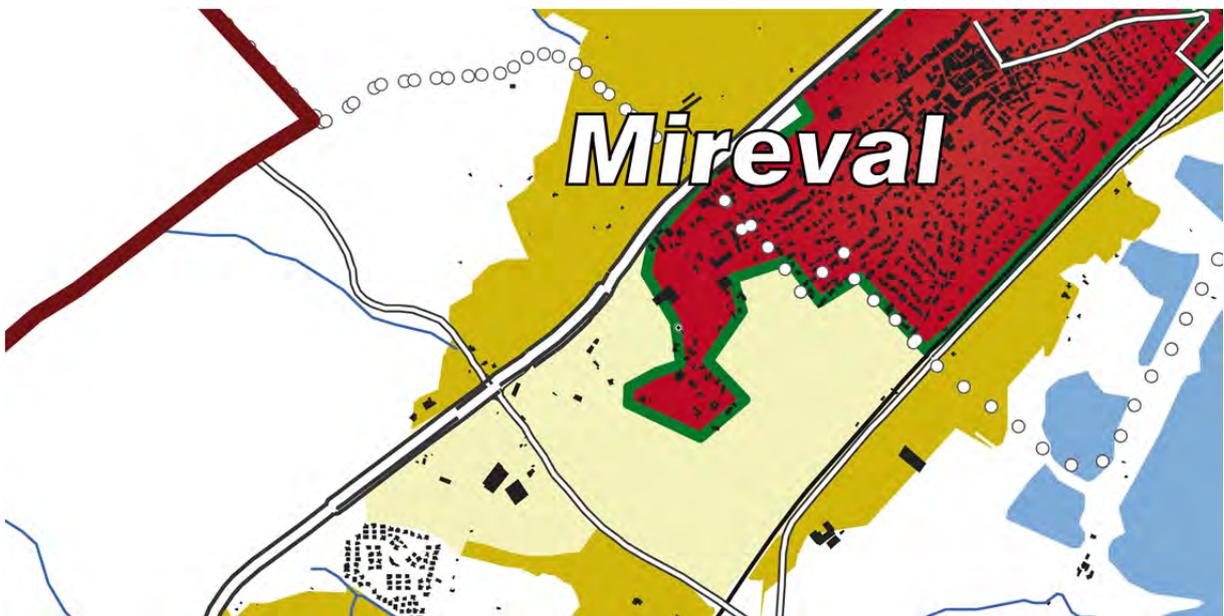
Correction C5 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Avant correction :



6

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Après correction :



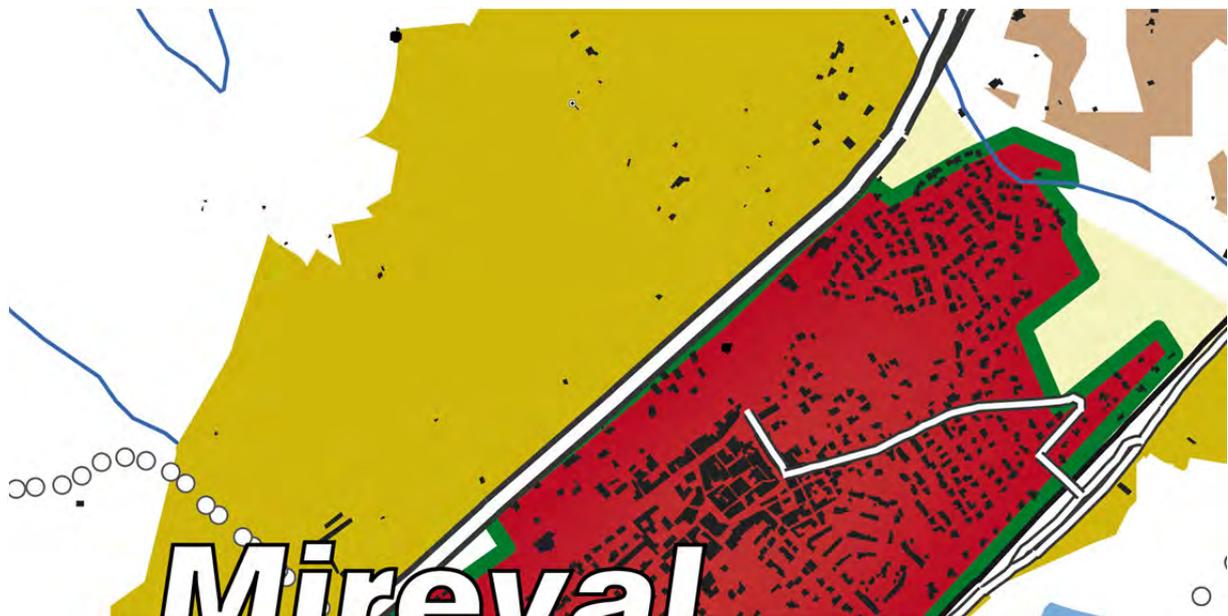
Correction C6 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



7

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



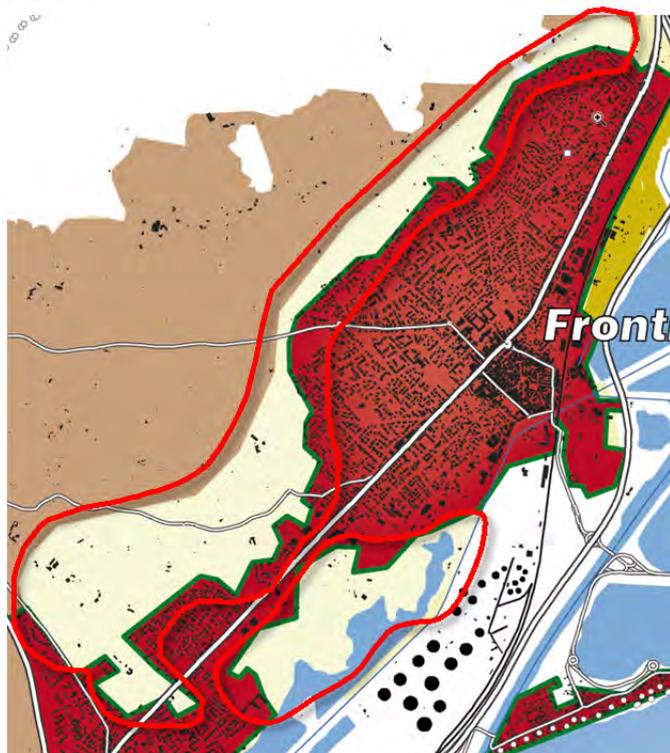
8

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C7 :

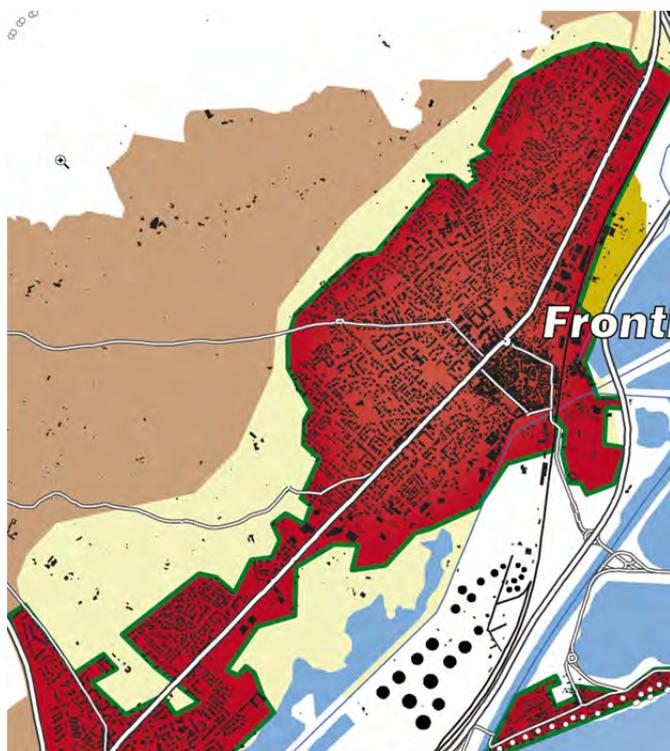
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



9

(différence de couleur)

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C8 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



10

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



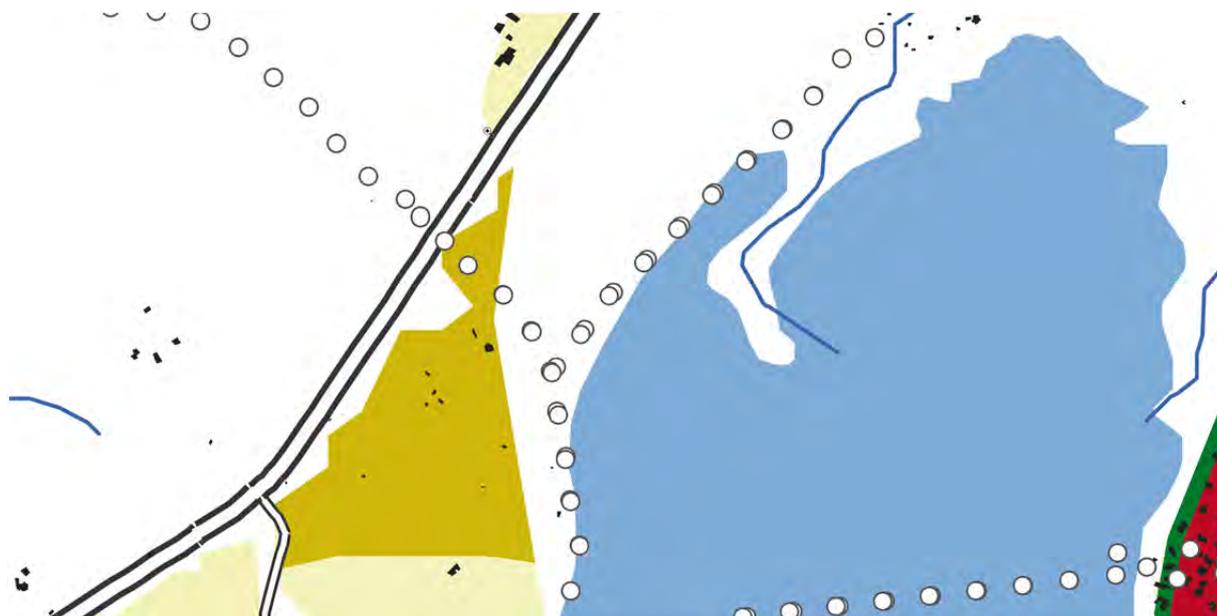
Correction C9 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



12

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



13

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



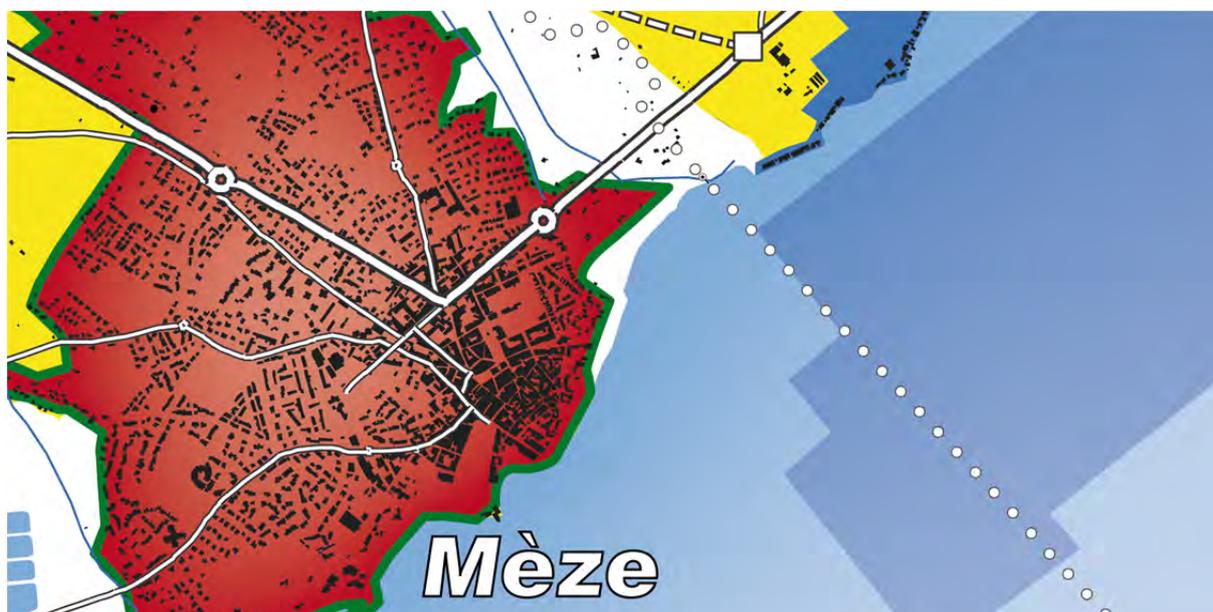
Correction C10 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



14

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



15

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :

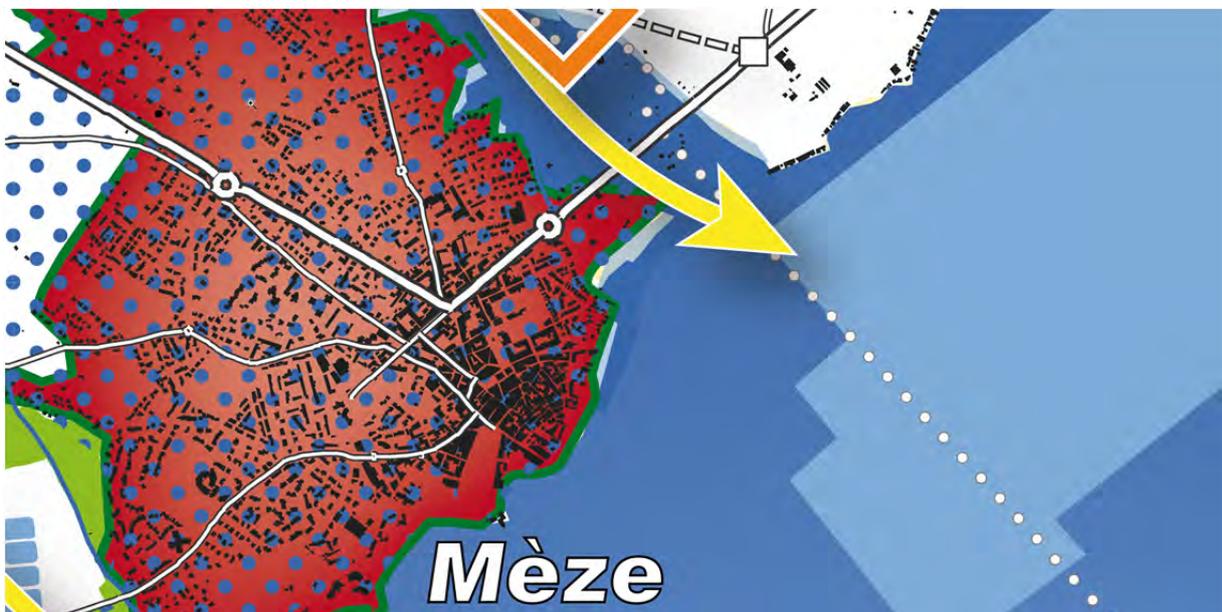


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



16

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



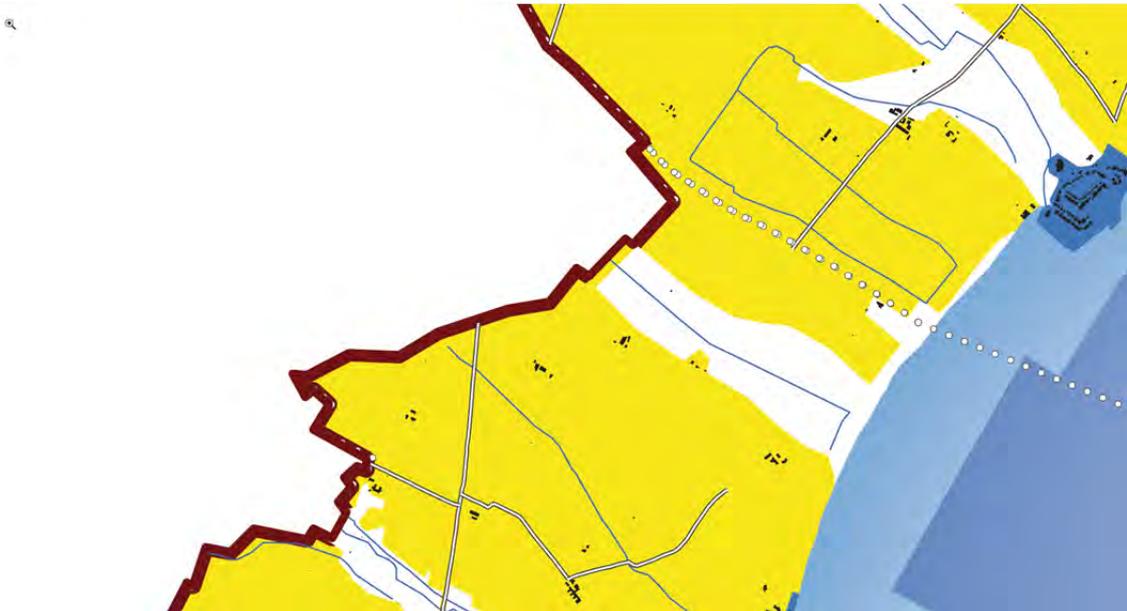
Correction C11 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



17

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



18

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

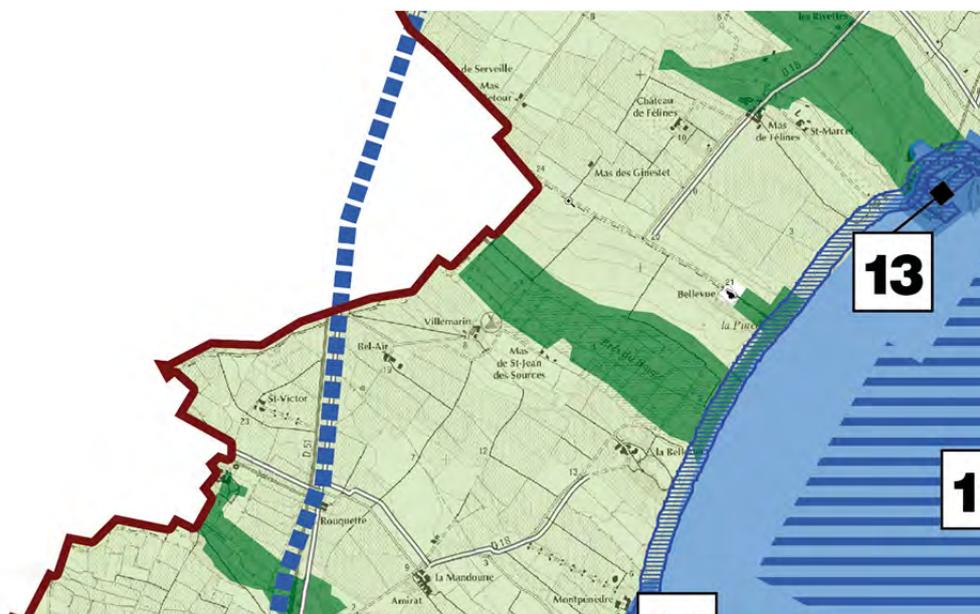


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



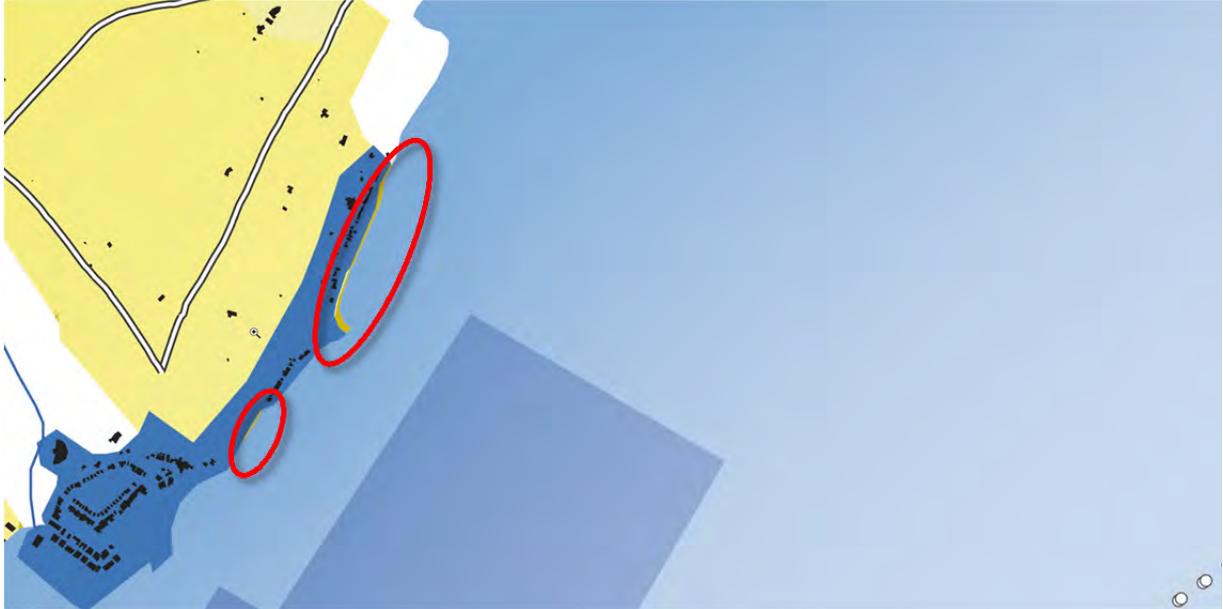
19

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C12 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

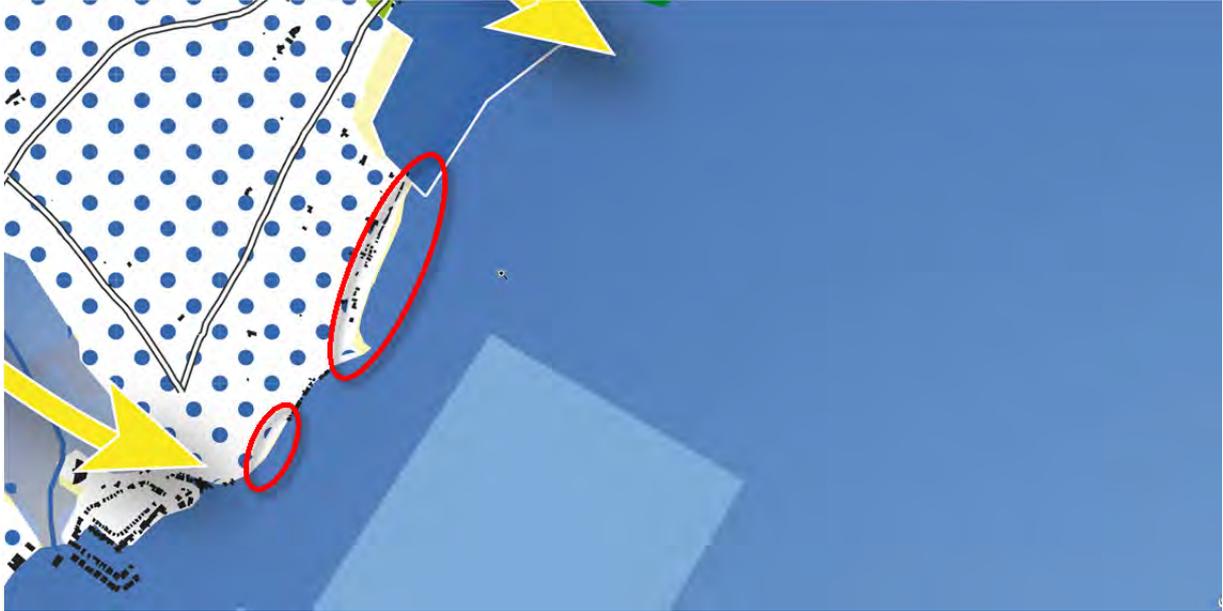


20

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



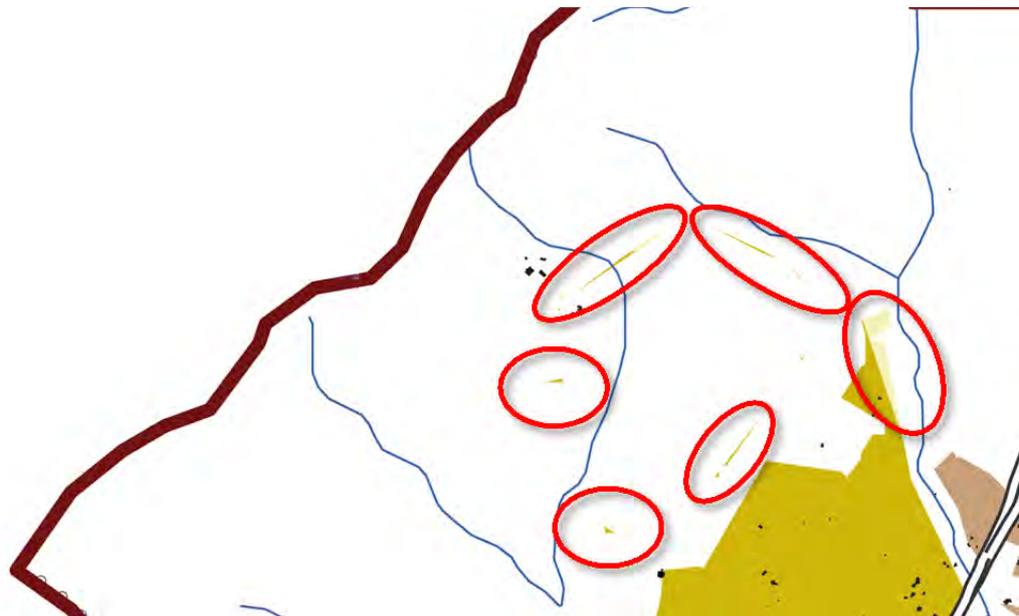
21

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C13 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



22

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C14 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(différence de couleur)

23

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C15 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(tracés verts injustifiés)

24

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

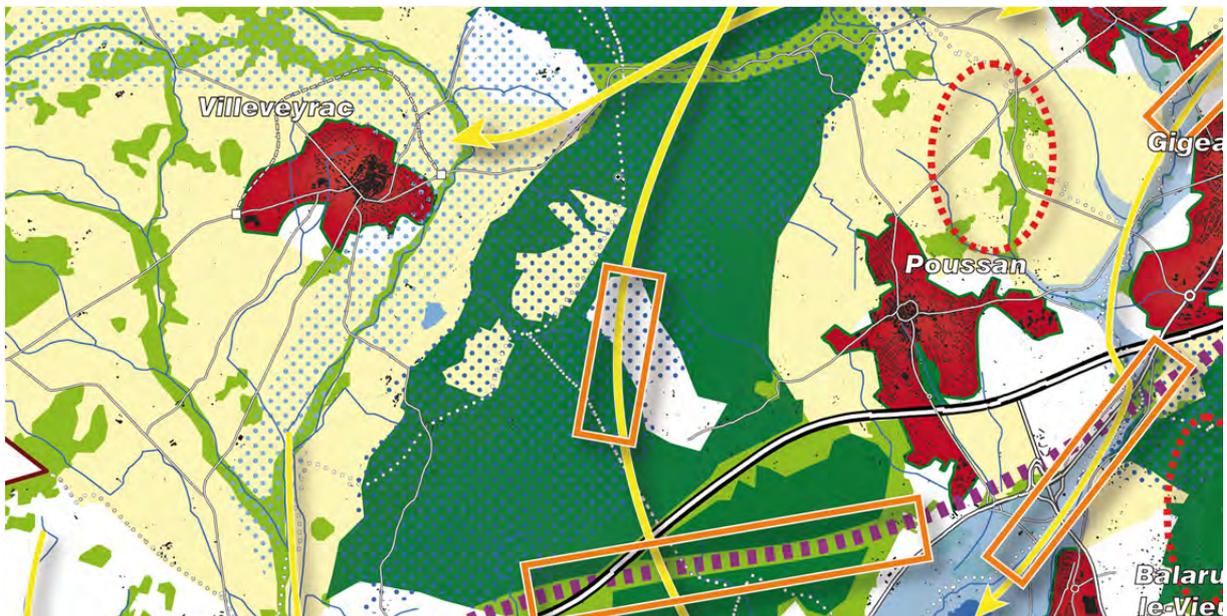


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Avant correction* :



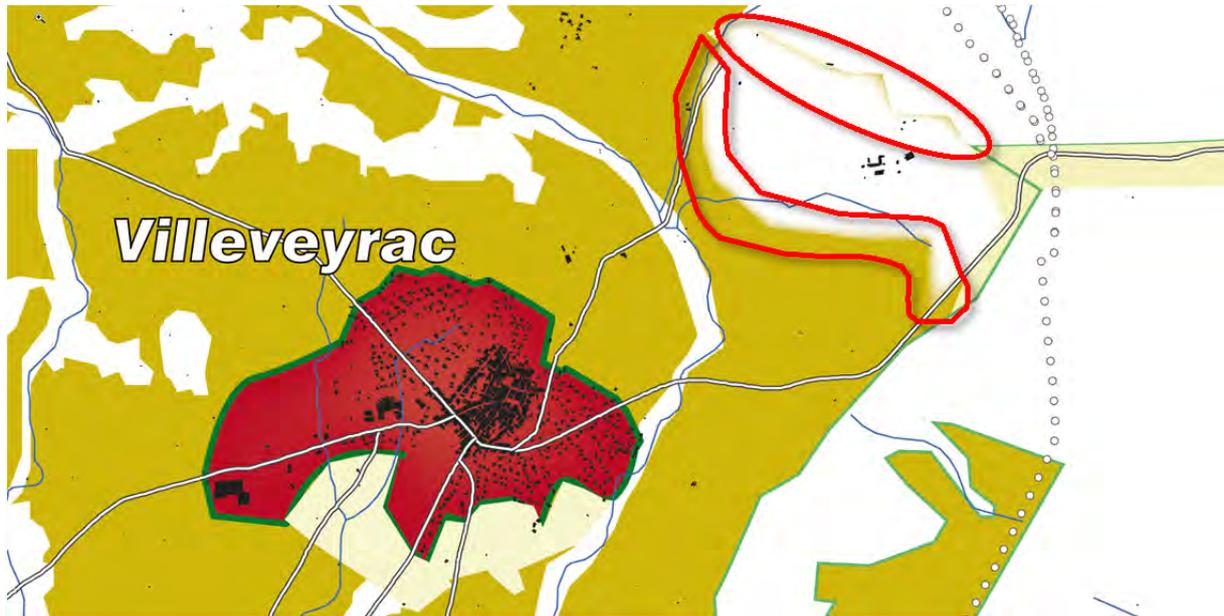
25

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction* :



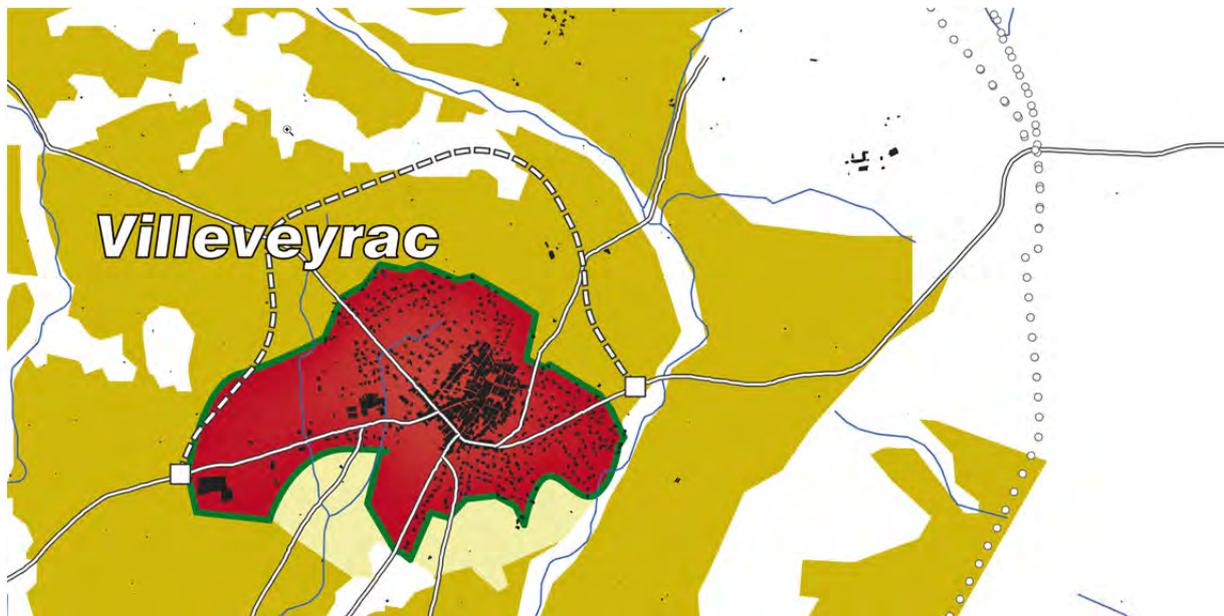
Correction C16 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



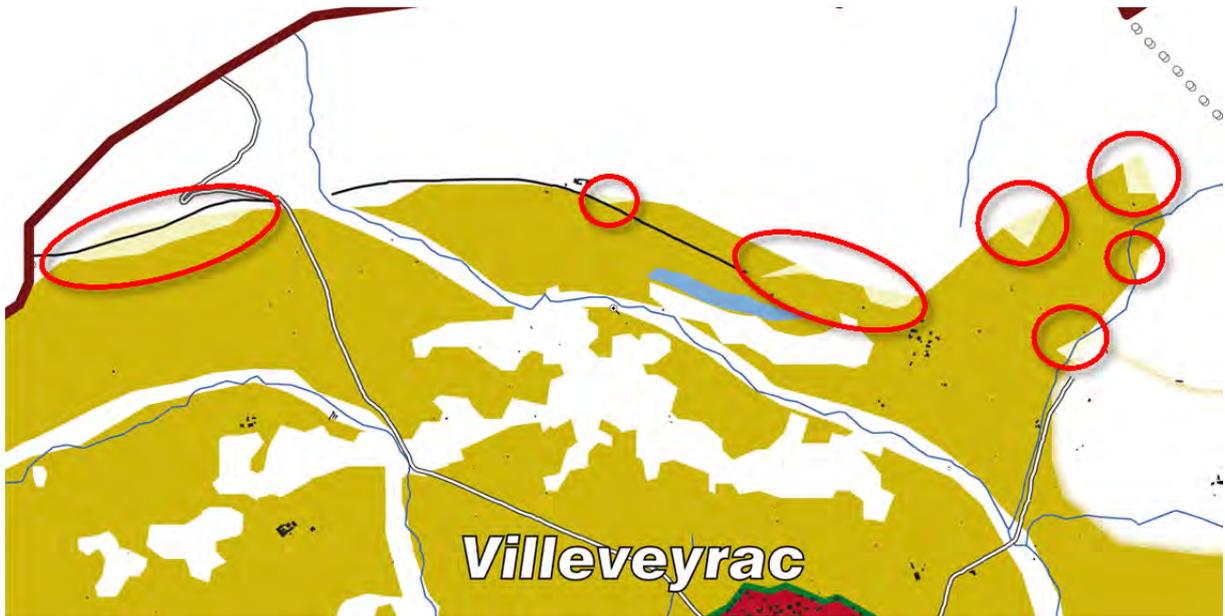
26

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



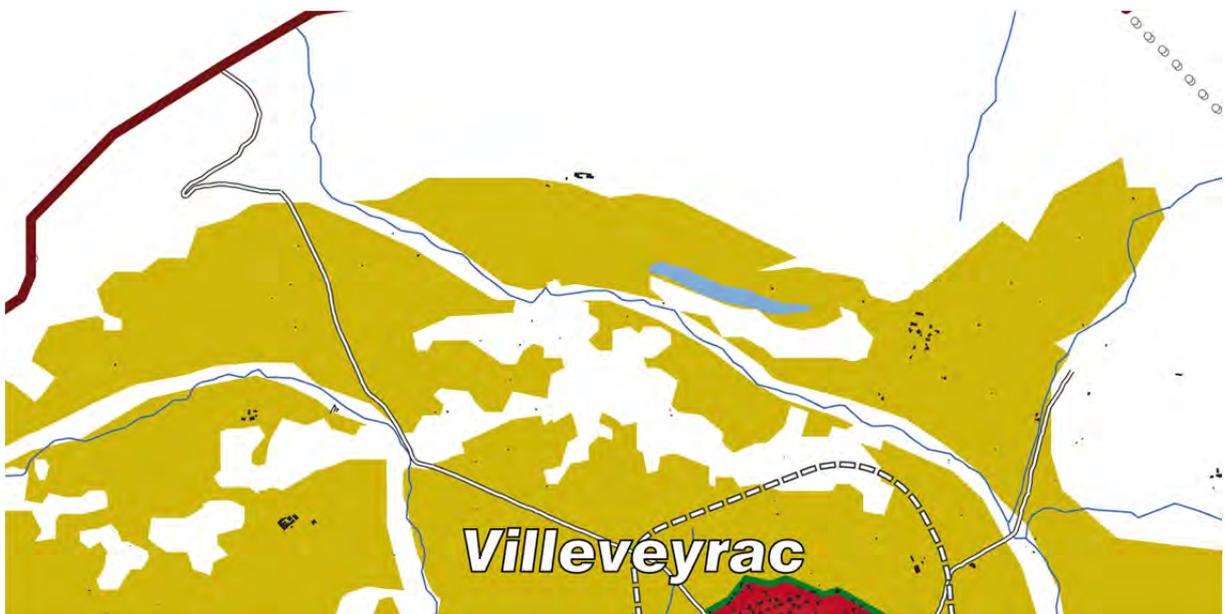
Correction C17 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



27

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

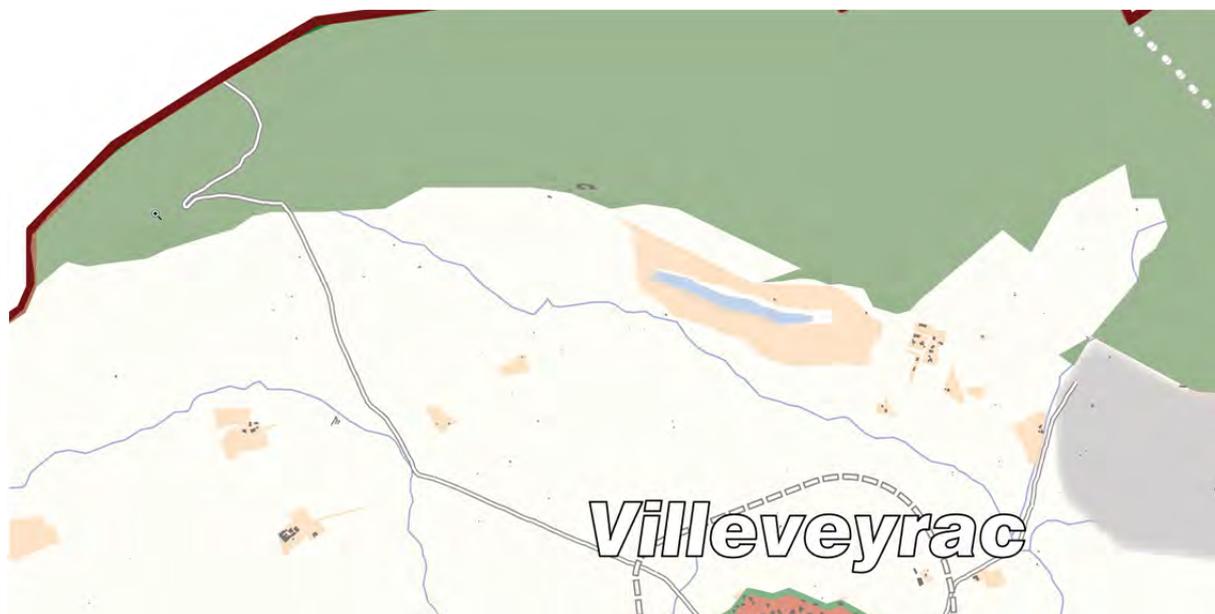


Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



28

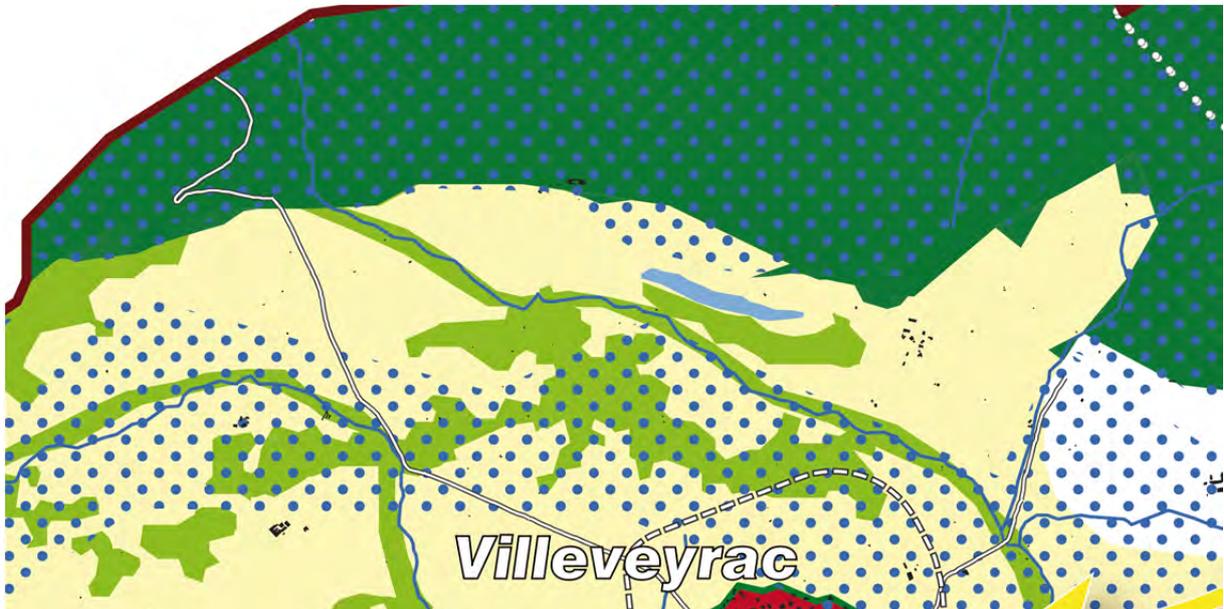
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Après correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C18 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



30

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C19 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(différence de couleur)

31

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C20 :

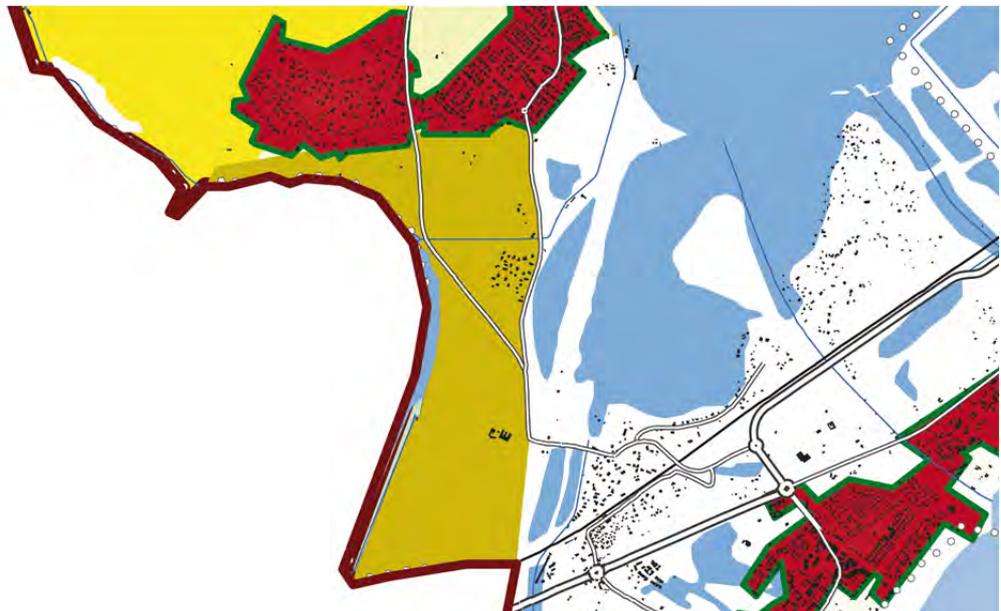
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(différence de couleur)

32

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C21 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Avant correction :



(différence de couleur)

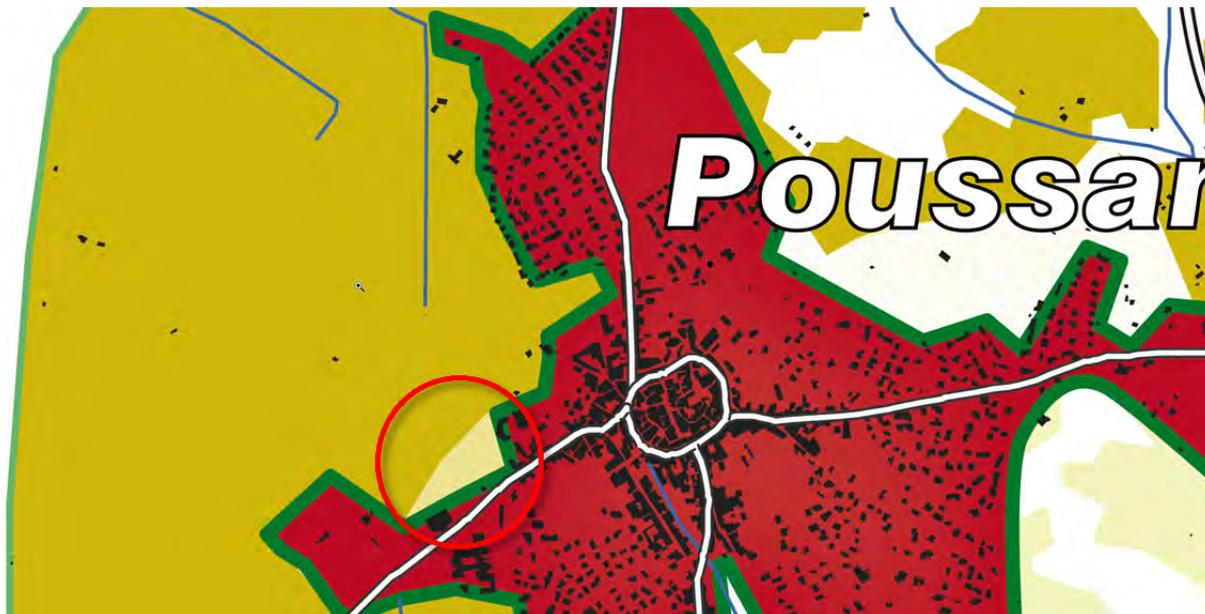
33

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Après correction :



Correction C22 :

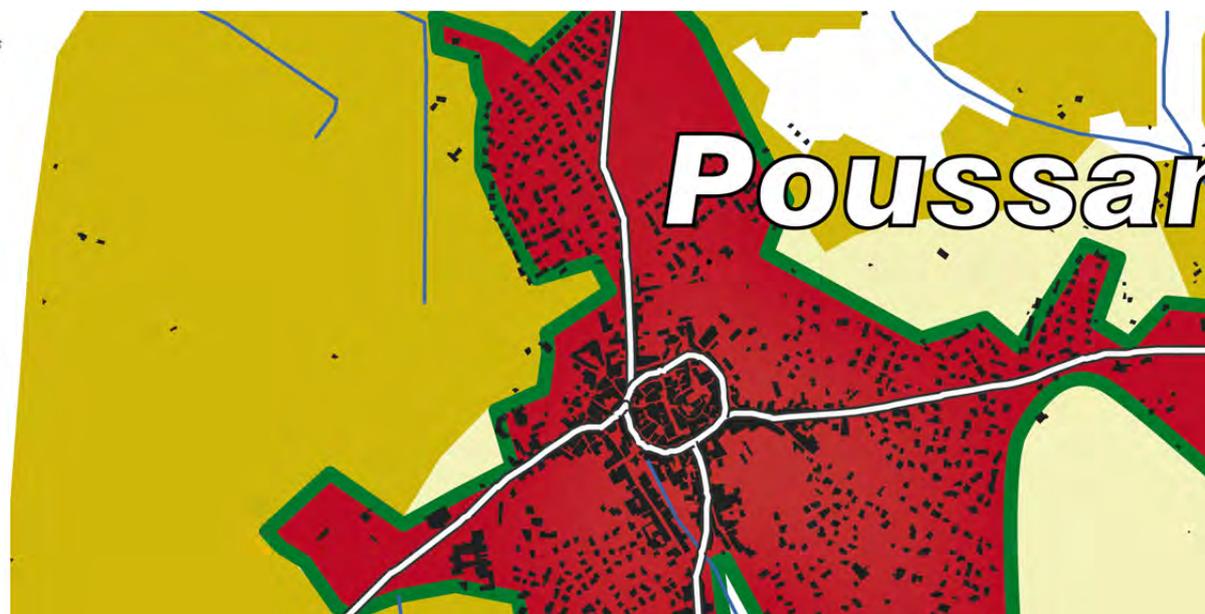
Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(différence de couleur)

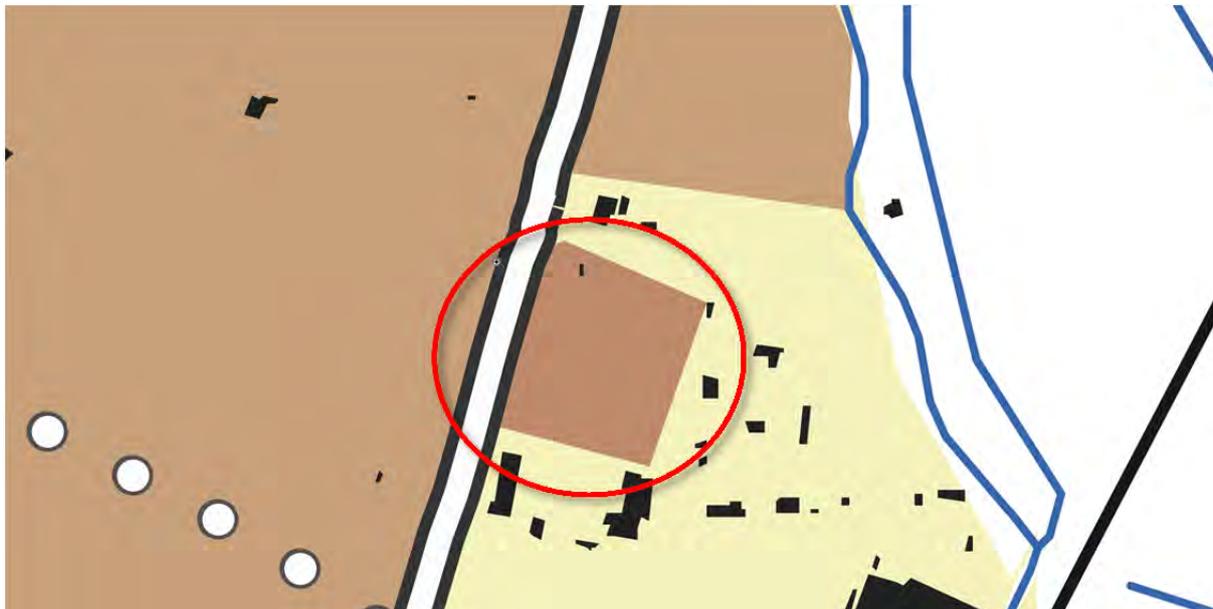
34

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C23 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(différence de couleur)

35

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

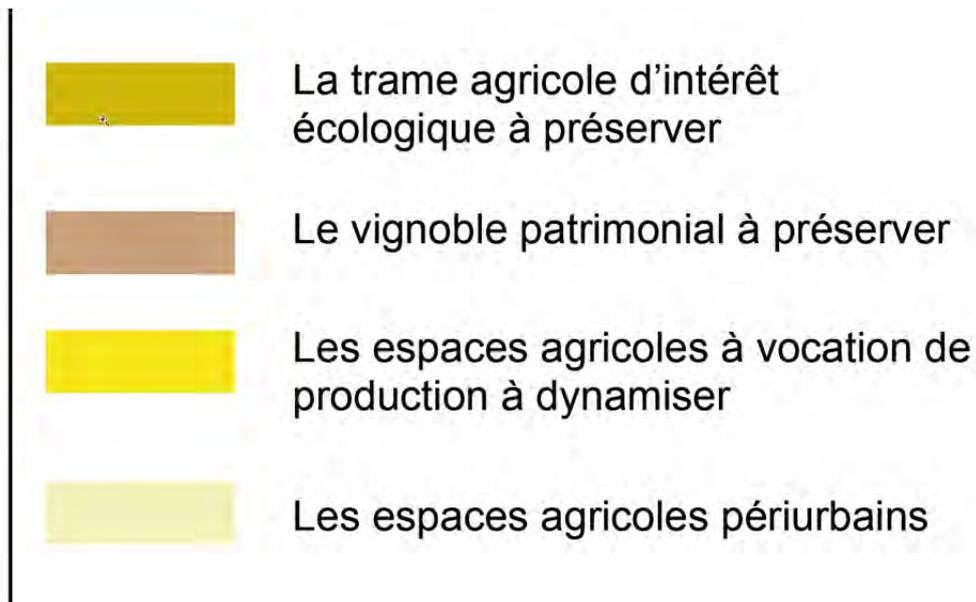


Correction C24

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – Avant correction :

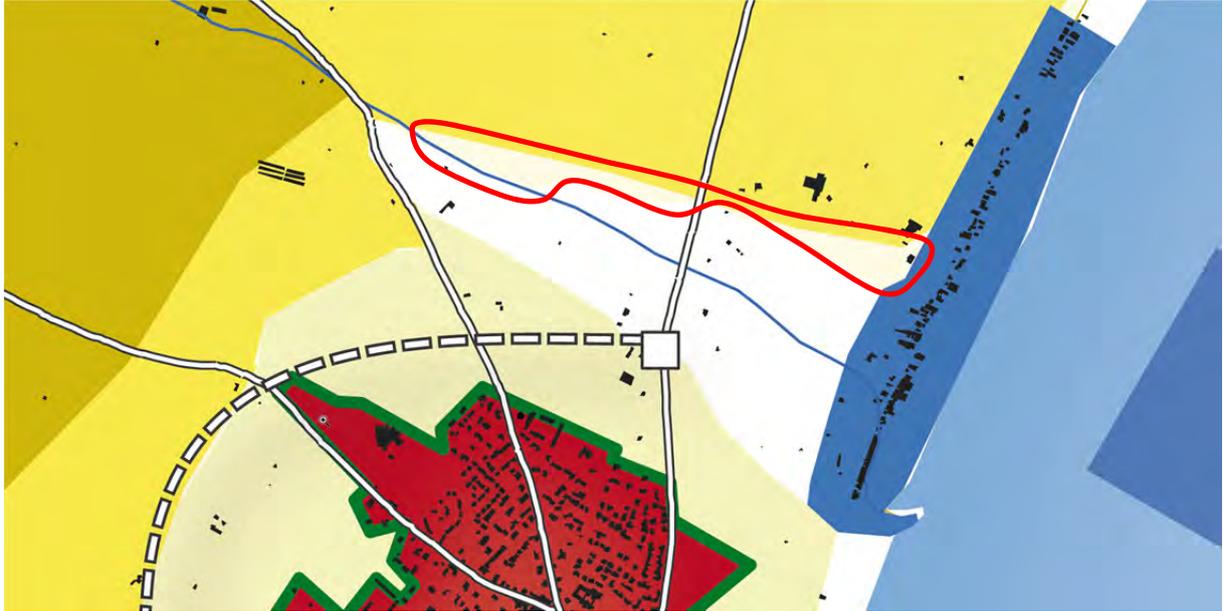


Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – Avant correction :



Correction C25 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



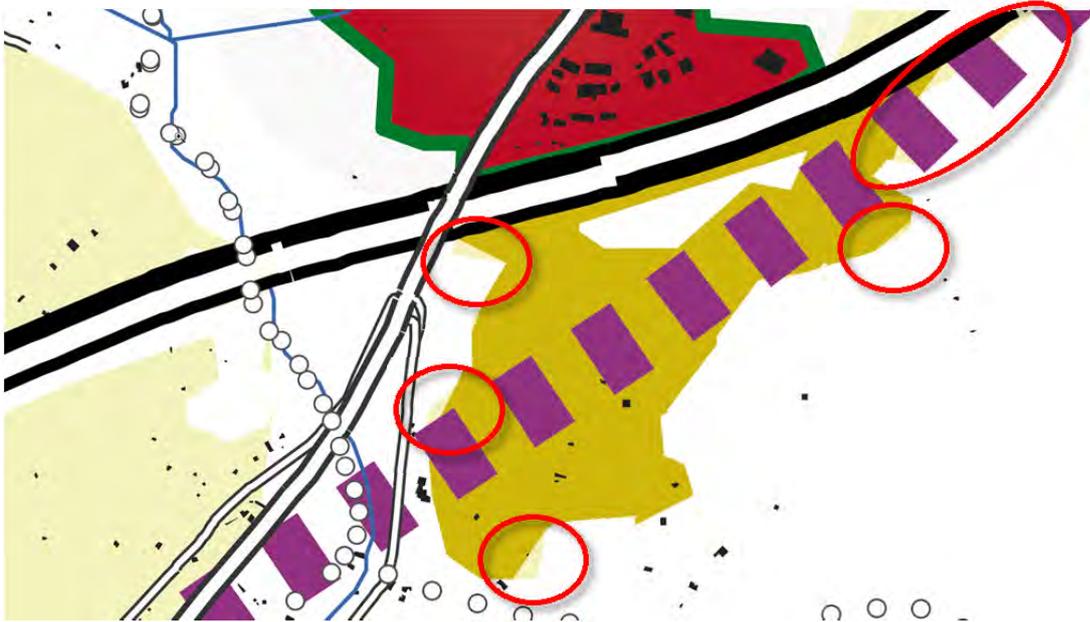
37

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



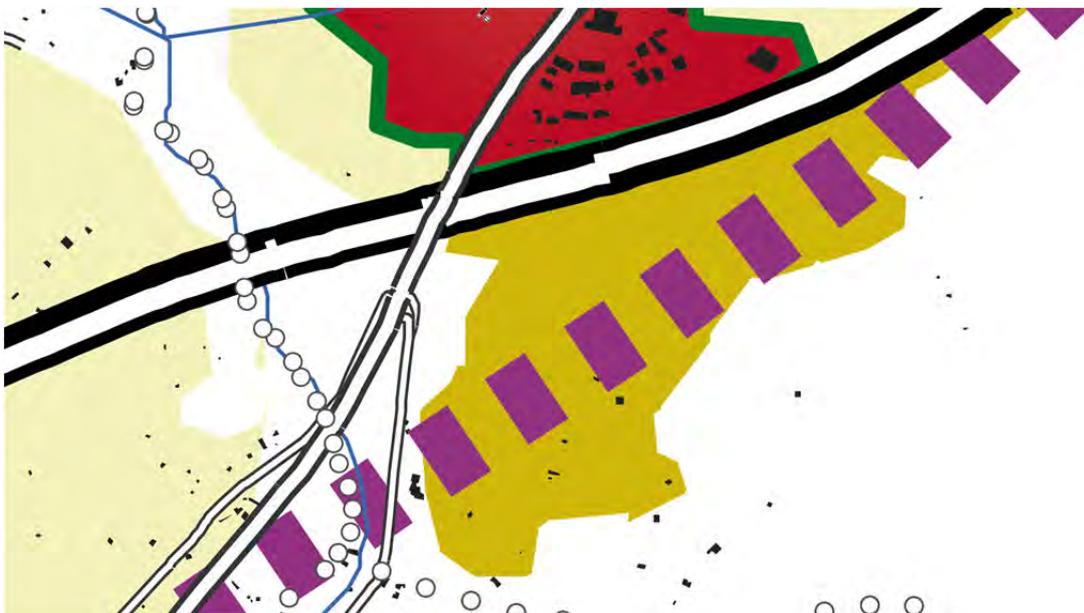
Correction C26 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



38

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

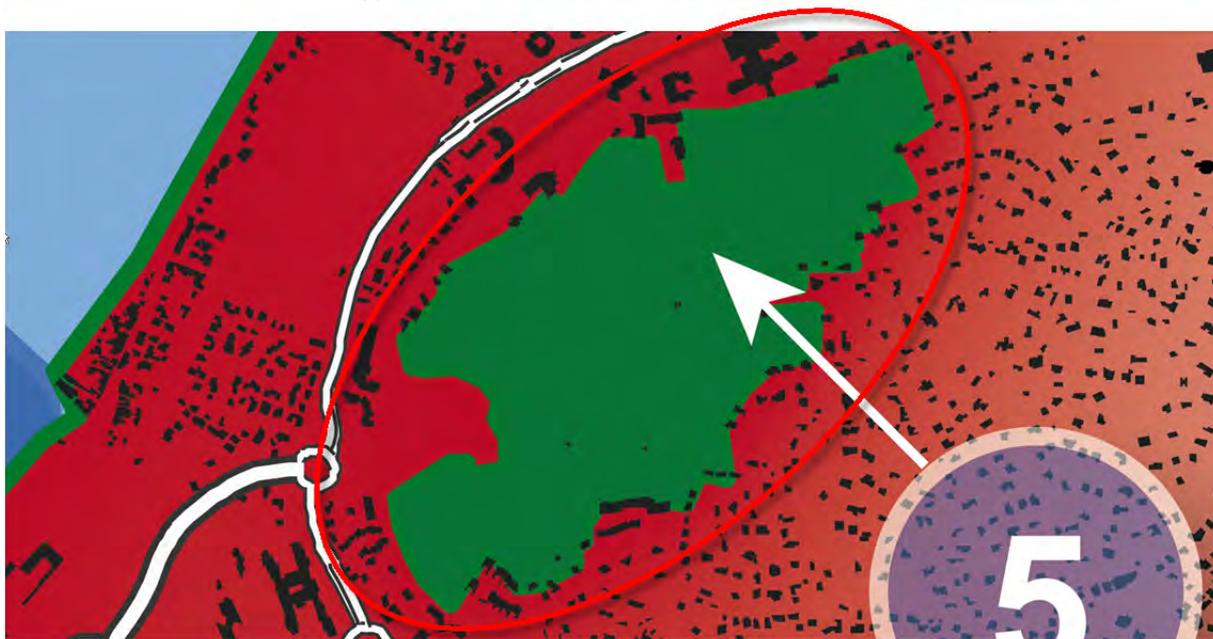


Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C27 :

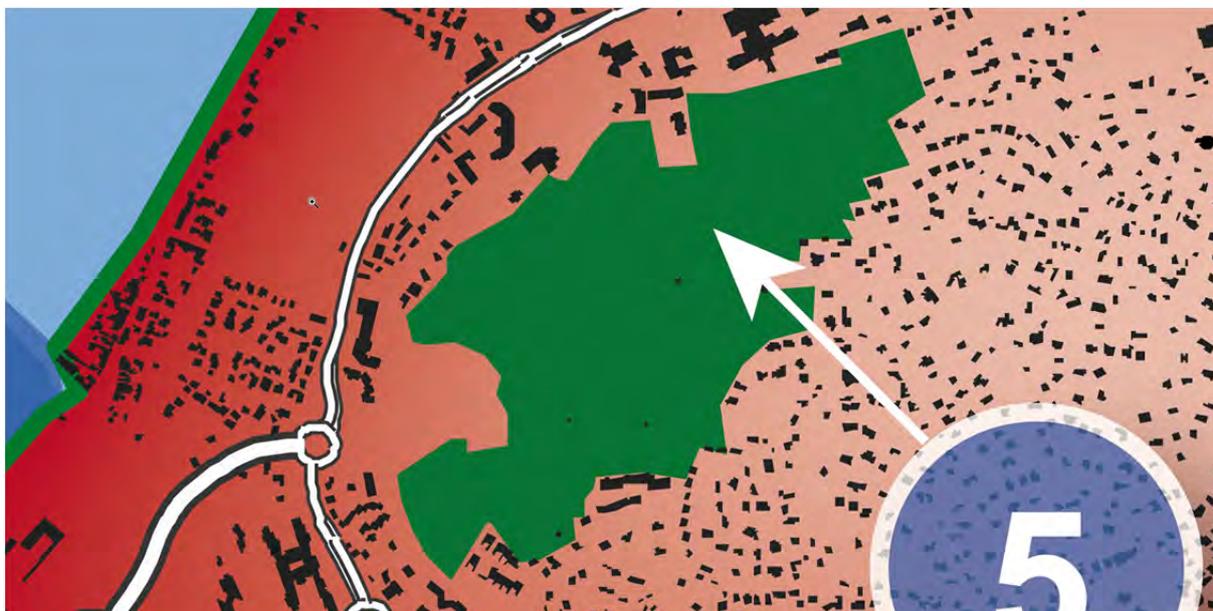
Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :



(Contour du polygone trop épais)

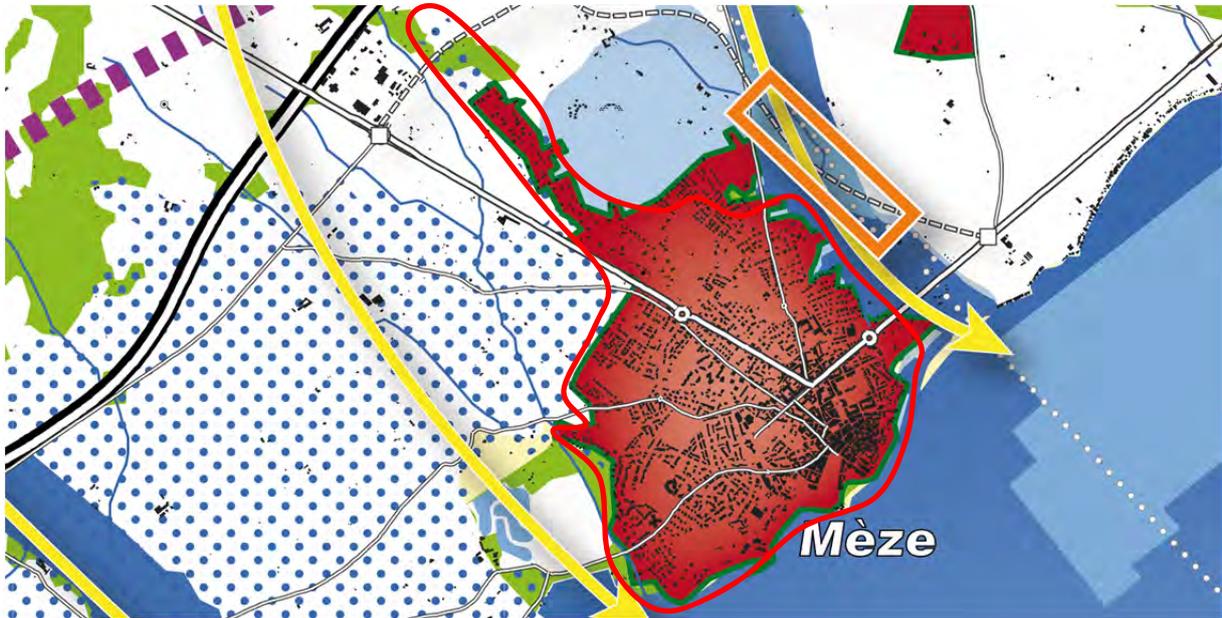
40

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :

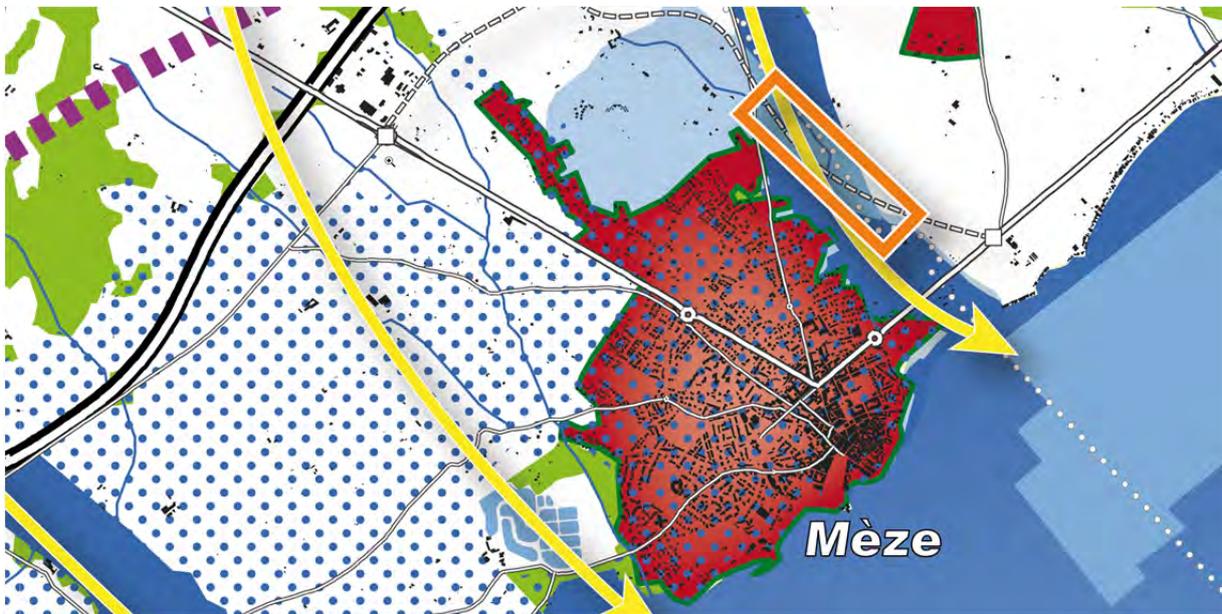


Correction C28

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C29 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



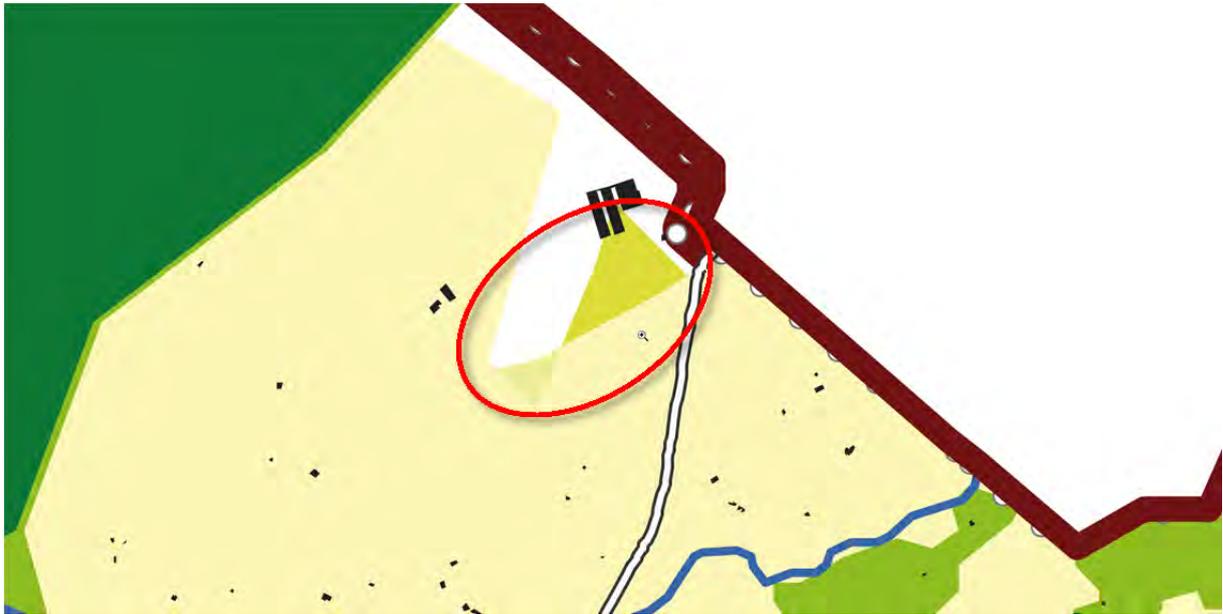
42

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C30 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



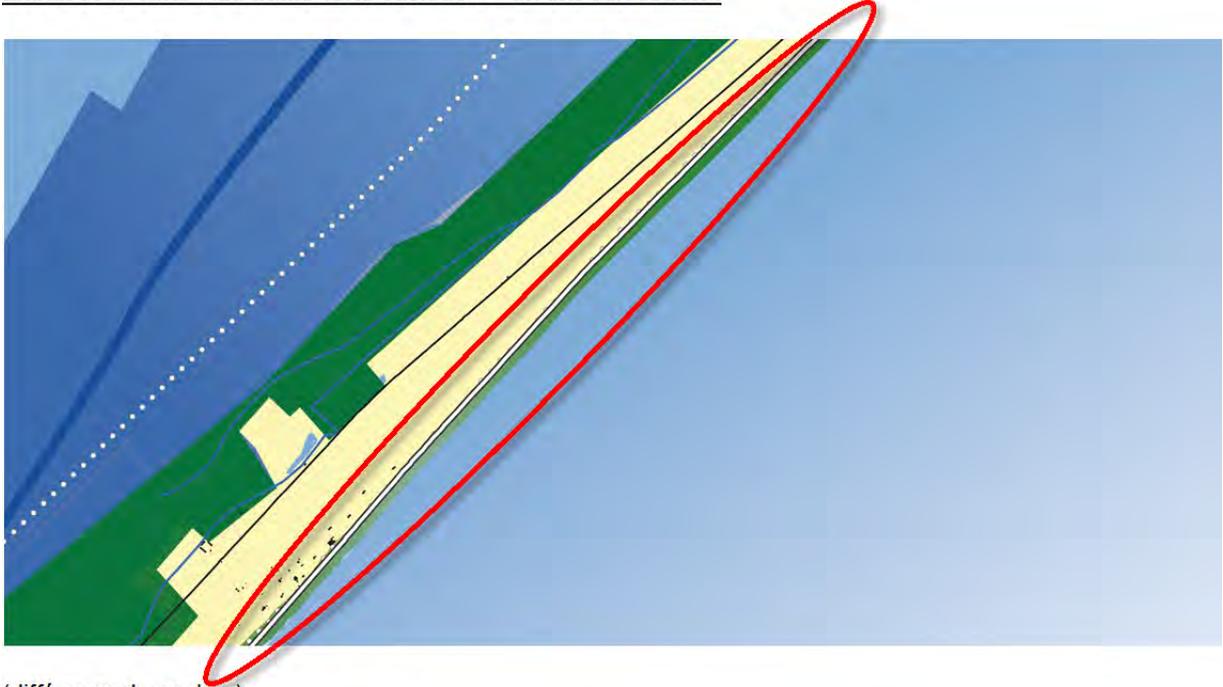
43

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C31 :

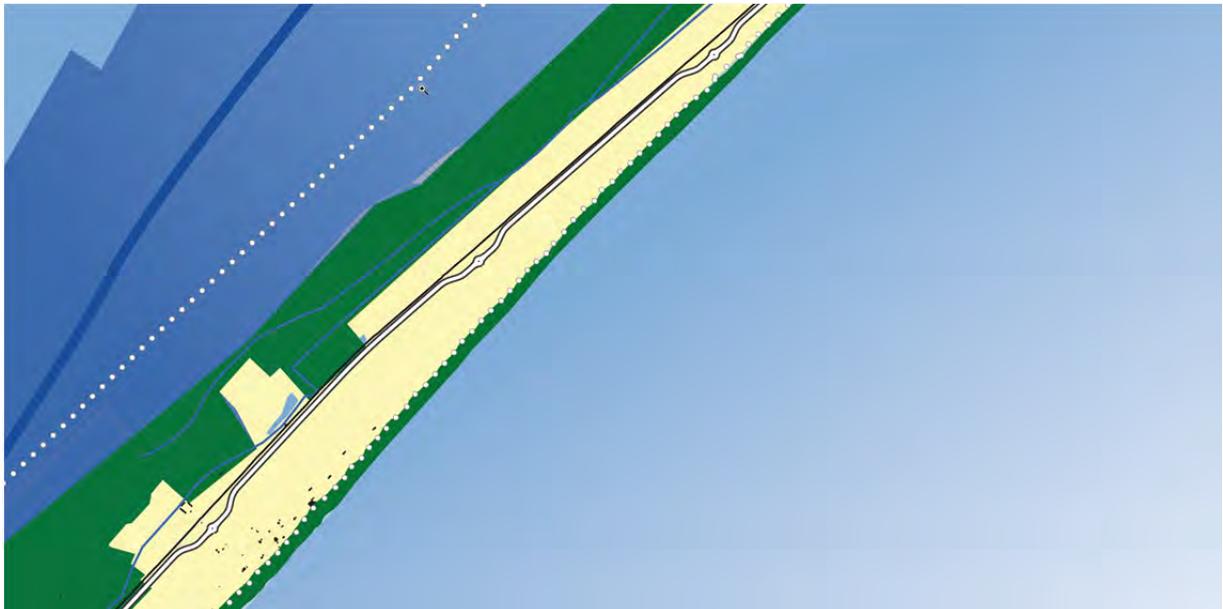
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » *Avant correction :*



(différence de couleur)

44

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – *Après correction :*



Correction C32 :

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :

## Trame Bleue

-  Les cœurs de nature lagunaires et maritimes et leurs zones humides associées.
-  Les espaces lagunaires et maritimes ordinaires préservés
-  Zone de vulnérabilité de l'Astien et

45

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

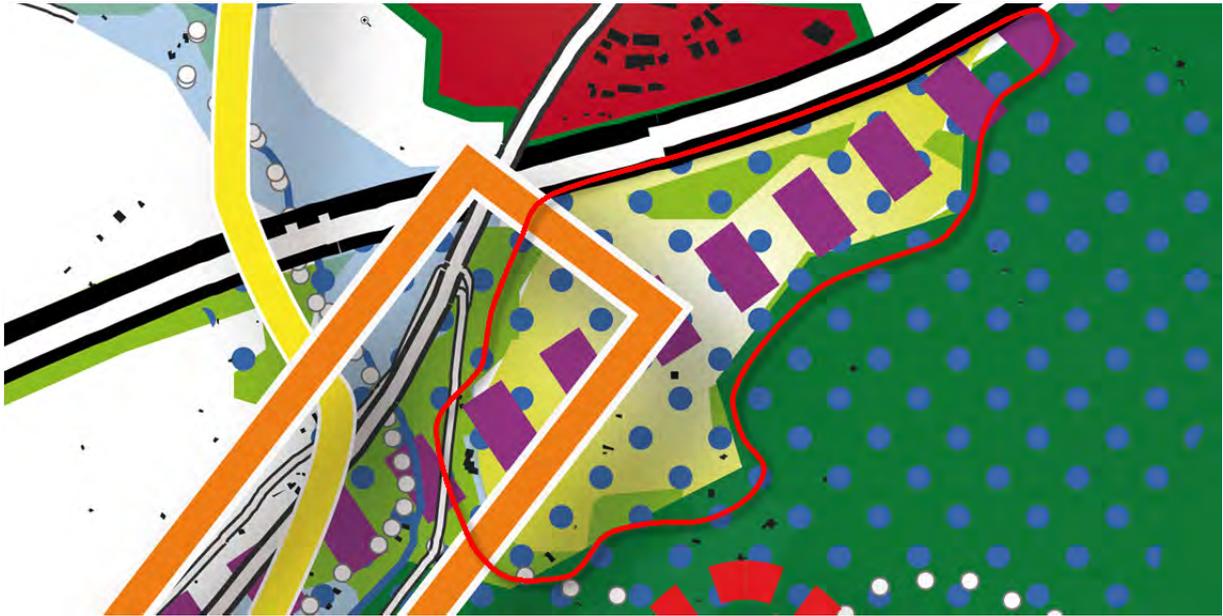
## Trame Bleue

-  Les cœurs de nature lagunaires et maritimes et leurs zones humides associées.
-  Les espaces lagunaires et maritimes ordinaires préservés

Zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable

Correction C33 :

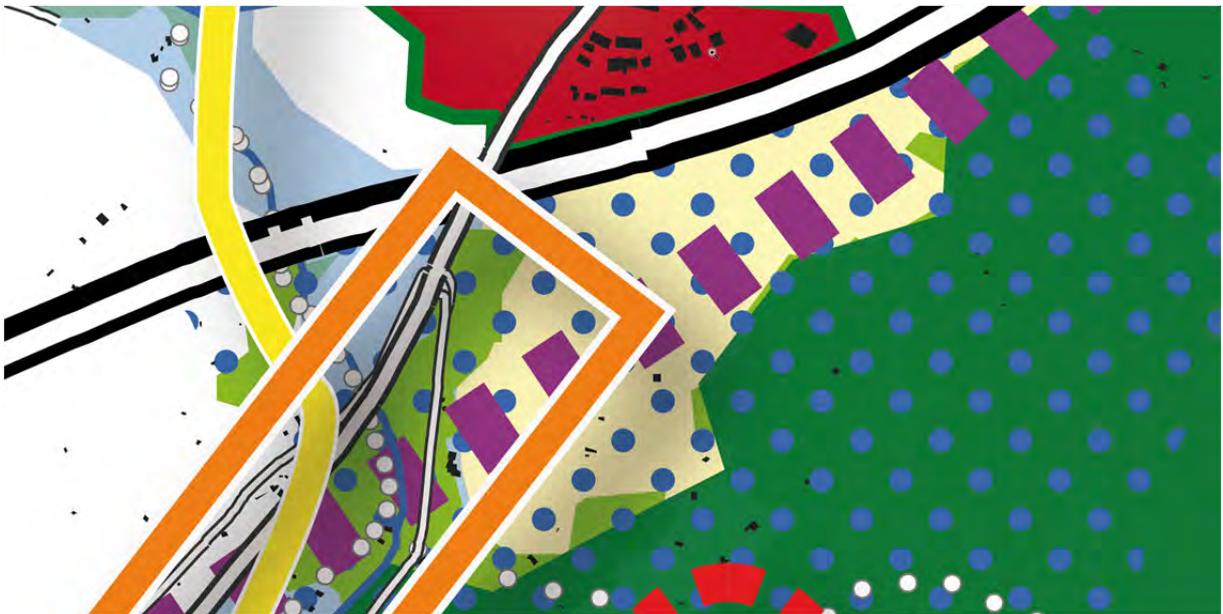
Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



(différence de couleur)

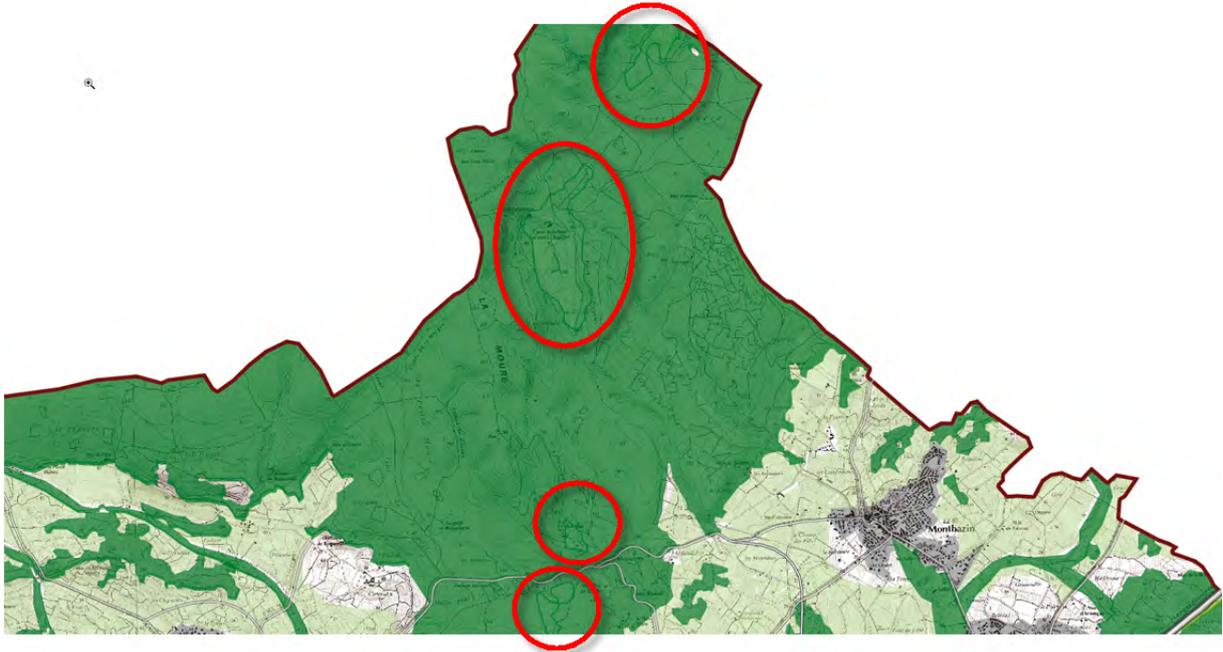
46

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :



Correction C34 :

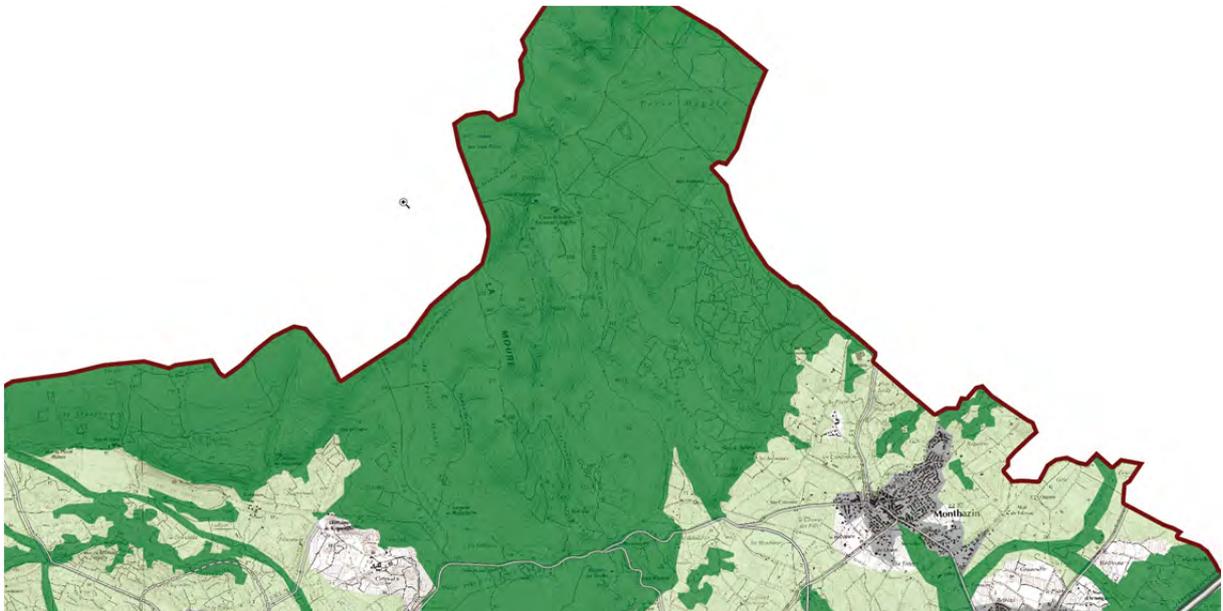
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(tracés injustifiés)

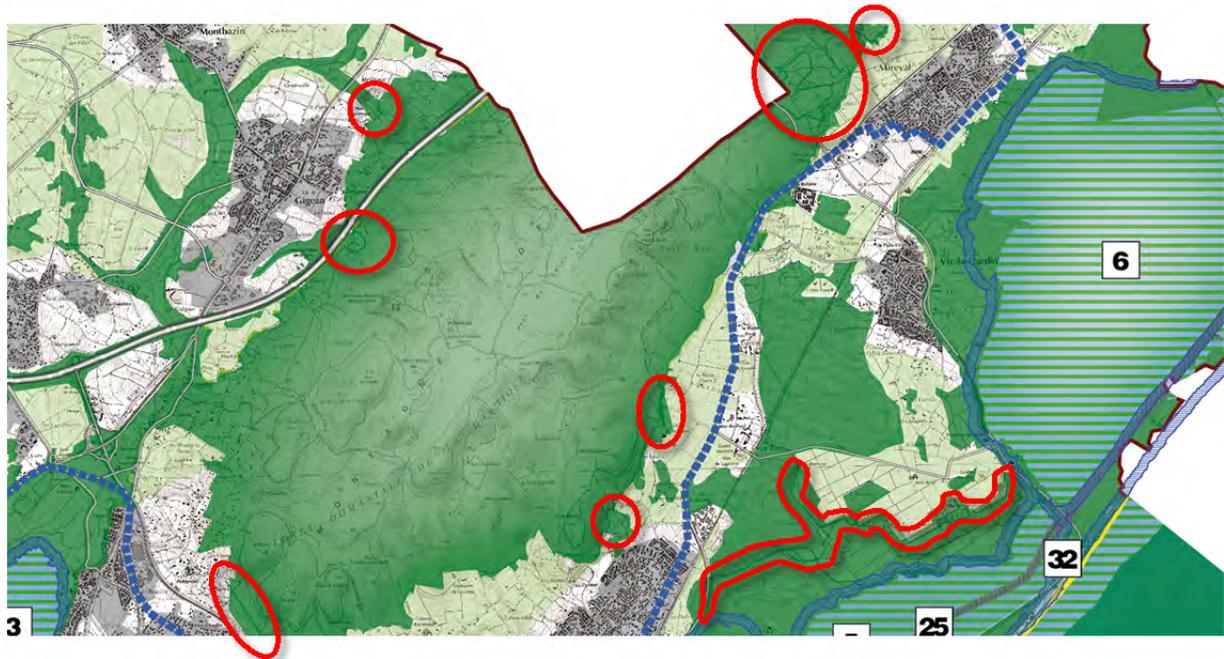
47

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



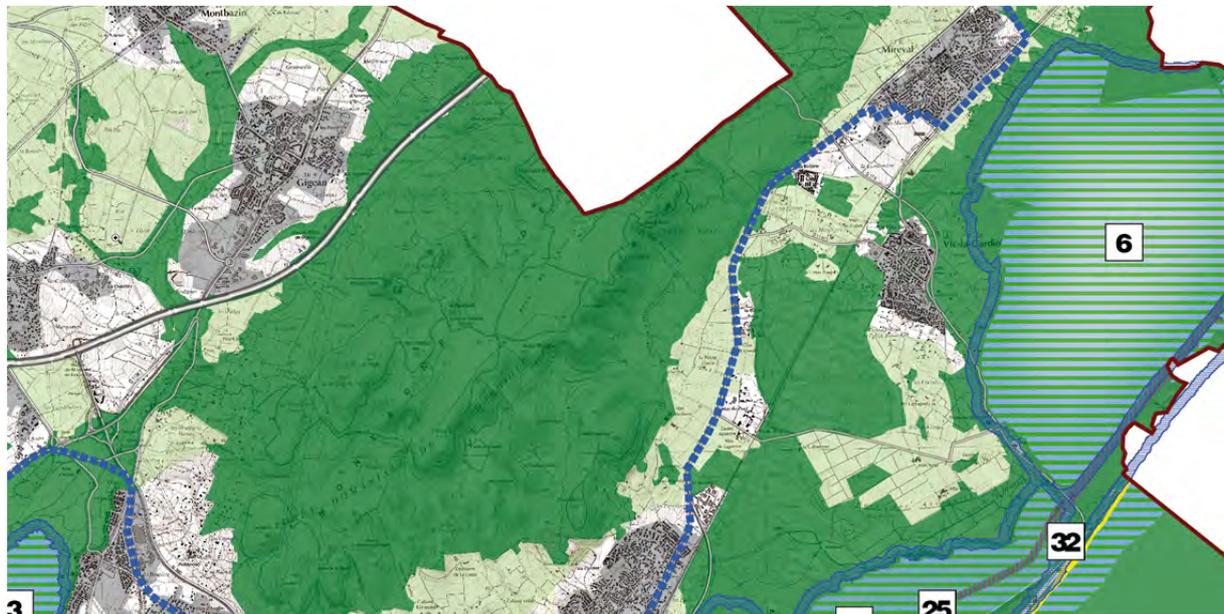
Correction C35 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(des tracés verts foncés injustifiés)

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C36 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



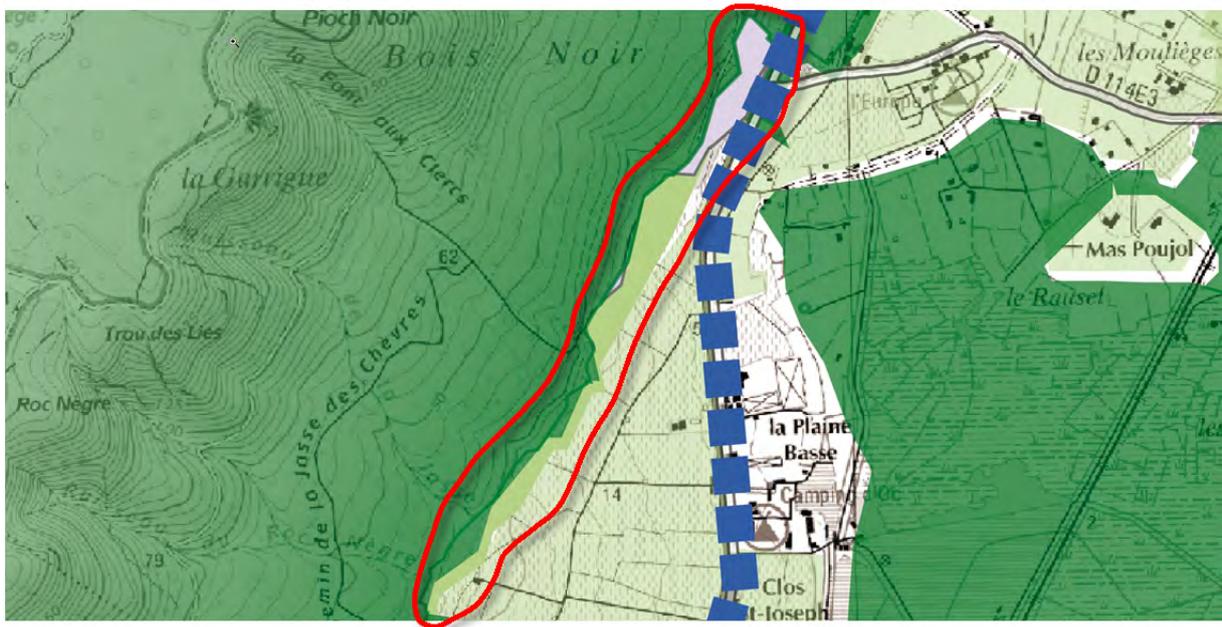
49

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



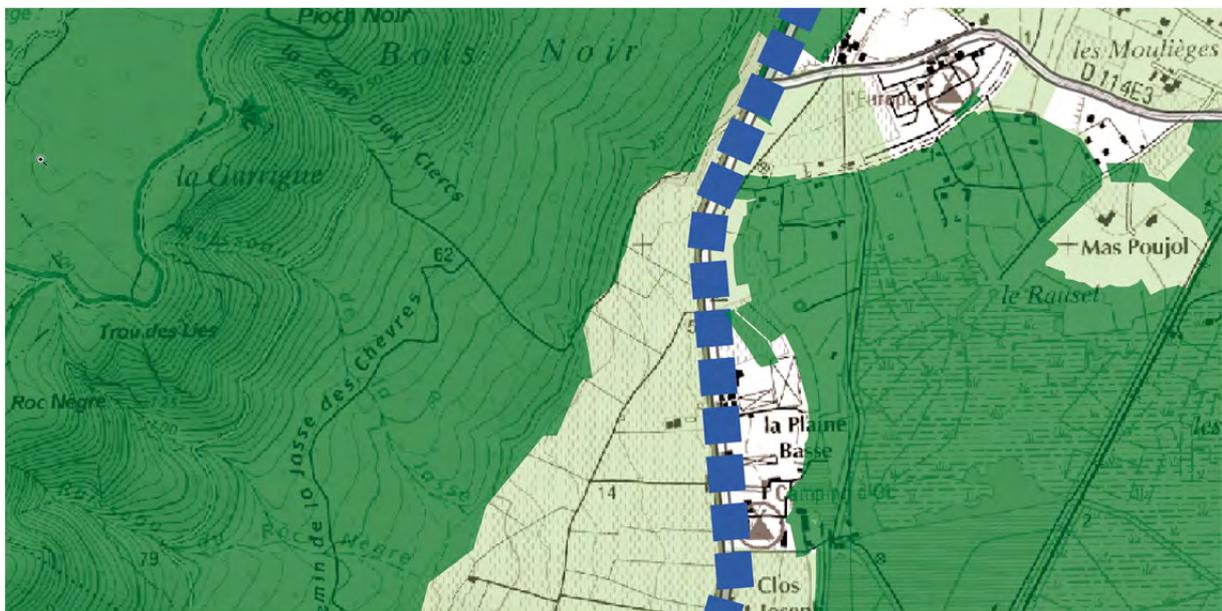
Correction C37 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



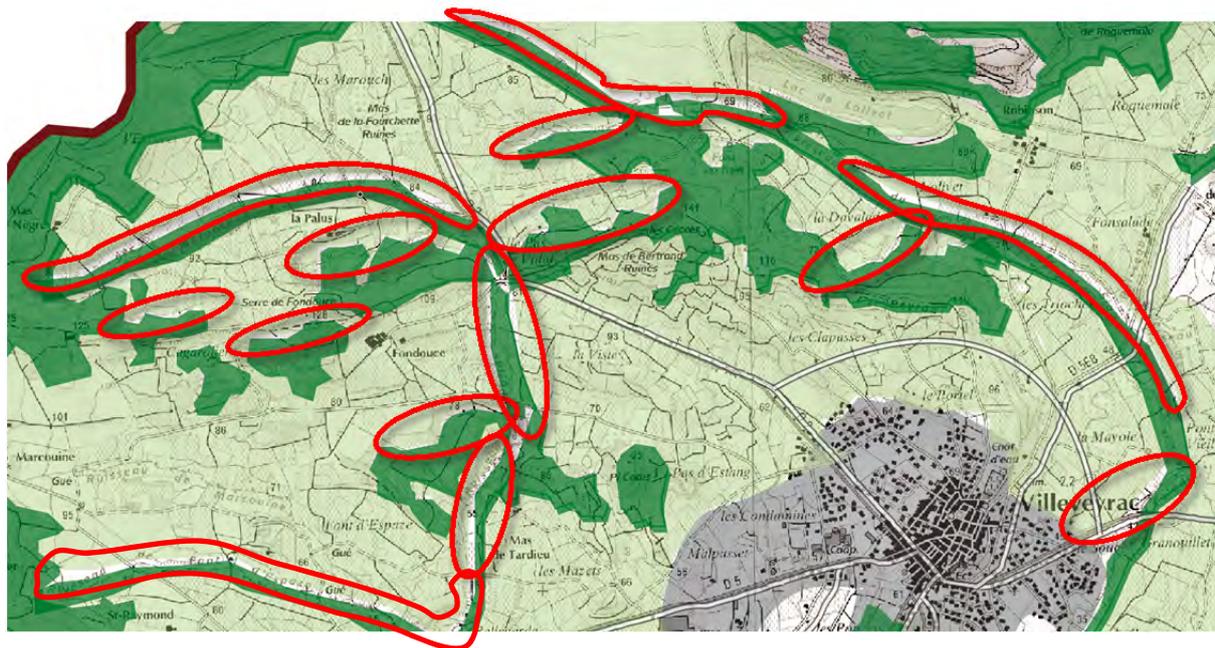
50

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C38 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



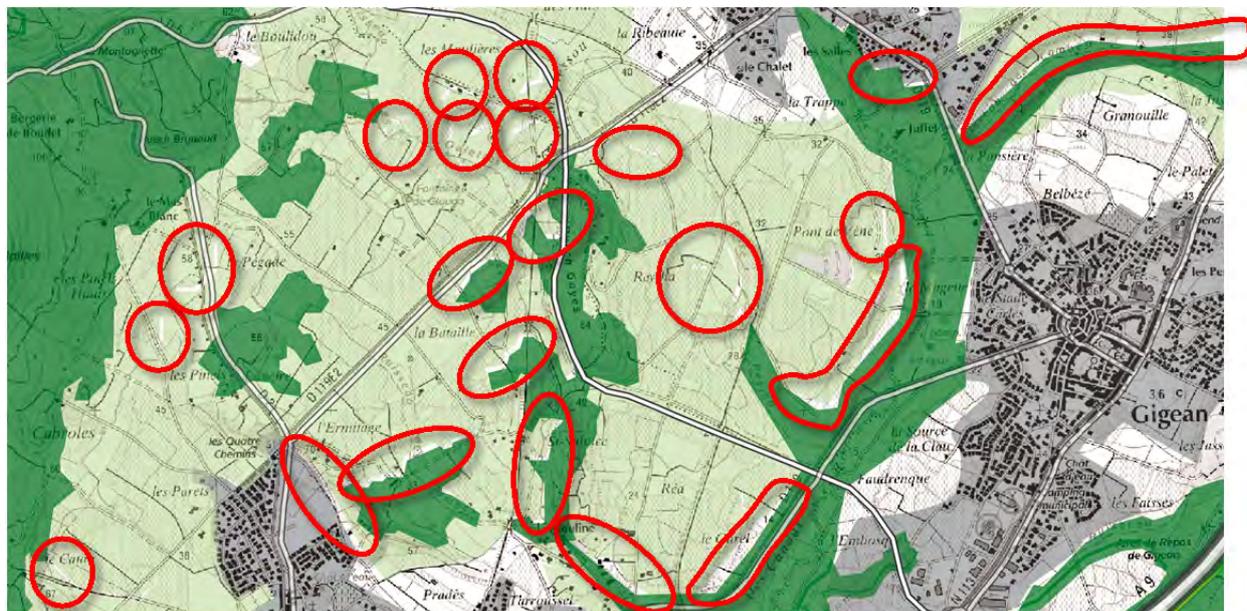
(exemples de suppressions de zones blanches réalisées sur toute la carte)

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C39 :

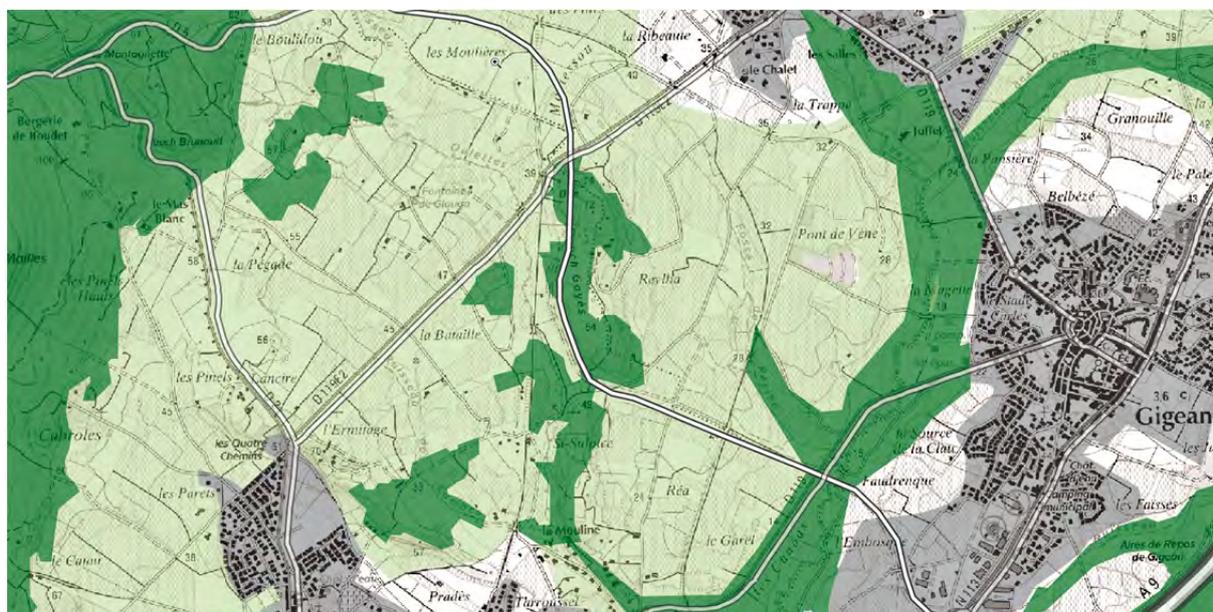
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(exemples de suppressions de zones blanches réalisées sur toute la carte)

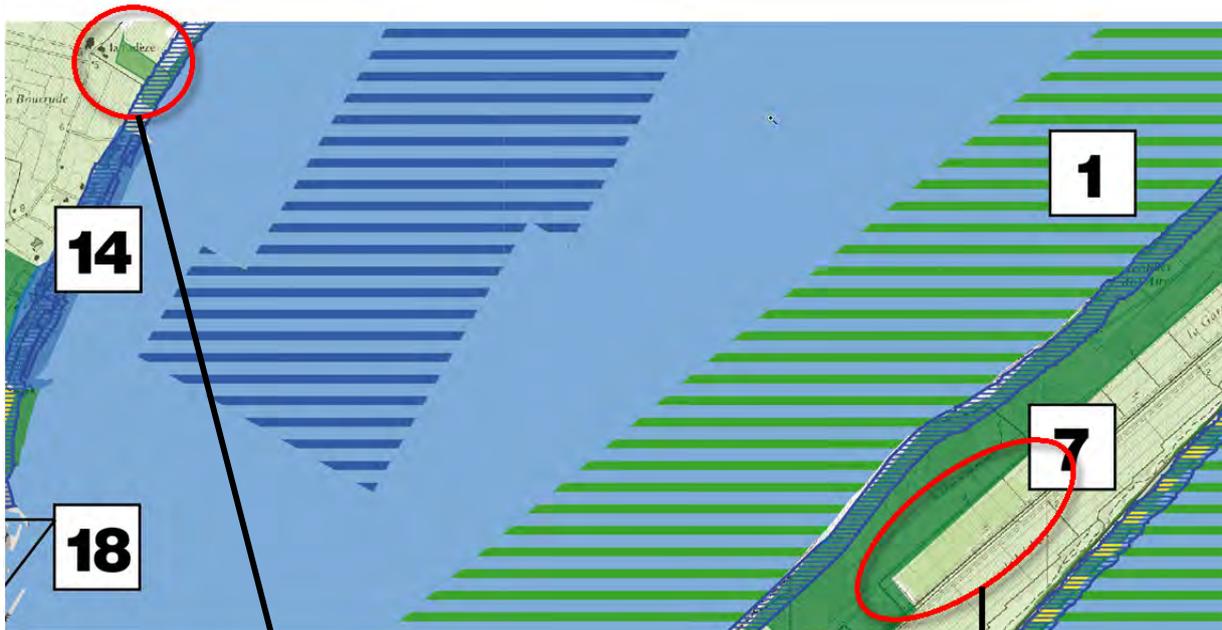
52

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C40 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



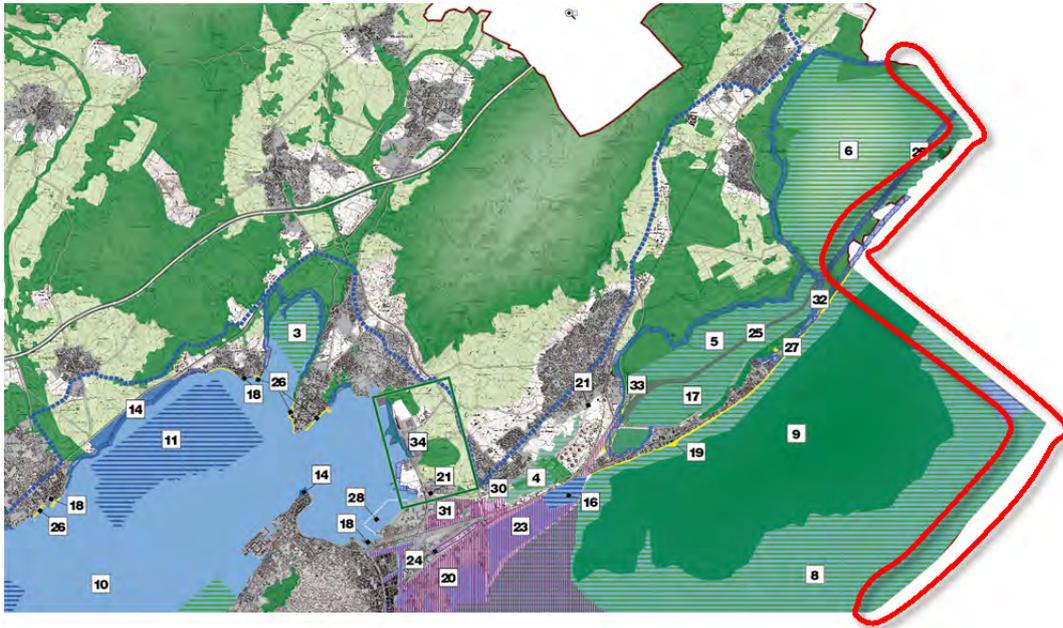
(différence de couleur)

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C41 :

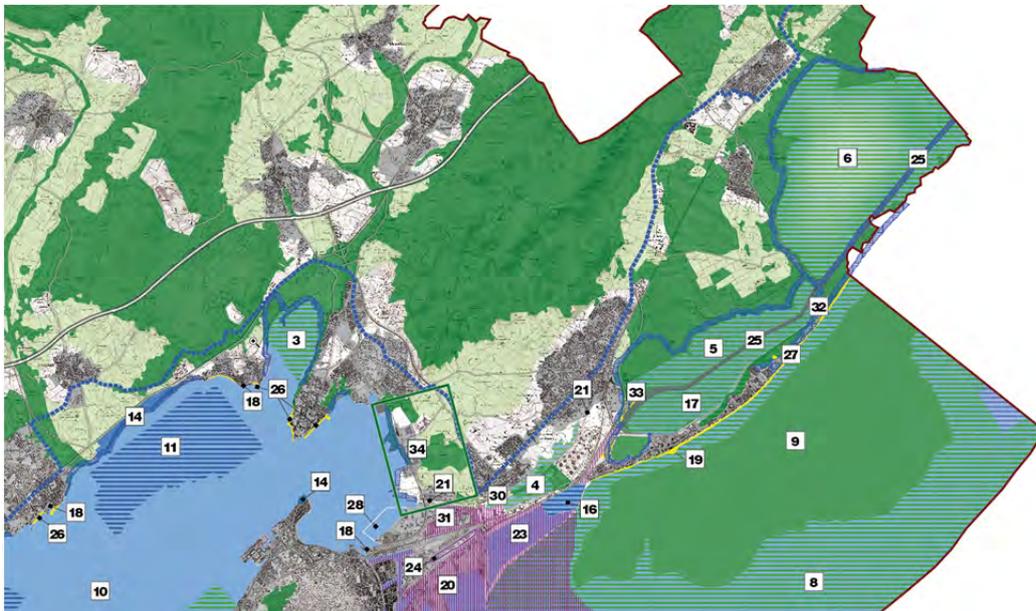
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(absence du contour du SCOT sur toute la façade maritime)

55

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C42 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(suppression d'un masque transparent injustifié)

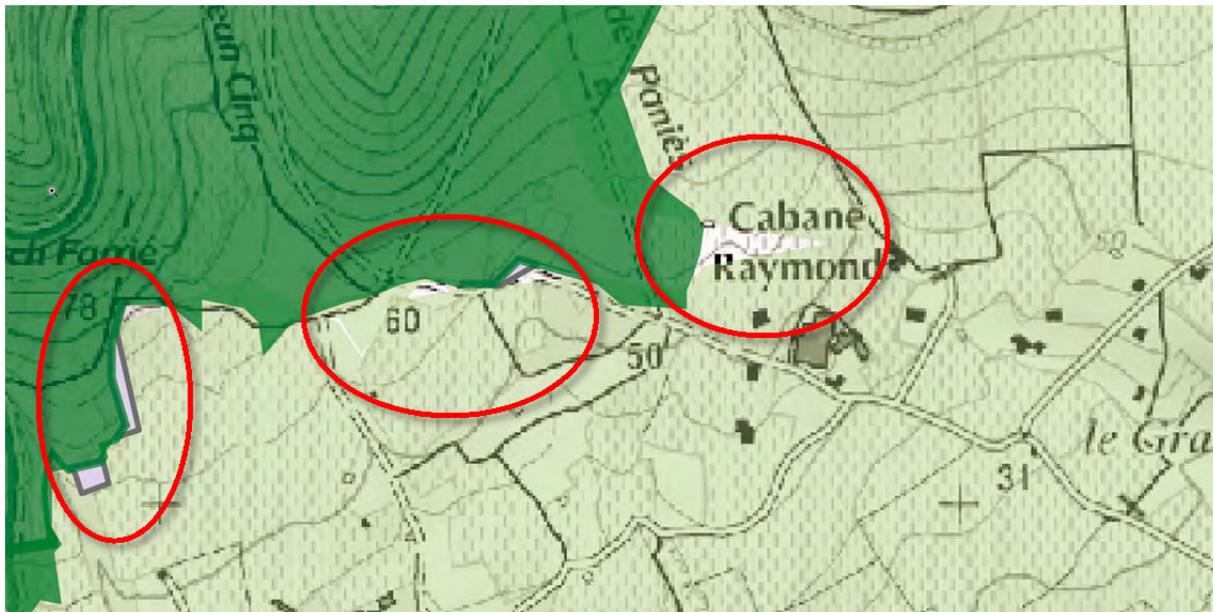
56

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



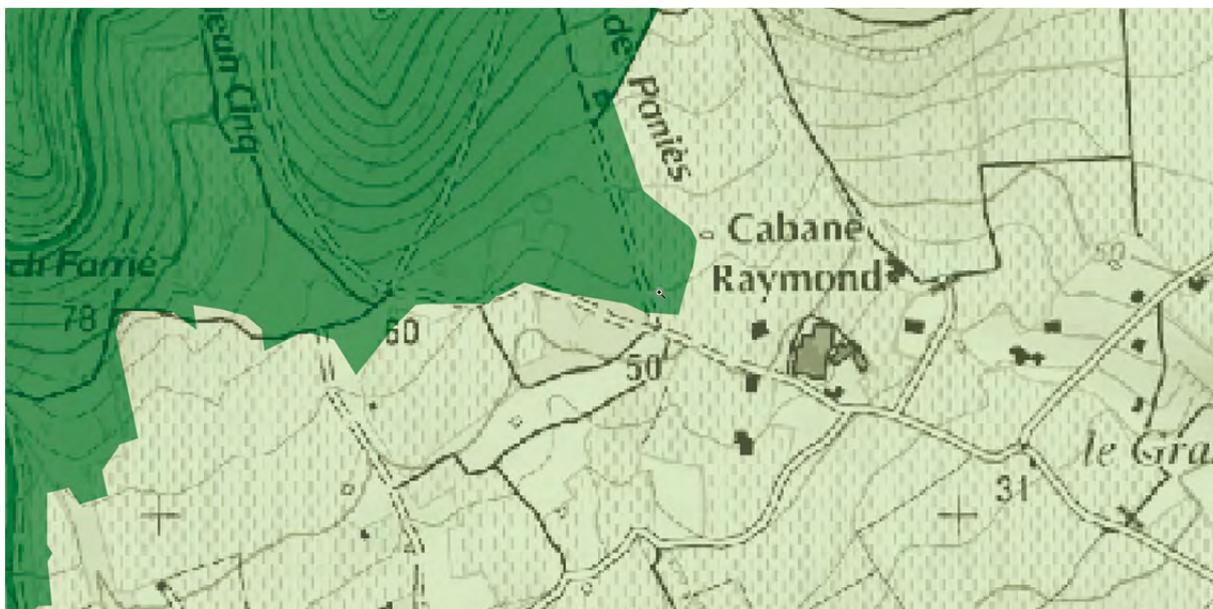
Correction C43 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – Avant correction :



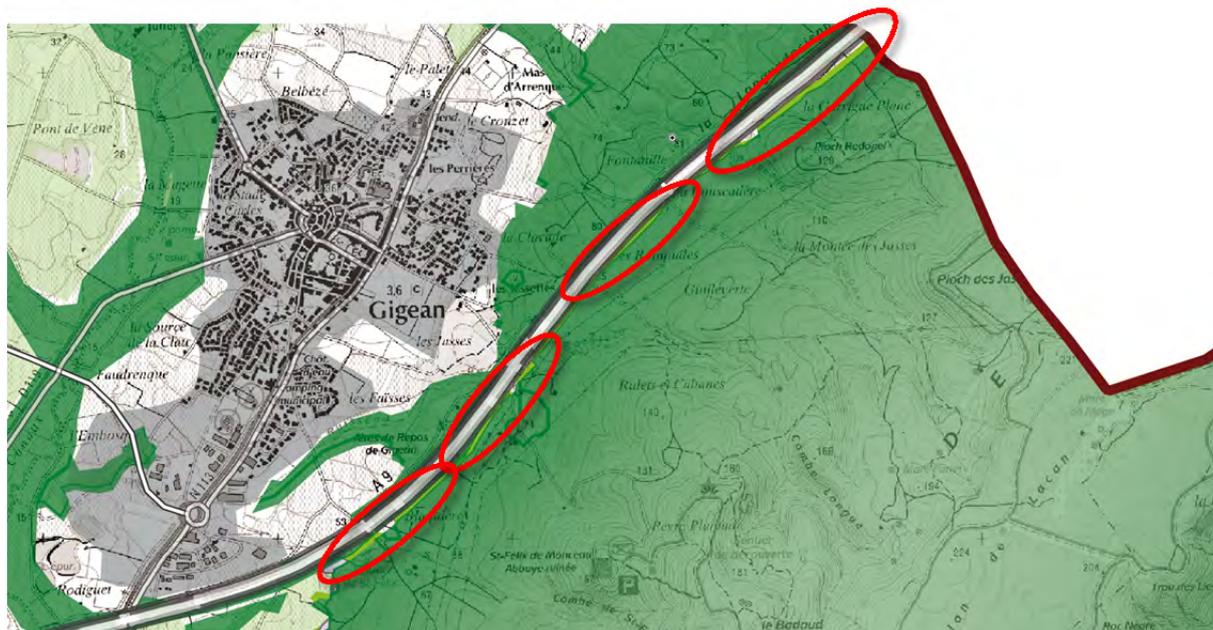
57

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – Après correction :



Correction C44 :

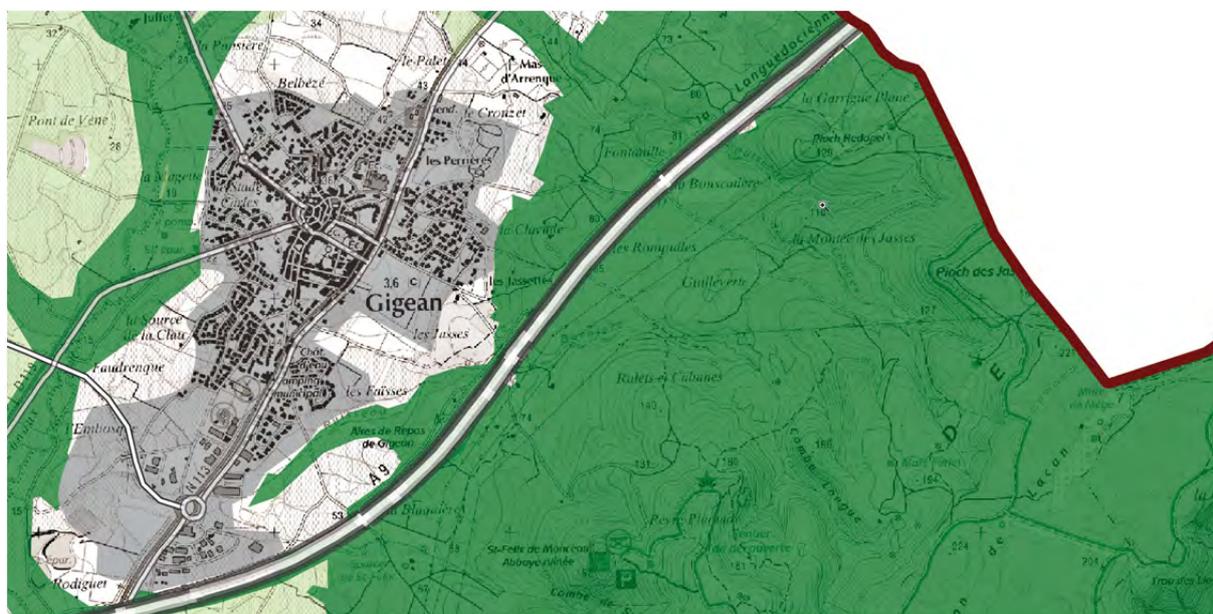
Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(tracés verts clairs injustifiés)

58

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C45 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(différence de couleur)

59

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C46 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :

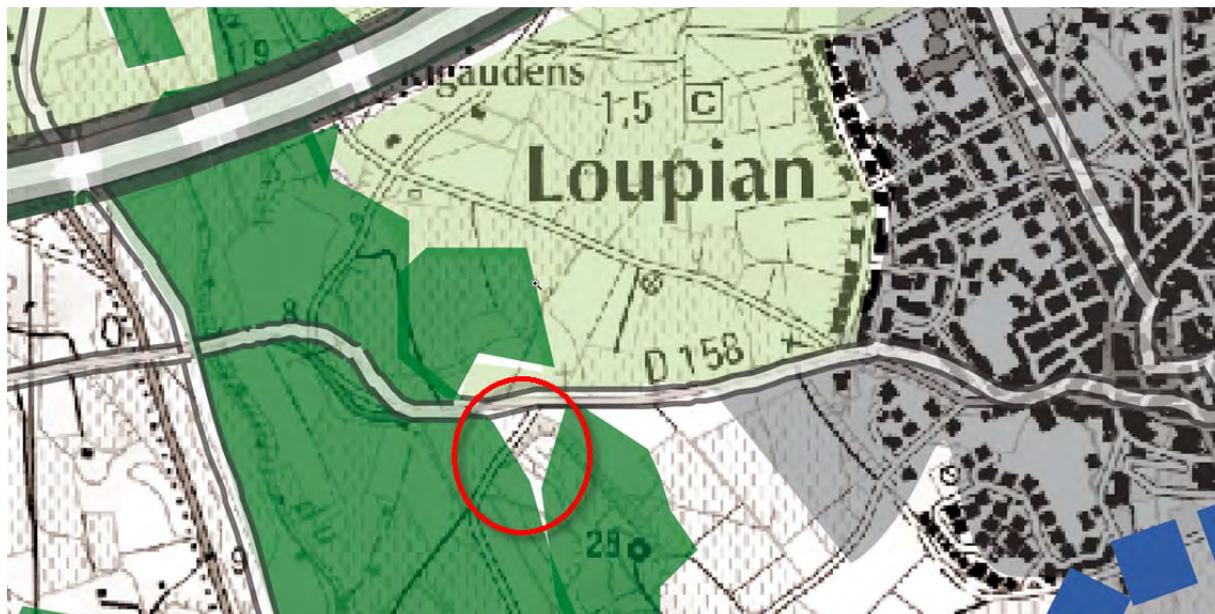


60

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :

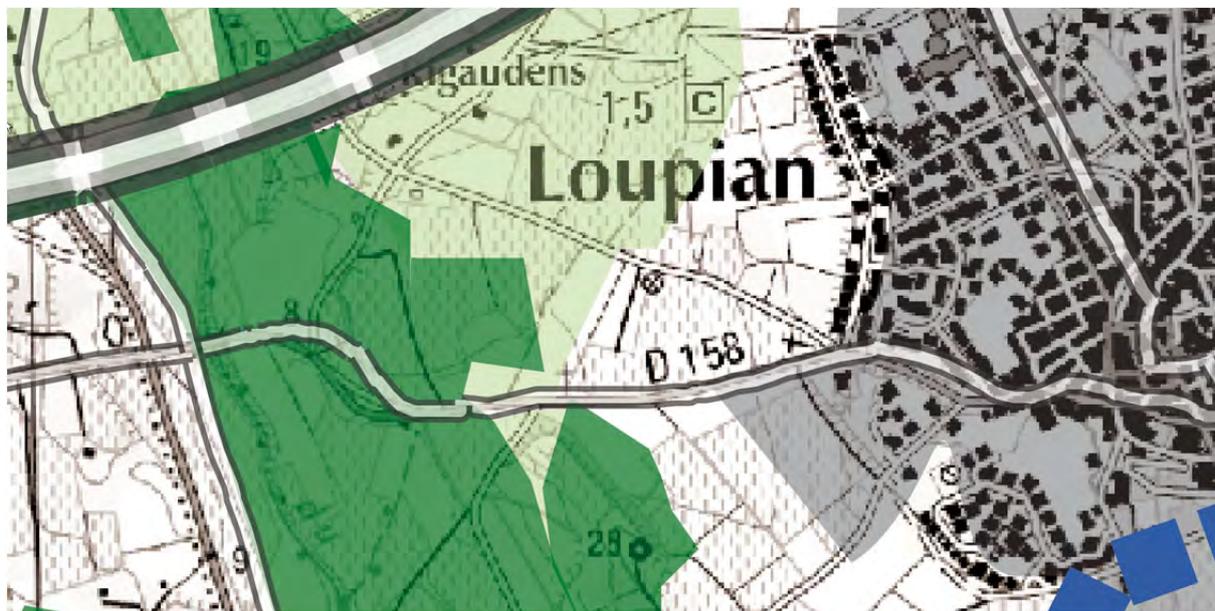


Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



61

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



Correction C47 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – Avant correction :

	Bande des 100 mètres inconstructibles au titre de l'article L.146-6 du C.U.
	Autoroute
	Départementale
	Nationale
	Espaces urbanisés : Pour les communes littorales, ces espaces aux agglomérations et villages définies

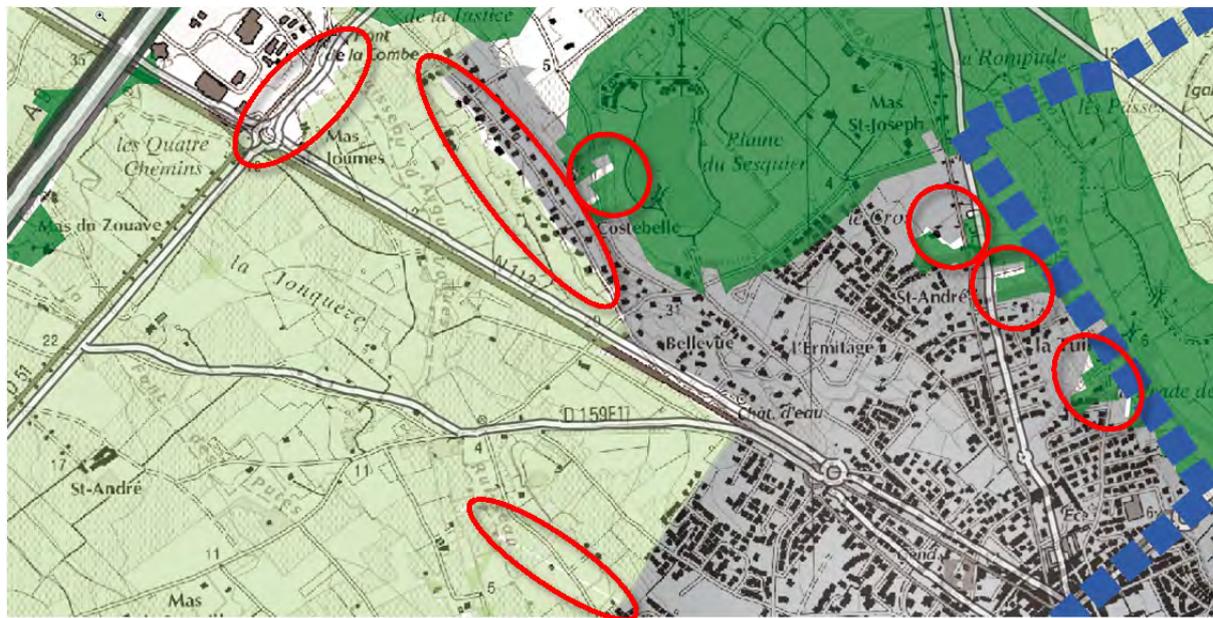
62

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – Après correction :

	Bande des 100 mètres inconstructibles au titre de l'article L.146-6 du C.U.
	Autoroute
	Départementale
	Espaces urbanisés : Pour les communes littorales, ces espaces aux agglomérations et villages définies du code de l'urbanisme.

Correction C48 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



(suppressions de zones blanches)

63

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



10

Correction C49 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



64

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



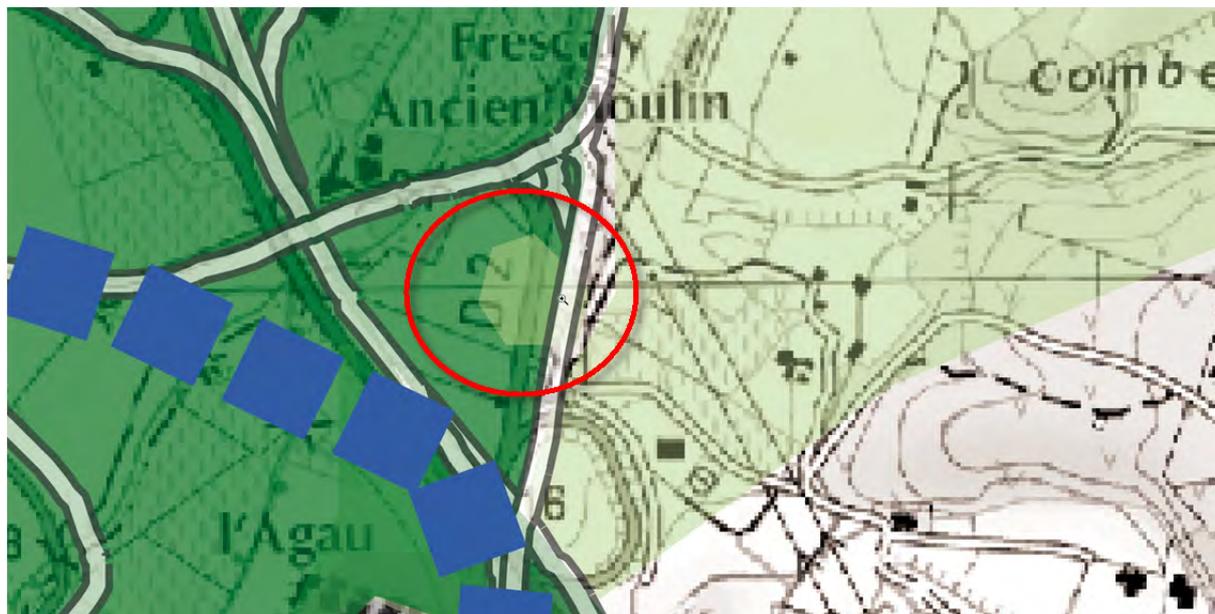
65

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



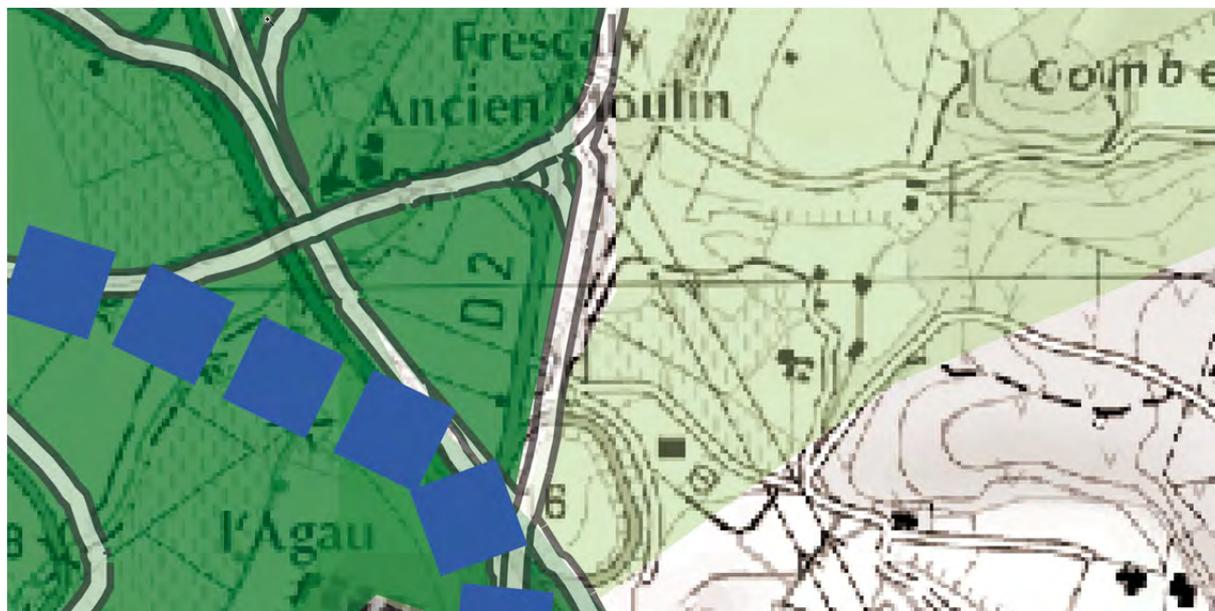
Correction C50 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



66

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



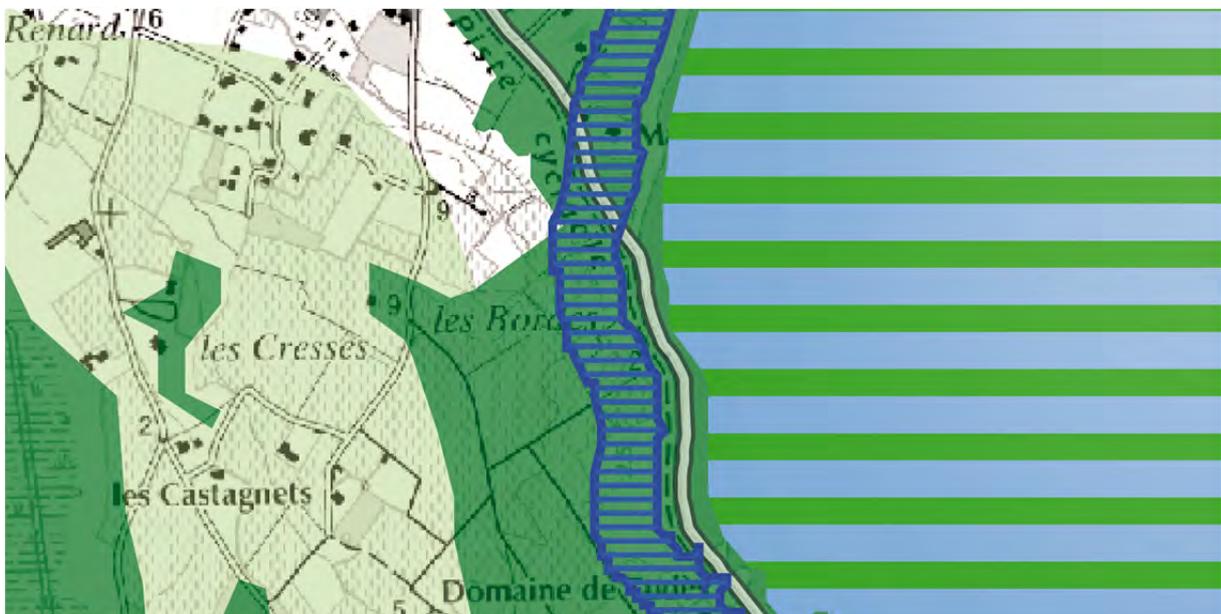
Correction C51 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



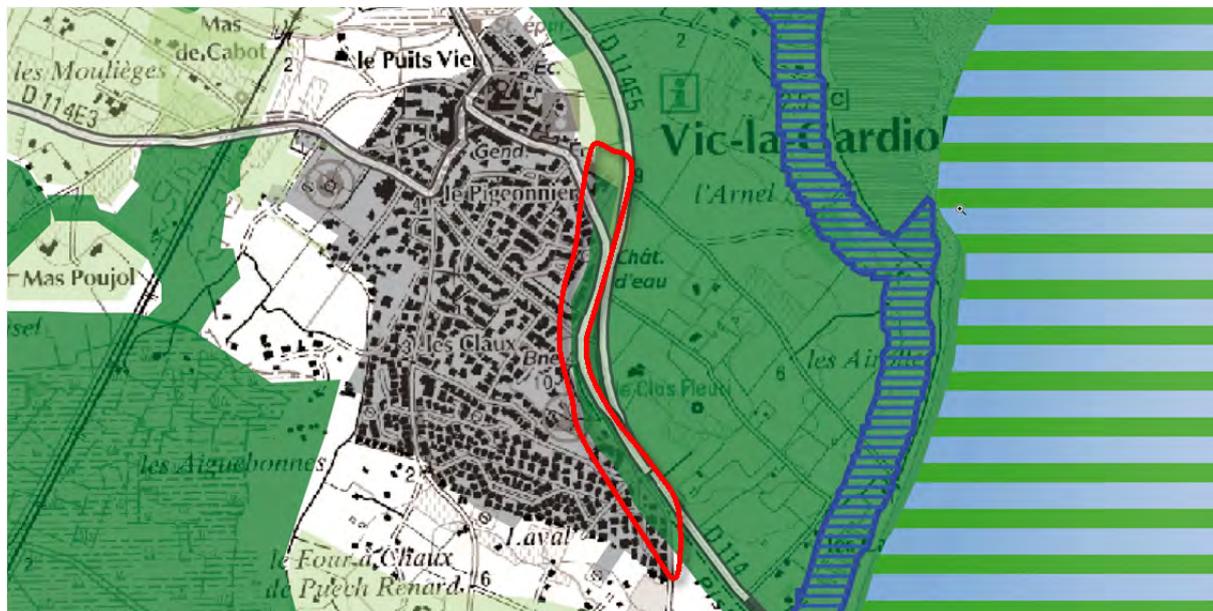
67

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



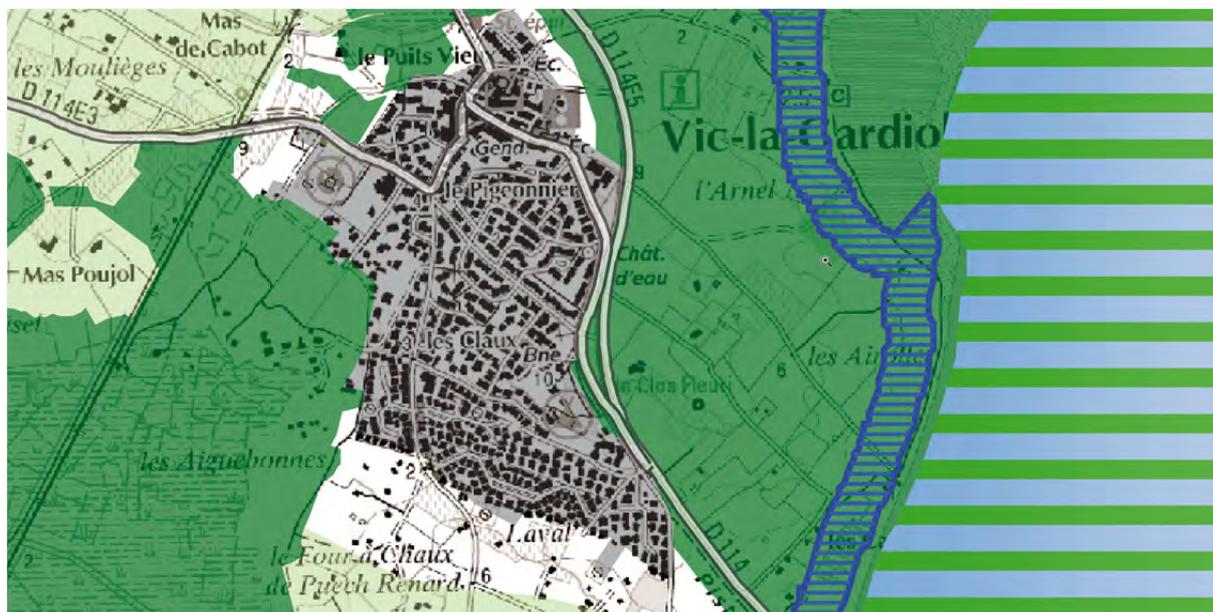
Correction C52 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



68

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



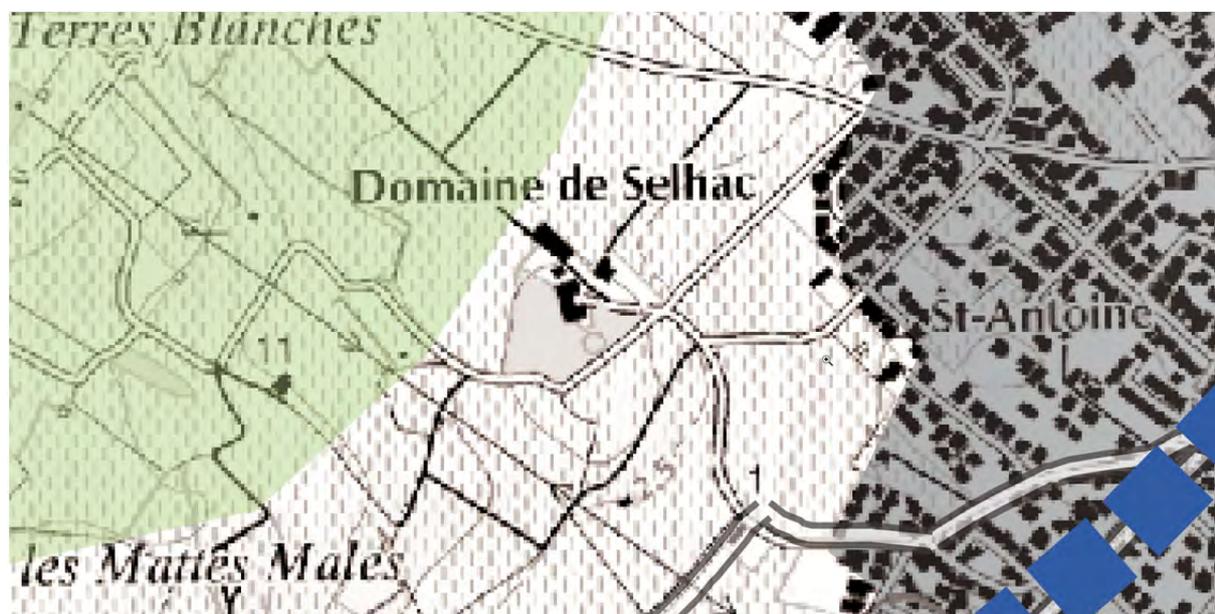
Correction C53 :

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Avant correction* :



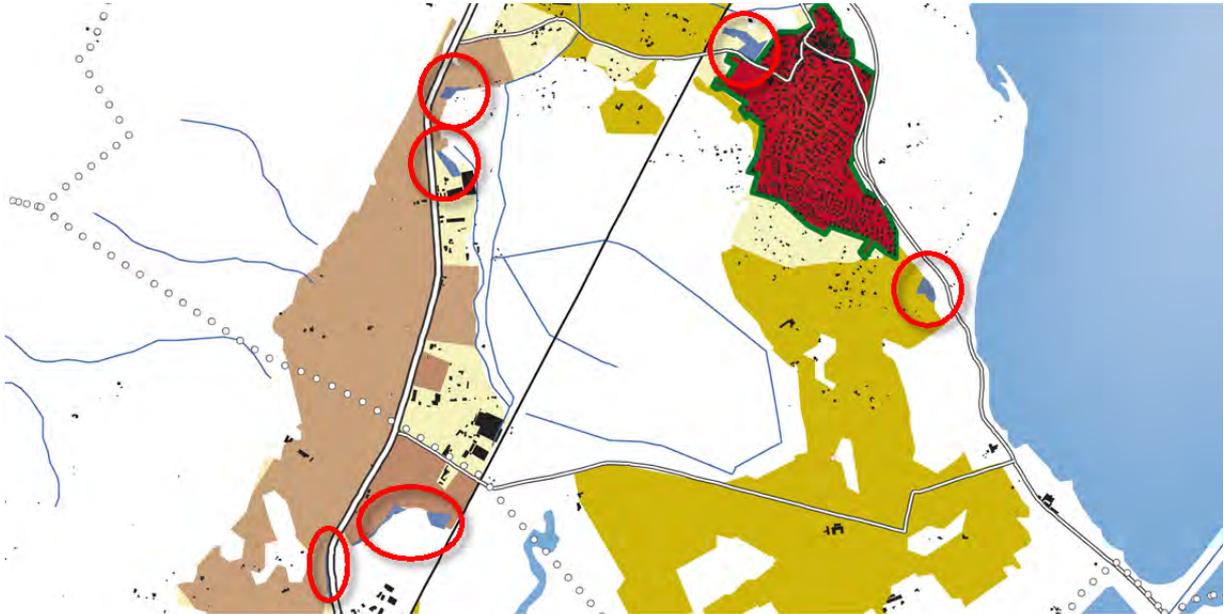
69

Extrait de la carte « Carte de synthèse des vocations des espaces maritimes et littoraux » – *Après correction* :



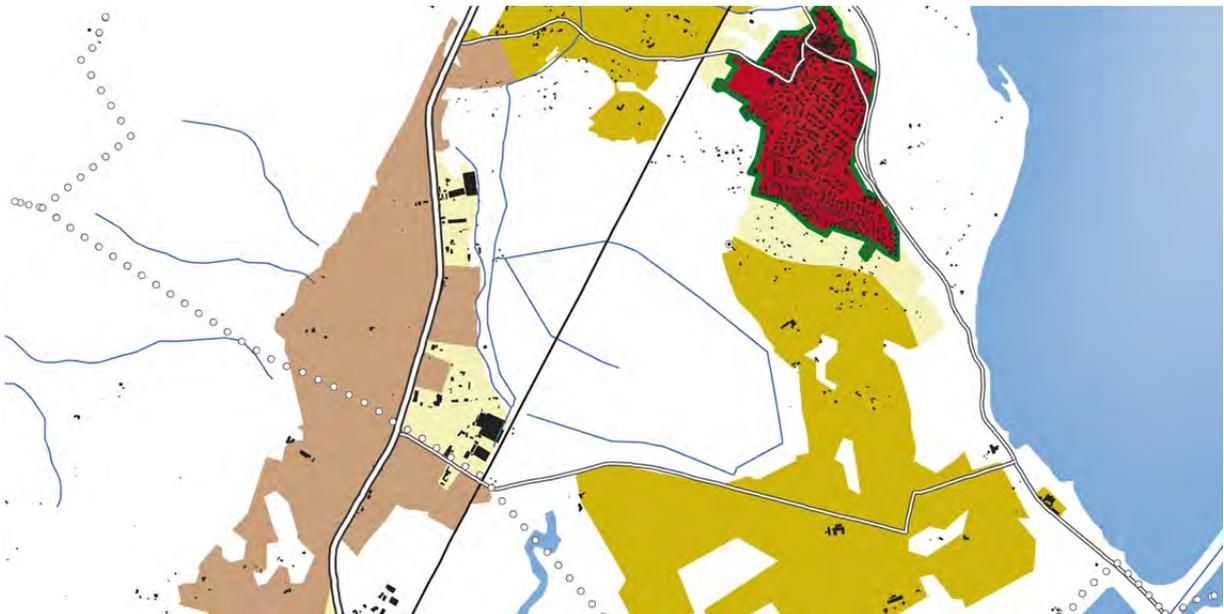
Correction C54 :

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Avant correction* :



70

Extrait de la carte « La trame agricole du Bassin de Thau » – *Après correction* :



Correction C55 :

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Avant correction* :

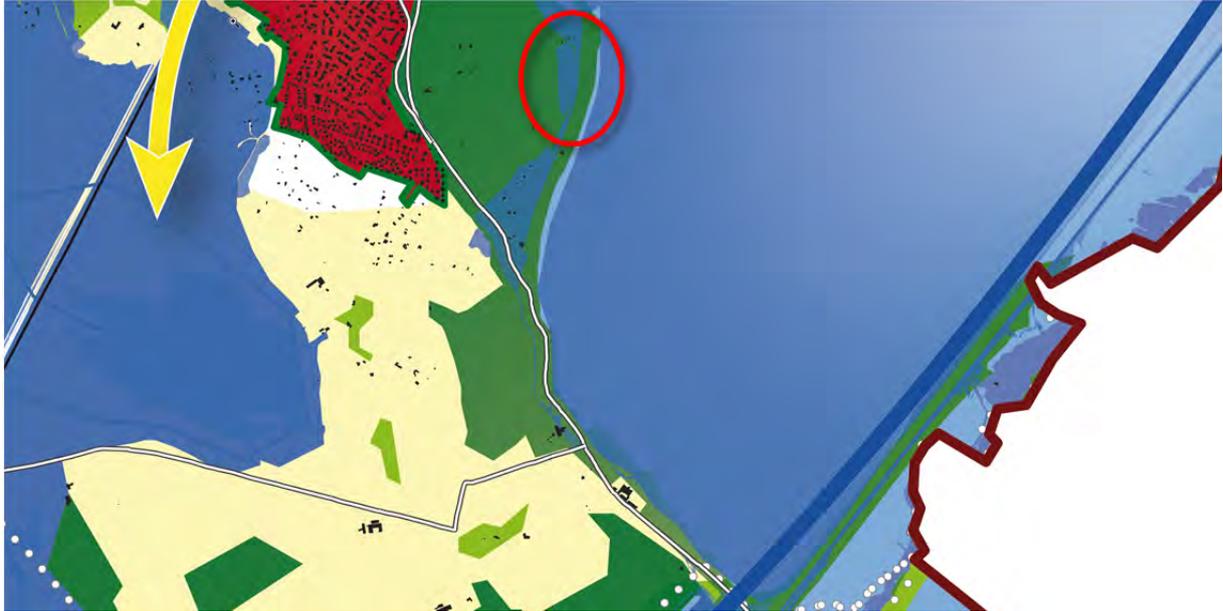


71

Extrait de la carte « Modalités d'application de la loi littoral sur le Bassin de Thau » – *Après correction* :



Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Avant correction :



72

Extrait de la carte « La trame verte et bleue » – Après correction :

